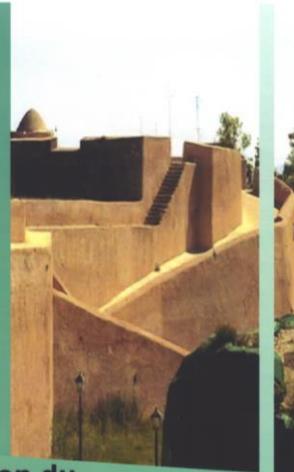


RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Abou Bekr Belkaid
جامعة أبي بكر بلقايد
Tlemcen - Algérie

FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE



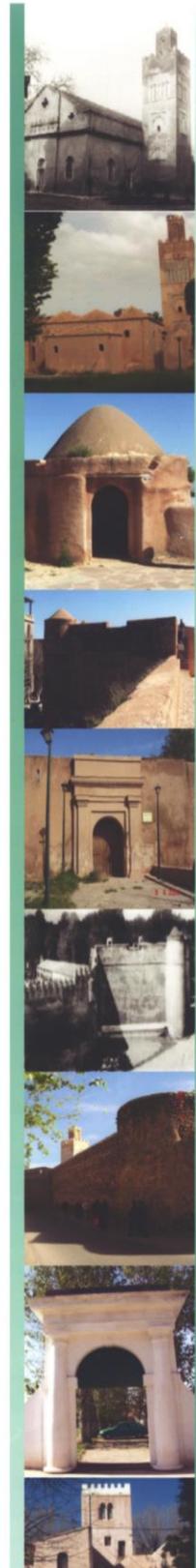
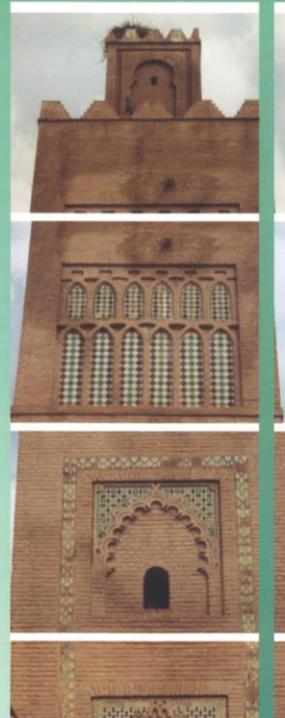
Mémoire vue de l'obtention du
MAGISTER EN ARCHITECTURE
Option: VILLE: Patrimoine & Urbanisme

AUTHENTICITE ET PATRIMOINE ARCHITECTURAL HISTORIQUE Cas du Méchouar de Tlemcen

Présenté par: RACHEDI Ep. HAMZA Hassiba

Membres du jury:

Pr. MAÂROUF Belhadj <i>Dpt.archéologie, université de Tlemcen</i>	Président
Dr. BOUMECHRA Nadir <i>Dpt. génie civil, université de Tlemcen</i>	Examinateur
M. BABA HAMED El Hadj Ahmed <i>Dpt. architecture, université de Tlemcen</i>	Examinateur
Dr. BABA AHMED KASSAB Tsouria <i>Ecole polytechnique d'architecture et urbanisme - Alger</i>	Directeur de mémoire
M. KEDDAH Djamel <i>Dpt architecture, USTO-MB, Oran</i>	Co-directeur de mémoire



A la mémoire de mon père

Remerciements :

Ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans le soutien et l'apport de nombreuses personnes autour de moi, que je souhaiterai remercier.

Je suis particulièrement reconnaissante au Docteur T. BABA-AHMED KASSAB qui a dirigé ce mémoire, m'a communiqué son expérience, sa grande connaissance du sujet et son enthousiasme, et a mis à ma disposition une documentation riche. Ses conseils et ses orientations m'ont été extrêmement utiles. Je tiens à adresser également ma gratitude à Mr KEDAH Djamel qui a codirigé ce travail.

Je remercie les membres du jury, le Professeur B. Maârrouf, le Docteur N. BOUMECHRA et Mr H.A.BABA-HAMED, qui ont accepté d'examiner mon travail, et se sont rendus disponibles pour participer au jury de soutenance.

De nombreux enseignants du Département d'Architecture de l'Université de Tlemcen m'ont aidé en mettant à ma disposition toute la documentation en leur possession relative à mon cas d'études. Je les en remercie. Je citerai le Dr N. BOUMECHRA., Mr A. CHIALI, Mr. HAMDANE, et le Dr F. GHOMRI.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des enseignants de cette post graduation qui m'ont mis « les pieds à l'étrier » et m'ont ainsi aidé, par leurs critiques constructives, leurs apport de rigueur et de transversalité, à prendre un bon départ dans le domaine de la recherche. Je n'oublierai pas de citer l'ensemble des collègues de ma promotion, qui ont toujours été disponibles, m'ont remis toute la base de données qu'ils avaient amassée durant leur cursus universitaire sur cette belle ville d'art et d'histoire. Je les remercie pour leur sympathie et pour leur esprit d'échange.

Cette recherche a été enrichie grâce aux échanges et aux discussions que j'ai eu avec Mr B.Chenoufi, Directeur de l'Office de Préservation des Biens Culturels de la Wilaya de Tlemcen, Mr X.Galvan, Architecte membre de l'Association « Architectes Sans Frontières » et Directeur du Centre Culturel espagnol d'Oran, Mme C. Bartolome, Restauratrice et membre de l'Association « Restaurateurs Sans Frontière », Mme I.Boudinar, Maître assistante au Département d'Architecture de l'Université d'Oran et, Mme Y.RAHOU, Chercheur au CRASC d'Oran. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Je remercie encore, collectivement : La Direction de la Culture de la Wilaya de Tlemcen, ainsi que le service des archives de l'A.P.C. de Tlemcen, particulièrement son chef de service Mr. N.Lazâar. Ces deux institutions m'ont fourni un excellent cadre de travail, ont répondu à mes questions, et ont mis à ma disposition la documentation qui était en leur possession.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Mme H. Belahcène pour la lecture et la correction attentive de mon manuscrit.

Enfin j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches, particulièrement mon époux qui m'a encouragé à réaliser cette ambition de poursuivre des études de post-graduation, me permettant d'évoluer dans ma carrière professionnelle, il m'a toujours appuyé au cours de l'élaboration de cette recherche. Je n'oublierai pas Lina et Mohamed Tedj Eddine pour leur soutien et pour avoir supporté mes absences répétées.

Résumé :

A l'heure où l'Humanité s'élance à la conquête d'un univers dont les limites reculent toujours, à l'heure où les progrès prodigieux de la science semblent ne plus connaître de bornes, l'attention passionnée apportée par une poignée d'Hommes au maintien d'une petite cité apparemment anachronique, d'un immeuble dégradé, ou encore d'un morceau de muraille aussi intacts qu'inutiles, peut paraître dénuée de toute signification. Ces Hommes sont mus par une ambition à la mesure de leurs efforts: Celle d'assurer au patrimoine architectural historique le droit à une existence authentique au sein d'un monde en pleine mutation, épris de modernisme, préoccupé d'efficacité pratique et immédiate, conscients qu'ils sont que ce patrimoine constitue l'une des expressions fondamentales de la richesse et de la diversité de notre culture, et justifie donc toute option prise en faveur de sa conservation.

En Algérie, cette tâche s'avère d'autant plus ardue que notre héritage, qui s'étale sur deux millions d'années d'histoire et sur deux millions et demie de km², est riche.

La conservation du patrimoine architectural historique passe nécessairement par son identification, son appréciation et sa compréhension, par le respect de son intégrité physique, de sa signification esthétique et historique. En fait, ce sont ces critères qui vont faire l'authenticité de ce patrimoine.

C'est à ce concept d'authenticité que nous nous sommes intéressés dans ce travail. Nous allons tenter de le décrypter, d'en explorer toutes les facettes, et surtout d'en comprendre l'évolution. Ceci nous permettra d'envisager la conservation du patrimoine autrement, par l'introduction de méthodes opérationnelles permettant l'évaluation de son authenticité que cela soit en amont pour en justifier la consécration patrimoniale ou en aval lors de projets d'intervention. Cette approche nous concerne nous architectes mais aussi tous les gestionnaires en charge du patrimoine architectural historique.

Mots clés :

Authenticité, Patrimoine, Valeurs, Conservation, Restauration, Tlemcen, El Méchouar

ملخص:

في الوقت الذي تنطلق فيه البشرية في غزو عالم دائم التوسع، في الوقت الذي تبدو فيه التطورات المذهلة للعلم بلا حدود، قد يبدو الاهتمام الشغوف لبضعة رجال في الحفاظ على مدينة عتيقة، أو مبنى متلف، أو قطعة من سور بلا فائدة، مجرد من أي معنى. هؤلاء الرجال يدفعهم طموح في مستوى جهودهم التي ترمي إلى إعطاء التراث المعماري التاريخي الحق في وجود أصيل ضمن عالم متحول، شغوف بالحدثة و العصرية، منشغل بالفاعلية العملية الفورية، لإدراكهم بأن هذا التراث يُكوّن تعبيراً أساسياً عن غنى و تنوع ثقافتنا و يبرر كل خيار يُتخذ من أجل المحافظة عليه.

تُعتبر هذه المهمة في الجزائر شاقة خاصة و أن إرثنا الذي يمتد على مليونين سنة من التاريخ و مليونين و نصف كيلومتراً مربعاً، غني.

المحافظة على التراث المعماري التاريخي يمر حتماً عبر إدراكه، تقديره و فهمه، عبر احترام سلامته و معناه الجمالي و التاريخي. في الواقع، هذه المعايير هي التي تصنع أصالة هذا التراث.

و قد كان مفهوم الأصالة محور عملنا. سنحاول أن نفك رموزه، و أن نستكشف كل أوجهه و فوق ذلك كله، أن نفهم تطوره. سيسمح لنا هذا أن نتصور المحافظة على التراث بطريقة مختلفة، و هذا بإدخال مناهج عملية تسمح بتقدير أصالته لتبرير إعلان كتراث من جهة أو في ظل مشاريع الترميم من جهة أخرى. هذه المقاربة تهمننا نحن كمعماريين كما تهتم القائمين على تسيير التراث المعماري التاريخي.

المفاتيح: أصالة - تراث - قيم - محافظة - ترميم - تلمسان - المشور.

Abstract:

AUTHENTICITY AND HISTORICAL ARCHITECTURAL LEGACY: THE CASE OF *MECHOUAR* –TLEMCCEN-

Bearing in mind the fact that humanity seems to be rushing to the conquest of an unlimited world, tremendous progress in science seems to break over any limits. The passionate interest shown by a handful of people for maintaining a small city seemingly anachronistic, a degraded building, or even a piece of wall as intact as useless may seem meaningless. Those people are motivated by ambition that fit their efforts. The historical architectural legacy ensure the right to an authentic existence in an ever changing world, lovers of modernism, concerned with practical and immediate efficiency they are aware that this heritage is one of the basic expressions of the consistence and diversity of our culture, and therefore justifies any option taken to guarantee its preservation.

In Algeria, this task becomes even more difficult, as our legacy that spans over two million years of history and over two and a half millions square kilometres.

The preservation of historical architectural legacy must, however, passe successively by its recognition, its appreciation and understanding, as well as by the respect for its physical integrity, its historical and aesthetic significance. As a matter of fact, these are the very criteria that will authentify this legacy heritage.

It is this very concept of authenticity that we are interested in this work. We try to decrypt, to explore all its aspects, and particularly to understand its evolution. This will allow us to consider the legacy conservation otherwise than, by the introduction of operational methods that permit the assessment of its authenticity, either upstream in order to justify the dedicated legacy or downstream in order during implementation of projects. This approach first, concerns us as architecture expert, but also all other managers in charge of historical architectural legacy.

Keywords:

Authenticity, Legacy, Values, Restoration, Conservation, Tlemcen, *El Mechouar*.

Sommaire :

	<u>Page</u>
INTRODUCTION GENERALE	1

PRESENTATION

I. Préambule	2
II. Problématique	3
III. Objet d'étude	4
IV. Objectifs	5
V. Hypothèses de recherche	5
VI. Méthodologie	6
VII. Démarche	7

PREMIERE PARTIE:	9
-------------------------	---

AUTHENTICITE ET PATRIMOINE

Chapitre I :

LE CONCEPT D'AUTHENTICITE DANS L'EVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE

<i>I . 1- Introduction :</i>	
I . 1 . 1- Définition :	10
I . 1 . 2- Construction historique du concept d'authenticité :	10
<i>I . 2- L'authenticité et les valeurs du patrimoine historique :</i>	16
I . 2 . 1- L'apport d' <i>Aloïs RIEGL</i> :	18
I . 2 . 2- L'apport de <i>Luc NOPPEN & Lucie K.MORISSET</i> :	20
I . 2 . 3- L'authenticité et les valeurs du patrimoine :	20
<i>I . 3- L'authenticité: Concept aussi politique :</i>	21
<i>I . 4- L'authenticité: Vecteur d'une construction mémorielle d'une société :</i>	23
<i>I . 5- Conclusion chapitre I :</i>	24

Chapitre II :

LE CONCEPT D'AUTHENTICITE FACE AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES EN CHARGE DU PATRIMOINE MONDIAL

<i>II . 1- Introduction : Génèse des institutions internationales en charge du patrimoine:</i>	27
II . 1 . 1- Les premiers pas... :	27
II . 1 . 2- ...Vers la consécration internationale :	28

<i>II . 2- Naissance et évolution du concept d'authenticité selon les chartes internationales :</i>	29
<i>II . 3- La réunion de Nara et l'évolution du concept d'authenticité:</i>	30
II . 3 . 1- L'examen de l'authenticité face aux cultures non - occidentales : Cas du Japon :	30
II . 3 . 2- La réunion de Nara (Japon) :	31
<i>II . 4- Examen de l'authenticité par rapport à la valeur universelle exceptionnelle :</i>	33
II . 4 . 1- Les critères de l'universalité :	33
II . 4 . 1 . 1- Examen de l'authenticité:	34
II . 4 . 2- Authenticité / intégrité :	34
<i>II . 5- Conclusion du Chapitre 02 :</i>	35

Chapitre III :

L'AUTHENTICITE: OBJECTIF DU PROJET DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

<i>III . 1- Introduction :</i>	37
<i>III . 2- Les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine :</i>	38
III . 2 . 1- Projets d'intervention sur un édifice ou un ensemble d'édifices anciens, appelés aussi restauration :	38
III . 2 . 2- Projets de conservation et/ou consolidation :	39
<i>III . 3- Concept d'authenticité et principes adoptés dans l'approche théorique du projet de restauration:</i>	39
III . 3 . 1- Stratification temporelle:	40
III . 3 . 2- Intervention minimale :	40
III . 3 . 3- Distingabilité :	41
III . 3 . 4- Contemporanéité de l'intervention :	42
III . 3 . 5- Réversibilité :	42
<i>III . 4- Essai d'élaboration du test de l'authenticité</i>	43
<i>III . 5- Conclusion du chapitre III :</i>	44

Chapitre IV :

L'EXAMEN DE L'AUTHENTICITE D'UN PATRIMOINE A TRAVERS DES EXPERIENCES INTERNATIONALES

<i>IV.1- Restauration et réutilisation du château de Rivoli à Turin (Italie) en musée d'art:</i>	45
IV.1.1- Présentation du projet :	45
IV.1.2- Historique:	46
IV.1.3- Philosophie générale :	47
IV.1.4- Examen des principes	47
IV.1.4.1- Stratification temporelle :	47

IV.1.4.2- Intervention minimale:	48
IV.1.4.3- Distingabilité:	49
IV.1.4.4- Contemporanéité de l'intervention :	49
IV.1.4.5- Réversibilité:	50
IV.1.5- Conclusion :	51
<i>IV.2- Restauration de l'architecture vernaculaire:</i>	
<i>Cas de Dar El Wadi à Nefta:</i>	52
IV.2.1- Présentation du projet :	52
IV.2.2- Bref historique et état des lieux :	52
IV.2.3- Philosophie générale :	53
IV.2.4- Examen des principes	53
IV.2.4.1- Stratification temporelle :	53
IV.2.4.2- Intervention minimale:	53
IV.2.4.3- Distingabilité:	54
IV.2.4.4- Contemporanéité de l'intervention :	54
IV.2.4.5- Réversibilité:	54
IV.2.5- Conclusion :	55
<i>IV.3- Conclusion du chapitre IV :</i>	56
CONCLUSION GENERALE DE LA PREMIERE PARTIE :	57
DEUXIEMME PARTIE:	59

AUTHENTICITE ET PATRIMOINE EN ALGERIE

Chapitre V :

L'AUTHENTICITE DANS LE PROCESSUS DE CONSTITUTION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE EN ALGERIE

V.1- Introduction :	60
V.2- <i>Rétrospective historique :</i>	60
V.2.1- Période de colonisation française :	60
V.2.2- Période post - indépendance :	61
V.3- <i>Dispositif législatif :</i>	62
V.3.1- Loi 62-157 du 31 décembre 1962 :	62
V.3.2- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 :	62
V.3.3- Loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel:	63
V.3.4- Apport et manquement du dispositif législatif :	64
V.4- <i>Le cas de l'Italie: La charte italienne:</i>	65
V.5- <i>Conclusion du chapitre V:</i>	66

Chapitre VI :

L'EXAMEN DE L'AUTHENTICITE A TRAVERS UN CAS D'ETUDE: LE COMPLEXE PALATIAL DU MECHOUAR

<i>VI.1- Introduction : Présentation de la ville de Tlemcen et du Méchouar :</i>	67
<i>VI.2- Examen de l'authenticité par les valeurs, du complexe palatial du Méchouar:</i>	70
<i>VI.2.1- La valeur d'âge :</i>	70
<i>VI.2.1.1- La valeur d'âge réel (valeur historique) :</i>	70
<i>A/ Analyse diachronique du Méchouar :</i>	70
<i>A-a/ Évolution historique du Méchouar pendant la dynastie Zianide:</i>	71
1/ Période de <i>Abou Yahia Yaghmouracen Ben Ziane (1235-1283):</i>	71
2/ Période de <i>Abou Hamou Moussa 1^{er} Ibn Abou Saïd Othman (1307-1318):</i>	72
3/ Période d' <i>Abou Tachfin 1er Ibn Hamou Moussa 1er (1318-1336):</i>	73
4/ Période d' <i>Abou Hamou Moussa II (1359-1389):</i>	73
5/ Période d' <i>Abou El Abbas Ahmed fils d'Abou Hamou Moussa II (1431-1462) :</i>	74
<i>A-b/ Évolution historique du Méchouar pendant la période Mérinides :</i>	75
<i>A-c/ Évolution historique du Méchouar pendant la période Turc:</i>	75
<i>A-d/ Évolution historique du Mechouar pendant la période coloniale:</i>	76
<i>A-e/ Évolution historique du Méchouar pendant la période post - coloniale:</i>	81
<i>B/ Evaluation de la valeur d'âge réel (valeur historique) :</i>	83
<i>VI.2.1.2- La valeur d'âge apparent (valeur d'ancienneté) :</i>	84
<i>A/ Analyse:</i>	84
<i>B/ Evaluation de la valeur d'âge apparent (valeur d'ancienneté) :</i>	87
<i>VI.2.2- La valeur d'art:</i>	88
<i>A/ Analyse:</i>	88

B/ Evaluation de <i>la valeur d'art</i>	91
VI.2.3- La valeur d'usage:	92
A/ Analyse:	92
B/ Evaluation de <i>la valeur d'usage</i>	92
VI.2.4- La valeur de matérialité:	93
A/ Analyse:	93
B/ Evaluation de <i>la valeur d'usage</i>	94
VI.2.5- La valeur de position:	95
A/ Analyse:	95
B/ Evaluation de <i>la valeur d'usage</i>	96
VI.2.6- Evaluation des valeurs:	97
<i>VI. 3- Examen de l'authenticité du Méchouar par rapport à la valeur universelle exceptionnelle:</i>	97
<i>VI. 4- Examen de l'authenticité dans les opérations de restauration au sein du Méchouar:</i>	99
VI.4.1- Choix des édifices :	99
VI.4.2- La mosquée du <i>Méchouar</i> :	99
VI.4.2.1- Présentation du projet :	99
VI.4.2.2- Bref historique :	99
A/ Description de la salle de prière	99
B/ Le minaret de la mosquée du <i>Méchouar</i>	105
VI.4.2.3- Etat des lieux avant restauration:	108
VI.4.2.4- Philosophie générale et description des travaux entrepris :	111
VI.4.2.5- Examen des principes	115
VI.4.2.6- Conclusion :	117
VI.4.3- Les remparts :	118
VI.4.3.1- Présentation du projet :	118
VI.4.3.2- Historique et description des remparts du <i>Méchouar</i> :	118
A/ Bref historique et description:	118
A.a/ Les enceintes musulmanes du <i>Maghreb</i> :	119
A.b/Composition des enceintes:	119
B/Description de l'enceinte du <i>Méchouar</i> :	121
B.a/ Sa forme :	122
B.b/ Ses portes :	126
B.c/ Ses tours :	127
C/ Lecture des stratifications :	127
VI.4.2.3- Etat des lieux avant restauration:	130
a/ Muraille Nord du <i>Méchouar</i>	131
b/ Muraille Ouest du <i>Méchouar</i>	131
c/ Muraille Sud du <i>Méchouar</i>	132
VI.4.2.4- Philosophie générale de l'intervention de restauration:	132

A/ Description des travaux sur les remparts du <i>Méchouar</i> :	133
A.a/ Description des travaux sur la muraille Nord	132
A.b/ Description des travaux sur la muraille Ouest :	135
A.c/ Description des travaux sur la muraille Sud :	137
VI.4.2.5- Examen des principes	139
VI.4.2.6- Conclusion :	142
<i>VI.5- Conclusion du Chapitre VI</i>	142
CONCLUSION GENERALE DE LA DEUXIEMME PARTIE	147
CONCLUSION GENERALE	149
<hr/>	
UNE SYNTHESE, DES QUESTIONNEMENTS...	
Résultats:	154
Recommandations et perspectives de recherche :	156
BIBLIOGRAPHIE	157
<hr/>	
LISTE DES ILLUSTRATIONS	163
<hr/>	
ANNEXE	167
<hr/>	

INTRODUCTION GENERALE

Présentation

« Dans un monde en proie aux forces de globalisation et de banalisation au sein duquel la revendication de l'identité culturelle s'exprime parfois au travers d'un nationalisme agressif et de l'élimination des cultures minoritaires, la contribution première de la prise en compte de l'authenticité consiste, aussi dans la conservation du patrimoine culturel, à respecter et mettre en lumière toutes les facettes de la mémoire collective de l'humanité (1)»

¹ Préambule, point n°04. *Réunion de Nara sur l'Authenticité*, tenue par des experts (ICOMOS, ICCROM et le Centre du patrimoine mondial), Nara (Japon) du 1^{er} au 6 novembre 1994. Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (l'UNESCO), Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Comité du patrimoine mondial à sa 18^e session, Japon, 1^{er}-6 nov. 1994, <http://www.inp.rnrt.tn/Convention/Html/icomos%20cartes%20.html>

I- Préambule :

Le patrimoine est partout aujourd'hui. En effet, il est à constater un regain d'engouement planétaire pour tout ce qui touche à la mémoire, à l'identité, bref à tout ce qui caractérise une société et fait sa spécificité, sa civilisation propre. Le monde prend conscience que le patrimoine serait un indicateur de la manière dont une société contemporaine se représenterait son passé, son présent et se projetterait dans son avenir.

Cette notion de patrimoine existe certes depuis des siècles, mais c'est à partir des années 80 que nous assistons à une « véritable mutation du regard, une nouvelle manière de sentir, voir, appréhender ces « vieilles pierres » qui jusqu'alors encombraient l'espace »¹. Plusieurs conditions déterminent cette évolution : La fin des années de prospérité économique de l'après guerre, la disparition de quartiers entiers de l'espace urbain des années 60 et 70². De même l'accroissement des moyens de transport et d'échange, le développement important du tourisme culturel, et l'action d'organismes internationaux tel l'UNESCO³ ont élargi le champ patrimonial et ont permis d'englober d'autres « patrimoines », autres qu'occidentaux.

La restauration du patrimoine historique et les approches en termes de valorisations sont des indicateurs pertinents et intéressants de la manière dont celui-ci est vu, senti, approché dans une société.

Quant à l'authenticité, elle détermine le degré de valeur de ce patrimoine. Cette notion demeure très controversée car s'envisageant de façon différente suivant les cultures et même au sein d'une même culture.

Cerner la notion d'**authenticité**, qui fait appel tant au corpus théorique qu'à la pratique même de la restauration, notamment la partie concernant les études préalables et l'approche philosophique d'intervention sur l'oeuvre, c'est faire un grand pas vers une meilleure connaissance de notre patrimoine historique et par la même, un meilleur jugement quant à son authenticité. Ce travail est une tentative pour franchir ce pas.

¹ GRAVARI-BARBAS Maria et GUICHARD-ANGUIS Sylvie (sous la direction de), *Regard croisé sur le patrimoine dans la monde à l'aube du XXI siècle*, Asie et Géographie, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, Paris 2003, page 09.

² GRAVARI-BARBAS Maria et GUICHARD-ANGUIS Sylvie (sous la direction de), *Ibid* page 09.

³ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

II- Problématique

« *Partout la ville est l'espace privilégié fixant et exprimant à merveille l'âme et la personnalité de ses bâtisseurs à travers aussi bien l'architecture que les valeurs et aspirations des citoyens, soit par excellence le patrimoine matériel et immatériel* »

L'Algérie, pays situé au centre du *Maghreb*, sur la rive sud de la *Méditerranée*, a vu défiler différentes civilisations sur son territoire : Des *Romains*, des *Byzantins* en passant par les *Foutouhates* musulmanes, les croisades espagnoles, les *Ottomans* et enfin les Français. Tous ont côtoyé les autochtones *Berbères* et chacune de ces civilisations a laissé son empreinte sur notre pays. Ainsi, beaucoup de vestiges, notamment architecturaux, témoignent des différentes époques. Ce patrimoine historique se côtoie et, parfois sinon souvent, se superpose formant ce que l'on appelle fréquemment *stratification* de plusieurs époques sur un même ouvrage.

Face à ce lègue, les politiques de gestion et de conservation ne se sont pas toujours révélées efficaces. Pire encore, dans un souci de mettre en exergue une période jugée *politiquement glorieuse* pour notre pays, nombre d'atteintes alarmantes ont été portées à l'intégrité des vestiges historiques.

Ce mémoire n'est en fait que la continuité du travail entamé déjà lors de la première année théorique. En effet ayant étudié le complexe palatial du *Méchouar*, nous avons remarqué que ce site présentait plusieurs édifices d'époques différentes et, lors de discussions avec des archéologues ou même avec des architectes restaurateurs, la notion d'**authenticité** de certains de ces ouvrages, maintes fois remaniés, revenait continuellement. L'interrogation étant encore ouverte, nous avons entamé cette recherche afin d'essayer d'y voir un peu plus clair.

Notre travail est parti d'un constat selon lequel il existe *un flou* par rapport à la définition du concept d'**authenticité** aussi bien dans le processus de valorisation pour un éventuel classement ou pour la conservation du patrimoine historique. Ceci favorise des prises de décision empiriques, parfois subjectives risquant de compromettre l'intégrité de ce patrimoine, particulièrement lorsque ce dernier présente plusieurs remaniements et rajouts opérés à travers son histoire.

Que veut-on dire par **authenticité** d'un patrimoine historique ? , quels sont les critères d'**authenticité** qui lui confèrent une valeur patrimoniale ?

De plus, lorsque, nous architectes, intervenons sur un bâtiment patrimonial, ou un monument architectural, quelle attitude adopter ? Faut-il le dégager des strates historiques, rechercher un état originel, œuvre du premier concepteur ou d'une période jugée « plus **authentique** », ou au contraire conserver toutes les

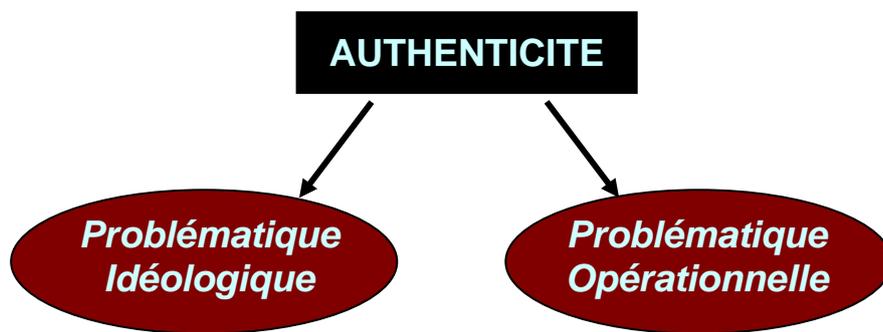
¹SARI Djilali, *Tlemcen : La cité-patrimoine à sauvegarder*, Anep, 2006, 117pages, page 7.

marques du passé, les occupations et interventions successives ?, ces choix sont-ils incompatibles ?.

Il s'agit de décrypter la notion de l'**authenticité** à travers le discours aussi bien international que national. Ceci nous permettra de la positionner dans le processus de patrimonialisation, ainsi que dans le projet de restauration.

Notre problématique se trouve ainsi scindée en deux :

- Cerner la notion de l'authenticité dans le processus de patrimonialisation : **Problématique idéologique.**
- Cerner la notion de l'authenticité dans le processus d'intervention sur un patrimoine architectural historique : **Problématique opérationnelle.**



ILL. 01 : Présentation de la problématique

III- Objet d'étude :

Le choix de l'objet de recherche a porté sur la citadelle du *Méchouar* pour les raisons suivantes :

1- Le complexe palatial d'*El Méchouar*, par son histoire plurielle, sa singularité urbaine, ainsi que par le sentiment qu'il véhicule, aussi bien de la population de la ville que des utilisateurs, constitue le modèle idéal pour étudier ce concept d'authenticité. Ce haut lieu a vu défiler plusieurs règnes où *El Méchouar* a fait l'objet soit de constructions neuves, palatiales, défensives ou religieuses, ou de remaniement de celles-ci au gré des besoins et des utilisations, formant ainsi pour certains de ses ouvrages une *stratification* marquant les différentes époques traversées.

A partir de ce constat, nous considérons que cette citadelle, riche par son histoire, et par les remaniements dont elle a fait l'objet, constitue un objet intéressant, allant dans le sillage de la problématique formulée.

2- Le complexe palatial du *Méchouar* fait actuellement l'objet de travaux de restauration dans le cadre des festivités que prépare la ville de *Tlemcen*, choisie pour être durant l'année 2011 *Capitale de la culture islamique*. Par ailleurs, ce même complexe a déjà fait l'objet d'opérations de restauration de

certaines de ces espaces et constitue de ce fait un exemple réel dont on peut tirer aisément des connaissances. Il serait donc judicieux de faire une analyse critique, de la manière dont ont été abordés les travaux sur les bâtiments présentant plusieurs stratifications d'époques différentes.

IV- Objectifs:

Il s'agira de situer les discours scientifiques internationaux se rapportant à la notion d'**authenticité** afin de mieux comprendre et par la suite de situer les approches dans notre pays, ceci dans un premier temps. Dans un deuxième temps, nous étudierons le concept d'**authenticité** dans les projets d'intervention sur le patrimoine architectural historique afin de cerner cette notion sur le plan technique et pratique. Nous essaierons à travers certains exemples, de comprendre les solutions apportées qui nous permettront de mieux cerner les approches adoptées. Ceci nous aidera à établir nos conclusions.

L'un des objectifs sera également de situer cette notion dans la réglementation Algérienne relative à son application afin de déceler les manques ou défaillances en la matière.

Enfin pour vérifier les résultats auxquels nous aboutirons, nous ferons un diagnostic de la prise en charge de la notion d'**authenticité** à travers une situation réelle. Cela permettra d'évaluer son impact sur les actions de restauration d'objets patrimoniaux.

V- Les hypothèses de recherche :

Cette phase de prospection nous a permis de définir trois hypothèses qui constituent la ligne directrice de ce mémoire :

1- L'**authenticité** ne peut être effective que si elle est associée à d'autres valeurs telles que celles définies par A.Riegl¹ ou par les différentes réglementations.

2- La patrimonialisation (processus de constitution et de mise en valeur du patrimoine architectural historique) en Algérie commence à être reconnue comme un aspect essentiel du développement de la société. En fait, elle constitue une réponse angoissée de celle-ci face au questionnement relatif à son identité dans un contexte d'homogénéisation culturelle². Le patrimoine ne peut être garant de l'identité d'une communauté que s'il s'inscrit dans toutes ses strates sans parti pris aucun. Selon Andrea Bruno, architecte, la « *restauration authentique* » revient à conserver toute l'histoire du bâtiment...L'**authenticité** est affaire de « *respect* », ce qui se traduit par une volonté de montrer, voir de révéler les strates historiques des édifices en ce

¹ RIEGL Alois (1858-1905) : Historien d'art autrichien. A dirigé plusieurs départements du musée des arts décoratifs de Vienne, in *Le culte moderne des monuments, Son essence et sa genèse*, traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek, Edition du Seuil, 1984.

² CHOAY Françoise, *Allégorie du patrimoine*, édition le Seuil, Paris 1999, page

qu'elles sont la vie vraie du monument, « le passage du temps », les événements traversés, les marques des usages et traditions passées.¹ Le concept de l'**authenticité** doit être associé dans le processus de réflexion dans les projets de conservation.

3- L'Algérie s'est dotée depuis son indépendance d'institutions et d'arsenaux juridiques conséquents mais encore insuffisants en matière de gestion et de protection des biens culturels en général, ce qui ne permet pas notamment à la notion d'**authenticité** de trouver sa place dans les discours et concepts adoptés, par manque de qualification des spécialistes et intervenants en la matière.

VI- Méthodologie :

Afin de bien cerner cette recherche, notre méthodologie se fera de manière à associer les approches suivantes:

a- L'approche historique : Elle se fera sur trois niveaux :

- L'évolution historique de la notion de patrimoine, et de là du concept d'**authenticité** ;
- L'évolution historique de la notion de patrimoine en Algérie nous permettra de déduire le degré de prise en charge de celle-ci dans notre pays, et de là, de mesurer l'impact de la notion d'**authenticité** ;
- L'évolution historique de l'objet d'étude qui est le *Méchouar* de *Tlemcen*, nous permettra la connaissance de ce vestige, et la déduction des valeurs dont il est chargé. Ceci constituera un des arguments de sa patrimonialisation.

b- L'approche analytique : Elle consistera tout le long de ce travail à faire une analyse des différentes notions qui seront développées tel que la notion de patrimoine, de valeurs de démarche d'intervention. Ceci nous permettra de déduire la place du concept d'**authenticité** dans toutes ces notions.

c- L'approche comparative : Permettra de confronter les conclusions tirées de tous le corpus théorique rassemblé à la démarche adoptée dans l'approche de l'objet d'étude, et ce pour vérifier nos hypothèses de recherches et tirer enfin les conclusions et les recommandations qui s'imposent.

Quant aux outils nécessaires pour suivre cette démarche, ils se définissent comme suit :

- Les ouvrages :

- Généraux ayant pour but d'asseoir les notions de base de cette recherche ;
- Historiques, afin de cerner l'évolution diachronique de l'objet d'étude ;

¹ ROUILLARD Dominique, *Architectures contemporaines et monuments historiques – Guide des réalisations en France depuis 1980-*, Edition Le moniteur, Paris 2006, page 47.

- Techniques, dans le but de comprendre les principes d'intervention dans le patrimoine historique.
- Les enquêtes : Elles toucheront notamment l'objet d'étude. Elles nous éclaireront sur certaines décisions ou choix pris lors de l'intervention sur le *Méchouar*.
- Les relevés : Complèteront la base de données réunies sur l'objet d'étude. Ils contribueront à une meilleure compréhension de ce dernier.

VII – Démarche :

Il s'agit, ici, de définir les parties de ce mémoire dans lesquelles les hypothèses citées seront développées puis vérifiées.

La démarche d'étude se développera en deux parties, en plus de l'introduction générale qui englobera le préambule, la problématique, l'objet d'études, les objectifs, et enfin les hypothèses de recherche.

Partie 01 :

Elle consistera en la définition du concept d'**authenticité**.

En même temps que nous rappellerons le contexte européen de la naissance puis la construction de la notion de patrimoine historique, nous exposerons l'évolution parallèle du concept d'**authenticité**. Nous établirons par la suite un panorama des différentes valeurs qui sous-tendent à la consécration patrimoniale et leur lien avec ce concept. Nous verrons comment des facteurs exogènes, tel les aspirations politiques, ou les croyances d'une société, agissent et influencent sur le concept d'**authenticité** d'un patrimoine historique.

Enfin, nous verrons comment les institutions internationales se sont appropriées le concept d'**authenticité** pour le faire évoluer afin qu'il puisse répondre aux attentes de toutes les sociétés et, par la même, prétendre à l'universalité tout en exprimant d'une manière **authentique** les valeurs de la culture régionale.

Ceci concernant le volet « *idéologique* » de la problématique.

A partir de ce soubassement théorique, nous ferons ressortir les différentes méthodes d'intervention sur un patrimoine historiques, et les principes à adopter dans les approches théoriques, préalables à toute intervention, pour un plus grand respect de l'authenticité de l'œuvre. Nous verrons comment des expériences d'intervention sur un patrimoine historique ont été menées, si elles sont arrivées à respecter les principes d'interventions permettant de préserver l'authenticité de l'ouvrage. Ceci concernant le volet « *opérationnel* » de la problématique.

Partie 02 :

En introduisant la politique culturelle de l'Algérie depuis son indépendance à nos jours, nous ferons le constat de la situation du patrimoine historique dans notre pays.

Par la suite, une analyse des instruments de sauvegarde et de mise en valeur, notamment les différentes lois qui se sont succédées, nous permettra de constater le degré d'assimilation du concept d'**authenticité** en Algérie.

Enfin en nous aidant des enseignements tirés de la conclusion de la Première Partie, nous tenterons d'analyser un projet de restauration, afin de faire ressortir les manquements et surtout les atteintes à l'**authenticité** qui sont aujourd'hui à l'origine de la vulnérabilité des sites et biens patrimoniaux en Algérie.

Le complexe palatial du *Méchouar* se pose comme le modèle pour cerner la complexité de la quête des valeurs d'**authenticité** d'un patrimoine, et pour dresser une méthode qui se veut globale afin d'arriver à dénombrer ces valeurs. Pour cela 2 approches différentes mais néanmoins complémentaires sont nécessaires :

1/ Une approche générale, permettant de cerner l'évolution de la ville de Tlemcen, afin de faire ressortir les signes précurseurs relatifs au site, et les différentes dynasties qui s'y sont installées, et du futur rôle qu'eut à assumer la ville plus tard en tant que capitale médiévale, quand elle fut dotée d'une citadelle.

Nous traiterons par la suite des diverses phases de la constitution de la forteresse, faisant apparaître sa singularité dans la forme « en boucle » de son itinéraire : Camp militaire, résidence des troupes avec leurs officiers, sièges d'un gouvernement avec ses activités publiques pour, en fin de compte, revenir sous la dominance militaire puis, durant ce millénaire, essayer de reprendre son rôle dans la vie publique.

De cette approche nous déduirons les valeurs qui font l'**authenticité** du complexe palatial du *Méchouar* et qui permettent de le qualifier en tant que patrimoine historique.

2/ Cette approche, concerne deux opérations de restauration dont le *Méchouar* a fait l'objet, à savoir la restauration de la mosquée et des remparts. Ceci nous permettra de vérifier si l'intervention adoptée par l'architecte pour la conservation et la mise en valeur de ces deux ouvrages du complexe palatial du *Méchouar* respecte le concept de l'**authenticité** conformément à l'étude que nous avons faite

Enfin, en conclusion générale seront exprimés : Un résumé de la démarche employée dans ce travail, les résultats déduits et les limites de cette recherche ouvrant éventuellement de futurs axes de recherches.

Première Partie: Authenticité et patrimoine

« Le fait patrimonial touche à trois questions : Celle de la destinée générale des œuvres et des objets matériels, celle de la représentation culturelle d'une collectivité, celle enfin de l'herméneutique ou de l'interprétation du passé. Ainsi son histoire doit-elle réunir des traditions disciplinaires fort diverses, afin d'éclairer la genèse des politiques de sauvegarde, des vicissitudes des stéréotypes identitaires, l'enjeu des réflexions sur l'authenticité. »⁽¹⁾.

(1) POULOT Dominique, *Le sens du patrimoine : Hier et aujourd'hui*, Article paru dans : Annales, économies, sociétés, civilisations, n°06, Novembre 1993, pp. 1601-1613.

Chapitre I :

LE CONCEPT D'AUTHENTICITE DANS L'EVOLUTION DE LA NOTION DE PATRIMOINE

I.1- Introduction :

I.1.1- Définition :

Avant d'aborder la question de l'authenticité, il serait judicieux d'en cerner, en premier lieu, le sens étymologique. D'après le dictionnaire Larousse, **Authenticité** signifie : Caractère de ce qui est **authentique**, exact. **Authentique** : Se dit de quelque chose dont l'exactitude, **la vérité ne peut être contestée**; Se dit de quelque chose dont **l'origine est indubitable**; se dit d'une œuvre, d'un écrit etc... **qui est bien de l'auteur indiqué**¹.

En fait **l'Authenticité équivaut à la véracité**. A l'origine le mot grec « *authentia* » exprimait l'évidence absolue de cette vérité « **qui fait autorité** »².

Pour déclarer une œuvre ou un site *Authentique*, il est nécessaire de **l'authentifier**. L'**authentification** exige une série d'examens critiques, des analyses de matériaux, ainsi que des datations. Elle tient compte de l'état physique et esthétique global de l'œuvre ou du site, appelée « *intégrité* », et de **l'authentification** qui évalue la cohérence historique et culturelle de cette œuvre ou de ce site³.

Donc la question de **l'authenticité** concerne tout aussi bien les documents écrits, les témoignages oraux que le patrimoine historique construit.

En ce qui nous concerne, comprendre les mécanismes qui ont permis l'évolution de ce concept **d'authenticité** dans l'histoire du patrimoine ne peut se faire qu'à travers un passage en revue de cette notion de patrimoine, son évolution, au cours des âges. Ceci nous permettra de saisir les valeurs qui la sous-tendent aujourd'hui, non seulement dans les sociétés occidentales comme cela a été le cas au début, mais aussi partout ailleurs où elle s'est imposée.

I.1.2- Construction historique du concept d'authenticité :

Le patrimoine est né du concept de monument historique que Françoise Choay fait naître à Rome vers 1420, au retour du pape Martin V. Celui-ci cherche à restaurer la ville dans sa grandeur passée, et les ruines antiques se chargent

¹ *Grand Larousse* en cinq volumes. Edition originale 1987, Présente édition 1994.

² MOHEN Pierre, *Les sciences du patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, Paris, Edition Odile JACOB, 1999, 371 pages, page 235.

³ MOHEN P., *Ibid*, page 236.

alors d'histoire pour devenir le symbole de ce prestige de Rome dont on déplore le saccage¹.

Certains historiens rappellent que la collection d'oeuvres d'art, prémices du musée moderne, est apparue au 3^e siècle avant notre ère. La comparaison avec les monuments et le patrimoine historiques de la modernité occidentale ne peut être totale cependant, car la préservation des édifices ou objets d'art anciens est loin d'être systématique et ces derniers ne sont investis d'aucune valeur historique. Ce ne sont que des modèles, issus d'une civilisation antérieure.

C'est durant la phase *antiquisante* du Quattrocento en Italie que l'histoire se constitue en discipline et l'art en activité autonome. Ces deux démarches aboutissent à la constitution du monument historique².

À partir de l'année 1430, les humanistes appellent tous à la conservation et à la protection des monuments romains, s'opposant au pillage pour le réemploi des anciens marbres et pierres taillées. Mesures préventives et actions de restauration sont entreprises par les papes dans les années qui suivirent.

Au cours des 15^e, 16^e et 17^e siècles, deux courants de pensée se succèdent et se développent en Europe :

1) D'abord les humanistes qui procédèrent à un immense travail de recensement. Un appareil iconographique étaya ce travail et facilita sa mise en mémoire : « *Pour les humanistes, (...) les monuments antiques et leurs vestiges confirmaient ou illustraient le témoignage des auteurs grecs et romains. Mais dans l'ordre de la vérité, leur statut était inférieur à celui des textes qui conservaient l'autorité inconditionnelle de la parole.*³ ».

Avec les humanistes, l'authenticité des textes précédait celles des « pierres ».

2) Ensuite les antiquaires, ces lettrés de l'Europe entière qui firent et refirent à leur tour le voyage rituel de Rome pour découvrir ses monuments et s'appropriier le concept d'antiquités : « *Les antiquaires, au contraire, se méfient des livres (...) Pour eux, le passé se révèle le plus sûrement à travers ses témoins involontaires, (...) surtout l'ensemble des productions de la civilisation matérielle. Non seulement ces objets ne peuvent avoir cherché à tremper sur leur temps, mais ils livrent des informations originales sur tout ce que les écrivains de l'Antiquité ont omis de nous relater, en particulier sur les mœurs et les coutumes.*⁴ ».

Avec les antiquaires, le concept d'authenticité commençait à faire son chemin. Dans un souci de conservation, il était plus que nécessaire de veiller à la

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Edition du Seuil, 1992, 283 pages, page 26

² RIEGL Aloïs, *Le culte moderne du patrimoine - Son essence et sa genèse -*, Traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek, Paris, Edition du Seuil, 1984, page 52.

³ CHOAY Françoise, op cit page 52.

⁴ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, ibid page 52.

« *véracité* » des œuvres. C'est le sens étymologique qui prônera dans son utilisation.

La Révolution en France, au 18^{ème} siècle, amène son lot de vandalisme, saccages d'églises, de statues, de châteaux, mais parallèlement à cela on assiste à une phase de véritable conservation des monuments nationaux dans leur matérialité.

On se contentait auparavant d'une conservation « iconographique » qui consistait à conserver l'image du monument sur une gravure. Des élus se voient chargés des monuments historiques par les assemblées successives dans une démarche conservatoire qui touche la totalité du patrimoine national.

Des termes faisant référence à la métaphore successorale font leur apparition : *héritage, succession, patrimoine, conservation*¹. Le verbe « *conserver* », emprunté au latin *conservare* (*sauver, garder, préserver*) dès les Serments de Strasbourg en 832, y prend le sens de « *tenir un serment* ». Son sens moderne de « *garder soigneusement* » est attesté à partir du 15^e siècle : le titre de conservateur est alors attribué au préposé à la garde d'une chose, d'un patrimoine (musée, bibliothèque, eaux et forêts)².

Quant au mot « *patrimoine* », il est emprunté au latin *patrimonium* « *bien de famille* » qui est dans un premier temps utilisé dans la langue ecclésiastique et désigne les biens de l'Église. Son sens premier en français est « *l'ensemble des biens appartenant au père de famille* ». En 1823, on lui donne la définition de « *ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes* »³. L'idée de transmission d'un bien, d'une génération à l'autre, apparaît donc, après l'idée de possession d'un bien.

Le sens de bien matériel ou immatériel hérité collectivement par une communauté, et qui nous intéresse ici n'est apparu qu'au 20^e siècle. Et pourtant, si le mot n'est pas encore usité, son sens moderne naît avec la Révolution Française : « *L'écart essentiel qu'a ouvert la Révolution d'avec l'ancien monde (...) tient en effet à la construction d'un héritage collectif comme responsabilité de chacun* »⁴.

La démarche de conservation qui voit le jour débute par un travail de classement du patrimoine. Pour la première fois, on dresse une méthode d'inventaire et on met en place des règles de gestion. On statue notamment sur le sort des objets devenus « *Patrimoine de la Nation* ». Les biens meubles sont conservés dans les musées dont le principal but est l'instruction de la Nation ; les biens immeubles posent quant à eux un problème d'entretien et d'invention de nouveaux usages.

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, ibid, chapitre III, Révolution française.

² REY Alain dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992, pages 478-479 (article « *conserver* »).

³ REY Alain, Ibid, page 1452 (article « *patrimoine* »).

⁴ POULOT Dominique, « *Introduction générale* », *L'esprit des lieux*, in *Le patrimoine et la cité*, Daniel J. Grange et Dominique Poulot dir., Presses universitaires de Grenoble, 1997, page 19.

Le 19^e siècle et la première moitié du 20^e (jusque dans les années 1960) voient la consécration du monument historique qui acquiert un nouveau statut avec l'ère industrielle. Ce phénomène occidental entraîne des mutations importantes dans les paysages urbains et aussi des dégradations. La Révolution Industrielle est ressentie comme une véritable rupture dans la création humaine : ce qui a été produit avant, fait réellement partie d'une époque révolue et l'entrée dans la modernité s'accompagne de l'angoisse de transformations et de pertes irrémédiables¹.

La Révolution Industrielle et les grands travaux urbains rendent évidents le fait que le patrimoine monumental est menacé sans une politique active de protection. Il faut alors distinguer deux mouvements: un débat sur les modalités d'une conservation authentique, et le processus légal de protection.

Au niveau de la conservation, plusieurs alternatives sont envisageables : De la conservation sans intervention à la reconstruction de parties endommagées ou manquantes. Le débat commence en Angleterre avec l'opposition entre interventionnistes et non-interventionnistes. Au nom de l'authenticité et de la valeur propre aux traces du temps sur les édifices, J.Ruskin² et W.Morris³ sont partisans d'un non-interventionnisme radical, car toute intervention serait un mensonge, « *Pour Ruskin et Morris, vouloir restaurer un objet ou un Bâtiment est porter atteinte à l'authenticité qui en constitue le sens même...⁴* », tandis que G.Scott⁵ défend une politique corrective⁶ pour maintenir l'édifice.

En France, Viollet le Duc⁷ prône une reconstitution historique pour montrer le monument dans sa pureté, quand bien même il n'aurait jamais existé dans un tel état. C'est l'authenticité historique qui compte et non l'authenticité esthétique. Cependant cette théorie peut contribuer à dénaturer le monument en éliminant certains ajouts et donc en ayant une vision statique du monument, ou en prétendant achever un monument (à l'exemple de l'ajout d'une flèche à l'église Notre Dame de Paris). Au XIX^e siècle, au nom de la conservation, de nombreux monuments ont ainsi été transformés.

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op. cit., pages 97-98

² John RUSKIN 1819-1900. Critique d'art et sociologue britannique. Auteur du livre *les sept lampes de l'architecture*, édité en 1849. in *Le petit Larousse illustré*, édition Paris 2007.

³ Willaim MORRIS, 1834-1896. Artiste et écrivain britannique. A œuvré pour la renaissance des arts décoratifs. in *Le petit Larousse illustré*, édition Paris 2007.

⁴ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op cit, page 119.

⁵ SCOTT George, Gilbert, 1811-1878. Architecte britannique. Adepté de la doctrine interventionniste, in AMBRIERE Madeleine (sous la direction), *Dictionnaire du XIX siècle européen*, édition PUF 1997, page 1090.

⁶ Il publie en 1850 son livre *Plaidoyer pour la restauration fidèle de nos églises anciennes* complété par un code de restauration en vingt points. L'idée directrice est de rétablir l'état initial des bâtiments. Pour cela, il faut supprimer, corriger, inventer... in CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, page 231.

⁷ Eugène VIOLLET LE DUC, 1814-1879. Architecte et théoricien français. Il entreprit en 1840, la restauration de la basilique de *Vézelay*, et entre 1845 et 1864 celle de *Notre Dame De Paris* en collaboration avec Lassus. Sa connaissance intime de l'histoire de l'architecture médiévale le pousse à publier en 1860 son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI siècle* (1854-1868). Il affirme à l'article « *Restauration* » que : « *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné* ». Ce principe lui fut beaucoup reproché. in AMBRIERE Madeleine (sous la direction), *Dictionnaire du XIX siècle européen*, Op Cite, page 1234.

En fait, toute la problématique qui se posait pour les uns ou les autres était en terme de respect de l'authenticité dans le choix des interventions, compte tenu du caractère évolutif d'un monument, c'est-à-dire du fait que le monument a connu dans son histoire des ajouts, transformations, donc des apports de différents âges (par exemple une église romane avec ajouts d'éléments gothiques). Il faut déterminer si on privilégie la forme initiale ou si on considère d'égale importance les transformations ultérieures, ce qui complique une restauration.

C'est Camillo Boito¹ qui put faire consensus entre les deux courants dominants de l'époque. Il emprunta à J. Ruskin et W. Morris la conception de la conservation des monuments, fondée sur la notion d'authenticité : « (...) *on ne doit pas seulement préserver la patine des édifices anciens, mais les additions successives dont les chargea le temps : Véritables stratifications, comparables à celles de l'écorce terrestre, que Viollet Le Duc condamnait sans scrupule.* ² ». De même il emprunta à Viollet Le Duc le principe de la priorité du présent sur le passé en défendant la légitimité de la restauration. C. Boito énonça un ensemble de règles qui représentaient en fait les fondements critiques de la restauration comme discipline. Nous citerons ci après celles qui sont en relation avec l'approche d'intervention de restauration et le concept du respect de l'authenticité³ :

- Réduction de la restauration proprement dite à son minimum au profit de réparations et consolidations.
- Respect des strates et ajouts du passé, sans exclusion d'aucune époque. La restauration devient conservative.
- Etude archéologique préalable à toute intervention, complétée par un relevé photographique de l'état initial de l'objet de la restauration, puis de toutes les opérations auxquelles il est soumis.
- Mise en évidence, par la nature des matériaux, leur couleur et leur texture et, éventuellement, par les inscriptions et symboles graphiques, de tous les éléments neufs. La restauration ne doit plus chercher à tromper en faisant *authentique*, elle doit être visible et assumée.
- Utilisation des techniques modernes exclusivement pour la consolidation des parties non visibles.

Dans la continuité des principes énoncée par C. Boito, un peu avant la moitié du XXème siècle, les architectes, critiques d'art, notamment italiens avancèrent des réflexions sur les théories de restauration. L'objectif était de trouver une méthode cohérente, qui serait un modèle théorique à utiliser dans le processus d'élaboration d'une approche en vue de la restauration d'une œuvre d'art en général. En ce qui nous concerne, nous ne nous sommes intéressés qu'à ceux en liaison avec la problématique que nous développons sur l'authenticité d'une œuvre présentant plusieurs stratifications d'époques différentes.

¹ Camillo BOITO 1835-1914 : Architecte, écrivain, historien et restaurateur italien. in *Le petit Larousse illustré*, édition Paris 2007.

² CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op Cit page 127.

³ MERLIN Pierre & CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, édition PUF, Paris 1988, page 698 .

La restauration critique¹, est l'une de ces méthodes. En effet, R. Pane², architecte et historien d'art, observe dans la charte de restauration italienne de 1931 « *une impartialité vis-à-vis de stratifications et de transformations qui peuvent, au cours des siècles, avoir modifié l'aspect du monument...³* ». C'est ainsi, qu'il observe, la prise en charge excessive de toutes les transformations opérées au cours de l'histoire et ceux-ci par respect à l'un des principes de Boito, même si ces transformations viennent contrarier l'aspect esthétique et parfois même historique de l'œuvre : « (...) *nous ne pouvons pas considérer historiquement notre passé en donnant à tout son cours la même importance (...)⁴* ». D'où le premier postulat : « *Il est permis d'ôter, (...), les superfétations et les transformations dépourvues de caractère artistique, qui tout en témoignant d'une transition historique, offensent la valeur figurative du monument ; leur évaluation et leur dépose éventuelle sont laissées à un jugement critique(...)⁵* ».

Pour pouvoir faire les choix les plus justes, il est nécessaire que l'architecte ait une parfaite connaissance de l'œuvre sur laquelle il travaille, une documentation riche tant sur le plan historique que sur le plan esthétique, et une maîtrise des techniques propres à l'œuvre sur laquelle il travaille. D'où le deuxième postulat : « *La restauration est elle même œuvre d'art. Une œuvre qui naît et nourrit sa vie des stimulations et des liens que la compréhension historique-critique imposera au goût et à la fantaisie (...)⁶* ».

A partir de ces deux postulats, l'un concernant l'analyse critique de l'œuvre préalablement à toute intervention, et l'autre concernant le choix de l'intervention, R. Bonelli⁷ développe une conception de la restauration sous la double polarité : Restauration critique et Restauration créatrice. Il considère que les deux concepts sont liés et se complètent par un langage dialectique dans lequel l'acte critique conditionne et définit l'acte créateur, en l'adoptant comme son propre point de départ.

A la lumière de ce qui vient d'être expliqué, nous pouvons donc définir différents niveaux d'intervention :

- Le non-interventionnisme, avec un simple entretien ;
- La conservation, impliquant le maintien des formes et des matériaux en évitant leur dégradation ;
- La restauration, entraînant le rétablissement des matériaux et des formes. Cette restauration peut prendre différents sens, de la reconstitution historique hypothétique à la simple intervention de maintenance, en passant par l'adjonction d'éléments architecturaux, et peuvent viser différents buts, entre la

¹ CARBONARA Giovanni, *La réintégration de l'image, I-Théorie*, Collection de formation universitaire pour la post-graduation de l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, édition du Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l. Rome, 1993, page 33

² PANE Roberto (1897-1987) : Architecte italien, Professeur d'histoire de l'architecture. A été l'un des défenseur de la restauration critique.

³ Roberto PANE cité par CARBONARA Giovanni, in *La réintégration de l'image*, ibid page 33

⁴ Roberto PANE cité par CARBONARA GIOVANNI, Ibid page 33.

⁵ Roberto PANE cité par CARBONARA Giovanni, ibid page 33.

⁶ CARBONARA GIOVANNI, Ibid page 34.

⁷ BONELLI Renato (1911-2004) : Architecte italien. S'est spécialisé dans l'histoire de l'architecture et, dans la théorie de la restauration.

reconstitution du modèle original et le respect des différents apports historiques.

Ces interventions ne doivent se faire qu'après avoir pris connaissance de manière détaillée et rigoureuse de toutes les facettes, aussi bien historiques qu'esthétiques de l'œuvre, ainsi que des matériaux et techniques de construction utilisés, et ce, dans le respect des principes énoncés par C. Boito, cités ci-dessus, et qui restent toujours d'actualité. Cette position est celle qui est encore prônée aujourd'hui au niveau des institutions patrimoniales internationales. Nous le confirmerons ci-après.

L'évolution du concept d'authenticité à travers le temps s'est toujours faite en parallèle avec l'évolution du concept de patrimoine et du processus de sa conservation, pour en arriver aux recommandations que nous venons de citer, et qui assureront sans nul doute le respect de l'authenticité de l'œuvre.

I.2- L'authenticité et les valeurs du patrimoine historique :

« Toutes ces valeurs permettent d'évaluer le potentiel d'un édifice (ou d'un ensemble architectural) ou de conclure sur les ingrédients de sa notoriété puis, de là, statuer sur l'opportunité de sa consécration officielle. »¹.

Les valeurs du patrimoine historique peuvent être définies comme « *un ensemble de caractéristiques ou de qualités positivement perçues par certains individus ou groupes d'individus (...)* Les sites patrimoniaux se définissent donc à travers les valeurs qui leur sont accordées... »²

Pour déclarer un patrimoine monumental historique en tant que tel, des critères sont nécessaires, pour faire consensus et aider à établir ce classement : « *Il ne saurait, à l'évidence, y avoir monument sans ce phénomène de valorisation, s'est à dire sans reconnaissance* »³.

¹ NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, chercheurs au CELAT, *De la production des monuments –Paradigmes et processus de reconnaissance-*, in TURGEON Laurier, LE TOURNEAU Jocelyn, FALL Khadiyatollah (dir.), *Les espaces de l'identité*, Saintes Foy, Presses de l'université Laval, 1997, pages 23 à52.

² *La gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle*, Une publication de la commission des biens culturels du Québec, Juin 2004, pages 04 et 06, téléchargeable sur le site : www.cbq.gouv.qc.ca/rapports/VA%20rapport%20final.pdf.

³ NOPPEN MSRC Luc, et MORISSET Lucie K, Op. Cit..

Randall MASON¹ synthétise les principales typologies de valeurs comme suit² :

Riegl (1903)	Lipe (1984)	Frey (1997)	Patrimoine Anglais (1997)	Noppen & Morisset (1997)	Chartre Burra Australie (1999)
ancienneté	économique	économie	culturelle	âge	esthétique
historicité	esthétique	option	éducative / académique	art	historique
commémoration	associative / symbolique	existence	économique	usage	scientifique
usage	informative	legs	fonctionnelle	matérialité	sociale (valeurs: spirituelle, politique, nationale, ...etc)
nouveauté		prestige	récréative	position	
		éducation	esthétique		

ILL. 02: Principales typologies de valeurs développées à ce jours

Les sites patrimoniaux se définiront donc à travers les valeurs qui leur sont accordées. Certaines de ces valeurs sont indiscutables. Par exemple, il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en question la valeur d'ancienneté des pyramides égyptiennes. D'autres valeurs sont sans cesse réexaminées à la lumière de nouveaux paramètres et outils de mesure, les valeurs économiques notamment. Tandis que certaines sont complètement désincarnées (par exemple la valeur historique), d'autres sont indissociables des individus qui les reconnaissent (valeur spirituelle sociale)

Le but principal de cette valorisation n'est pas de conserver la matérialité des sites pour elle-même, mais plutôt de conserver leur potentiel en tant qu'éléments culturels signifiants, de s'assurer qu'ils seront éventuellement en mesure de signifier quelque chose aux yeux de ceux pour qui ils sont conservés.

Pour des raison de faisabilité et de temps, et vue la ressemblance des différentes typologies, nous nous proposons d'étudier de plus près deux d'entre elles, qui nous paraissent englobant le maximum de types de valeurs : la typologie d'Aloïs Riegl³ et celle de Luc Noppen & Lucie K.Morisset⁴.

¹MASON Randall : Géographe, historien et urbaniste. Professeur agrégé en préservation du patrimoine urbain à l'université de Pennsylvanie, aux Etats Unies d'Amérique.

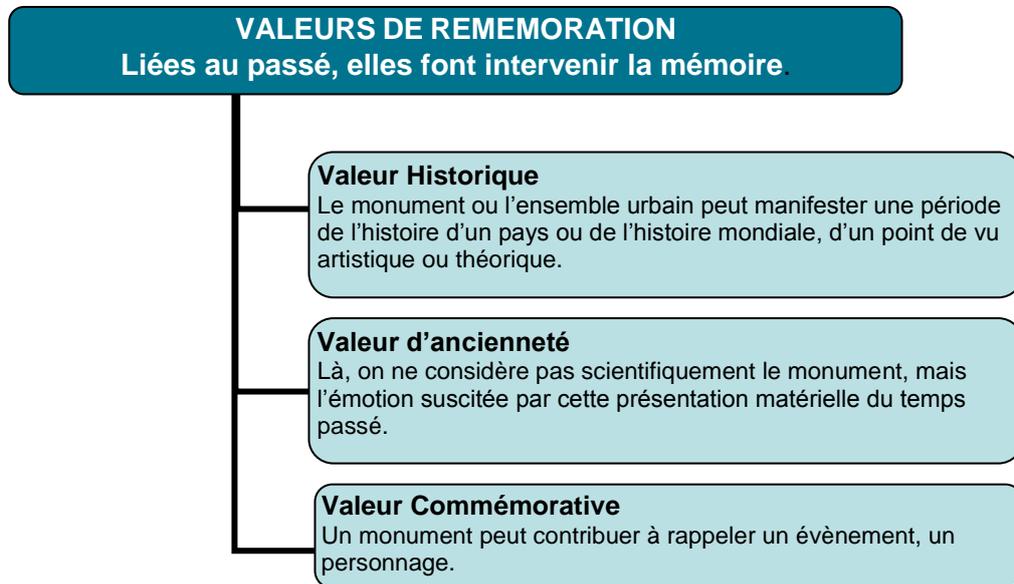
² *La gestion par les valeurs* : Exploration d'un modèle, Op Cit page 05

³ Aloïs RIEGL, 1858-1905. Historien d'art Atrichien. A dirigé plusieurs départements du musée des arts décoratifs de Vienne, et a présidé la commission des monuments historique de son pays. Il publia son livre *Le culte moderne des monuments* en 1903.

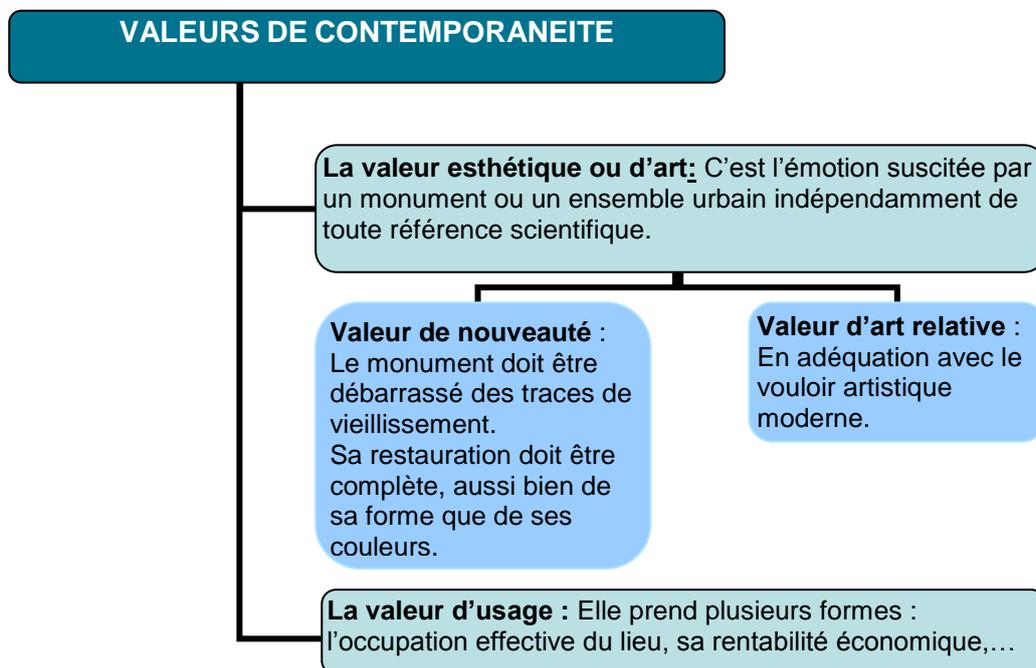
⁴ Chercheurs canadiens.

I.2.1- L'apport d'A. Riegl¹ :

C'est Alois RIEGL qui, le premier en 1903 conceptualise ces valeurs. Ceci est clairement exposé dans l'organigramme ci-après



ILL. 03: *Présentation des valeurs de remémoration selon A. RIEGL*



ILL. 04: *Présentation des valeurs de contemporanéité selon A. RIEGL*

¹ RIEGL Alois, *Le culte moderne des monuments -Son essence et sa genèse-*, traduit de l'allemand par WIECZOREK Daniel, édition du SEUIL, Paris 1984.

En analysant les valeurs de Riegl, Plusieurs aspects sont à retenir :

1- Les valeurs de remémoration sont liées au passé et font intervenir la mémoire. Quant aux valeurs de contemporanéité, elles appartiennent au présent¹.

2- Certaines de ces valeurs, comme la valeur historique, se basent sur une assise scientifique et objective, non sujette à controverse, car attribuée par le travail des chercheurs. D'autres valeurs, par contre, comme la valeur esthétique, sont subjectives, inventées par l'observateur d'aujourd'hui, établies et variables à son gré. L'intérêt scientifique d'un bien est distinct de sa dimension patrimoniale qui relève plutôt d'une qualité symbolique attribuée par la société, et d'une appropriation affective.

3- Ecrivant des « valeurs de contemporanéité » qui sont les autres valeurs qu'un monument peut représenter pour l'homme moderne, A. Riegl signe la prise en compte de l'indéniable existence du monument dans un espace temps actuel d'où il est jugé, jaugé, classé, bref où ses qualités, au regard du conservateur, deviennent valeurs². Pour A. Riegl, le regard contemporain sur l'œuvre ancienne lui confère une valeur nouvelle ou supplémentaire, valeur qu'elle ne portait pas en germe, du temps de sa production.

4- L'apport majeur d'A. Riegl, c'est d'avoir réconcilié le monument avec son « présent ». En effet, en introduisant une nouvelle valeur qu'il voit, lui, émerger au début du 20^e siècle et qui est la valeur d'ancienneté, et sachant qu'il décrit cette valeur comme étant accessible à tous car s'adressant à la sensibilité, il ouvre de nouvelles pistes vers la démocratisation du fait patrimoniale : « (...) *La valeur d'ancienneté veut précisément mettre les conquêtes de la science au service de tous, et rendre accessible au sentiment ce que l'intellect a élaboré, car se manifestant immédiatement à la perception optique la plus superficielle et s'adressant directement à la sensibilité* »³.

5- En mettant en évidence les exigences de chaque valeur, A. Riegl démontre qu'il peut y avoir des contradictions entre elles, par exemple la valeur d'ancienneté face à la valeur de nouveauté, ou encore la valeur d'usage face à la valeur historique. Ces conflits ne sont cependant pas insolubles et relèvent en fait de compromis, négociables dans chaque cas particulier, en fonction de l'état du monument et du contexte social et culturel dans lequel il se présente⁴ : « *A. Riegl montre ainsi qu' au plan de la théorie comme à celui de la pratique, le dilemme destruction/conservation ne peut être tranché dans l'absolu, que le quoi et le comment de la conservation ne comporte jamais une solution –juste et vraie- mais des solutions alternatives, d'une pertinence relative* »⁵.

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op. Cit. page 129.

² NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, Op cit.

³ RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments*, Op. Cit. page 72.

⁴ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op. Cit. page 131.

⁵ CHOAY Françoise, in RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments*, Op cit page 17.

I.2.2- L'apport de Luc NOPPEN & Lucie K.MORISSET¹ :

Ces derniers définissent cinq valeurs « *actuelles et opérationnelles de la consécration monumentale* » :

Randall MASON² synthétise les principales typologies de valeurs comme suit³ :

Riegl (1903)	Liipe (1984)	Frey (1997)	Patrimoine Anglais (1997)	Noppen & Morisset (1997)	Chartre Burra Australie (1999)
ancienneté	économique	économie	culturelle	âge	esthétique
historicité	esthétique	option	éducative / académique	art	historique
commémoration	associative / symbolique	existence	économique	usage	scientifique
usage	informativ	legs	fonctionnelle	matérialité	sociale (valeurs: spirituelle, politique, nationale, ...etc)
nouveauté		prestige	récréative	position	
		éducation	esthétique		

ILL. 02: Principales typologies de valeurs développées à ce jours

Les sites patrimoniaux se définiront donc à travers les valeurs qui leur sont accordées. Certaines de ces valeurs sont indiscutables. Par exemple, il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en question la valeur d'ancienneté des pyramides égyptiennes. D'autres valeurs sont sans cesse réexaminées à la lumière de nouveaux paramètres et outils de mesure, les valeurs économiques notamment. Tandis que certaines sont complètement désincarnées (par exemple la valeur historique), d'autres sont indissociables des individus qui les reconnaissent (valeur spirituelle sociale)

Le but principal de cette valorisation n'est pas de conserver la matérialité des sites pour elle-même, mais plutôt de conserver leur potentiel en tant qu'éléments culturels signifiants, de s'assurer qu'ils seront éventuellement en mesure de signifier quelque chose aux yeux de ceux pour qui ils sont conservés.

Pour des raison de faisabilité et de temps, et vue la ressemblance des différentes typologies, nous nous proposons d'étudier de plus près deux d'entre

¹ NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, *De la production des monuments*, Op. Cit. pages 23 à52

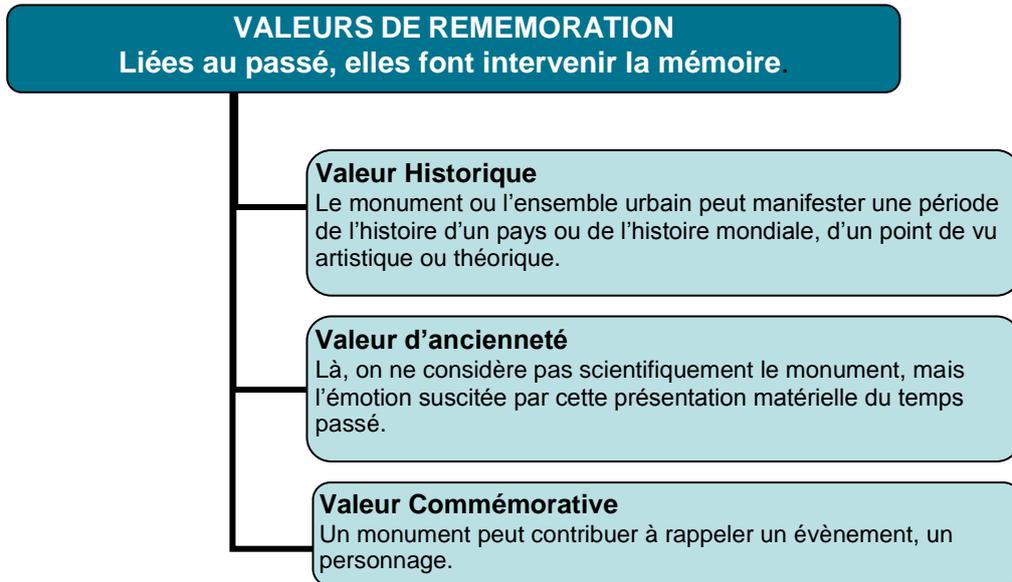
²MASON Randall : Géographe, historien et urbaniste. Professeur agrégé en préservation du patrimoine urbain à l'université de Pennsylvanie, aux Etats Unies d'Amérique.

³ *La gestion par les valeurs* : Exploration d'un modèle, Op Cit page 05

elles, qui nous paraissent englobant le maximum de types de valeurs : la typologie d'Aloïs Riegl¹ et celle de Luc Noppen & Lucie K.Morisset².

I.2.1- L'apport d'A. Riegl³ :

C'est Alois RIEGL qui, le premier en 1903 conceptualise ces valeurs. Ceci est clairement exposé dans l'organigramme ci-après

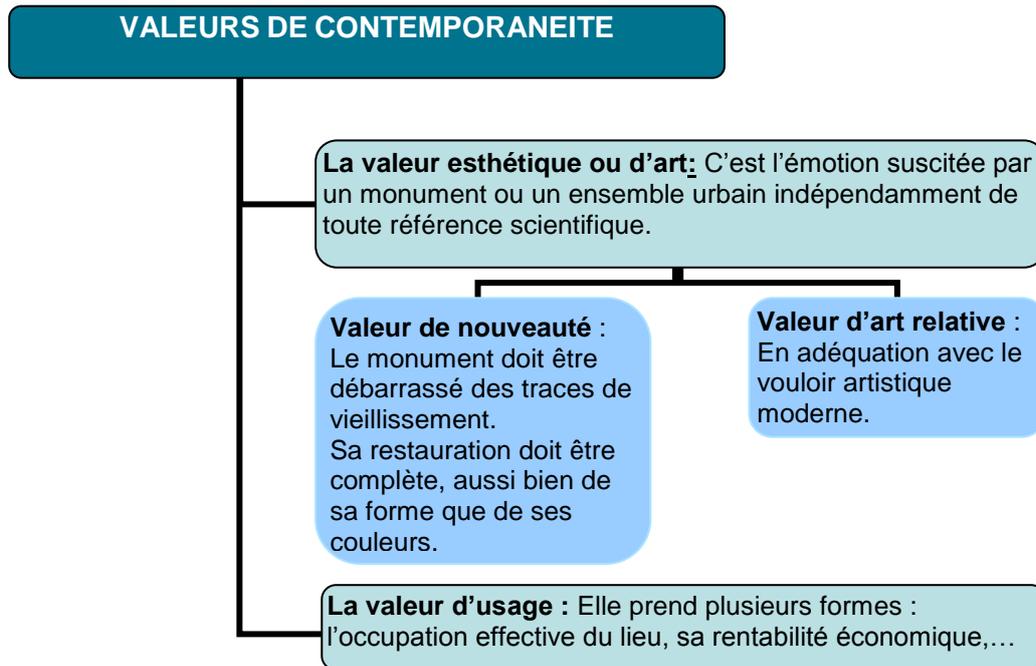


ILL. 03: Présentation des valeurs de remémoration selon A. RIEGL

¹ Aloïs RIEGL, 1858-1905. Historien d'art Atrichien. A dirigé plusieurs départements du musée des arts décoratifs de Vienne, et a présidé la commission des monuments historique de son pays. Il publia son livre *Le culte moderne des monuments* en 1903.

² Chercheurs canadiens.

³ RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments -Son essence et sa genèse-*, traduit de l'allemand par WIECZOREK Daniel, édition du SEUIL, Paris 1984.



ILL. 04: Présentation des valeurs de contemporanéité selon A. RIEGL

En analysant les valeurs de Riegl, Plusieurs aspects sont à retenir :

- 1- Les valeurs de remémoration sont liées au passé et font intervenir la mémoire. Quant aux valeurs de contemporanéité, elles appartiennent au présent¹.
- 2- Certaines de ces valeurs, comme la valeur historique, se basent sur une assise scientifique et objective, non sujette à controverse, car attribuée par le travail des chercheurs. D'autres valeurs, par contre, comme la valeur esthétique, sont subjectives, inventées par l'observateur d'aujourd'hui, établies et variables à son gré. L'intérêt scientifique d'un bien est distinct de sa dimension patrimoniale qui relève plutôt d'une qualité symbolique attribuée par la société, et d'une appropriation affective.
- 3- Ecrivain des « valeurs de contemporanéité » qui sont les autres valeurs qu'un monument peut représenter pour l'homme moderne, A. Riegl signe la prise en compte de l'indéniable existence du monument dans un espace temps actuel d'où il est jugé, jaugé, classé, bref où ses qualités, au regard du conservateur, deviennent valeurs². Pour A. Riegl, le regard contemporain sur l'œuvre ancienne lui confère une valeur nouvelle ou supplémentaire, valeur qu'elle ne portait pas en germe, du temps de sa production.
- 4- L'apport majeur d'A. Riegl, c'est d'avoir réconcilié le monument avec son « présent ». En effet, en introduisant une nouvelle valeur qu'il voit, lui, émerger au début du 20^e siècle et qui est la valeur d'ancienneté, et sachant qu'il décrit cette valeur comme étant accessible à tous car s'adressant à la

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op. Cit. page 129.

² NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, Op cit.

sensibilité, il ouvre de nouvelles pistes vers la démocratisation du fait patrimonial : « (...) *La valeur d'ancienneté veut précisément mettre les conquêtes de la science au service de tous, et rendre accessible au sentiment ce que l'intellect a élaboré, car se manifestant immédiatement à la perception optique la plus superficielle et s'adressant directement à la sensibilité* »¹.

5- En mettant en évidence les exigences de chaque valeur, A. Riegl démontre qu'il peut y avoir des contradictions entre elles, par exemple la valeur d'ancienneté face à la valeur de nouveauté, ou encore la valeur d'usage face à la valeur historique. Ces conflits ne sont cependant pas insolubles et relèvent en fait de compromis, négociables dans chaque cas particulier, en fonction de l'état du monument et du contexte social et culturel dans lequel il se présente² : « *A. Riegl montre ainsi qu' au plan de la théorie comme à celui de la pratique, le dilemme destruction/conservation ne peut être tranché dans l'absolu, que le quoi et le comment de la conservation ne comporte jamais une solution –juste et vraie- mais des solutions alternatives, d'une pertinence relative* ».³

I.2.2- L'apport de Luc NOPPEN & Lucie K.MORISSET⁴ :

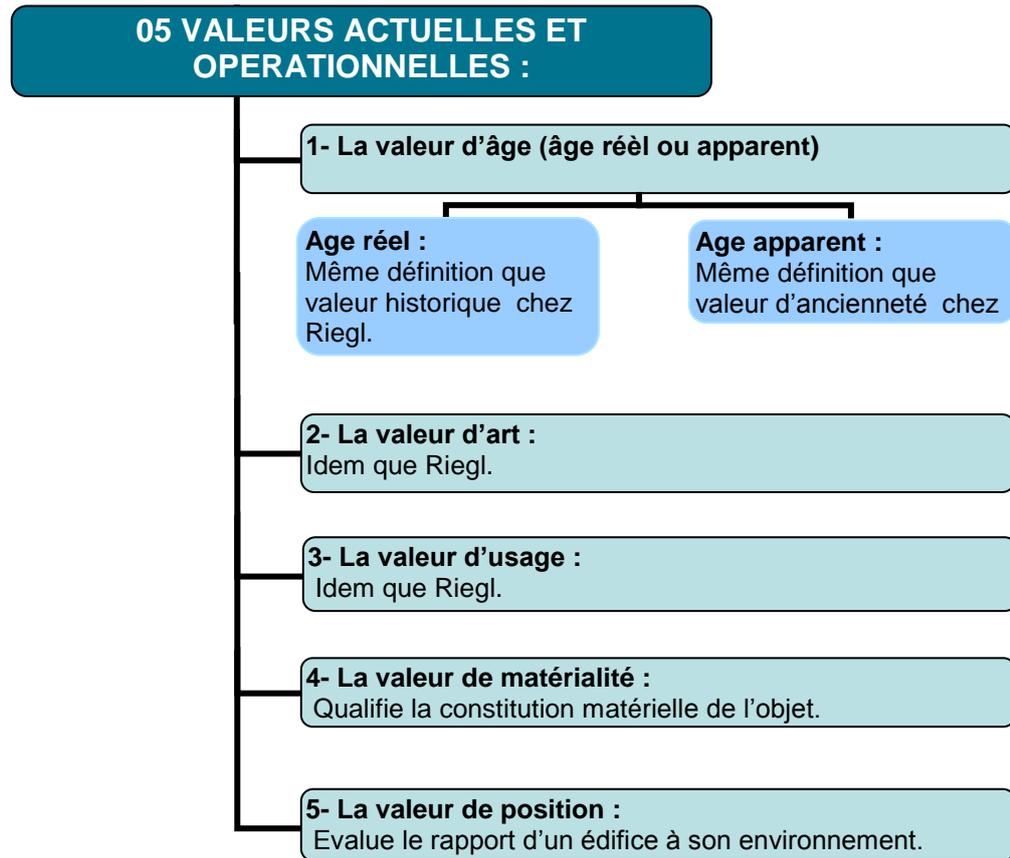
Ces derniers définissent cinq valeurs « *actuelles et opérationnelles de la consécration monumentale* » :

¹ RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments*, Op. Cit. page 72.

² CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Op. Cit. page 131.

³ CHOAY Françoise, in RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments*, Op cit page 17.

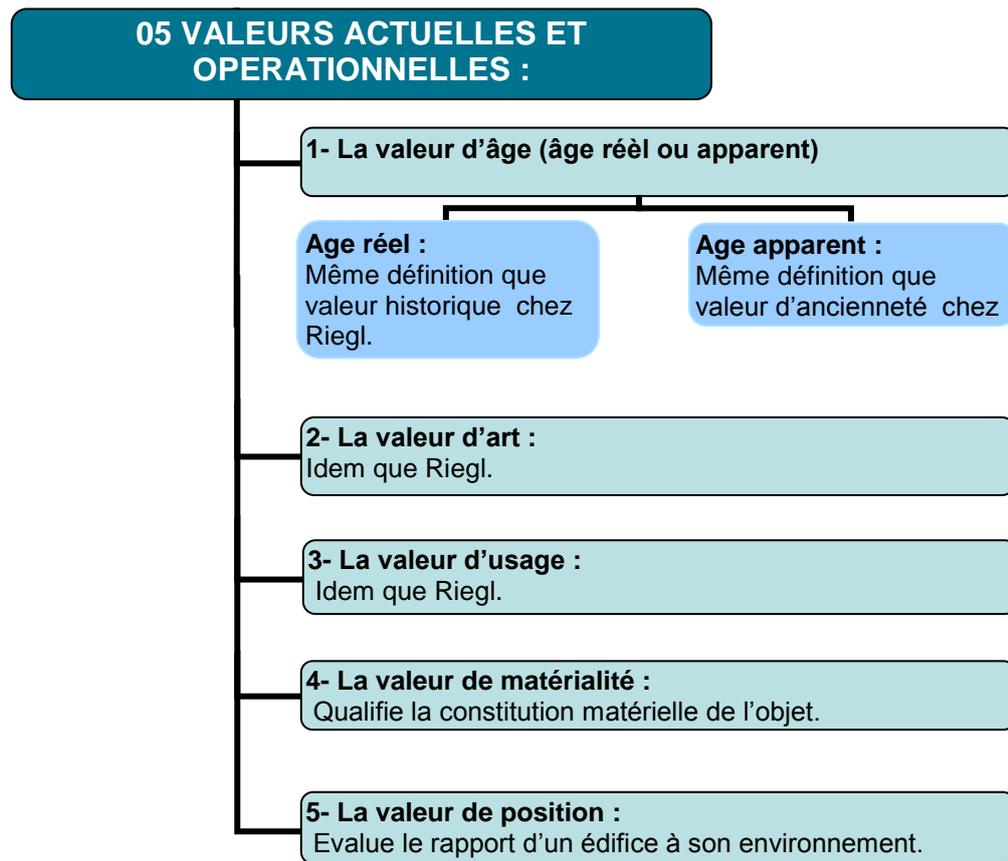
⁴ NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, *De la production des monuments*, Op. Cit. pages 23 à 52



ILL. 05: Présentation des valeurs d'un patrimoine selon L.NOPPEN et L.MORISSET

Comparativement à l'apport de Riegl, cette dernière étude a eu le mérite de mettre en exergue une nouvelle valeur, celle du contexte au sens large (La valeur de position) : Contexte environnemental, contexte culturel du monument: « Ceci, lui confère un statut à l'échelle urbaine l'inscrivant à jamais dans les mémoires.¹ »

¹ BABA AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonismes entre espaces historiques et développement urbain –cas de Tlemcen-*, Thèse de Doctorat d'état, Décembre 2007, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.



ILL. 05: Présentation des valeurs d'un patrimoine selon L.NOPPEN et L.MORISSET

Comparativement à l'apport de Riegl, cette dernière étude a eu le mérite de mettre en exergue une nouvelle valeur, celle du contexte au sens large (La valeur de position) : Contexte environnemental, contexte culturel du monument: « Ceci, lui confère un statut à l'échelle urbaine l'inscrivant à jamais dans les mémoires.¹ »

25

I.2.3- L'authenticité et les valeurs du patrimoine :

Si l'on s'en tient à la définition que Rédha Malek² fait de l'authenticité : « L'authenticité...c'est avant tout une création incessante où le passé et l'avenir se rejoignent et se fondent dans un présent effervescent. »³. Nous retrouvons ici les valeurs de contemporanéité énoncées par Alois Riegl, et sa quête pour la projection du monument dans le présent. C'est toute la problématique du regard contemporain, et du jugement que l'on porte sur l'œuvre ancienne.

¹ BABA AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonismes entre espaces historiques et développement urbain –cas de Tlemcen-*, Thèse de Doctorat d'état, Décembre 2007, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.

² MALEK Rédha, né en 1932 : Penseur algérien, Membre fondateur de l'union générale des étudiants musulmans algériens (UGMA, 1955), Porte parole et membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian (Mai 61-Mars62). Un des rédacteur du Programme de Tripoli (1962) et de la Charte Nationale (1976). Ancien ministre.

³ MALEK Rédha, *Tradition et Révolution – Le véritable enjeu -*, édition Bouchène Alger 1991, page 37.

Rédha Malek continue : « *Etre authentique, c'est donc autre chose que de se reposer dans l'identique et qui est le propre des civilisations sclérosées. C'est faire l'effort sur soi pour intégrer le différent. Et le recours au différent amène infailliblement à l'authentique parce qu'un tel recours n'est en soi que l'expression d'une authenticité plus haute, celle de la pensée et des exigences qui président à son développement.* »¹.

En extrapolant ces idées sur notre travail, nous pouvons dire , que ce « différent » dont parle Rédha Malek pour intégrer l'authenticité représente « le contexte différent », « l'environnement différent », ou encore « la culture différente », que nous avons évoqués plus haut dans la valeur de position de L.Noppen et L.Morisset. Et c'est justement cette approche qui va contribuer à l'universalité du patrimoine.

En fait, l'authenticité serait un jugement basé sur une évaluation critique de l'essence de l'objet patrimonial, et de sa relation avec son contexte au sens large, aussi bien géographique que culturel. Cette évaluation ferait appel à des critères, qui sont les valeurs exposées ci-dessus, qui influencent le processus de patrimonialisation ; Le contexte géographique et culturel différent d'une région à une autre, constituant une de ces valeurs, et contribuant à la singularité (à l'originalité) de l'œuvre.

Et parce que la valorisation du patrimoine se réalise à travers un processus extrêmement dynamique : Elle se crée et se recrée sans cesse au gré des ruptures et des réconciliations avec le passé, l'authenticité peut de ce fait changer au gré des vouloirs des institutions, communautés ou personnes estimant que ce patrimoine est le plus « méritant » à être transmis à la postérité.

1.3- L'authenticité: Concept aussi politique :

« *La restauration d'un monument historique par le pouvoir actuel peut ne pas être uniquement un acte de respect pour le passé mais aussi une tentative de soumission de celui-ci au présent. Il peut s'agir ici plus de « restauration » d'un régime politique aux dépens d'un passé pris en otage que de restauration patrimoniale.* »².

C'est au XVI ème siècle que commence l'identification des monuments qui succèdent à l'Antiquité. C'est à ce moment que naît la prise de conscience des spécificités nationales, notamment en Angleterre, en France, en Italie ou encore en Allemagne. Cependant c'est véritablement avec la révolution française que commence une politique nationale de protection du patrimoine.

Le patrimoine, au service de projets patrimoniaux, est une notion très politique. Héritage culturel sélectionné par l'État - Nation, il est le produit d'un tri, ensemble de choix qui ne sont pas neutres. Instrument de légitimation et

¹ MALEK Rédha, *Tradition et Révolution*, Ibid page 38.

² YERASIMOS Stéphane, *Patrimoine et Identité culturelle*, texte présenté à la journée d'étude Adp (Association de professionnels - Développement urbain et coopération) du 08/09/2000, publié dans les actes : Développement urbain et patrimoine, édités par l'ISTED en 2001, pp. 23-28.

d'affirmation d'une souveraineté, il est un facteur de construction politique d'un territoire : le patrimoine participe « à la construction d'une généalogie essentielle à la légitimité politique »¹. C'est ainsi que l'on peut lire la bataille qu'ont menée en Éthiopie les Harari pour faire accepter par les autorités et mener à bien le projet de dossier de nomination d'Harar, ville à forte majorité musulmane dans un pays majoritairement chrétien. Harar est en effet en Éthiopie le premier site non chrétien proposé au classement, ce qui a une signification politique évidente : l'affirmation d'une identité harari singulière².

De même dans les vieux états européens, la valorisation du patrimoine ne se fait pas au même degré. On peut le sentir souvent en Espagne par exemple, où on éprouve la volonté de mettre en parenthèse sept siècles de présence arabo-musulmane entre un passé romain glorifié et la reconquista. Au sud-est de l'Europe les choses sont beaucoup plus tranchées. L'occupation ottomane est honnie et ses traces mal supportées. Plus à l'est ce sont les traces chrétiennes qui peuvent être mal vues³.

Il y a dans la désignation du patrimoine la revendication d'une histoire et d'une légitimité à s'inscrire dans cette histoire et dans le lieu où elle s'est faite.

En fait l'authenticité que va acquérir une nation passe par l'authentification, dans le sens de légitimation, d'une certaine histoire qui soit « politiquement correct » pour l'Etat, histoire qui ne va pas toujours prendre en charge toutes les influences antérieures sans discrimination aucunes, mais qui va le plus souvent mettre en avant les périodes les plus à même de servir la politique de cet Etat. Patrice Melé⁴ le montre dans le cas du patrimoine mexicain. Il met en évidence le fait que chaque période contemporaine au Mexique a vu la mise en avant, par une authentification officielle d'un certain type de patrimoine, dans une stratégie de construction d'une identité nationale. En effet, après l'indépendance, la patrimonialisation ne concerne que les témoignages des civilisations préhispaniques, et il faut attendre la Révolution pour voir naître un intérêt national pour les édifices coloniaux⁵.

« Enfin, les monuments extérieurs aux civilisations dont nous revendiquons la succession, c'est-à-dire que nous considérons comme nôtres, sont le plus souvent perçus par le biais de l'exotisme : Qui ne retient que les aspects formels des traditions qui nous sont étrangères pour les transformer en clichés, ou du pittoresque qui n'est que l'esthétique de la dégradation et de la misère, arrivant jusqu'à s'opposer à la restauration, la considérant comme préjudiciable à la couleur locale »⁶.

¹ POULOT Dominique, *Le Patrimoine et les aventures de la modernité*, in *Patrimoine et Modernité*, sous la direction de Dominique Poulot, édition l'Harmattan, Paris 1998, page 10.

² BOSREDON Pauline, *Alep – HARAR – Zanzibar : Une étude comparative des processus de construction patrimoniale et de classement au patrimoine mondial des centres historiques de 03 villes du sud*, Mémoire de Master 2. http://www.ur029.ird.fr/equipe/etudiants_archives/Pauline_Bosredon/Master2_PBosredon.pdf.

³ YERASIMOS Stéphane, *Patrimoine et Identité culturelle*, Op. Cit..

⁴ MELE Patrice : Professeur des universités. Maître de conférence au département de géographie à l'université de Tours (France) depuis 1998.

⁵ MELE Patrice, *Patrimoine et action publique au centre des villes mexicaines*, Presse de la Sorbonne Nouvelle, Institut des hautes études de l'Amérique Latine, 1998.

⁶ YERASIMOS Stéphane, *Patrimoine et Identité culturelle*, Ibid.

1.4- L'authenticité: Vecteur d'une construction mémorielle et ciment identitaire du patrimoine d'une société :

« Le patrimoine n'est pas ,en effet une chose, mais une relation spécifique entre la vie sociale et des objets tenus à la fois pour indices du passé et garants de l'authentique au sein « d'un présent qui plonge sans cesse en avant ». C'est sous ce double rapport que l'héritage ainsi défini a contribué à fonder une représentation de la civilisation et de son nécessaire entretien dans le futur »¹

Patrimonialisation, identité territoriale et mémoire des lieux. Il peut être pertinent d'envisager la patrimonialisation comme un moyen de construction identitaire, et particulièrement comme un moyen de la construction d'une identité territoriale. Il s'agit pour cela de considérer moins l'objet patrimonial que le processus qui mène à sa désignation, les différents acteurs en jeu, et la signification sous-jacente de ce processus.

La notion d'identité a ainsi davantage à voir avec l'avenir qu'avec le passé : il s'agit du lien entre une génération et des générations à venir, à la fois lien de filiation et lien émotionnel, qui inclut générations passées et qui donne toute son authenticité aux générations futures.

L'identité héritée du sol (l'identité territoriale) vaut lorsque patrimoine et territoire se superposent. C'est à ce cas de figure que nous nous intéressons.

Le patrimoine « sol » décrit par M. Gravari-Barbas² est transmis par le territoire lui-même. Le risque en ce cas est que la population actuelle qui vit sur ce territoire ne reconnaisse pas ce patrimoine comme son héritage, qu'elle ne se l'approprie pas et le délaisse. Un autre risque est que le patrimoine hérité du territoire soit reconnu comme sien par un groupe qui, se faisant l'héritier d'une histoire et d'un lieu, dénie à d'autres groupes la légitimité de leur présence sur ce territoire³.

La patrimonialisation, comme une sorte de mise en scène des origines, passe par la sélection d'objets géographiques dans le territoire et leur mise en valeur. Les acteurs en jeu dans ce processus sont souvent dans un premier temps les acteurs institutionnels qui isolent les objets chargés de valeurs patrimoniales, mais les habitants eux-mêmes peuvent dans certains cas initier ce processus de patrimonialisation. C'est ce que montre M. Gravari-Barbas dans le cas des Afro-Américains de Baltimore qui, les premiers manifestèrent leur appartenance et leur identification à ce territoire, en établissant des lieux voués à l'histoire des populations ouvrières et afro-américaines de Baltimore. Leur patrimoine étant d'une nature très peu matérielle, le processus passe dans le cas de Baltimore par la création d'un musée, sorte de lieu de mémoire de la communauté afro-

¹ POULOT Dominique, *Le sens du patrimoine : Hier et aujourd'hui*, in Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, n° 06, novembre 1993, pp 1601-1613.

² GRAVARI-BARBAS Maria : Architecte-urbaniste de formation, directrice de l'IREST (Institut de Recherche et d'Etudes Supérieur du Tourisme), à l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne.

³ GRAVARI-BARBAS Maria, *Le sang et le sol. Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain*, in *Géographie et Cultures* n° 20, CNRS / L'Harmattan, 1996.

américaine, à mission pédagogique (*The Great Blacks in the Wax Muséum*) et localisé au coeur de la ville ouvrière pauvre. Le projet concurrent de la municipalité, qui part davantage d'une logique touristique, est quant à lui symboliquement localisé dans le foyer touristique de la ville, dans une géographie radicalement différente donc et qui ne renvoie pas au même type de construction identitaire¹.

On se rend compte ici de l'importance primordiale des lieux pour la mémoire qui a besoin de s'inscrire matériellement dans un paysage.

On retrouve cela dans les stèles édifiées pour rappeler la mémoire d'un endroit, et permettre la commémoration de faits qui s'y sont déroulés. Cette inscription matérielle de la mémoire d'une population dans un lieu est une modalité possible de sa territorialisation : *La patrimonialisation comme appropriation des lieux*

L'instrumentalisation du patrimoine à des fins d'appropriation s'appuie sur une authentification des lieux fondée sur la tradition et sur le sol. Cette appropriation des lieux permet par un marquage matériel d'y inscrire sa mémoire, et de matérialiser un territoire, la territorialisation étant une des voies de la construction identitaire d'une société ou d'un groupe, et l'authenticité étant le moyen d'y parvenir.

I. 5- Conclusion chapitre I :

A partir de ce soubassement théorique nous pouvons dire que la patrimonialisation ne doit pas être perçue comme un processus univoque rigoureusement fondé scientifiquement mais au contraire, elle doit susciter en nous cette multiplicité des approches, des regards. Et c'est justement cette démarche qui contribuera, à donner toute son authenticité à notre héritage historique, et par la même, permettra sa réelle appropriation par la population. Plusieurs constats sont à retenir :

Constat 01 :

Le concept d'authenticité appliqué au patrimoine architectural historique a évolué en même temps que la notion même de patrimoine.

Les humanistes du 15^è siècle attribuaient plus d'authenticité aux textes écrits qu'aux monuments antiques et vestiges. Les antiquaires qui vinrent par la suite, considérèrent que l'ensemble des productions de la civilisation matérielle était les témoins les plus *authentiques* quant aux pratiques des mœurs et coutumes du passé. Avec la révolution française au 17^{ème} siècle, une nouvelle ère se dessine pour le patrimoine architectural historique, où une réelle démarche conservatrice

¹ GRAVARI-BARBAS Maria, *La construction des patrimoines africains-américains à Baltimore*, Colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui (la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action)*, Rennes, 21 et 22 octobre 2004.

est élaborée : Relevés, élaboration d'inventaires, gestion, classement du patrimoine. L'authenticité de celui-ci touche, à cette époque, à la problématique de l'entretien, la conservation, et enfin des nouveaux usages.

Après la révolution industrielle, au 18^{ème} siècle, cette rhétorique entre méthode d'intervention sur un patrimoine historique et la sauvegarde de son authenticité a mis en concurrence deux grandes alternatives de conservation : La conservation sans intervention, ou la reconstruction de parties endommagées ou manquantes : En Angleterre, au nom de l'authenticité, J. Ruskin et W. Morris prônent le non-interventionisme radical. Au nom de l'authenticité, G. Scott défend une politique corrective pour maintenir l'édifice. Enfin au nom de cette même authenticité, Viollet le Duc, en France adopte le principe de reconstitution historique pour montrer le monument dans sa pureté, car pour lui, c'est l'authenticité historique qui compte. Enfin Camillo Boito fait consensus. En effet, cet ingénieur, architecte, et historien de l'art, de part sa formation plurielle, étudie les deux approches précédentes pour ensuite emprunter le meilleur à chacune et faire une synthèse. Au nom de l'authenticité, la conservation du patrimoine concernera non seulement le bâtiment originel mais aussi tous les rajouts successifs à travers le temps. De même il affirme la légitimité de la restauration quand tous les autres moyens de sauvegarde (entretien, consolidation, réparations) ont échoué, tout en insistant sur le fait que, pour un souci toujours d'authenticité, les parties restaurées soient impérativement distinguables des parties originelles de l'édifice. Cette position est celle qui est encore prônée aujourd'hui au niveau des institutions patrimoniales. Nous le confirmerons ci-après.

Constat 02 :

Le concept d'authenticité est le leitmotiv de toute consécration patrimoniale. Il accompagne toujours son discours justificatif. En effet un monument ou un ensemble urbain sera déclaré patrimonial au nom de certaines valeurs. Ces mêmes valeurs donneraient toutes son authenticité au dit patrimoine.

En ce qui nous concerne, nous adopterons les 05 valeurs « opérationnelles » défendues par L. Noppen et L. K. Morisset, et qui sont : La valeur d'âge ou la valeur historique, La valeur d'art qui englobe aussi bien la valeur esthétique que la valeur d'ancienneté, la valeur d'usage concernant la réutilisation des édifices historiques, la valeur de matérialité qui concerne le volet physique du patrimoine, et enfin la valeur de position qui permet de singulariser un patrimoine car dépendant de l'environnement propre où il se trouve. Toutes ses valeurs font l'authenticité dudit patrimoine, car faisant appel à un double regard tourné aussi bien vers le passé que dirigé vers l'avenir, le présent étant le ciment qui lie entre eux.

Constat 03 :

Le concept d'authenticité est l'un des paramètres visant à légitimer un état. Appliqué à la politique de gestion et de mise en valeur du patrimoine, l'apport de ce concept vise à construire une mémoire collective propre à un pays. En fait le concept d'authenticité est l'étendard que les politiciens vont à chaque fois brandir pour justifier certains choix quant à leur politique dans le processus de patrimonialisation.

Constat 04:

Un peuple n'est ne porte une authenticité, que parce qu'il est fondé sur deux paramètres qui font son identité : Sa tradition ou sa mémoire et, son sol. C'est sous ce double rapport qu'on peut se représenter une civilisation.¹

¹ GRAVARI-BARBAS Maria, *Le sang et le sol. Le patrimoine, facteur d'appartenance...*, Op. Cit.

Chapitre II :

LE CONCEPT D'AUTHENTICITE FACE AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES EN CHARGE DU PATRIMOINE MONDIAL :

II.1- Introduction : Genèse des institutions internationales en charge du patrimoine.

Dès le début du 20^{ème} siècle, plusieurs institutions ont été mises en place en vue de la sauvegarde du patrimoine, compte tenu des atteintes qu'il avait subi.

II.1.1- Les premiers pas... :

Entre les deux guerres, la ligue des Nations créa à Paris, l'Institut International pour la Coopération Intellectuelle (IIC) qui organisa à son tour l'Office International des Musées (IOM) avec pour but d'établir les principes de la conservation et de la restauration des monuments et sites. Le résultat fut la formulation et l'adoption de la charte d'Athènes en 1931.

Quand l'UNESCO fut créée en 1946, l'organisme reprit de nombreux projet de l'IIC, selon l'une de ses missions définies dans le paragraphe I de sa constitution : c) « *Maintient, accroît et diffuse la connaissance ; en assurant (entre autres) la conservation et la protection de l'héritage mondial des livres, des œuvres d'art, et des monuments de l'histoire et de la science, et en recommandant aux nations concernées d'établir les conventions internationales nécessaires.* ».

C'est dans ce cadre qu'en 1954 la conférence générale de l'UNESCO adopta une convention internationale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, connue sous le nom de la convention de La Haye. D'autres conventions furent adoptées par la suite.

En 1959, la sixième session de la conférence générale de l'UNESCO approuva la création du centre international pour l'étude de la préservation et de la restauration des biens culturels (ICCROM) dont le siège est installé à Rome.

En 1964, vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale, le Congrès international de Venise se pencha sur le bilan des reconstructions de la vieille Europe : La charte de Venise mit l'accent sur la relation d'un bien culturel avec son contexte de civilisation¹. Notons que seules les œuvres monumentales sont concernées par la charte, le patrimoine « international » ne connaissant encore que cette dimension à cette époque. En 1965, le Conseil International des MONuments et des Sites (ICOMOS) fut fondé. Sa fonction primordiale était de favoriser l'application de la théorie, de la méthodologie et des techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural et archéologique.

¹ MOHEN Pierre, *Les Sciences du Patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, Op cit pp. 284, 285.

II.1.2- ...Vers la consécration internationale :

Enfin, en 1972 est signée la Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel, texte qui régit toujours les cadres de l'identification et de la conservation des biens du Patrimoine Mondial même si on l'a depuis enrichie de textes d'orientations apportant précisions et définitions de nouveaux critères de sélection.

En définissant un patrimoine culturel et naturel qu'elle est la première à rassembler dans un même texte, la convention veut rappeler l'interaction entre l'être humain et la nature, et surtout la nécessité de maintenir un équilibre dans cet interaction. La définition du patrimoine culturel de la Convention de 1972 est née de l'esprit de la conférence d'Athènes de 1931, laquelle prenait comme référence les notions classiques de « *chef d'œuvre* » ou de « *merveille du monde* ».

En fait, la Convention de 1972 intervient comme un encouragement des Etats à entreprendre un inventaire et à assurer la protection de leur patrimoine culturel et naturel : Pour cela, une définition des différentes catégories du patrimoine ayant vocation à être classé était nécessaire. Ainsi la Convention définit trois catégories dans lesquelles doivent entrer les biens à inscrire¹ :

- a)** Les monuments (architecture, sculpture, peinture, archéologie, grotte, inscription) : « *Qui ont une valeur exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* » ;
- b)** Les ensembles (groupes de construction rassemblées en « ensemble » en raison de leur unité ou de leur intégration dans le paysage) : « *qui ont une valeur exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* ».
- c)** Les sites : oeuvres de l'homme ou de l'homme et de la nature (y compris les sites archéologiques) : « *qui ont une valeur exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique* ».

Il appartient à chaque État de sélectionner les biens qui, sur son territoire, ont vocation à être classés « *Patrimoine Mondial* ».

33

Des orientations pour la mise en œuvre de la convention ont été régulièrement adoptées depuis 1972. Leurs versions successives ont permis de prendre en compte une conception moins restrictive du patrimoine culturel². On observe ainsi la disparition graduelle de la notion de chef-d'œuvre artistique : Il est aujourd'hui question de chef-d'œuvre du génie créateur humain. Ainsi donc, la valeur artistique s'efface pour laisser place à une valeur davantage culturelle, prenant en compte le contexte culturel donné : On laisse au génie créateur humain la possibilité de s'exprimer de manières différentes au sein de cultures différentes.

Les vingt premières années de la Convention ont été caractérisées par une évolution du concept de patrimoine culturel, lequel est passé de la définition

¹ Article premier, *Définition du patrimoine culturel et naturel*, Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, téléchargeable sur le site : <http://www.portal.unesco.org/fr>

² PRESSOUYRE Léon, *Le Patrimoine Culturelle de la Convention de 1972*, in *Le patrimoine culturel africain et la convention du Patrimoine Mondial*, 2^{ème} réunion de Stratégie globale, Adis Abeba, 1997, pp. 49-51.

centrée presque uniquement sur l'architecture monumentale (en particulier les bâtiments européens, chrétiens et élitistes) à celle des « *ensembles culturels complexes et multi dimensionnels qui témoignent, dans l'espace, des structures sociales, des modes de vie, des croyances, des systèmes de connaissance et des représentations des cultures différentes du passé et du présent* ». Le monde ne peut en effet être déchiffré par le seul regard européen : Ce qui est digne d'être conservé se diversifie à l'image de la variété des cultures humaines.

La culture apparaît désormais comme un tissu vivant, changeant : Les valeurs qui semblent les plus universelles aux Européens apparaissent en réalité comme le produit d'une culture spécifique et dominante. C'est sur cette idée que s'ouvrait en 1994 la réunion de Nara au Japon sur l'authenticité dont l'objectif était d'instaurer un débat sur « *les voies et moyens d'élargir les horizons dans la perspective d'assurer un plus grand respect de la diversité des cultures et des patrimoines* »¹.

II.2- Naissance et évolution du concept d'authenticité selon les chartes internationales :

« *L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité*² »

C'est en 1964 que le mot « *authenticité* » apparaît pour la 1^{ère} fois dans les chartes et convention de conservation du patrimoine. La notion ne suscite alors aucun débat particulier³.

Mais, en 1970, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO propose le critère d'authenticité « *comme mesure de la vérité essentielle des valeurs établies selon les critères culturels*.⁴ ». C'est ainsi que l'article premier de la convention pour la conservation du patrimoine mondial, culturel et naturel, signé en 1972 dit qu'« *Un monument, un ensemble ou un site ne sera proposé pour inscription sur la liste du Patrimoine Mondial qu'étant considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle aux fins de la Convention, lorsqu'il répond à l'un au moins des critères ci-après et aux critères d'authenticité* ». Le comité justifia le choix du terme « *authenticité* » par le fait que ce dernier touche à plusieurs facettes du patrimoine, de la conception à l'environnement en passant par les matériaux et l'exécution.

Au début des années 1990, l'ICOMOS décide de considérer que la notion d'authenticité implique une recherche d'environnement culturel si l'on veut

¹ *Préambule. Réunion de Nara sur l'Authenticité*, tenue par des experts (ICOMOS, ICCROM et le Centre du patrimoine mondial), Nara (Japon) du 1^{er} au 6 novembre 1994, Op. Cit., <http://www.inp.rnrt.tn/Convention/Html/icomos%20cartes%20.html>

² *Ile Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques*, Venise, 1964, adopté par Icomos en 1965, Préambule. <http://www.inp.rnrt.tn/Convention/Html/icomos%20cartes%20.html>

³ MOHEN Pierre, *Les Sciences du Patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, Op. cit. page 237.

⁴ STOVEL H., 1995, p XXXVII, in MOHEN Pierre, *Les sciences du patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, ibid. page 237.

l'appliquer correctement à des sites dont la fonction est en perpétuelle évolution¹. Une tendance à dégager de nouvelles règles universelles se fait jour.

En 1994, la conférence de Nara, au Japon, pays de fortes traditions culturelles, est l'occasion d'étudier de plus près les valeurs d'authenticité. Une réflexion sur ce concept dans le contexte du patrimoine culturel est enclenchée dans le but de le rajouter aux normes de la charte de Venise (1964).

La recherche d'authenticité a été depuis un demi-siècle au cœur du malaise de la culture occidentale. Cette dernière prend conscience que « *l'authenticité n'est pas seulement la fidélité au matériau mais qu'elle implique la notion d'intégration au contexte culturel*². »

II.3- La réunion de Nara (1994) et l'évolution du concept d'authenticité:

C'est la ratification de la Convention du Patrimoine Culturel et Naturel de 1972 par le Japon en 1992 qui allait soulever la question fondamentale de la définition de l'authenticité que doivent posséder les biens culturels pour pouvoir être inscrits sur la liste du patrimoine mondial, aboutissant à une remise en cause qui allait également bénéficier aux sites culturels et non monumentaux, particulièrement en ce qui nous concerne, le patrimoine africain³.

II.3.1- L'examen de l'authenticité face aux cultures non-occidentales : Cas du Japon :



Sanctuaire intérieur d'Ise –photo du 02/11/2002-

Temple Yakushi-ji, sanjûnotô –photo du 16/12/2002-

ILL. 06: Temples d'Ise et de Nara⁴

¹ MOHEN Pierre, *ibid.* page 237.

² MOHEN Pierre, *Les sciences du patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, *ibid.* page 266.

³ LEVI-STRAUSS Laurent, *Le Patrimoine Culturel Africain et l'Application du Concept d'Authenticité dans la Convention de 1972*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain, Réunion d'experts*, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, édition Galia Saouma-Forero, page 67.

⁴ Source des photos : [http //www.reseau-asie.com](http://www.reseau-asie.com)

Les temples d'Ise et de Nara sont ceux des plus célèbres du Japon. Ils sont aussi les plus anciens. Ils sont beaucoup visités, tant par les touristes que par les Japonais. A ce titre, ils sont une digne figure du patrimoine national dans la mesure où leurs subsistances à travers les temps, depuis plus de 1000 ans, témoignent du savoir-faire et des mœurs de la civilisation japonaise, de l'évolution de ses croyances et des rites shintô.

Les temples d'Ise ou de Nara sont périodiquement reconstruit (environ tout les vingt ans pour le temple d'Ise, la dernière fois en 1993 pour le temple d'Ise, et en 1981 pour le temple de Nara). Ils sont évidemment refaits à l'identique et selon les techniques ancestrales qui prévalaient lors de leur construction originelle. Cela signifie que, pour les japonais, le plus important n'est pas tant la conservation de la forme et du matériau des temples en elle-même que la technique, le savoir faire mis en œuvre pour les réaliser et les répéter à l'identique. On parle au Japon « *d'immuabilité architecturale* » : Le nouvel édifice vaut exactement pour le précédent. Il est son duplicata. Que le bâtiment ne soit pas le même n'a pas d'importance. C'est sa valeur de représentation qui prime. Attitude impensable pour les institutions internationales, pour qui l'authenticité d'un patrimoine passe obligatoirement par le respect aussi bien de sa « matérialité », que son caractère « ancien ». Et pourtant les sanctuaires d'Ise et de Nara, reconstruits ainsi rituellement à l'identique constituent des chefs-d'œuvre de l'architecture nipponne, dont l'authenticité ne saurait être mise en question. Ils sont même classés patrimoine national, et ont bénéficié de la reconnaissance internationale par leur inscription dans la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité, en 1998 pour le temple de NARA et en 2004 pour les temples d'Ise¹.

Alors comment cette consécration des monuments au Japon a-telle été possible au regard des valeurs historique, et d'ancienneté, évoquées dans le chapitre précédent, et qui différaient totalement de la vision occidentale dont était inspirée les articles de la Convention de 1972 et de la Charte de Venise ?.

Il faut savoir que, l'authenticité appliquée jusque-là par la convention était très étroitement inspirée de la Charte de Venise, et mettait en avant la conservation du matériau de construction d'origine. Les articles 09 et 12 de la Charte insistent sur le « *caractère exceptionnel de la restauration* », le « *respect de la substance ancienne* » et la règle selon laquelle les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent se distinguer des parties originales.

II.3.2- La réunion de Nara (Japon) :

C'est pour répondre à ce questionnement qu'une réunion regroupant vingt six pays, des représentants de l'UNESCO, de l'ICOMOS, et de l'ICCROM s'est tenue précisément à Nara au Japon en 1994. Sa tenue à proximité des temples sacrés avait pour but de préciser « le test d'*authenticité* » auquel est soumis tout bien culturel proposé pour être inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de

¹ Site officiel de l'UNESCO, rubrique liste patrimoine mondial de l'humanité.

l'UNESCO. Les travaux de cette réunion aboutirent à l'adoption de certaines recommandations, que Jukka JOKILEHTO et Herb STOVEL, respectivement rapporteur et coordinateur scientifique du comité scientifique de la réunion de Nara, ont résumé¹. Nous avons repris à côté de chaque point ayant trait au concept de l'authenticité, sa définition puisée du compte rendu du document de la réunion de Nara:

- ✓ « *Un site du patrimoine culturel devrait conserver un haut niveau d'authenticité dans le cadre d'attributs significatifs définissant sa valeur... » ; « ...La perception la plus exacte possible de ces valeurs dépend, entre autres, de la crédibilité des sources d'information à leur sujet. Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques originelles et subséquentes du patrimoine, à son devenir historique ainsi qu'à sa signification, fondent le jugement d'authenticité concernant l'œuvre en cause et concerne tout autant la forme que la matière des biens concerné.² »*
- ✓ « *L'authenticité dans la conservation du patrimoine culturel est une mesure de la véracité de l'unité interne du processus créatif et de la réalisation concrète de l'œuvre, ainsi que des effets de son passage à travers une période historique. » ; « ... Il est donc exclu que les jugements de valeur et d'authenticité qui se rapportent à celles-ci se basent sur des critères uniques. Au contraire le respect dû à ces cultures exige que chaque œuvre soit considérée et jugée par rapport aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel elle appartient. ³»*
- ✓ « *Le patrimoine culturel a un caractère universel en ce sens qu'il est une expression spontanée des valeurs de la culture concerné... » ;*
- ✓ « *Une structure historique qui a acquis des valeurs culturelles reconnues à l'état de ruine doit être respectée comme le témoignage d'une culture disparue... » ;*
- ✓ « *L'identification de traitements appropriés pour conserver et expliciter les valeurs du patrimoine exige la définition d'indicateurs pour chaque groupe d'attributs définissant les valeurs... » ; « ...le jugement sur l'authenticité est lié à une variété de sources d'informations. Ces dernières comprennent conception et forme, matériau et substance, usage et fonction, traditions et techniques, situation et emplacement, esprit et expression, état original et devenir historique. Ces sources sont internes à l'œuvre ou elles lui sont externes. L'utilisation de ces sources offre la possibilité de décrire le patrimoine culturel dans ses dimensions spécifiques sur les plans artistique, technique, historique et social. ⁴»*

La réunion de Nara a eu le mérite de permettre à des experts de débattre de la notion d'authenticité en considérant moins les matériaux et l'aspect physique que la fonction et la tradition ; Ces derniers aspects auxquels ces experts réunis jusqu'alors par l'UNESCO n'avaient pas apporté toute l'attention nécessaire. En effet, le document de Nara se proposait d'étudier le sens et l'applicabilité du concept d'authenticité dans différentes cultures ; il s'attachait comme il se doit à la diversité et à la spécificité des biens du patrimoine, ainsi qu'à la diversité des valeurs qui leur sont associées. Il reconnaissait que notre aptitude à comprendre

¹ MOHEN Pierre, *Les Sciences du Patrimoine - Identifier, Conserver, Restaurer-*, Op. Cit. page 274.

² Point n°09, Document de Nara sur l'authenticité, Nara, JAPON, 1-5 Novembre 1994.

³ Point n°11, Idem.

⁴ Point n°13, Document de NARA sur l'authenticité.

de telles valeurs dépendait du degré de crédibilité ou de fiabilité des sources d'information, constituant ainsi le fondement de l'estimation de tous les aspects de l'authenticité.

L'exemple de Nara est un symbole, car il pose, à partir d'une situation dont les valeurs sont reconnues universellement, les problèmes du contexte culturel pouvant modifier la perception des sites et des œuvres. Il montre que quelque soit le contexte de la création de ces œuvres, celles-ci ont un impact culturel et social important, ce qui représente une reconnaissance des valeurs sociales et une affirmation de l'identité culturelle propre au contexte culturel dans lequel se trouve l'oeuvre¹.

II.4- Examen de l'authenticité par rapport à la valeur universelle exceptionnelle :

II.4.1- Les critères de l'universalité :

La Convention décrète la valeur universelle exceptionnelle d'un bien, valeur requise pour l'inscription, lorsque ce dernier « *présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.* »

L'universalité du Patrimoine Mondial a donc deux dimensions, l'une géographique, l'autre temporelle. À ce titre, la protection offerte par l'inscription sur la liste doit être permanente. On peut toutefois « désinscrire » un bien lorsque celui-ci perd tout ou partie des caractéristiques qui ont fondé son inscription.

Le Comité du Patrimoine Mondial n'a pas pour autant vocation à inscrire tous les biens d'intérêt exceptionnel existants, mais seulement une sélection des plus exceptionnels d'entre eux « du point de vue international ». Il s'agit donc pour lui d'établir non seulement les critères qui permettront d'identifier le patrimoine exceptionnel, mais encore d'établir une seconde sélection pour n'en garder que le plus universellement exceptionnel.

La version actuelle des critères de classement que nous reprenons ci-dessous a été adoptée en 1994² :

- « **(i)** représenter un chef-d'oeuvre du génie créateur humain ;
- « **(ii)** témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- « **(iii)** apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- « **(iv)** offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

¹ MOHEN Pierre, *Les sciences du patrimoine*, Op. Cit. pages 268 et 274.

² Site officiel du Centre du Patrimoine Mondial.

« **(v)** être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

« **(vi)** être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des oeuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres critères)».

II.4.2- Examen de l'authenticité:

Il est à rappeler que les critères ci dessus ont pour but de vérifier si un bien culturel quel qu'il soit peut prétendre à l'universalité, et de ce fait il peut être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Satisfaire à cette exigence, suppose la réussite à l'examen de l'authenticité, « *Le bien proposé pour inscription (c-a-d classement dans la Liste du Patrimoine Mondial, -note de l'auteur du mémoire-) doit vraiment être ce que l'on prétend¹.* ».

En mettant côte à côte les paramètres d'authenticité contenu dans le document de Nara (Conception et forme, matériaux et substance, usage et fonction, tradition et techniques, situation et emplacement, esprit et expression, et autres facteurs internes et externes), avec les six critères de patrimoine culturel de la Convention du patrimoine mondial, on peut voir qu'ils représentent trois types de notions, avec chacun son examen spécifique d'authenticité :

- Le critère **(i)** concerne le génie créateur humain : Satisfaire à l'examen d'authenticité signifie que le bien proposé fait preuve de créativité humaine, c'est-à-dire que l'œuvre est authentique et se distingue par sa propre valeur ;
- Les critères **(iii)**, **(iv)** et **(v)** concernent un témoignage ou un exemple représentatif : l'examen d'authenticité consistera en une vérification que ce qui est proposé est une représentation réelle de la tradition culturelle indiquée, ou un exemple valable de type de construction ou d'occupation du territoire ;
- Les critères **(ii)** et **(vi)** concernent un échange de valeurs ou une associations d'idées : L'examen d'authenticité devra vérifier qu'il y a effectivement eu échange de valeurs, ou que les évènements ou les idées sont réellement associés au site en question

II.4. 3- Authenticité / intégrité : Définition par l'UNESCO :

Un bien ne sera, par ailleurs, considéré de valeur universelle exceptionnelle que dans la mesure où il répond aux conditions d'*intégrité* et/ou d'*authenticité* requises.

Les biens du patrimoine culturel doivent en effet être jugés « authentiques » pour être inscrits, et cette authenticité est évaluée par le Comité en fonction du

¹ JOKILEHTO Jukka & KING Joseph, *L'authenticité et l'intégrité*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain*, Réunion d'experts, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, Op cit, page30

degré de crédibilité qu'il peut accorder aux sources qui attestent de cette authenticité¹. Les orientations reconnaissent que ce critère d'authenticité peut varier d'une culture à l'autre. Le respect dû à chaque culture exige donc que ce critère soit évalué dans le contexte culturel propre au bien considéré.

Cela semble parfait si l'on est sûr que le jugement sur la valeur du bien ne provient pas d'une équipe d'experts extérieure au contexte culturel de l'objet, équipe qui sera forcément tentée d'importer un système de valeurs qui lui est propre mais ne conviendra pas nécessairement au cas précis dont elle s'occupe.

Les orientations précisent au travers de quels attributs s'exprime l'authenticité d'un bien : Il s'agit de la forme et de la conception, des matériaux et de la substance, de l'usage et de la fonction, des traditions, techniques et systèmes de gestion, de la situation et du cadre, de la langue et autres formes de patrimoine immatériel, de l'esprit et de l'impression, et d'autres facteurs internes et externes.

« *L'intégrité* » est l'autre critère à remplir impérativement. Pour que soit reconnue cette intégrité, il faut que le bien possède tous les éléments fondant sa valeur exceptionnelle universelle, qu'il soit d'une taille suffisante et que l'on s'assure qu'il ne va pas rapidement se dégrader du fait du manque d'entretien ou d'autres périls liés au développement. L'impact des processus de détérioration doit être contrôlé par l'État qui propose l'inscription, puisque l'entretien du bien est en premier lieu à sa charge, ce qui explique que la Convention insiste sur la nécessité pour l'État de posséder des structures assurant la conservation de ses biens, et de mettre en oeuvre une politique volontariste en faveur du patrimoine. Chaque bien inscrit doit avoir une protection législative réglementaire, institutionnelle ou traditionnelle adéquate, au niveau national et local.

Ainsi donc la différence entre « *authenticité* » et « *intégrité* » réside dans le fait que le premier concept fait appel à la culture, aux rites et traditions autochtones liés à l'objet patrimonial, alors que le deuxième concept touche plus à sa nature physique. L'un complète l'autre.

II.5- Conclusion du Chapitre II :

Knut Einar LARSEN, coordinateur scientifique de la conférence Nara a dit : « ... *la recherche de l'authenticité est universelle, mais...les moyens de conserver l'authenticité du patrimoine dépendent de la culture à laquelle il appartient* » (Larsen, 1995, p XVII)².

Plus que jamais, nous constatons alors, qu'il est impossible d'enfermer un concept comme celui de l'authenticité dans une définition limitative qui pourrait être applicable à toutes les cultures et à toutes les époques. C'est que dans ces multiples acceptions, le concept d'authenticité et les représentations que l'on s'en fait sont intimement liées à des questions philosophiques aussi fondamentales que les relations entre la forme et la substance, l'identité et le changement et

¹ *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du Patrimoine Mondial*, UNESCO, - Centre du Patrimoine Mondial, 2005, II. D. \$78, p. 23.

² MOHEN Pierre, *Les sciences du patrimoine*, Op. Cit. page 266

sans doute aussi les conceptions philosophiques de l'être et du temps, auxquelles les réponses apportées par les différentes sociétés humaines ne sont jamais identiques.

Nous avons bien vu que la tradition de reconstruction rituelle de sanctuaires religieux, telle qu'au Japon, ne serait pas exclue du concept d'authenticité dans la mesure où elle se fonde sur de « vraies » valeurs culturelles et où la reconstruction n'est pas conçue uniquement comme élément de la préservation d'un site pour les visiteurs.

La valeur universelle d'un bien culturel exige le respect de critères. La vérification de l'authenticité de ce bien suppose la vérification de la « véracité » de ces critères : « ...degré de crédibilité ou de fiabilité des sources d'information, constituant ainsi « le fondement de l'estimation de tous les aspects de l'authenticité ». ¹ »

La valeur universelle exceptionnelle attribuée à un patrimoine ne saurait être assurée sans la synergie entre concept d'authenticité et d'intégrité : « *La notion d'authenticité, en continuelle évolution, est un facteur essentiel de qualification et un élément fondamental de la conservation moderne du patrimoine culturel. On peut associer à ce concept la notion d'intégrité, lorsqu'il s'agit notamment d'établissements urbains et ruraux historiques ou de paysages du patrimoine. La mise au point de ces facteurs de qualification, en tenant compte de la pluralité des valeurs et de la diversité culturelle, nous permettra d'assurer une représentation plus équilibrée des sites sur la Liste de Patrimoine Mondial².* ».

Enfin, même dans le cadre d'un instrument normatif international comme la convention de 1972, ces réponses différentes devront toujours être prises en compte, chacune dans sa spécificité. Car comme nous le commande dans son préambule la Convention du patrimoine mondiale elle-même, nous devons, pour aussi longtemps qu'il nous sera accordé de le faire, préserver et prendre en compte ces réponses différentes qui font elles aussi partie de la diversité culturelle des sociétés humaines qu'il est de notre devoir de préserver.

¹ JOKILEHTO Jukka, KING Joseph, *L'authenticité et l'intégrité*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain*, Réunion d'experts, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, Op cit, page 31.

² JOKILEHTO Jukka et KING Joseph, *L'authenticité et l'intégrité*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain*, Réunion d'experts, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, édition Galia Saouma-Forero, page 32.

Chapitre III :

L'AUTHENTICITE : OBJECTIF DU PROJET DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

« Vouloir et savoir « classer » des monuments est une chose. Savoir ensuite les conserver physiquement et les restaurer est une autre affaire qui repose sur des connaissances. Elle appelle une pratique spécifique et des praticiens spécialisés... »¹

III.1- Introduction :

Les expériences de restauration de monuments effectuées en Europe au cours du XIXe siècle se sont traduites par un pluralisme d'expressions et des succès différents. Le débat sur les principes qui doivent guider une intervention quelconque sur le patrimoine historique a été inauguré par les prises de position significatives de E. Viollet- le-Duc en France, J. Ruskin en Angleterre, Boito en Italie, Riegl en Autriche, etc...

Dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, d'autres théoriciens apparaissent, continuent le cheminement de pensées de leurs prédécesseurs dans une tentative de création de méthodes uniformes dans le processus d'intervention sur les édifices historiques. César Brandi en est l'un d'eux. Dans sa théorie de la restauration, il « (...) *estimait qu'il y a deux principaux aspects dans la définition d'une œuvre d'art : Sa création et son histoire. La création consiste du processus mental et de la construction physique qui ont pour résultat l'existence de l'œuvre. L'histoire comprend les événements importants qui définissent l'oeuvre dans le temps –modifications, changements et vieillissement –éléments qui font tous partie de la réalité actuelle.*² »

On assiste au développement d'une pratique de restauration conservatrice plus adaptée aux réalités du moment et plus équilibrée : Invitation à une étude directe du monument en s'appuyant sur des documents sûrs tels les relevés et les restitutions historiques documentées, conduite critique des travaux et, le plus important, recommandation de considérer l'œuvre architecturale comme le résultat de remaniements, de transformations, d'adjonctions, et de changements partiels et seulement rarement comme une construction unitaire et fidèle à l'aspect primitif.³

Il est convenu que toutes ces théories s'accordent sur le devoir moral de sauvegarder le patrimoine culturel en général dans toutes son authenticité car

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du Patrimoine*, Op cit page 115.

² JOKILEHTO J., in *Authenticité et théorie de Brandi*, fiche information : *Authenticité – Définitions*, Document du cours de Régis BARTHOLON, téléchargeable sur : <http://epi.univ-paris1.fr>.

³ PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Collection de restauration pour la Post-Graduation de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger, Rome 1993, édition du Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, page 33.

représentant des valeurs uniques et irremplaçables : « *Ainsi l'authenticité dans la conservation du patrimoine culturel peut être définie comme une mesure de la véracité de l'unité interne du processus créatif et de la réalisation physique de l'œuvre, ainsi que des effets de son passage à travers le temps historique.*¹ »

De ce fait, les interventions qui en découlent doivent être réalisées dans le respect de la consistance physique de l'œuvre et en accord avec la science et l'art de la restauration. C. Boito systématise cela en huit principes d'intervention sur le patrimoine historique. Toujours d'actualité, ces principes se résument comme suit² :

- 1- Différence de style entre le nouveau et l'ancien ;
- 2- Différence des matériaux de construction (entre le nouveau et l'ancien) ;
- 3- Suppression de profil et d'ornements ;
- 4- Exposition des anciens morceaux enlevés à proximité du monument ;
- 5- Inscription sur chaque pièce rénovée, de la date de restauration et d'un signe conventionnel ;
- 6- Epigraphe descriptive gravée sur le monument ;
- 7- Description et prises de vue photographiques des différentes phases du travail, consignées à l'intérieur du bâtiment ou dans un lieu proche de celui-ci ou bien publication de cette description ;
- 8- Notoriété.

Nous constatons que ces principes défendent l'authenticité du patrimoine historique, en contribuant à le transmettre dans son état le plus « vrai » aux générations futures.

Les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine sont divers. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés aux premières phases d'élaboration du projet, à savoir l'approche théorique guidant les choix d'intervention, afin d'en tirer les principes les plus importants et qui font appel au concept d'authenticité.

III.2- Les projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine :

Les opérations d'intervention sur le patrimoine historique couvrent un large éventail de projet. Nous les avons subdivisé en deux types³ :

III.2.1- Projets d'intervention sur un édifice ou un ensemble d'édifices anciens, appelés aussi restauration :

Le projet d'une œuvre nouvelle organise la faisabilité d'une idée et ses contraintes, sous forme de représentations graphiques suivis d'une base de

¹ JOKILEHTO J., in *Authenticité et théorie de Brandi*, fiche information : *Authenticité – Définitions*, Document du cours de Régis BARTHOLON, téléchargeable sur : <http://epi.univ-paris1.fr>.

² PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Op. Cit., page 9.

³ Nous nous sommes basé sur les travaux de G. Palmério et G. Carbonara.

PALMERIO Giancarlo : Architecte. Directeur de l'Ecole de Spécialisation de Restauration d'Ouvrages Architecturaux à la faculté d'Architecture de Rome.

CARBONARA Giovanni (1942) : Architecte. Chef de file de l'école romaine de la théorie de restauration. Son activité scientifique se concentre dans l'histoire de l'architecture et de la Théorie de la restauration.

prescriptions techniques pour sa réalisation. Le projet d'intervention sur un édifice existant, puisqu'il définit d'avance les techniques et les procédures à suivre pour sa sauvegarde doit être, quant à lui, organisé sur la base de connaissances historiques et diagnostiques approfondies. Nous pouvons donc avancer que ce dernier est un « projet architectural particulier » où, c'est l'édifice existant qui conditionne l'intervention et non le contraire, car c'est la préexistence figurative et historique qui en dicte la teneur et limite le degré d'intervention.

III.2.2- Projets de conservation et/ou consolidation :

Ces deux derniers types peuvent être rassemblés dans le volet de la préservation appelé « restauration préventive », largement répandue aujourd'hui dans le monde.

L'intervention de conservation est donc la sauvegarde de l'authenticité historique de l'édifice, considérée sous l'aspect de l'intégrité matérielle. De ce fait, elle préconise plutôt l'entretien périodique et la prévention des phénomènes de dégradation, que des interventions d'intégration.

La conservation privilégie l'aspect documentaire et la recherche de la meilleure conservation de l'état actuel de la matière ancienne. Chaque édifice complété dans sa forme, transformé et adapté au cours du temps, réduit à l'état de ruine, possède inscrite dans sa matière, des informations sur le processus constructif de l'architecture et sur ses propres vicissitudes qui lui confèrent une valeur historique.

Il faudra proportionner les interventions de conservation à la nature et à l'entité des causes de dégradation agissantes, en limiter le nombre et l'importance, les classer selon les critères de tolérance mécanique entre les nouvelles et les anciennes structures et de compatibilité physique et chimique entre les nouveaux et les vieux matériaux.¹

L'intervention de consolidation des édifices anciens vise à la conservation du bien, et plus précisément à rétablir dans l'organisme architectural un état d'équilibre et d'efficacité fonctionnelle dans le respect de la sécurité et du caractère économique de l'intervention.² Elle touche plus à l'aspect structurel et à la « mise à niveau » de l'édifice avec les règlements et lois modernes (règlement parasismique...)

III.3- Concept d'authenticité et principes adoptés dans l'approche théorique du projet de restauration:

Pour se faire de la manière la plus respectueuse de l'authenticité, l'approche théorique abordée par l'architecte lors de ce type d'intervention, précisément à la phase d'études fait appel à des principes.

¹ PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Ibid page 47.

² PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Ibid. page 73.

Sur la base des travaux théoriques et pratiques de G. Palmério, de A. Bruno¹, et de D. Rouillard², nous avons fait une synthèse pour proposer cinq principes d'intervention guidant les choix des architectes lors de la phase études de projets d'interventions sur un patrimoine historique, et ceci, dans le respect de son authenticité.

III.3.1- Stratification temporelle

Les interventions opérées au fil du temps sur l'édifice vont modifier son état original, mais elles vont le compléter et le faire évoluer. Si elles font partie de l'édifice, il est donc indispensable de travailler avec, en conservant ce qui existe et en respectant les changements subis au fil du temps. C'est dans le respect de cette *stratification temporelle* « ...que peut se ressentir la dynamique de l'histoire et de l'architecture.³ ».

Toutefois, Il est important de pouvoir poser un regard critique sur ces différentes strates, chacune ayant un degré d'importance, de qualité, de valeur et de signification propre ; De ce fait, il ne faut pas nécessairement tout garder. C'est pourquoi l'architecte doit pouvoir déterminer ce qui peut, ce qui doit et ce qui ne doit pas être conservé. « *La conservation de l'ajout doit être considérée comme normale, et l'enlèvement comme exceptionnel.*⁴ »

Le respect du principe de stratification temporelle tel qu'expliqué ci dessus, combiné à une intervention adéquate de la part de l'architecte démontreront sa véritable maîtrise du concept de l'authenticité de l'édifice sur lequel il travaille.

III.3.2- Intervention minimale :

Une fois l'étude préalable établie dans tous ses détails et toute sa profondeur, les besoins du client défini, l'architecte devra intervenir, pour des raisons de conservation, de changement statique du bâtiment, de changement de distribution ou encore du changement d'usages... Bref quelles que soient les raisons, l'architecte veillera à réduire au minimum son intervention.

En effet toutes adjonction ou transformation introduisent des éléments étrangers à la consistance structurelle, formelle et fonctionnelle de l'édifice historique. Et c'est précisément leur étrangeté qui peut être un danger. C'est seulement si elles sont indispensables que les adjonctions et/ou suppressions

¹ BRUNO Andrea, né à Turin en 1931, Diplômé de la faculté polytechnique d'architecture de Turin, Professeur de restauration architecturale depuis 1991 à la faculté polytechnique d'architecture de Milan. Professeur au cours international pour la conservation architecturale à l'ICCROM, à Rome. Directeur du Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain de l'université catholique de Louvain, Architecte-conseil de l'Unesco.

² ROUILLARD Dominique : Architecte, Docteur en histoire de l'art. Actuellement, elle est professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Paris Malaquais.

³ Moray Benjamin, *Exposé : Andrea BRUNO : Entre hier et demain, en continuité*, téléchargeable sur http://www2.academieroyale.be/academie/documents/Moray_Bruno1996.pdf

⁴ BRANDI César, in CORDARO Michèle, *Introduction du livre CESAR BRANDI, La restauration : méthode et étude de cas*, Institut national du patrimoine, édition Stratis 2007, page 27.

doivent être réalisées. L'architecte restaurateur les concevra et, les définira de la manière la plus cohérente possible avec l'unité potentielle de l'œuvre, en respectant les valeurs historiques et artistiques et bien sûr les chartes internationales quant à « la lisibilité » de toute intervention sur l'édifice historique¹.

L'intervention minimale consiste non seulement à réparer les éléments compromis ou manquants qui constituent le dommage matériel, mais aussi à réintégrer éventuellement des lignes, des silhouettes, des courbes et des volumes dont l'absence représente, sur le plan figuratif, une réduction insupportable de l'image. Pour se faire, l'architecte restaurateur doit toujours garder en tête la « maxime » selon laquelle « La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse »².

III.3.3- Distingabilité :

Ce critère se définit comme la nécessité de mettre en exergue le caractère reconnaissable des parties ajoutées par rapport aux parties d'origine lors d'intervention sur un édifice ancien. Ceci permettra de faire une lecture visuelle directe sur la succession des phases historiques : « *l'intervention doit toujours être facilement reconnaissable... Invisible à la distance à laquelle on doit regarder une œuvre d'art, mais immédiatement reconnaissable dès que l'on s'approche un peu...* »³. Il est entendu que l'architecte restaurateur doit comprendre l'œuvre « *dans ses valeurs historiques et dans ses conditions actuelles de jouissance artistique* »⁴, car ces connaissances vont aboutir à une bonne conservation, éventuellement partielle, même lorsqu'il s'avère nécessaire d'y apporter des transformations, des adjonctions ou des agrandissements qui peuvent la modifier profondément.

La relation des adjonctions contemporaines avec l'édifice historique doit de ce fait s'étudier au cas par cas et il n'existe pas de règles précises qui décrivent ce travail. On parle souvent de la nécessité d'une intégration « *harmonieuse* »⁵ du nouveau sur l'ancien. Que signifie cette expression?. Son interprétation, son jugement restent très personnels, propre à chacun de nous, parce que cela touche à l'esthétique, au goût⁶. De plus, cette notion peut fortement varier en fonction du contexte et de l'époque.

¹ Charte internationale de Venise, 1964, *article 12 sur la « lisibilité »*.

² Charte internationale de Venise, *article 09*.

³ BRANDI César, Article publié dans l'Encyclopédia Universale d'Ell Arte, vol. XI, Venise Rome, 1963, republié dans le volume de G.L Mpnica, *Ideologie e prassi d'el restauro*, Palerme, 1974, pp. 133-148. Tiré du livre : *CESAR BRANDI, La restauration : méthode et étude de cas*, Op. Cit., page 47.

⁴ PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Op Cit page 42.

⁵ *Article 12 de la Charte de Venise* : « *Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire* ».

⁶ Moray Benjamin, Exposé : *Andrea BRUNO : Entre hier et demain, en continuité*, Op. Cit.

III.3.4- Contemporanéité de l'intervention :

Que cela soit une réintégration, une extension, ou autre intervention mettant le nouveau et l'ancien côte à côte, l'intervention suppose toujours parmi les éléments qui concourent à sa réussite, l'existence et le respect intégral d'une réalité, issue du passé. L'architecte restaurateur se trouvera toujours devant des éléments préfigurés, ayant valeur artistique et/ou seulement historique, qu'il doit prendre comme élément du projet et dans un certain sens, comme fondamentalement invariable, et permanent. Ceci orientera le projet de façon déterminante. A partir de celui-ci émaneront des formes, par assimilation ou par contraste. Ces formes développeront des traces de l'œuvre restante, entendue dans le sens critique.

« *Quand on est, par exemple en présence d'une ruine ou d'une architecture très fragmentée, l'intégration – ou la réintégration de l'image pour laquelle on a de fortes motivations culturelles- devra être réalisée sous des formes modernes, dans un langage qui ne propose pas encore de façon ambiguë les anciens styles, mais qui soit pleinement actuel. Il faudra conserver les parties préexistantes comme un document historique précieux, inaltéré et authentique et, distinguer sur le plan visuel aussi, les parties ajoutées des parties anciennes.* »¹.

Les interventions contemporaines font véritablement partie de l'histoire du bâtiment, elles ne font que prolonger *la stratification temporelle* des interventions déjà effectuées sur l'édifice, elles en constituent une strate supplémentaire.

Le principe de contemporanéité, ainsi exposés, résume parfaitement la tendance actuelle des interventions nouvelles sur des édifices anciens, et n'est pas en contradiction avec les autres principes que nous avons explicités précédemment, à savoir : *Stratification temporelle, intervention minimale* (conservation des parties préexistantes), *distingabilité*.

III.3.5-Réversibilité :

Appliqué au domaine de la restauration architecturale, ce critère implique la possibilité de supprimer, à tous moments, les adjonctions et les intégrations introduites dans l'édifice, afin de pouvoir retrouver l'état originel de l'œuvre. Le principe de réversibilité découle et complète le principe de contemporanéité par une volonté de communiquer par une lecture plus aisée l'évolution du monument.

A. BRUNO distingue deux types de réversibilité :

- La réversibilité intellectuelle, se rapportant à la capacité d'imagination. En effet à la vision du projet final, chacun doit pouvoir ôter mentalement les interventions contemporaines ajoutées ; il doit être possible d'en faire abstraction. Ceci permettra de retrouver mentalement l'état du bâtiment historique tel qu'il se présentait avant l'intervention de l'architecte.
- La réversibilité matérielle suppose la possibilité d'ôter les adjonctions sans laisser de trace sur le bâtiment. Le choix des techniques et matériaux de

¹ PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Op. Cit. page 90.

construction, au départ lors de la phase d'études, est primordial pour l'application de ce principe.

La réversibilité matérielle est souvent difficile à respecter, notamment dans la restauration structurelle. Bien que difficilement réalisable dans la pratique, la réversibilité doit toujours rester un but et un choix de méthode dans le projet de restauration¹.

III.4- Essai d'élaboration du test de l'authenticité:

Les principes développés ci avant constitue un moyen afin d'aider les architectes à fonder leur réflexion conceptuel sur le projet de conservation et ceci, dans le respect de son authenticité. Toutefois, pour apporter une évaluation du degré de respect de chaque principe, ce qui nous permettra de faire un jugement global sur l'authenticité, nous proposons l'établissement d'un tableau d'« Evaluation de l'Authenticité du Projet de Conservation ».

Sur ce tableau seront assignés les principes d'évaluation avec des appréciations de chaque principe : Bien appliqué, Moyennement appliqué, Non appliqué. Il se présente comme suit :

Evaluation de l'authenticité dans le projet de restauration				
N°	Principe d'intervention	Bien appliqué	Moyen. appliqué	Non appliqué
01	Stratification temporelle			
02	Intervention minimale			
03	Distingabilité			
04	Contemporanéité de l'intervention			
05	Réversibilité			

ILL. 7: Tableau d'évaluation de l'authenticité d'un projet de restauration

L'appréciation de l'authenticité se fera à la lecture du tableau : Plus le taux de l'évaluation « bien appliqués » des principes sera élevé, plus le projet de restauration sera conçu dans le respect de l'authenticité.

En fait, à travers ce tableau, nous avons voulu proposer un outil permettant d'apprécier le degré d'application des principes d'intervention, pour faire une évaluation globale quant au respect de l'authenticité du projet de restauration.

¹ PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Op Cit page 37.

III.5- Conclusion du chapitre III :

Les principes d'intervention que nous avons dégagé de ce chapitre représentent des gardes fous quant au respect des valeurs historique et esthétique d'un patrimoine ancien. Ces principes sont fortement liés ; ils découlent l'un de l'autre et se valorisent mutuellement. Ils vont nous guider vers les choix les plus justes, et les plus à même de protéger l'authenticité dudit patrimoine. Nous les résumons comme suit :

- Stratification temporelle ;
- Intervention minimale ;
- Distingabilité ;
- Contemporanéité de l'intervention ;
- Réversibilité.

Il est entendu que ces principes ne peuvent être bien appliqués que si l'étude préalable se fait de la manière la plus exacte, c'est-à-dire en s'assurant de la crédibilité des sources d'informations collectées sur le patrimoine, tel que souvent précisé dans le document de Nara sur l'authenticité, et explicité dans le chapitre précédent. Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques du patrimoine, à son devenir ainsi qu'à sa signification, combinés au respect des principes ci-avant énumérés fonde le jugement d'authenticité de l'œuvre. Elle englobe aussi bien la forme que la matière des biens concernés.

Ces principes combinés au tableau d'évaluation de l'authenticité du projet de restauration constituent ainsi un outil à l'aide duquel nous pourrions juger de la pertinence de l'application du concept d'authenticité du projet de conservation sur le patrimoine architectural historique. C'est ce que nous nous proposons de vérifier systématiquement pour notre cas d'études. Il n'en n'est pas moins que le jugement que nous apporterons s'attachera au plus près de la réalité constatée sur site.

Dans le chapitre suivant, nous allons examiner, grâce à cet outil, le degré du respect du concept d'authenticité de certaines expériences internationales de restauration, conservation et mise valeur.

Chapitre IV :

L'EXAMEN DE L'AUTHENTICITE D'UN PATRIMOINE A TRAVERS DES EXPERIENCES INTERNATIONALES

IV.1- Restauration et réutilisation du château de Rivoli à Turin (Italie) en musée d'art:

IV.1.1- Présentation du projet :

- Restauration et réutilisation du château de Rivoli ;
- Nouvel usage : Musée d'art contemporain depuis 1984 ;
- Lieu : Ville de Rivoli en Piémont, place Mafalda de Savoie (Turin, Italie) ;
- Architecte : BRUNO Andrea ;
- Période : 1978 – 1987.



ILL. 8 : Vue générale du château de Rivoli
Source : www.natureculture.org...



ILL.9 : Vue d'ensemble du château de Rivoli.- Prise de photo : 2008
Source : site Wikipédia,

IV.1.2- Historique¹ :

La construction initiale remonte aux IX^e et X^e siècles, et elle est attestée en 1159, par un document de l'empereur Barberousse qui reçoit le territoire avec l'archidiocèse de Turin. Déjà en possession de l'évêché turinois, le château de Rivoli devint, en 1280, propriété de la famille de Savoie qui l'utilisa en fonction de son importance stratégique.

Utilisé au XV^e siècle et durant la première moitié du XVI^e siècle comme avant-poste militaire, après une période de déclin, avec le [traité de Cateau-Cambrésis](#) de 1559, le duc [Emmanuel-Philibert](#) ne pouvant s'établir dans la ville de Turin, car n'ayant pas d'héritier mâle, il doit fixer sa résidence au Château de Rivoli, lequel est restauré et modifié par son architecte [Ascanio Vittozzi](#). Le 12 janvier 1562 naît enfin [Charles-Emmanuel](#) et le duc Emmanuel-Philibert peut s'installer à Turin.

Le projet *vittozziano*, cependant, est repris par les architectes [Carlo](#) et [Amedeo di Castellamonte](#) et les travaux sont terminés en 1644. C'est durant cette période que fut réalisée la dite « *Manica Lunga* », destinée à être la pinacothèque des Savoie et qui est, à ce jour, l'unique édifice visible. Le château est détruit et pillé en partie par les troupes françaises à la fin du XVII^e siècle. Le château est de nouveau modifié après 1706, par les travaux confiés à l'architecte [Michelangelo Garove](#).

À son retour de son séjour en Sicile [Victor-Amédée II de Savoie](#) commande à l'architecte [Filippo Juvarra](#) un projet grandiose qui, tout en reprenant les lignes architecturales de Garove et, en agrandissant les espaces et les ouvertures, reste cependant incomplet, même si l'idée centrale de [Victor-Emmanuel II de Savoie](#), qui consistait à créer un symbole de la grandeur de la [Maison de Savoie](#) et à

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%2teau_de_Rivoli

contrôler les vues et les liens symboliques, semble partiellement réalisé grâce à l'axe Rivoli-Superga et à la nouvelle construction de Corso Francia qui reliait la ville de Turin au palais. À la mort du souverain, le château est abandonné par les Savoie.

En 1863 il est loué à l'administration communale rivolese, qui en fit une caserne. En 1883 il est vendu à la commune de [Rivoli](#), pour 100 000 livres ; la bibliothèque civique y est transférée et quelques meubles ayant appartenu à la famille de Savoie y sont conservés ; le reste de l'édifice conserve sa fonction de caserne.

La [Seconde Guerre mondiale](#) détruit une bonne partie des édifices et les premières interventions architecturales suivantes servent à consolider la structure. Laissé à l'abandon, le chantier est rouvert en 1979, confié à l'architecte [Andrea Bruno](#), dans le but de donner une nouvelle vie au château et, par la même, à la ville.

IV.1.3- Philosophie générale :

« *Sauvegarder, ce n'est pas ne rien toucher ; c'est redonner vie !¹* ». Andrea Bruno préconise « *l'intervention positive* », qui consiste en une réhabilitation, permettant aux édifices historiques d'être conservés dans le temps présent, et de poursuivre leur existence dans l'avenir.

IV.1.4- Examen des principes

1- Stratification temporelle :

L'intervention d'A. Bruno s'est principalement basée sur la mise en évidence des différentes phases de la réalisation de l'édifice sans en masquer les traces de dégradation.

L'espace situé entre le corps principal du château de la *Manica Lunga* est une véritable césure spatiale entre les deux volumes. Mais il détermine également le moment précis de rupture de la réalisation du projet de Juvarra. Sur le sol de cet espace, l'architecte a reconstitué, par le dallage, le plan du hall majestueux du projet de Juvarra avec ses lignes directrices et les emplacements de ses colonnes.

¹ BRUNO Andrea, citation extraite de la conférence du 03 avril 2008, Académie royale de Belgique, Bruxelles, in MORAY Benjamin, Exposé, Op Cit.

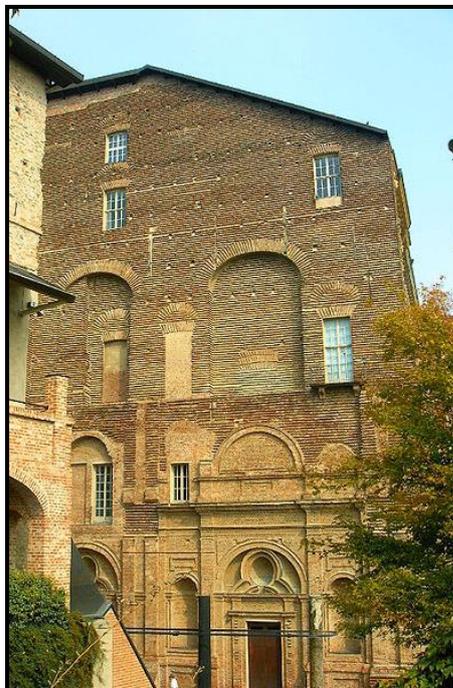


ILL. 10 : Inscription au sol d'une salle d'une aile de bâtiment projetée par Juvarra mais jamais construite¹

Il y a dans ce lieu tout une concentration de cet état d'interruption en même temps que de continuité, ce qui met clairement en exergue le principe de la stratification temporelle.

2- Intervention minimale:

L'intervention générale d'A. Bruno sur les différentes parties du château s'est basée sur l'idée de conserver autant que possible, l'ensemble des éléments.



*ILL. 11 : Façade de Juvarra conservée même après restauration
– Prise de photo : 2005 – Source : site de Wikipédia.*

¹ Photo extraite du livre : ROUILLARD D., Architecture contemporaines et monuments historiques, édition Le Moniteur, Paris 2006.

Ainsi pour l'enveloppe extérieure du corps principal du château, les murs de briques ont été quelque peu restaurés, mais leur aspect général et leur mode de mise en œuvre a été parfaitement respectés. De même pour les escaliers de ce volume dont la première partie, extérieure, a été conservée mais, après le premier palier de l'escalier intérieur, le visiteur passe à une structure contemporaine plus légère, installée dans le but de répondre au manque de liaison verticale permettant l'accès aux niveaux supérieurs.

Pour l'intérieur des salles d'exposition, les chambres du château avaient été retrouvées dans des états très variables. L'architecte a préservé les fragments en tant que tels et réparé quand c'était vraiment nécessaire.

3- Distingabilité:

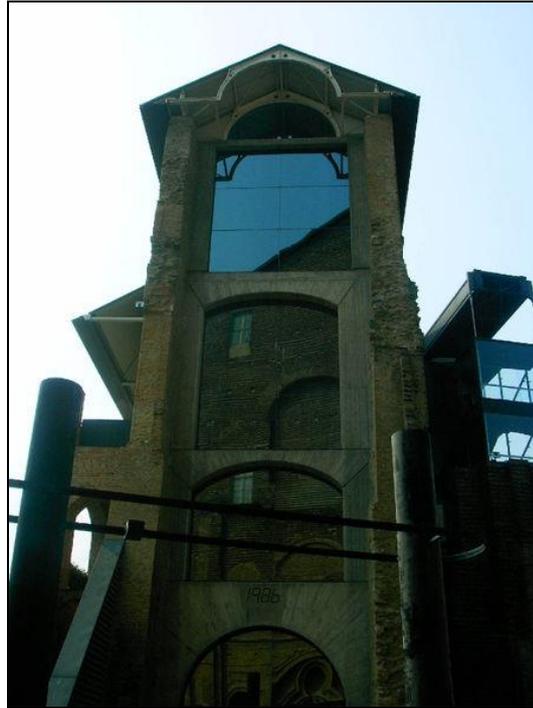
Le choix des matériaux utilisés (acier, verre,...), des teintes, le parti architectural résolument moderne, permettent de distinguer toutes les adjonctions effectuées sur le château de Rivoli par l'architecte A. Bruno.



*ILL. 12 : Rajout contemporain sur la Manica Lunga,
- Prise de photo : 2005 - Source : Site de Wikipédia.*

4- Contemporanéité de l'intervention :

Le grand escalier installé à l'intérieur du vide de l'entrée se marque d'une appartenance claire à son époque de réalisation, significativement déconnecté du projet de l'architecte Juvarra et réalisé pour satisfaire la nouvelle fonction. Grâce à ses matériaux, ses couleurs et son système structurel, l'escalier apparaît très nettement comme une intervention contemporaine.



ILL. 13 : L'entrée et les escaliers de la Manica Lunga.

- Prise de photo : 2005. Source : wikipédia.

Lorsqu'on atteint le niveau supérieur, on peut passer au travers d'une baie existante de la façade du bâtiment pour pénétrer dans une structure qui permet de surplomber l'ensemble du site à une altitude de trente mètres. Cet élément, qu'Andrea BRUNO appelle « *observatoire* », est un instrument d'optique ; c'est une façon de faire voir l'édifice et son environnement pour qu'on les découvre. Cet élément participe à la notion de « *point de vue* ». En effet cette notion permet d'apporter une plus-value à l'édifice, par cette « *mise en scène* » qui fait tout à fait partie de l'architecture, de sa composition, de la mise en valeur de certains éléments.

5- Réversibilité:

L'ensemble des adjonctions décrites précédemment sont, selon l'architecte A. Bruno des éléments très facilement réversibles, tant d'un point de vue intellectuel que matériel, puisqu'elles sont toujours indépendantes ou légèrement posées sur le bâtiment existant. Aussi, leur contemporanéité clairement affirmée permet *une réversibilité mentale* aisée. Toutefois, nous pensons que la réversibilité matérielle est très difficile à réaliser voir impossible, malgré la légèreté des matériaux d'adjonction utilisés. En effet, contrairement à ce que suggère l'architecte, la suppression de ces matériaux pourrait compromettre le fonctionnement du bâtiment, à l'exemple des escaliers qui ont été rajouté.

IV.1.5- Conclusion :

L'intérêt de l'architecte lors de cette intervention est visible quant à la recherche « *d'un équilibre juste*¹ » entre le nouveau et l'ancien.

▪ Compréhension parfaite de l'édifice : Ses matériaux, ses formes, ses couleurs, sa symbolique, sa mémoire, son vécu, sa fonctionnalité, notamment au vu de son histoire, de son parcours. Pour se faire, l'étude préalable s'est avérée capitale.

▪ Regard critique que l'architecte a eu sur les différentes strates historiques, chacune ayant un degré d'importance, de qualité, de valeur et de signification. Ces caractéristiques ont guidé l'architecte dans la détermination de ce qui peut, ce qui doit et ce qui ne doit pas être conservé ;

Les principes appliqués lors de la phase de conception ou d'étude du projet ont été évalué comme suit :

Evaluation de l'authenticité dans le projet de restauration				
N°	Principe d'intervention	Bien appliqué	Moyen. appliqué	Non appliqué
01	Stratification temporelle	•		
02	Intervention minimale	•		
03	Distingabilité	•		
04	Contemporanéité de l'intervention	•		
05	Réversibilité		•	

ILL. 14 : Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas du château de Rivoli

Globalement, « *le test de l'authenticité* » est concluant compte tenu du respect des principes dans leur globalité, mis à part le principe de réversibilité que, nous considérons dans ce cas d'étude très difficile à respecter, contrairement à ce que déclare l'architecte, car nous ne pouvons enlever certaines adjonctions faites par l'architecte, sans risquer de compromettre l'intégrité physique, ou du moins fonctionnelle du projet (à l'exemple des escaliers).

¹ BRUNO Andrea.

IV.2- Restauration de l'architecture vernaculaire : Dar El Wadi à Nefta¹ :

IV.2.1- Présentation du projet :

- Restauration et réutilisation d'une maison traditionnelle oasienne ;
- Nouvel usage : Centre pour Etude, Sauvegarde et Valorisation des Villes Oasis;
- Lieu : Nefta, ville oasienne au sud ouest tunisien (Tunisie) ;
- Architecte : REKIK Rédha² en partenariat avec l'école nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis (l'ENAU) et l'Uniniversità mediterranea di Regio Calaria (Italie) ;

IV.2.2- Bref historique et état des lieux :

Dar el Wadi est une grande demeure de 900m² de surface représentative de l'architecture du Jérid³, ayant appartenue à des notables locaux, elle a plus de deux siècles et a été abandonnée depuis plusieurs années. Le manque d'entretien et les pluies rares mais torrentielles ont ouvert des brèches dans sa structure et la dégradation a commencé. Son usage pour le tournage de certains films a contribué à la défigurer par les décors fantaisistes non enlevés après le tournage.

Elle présente surtout des désordres statiques dans son enveloppe verticale avec une désolidarisation et un déversement de certains murs constitués de deux rangées de brique pleine de part et d'autre et un emplissage en Fanker⁴ hourdé de mortier de terre. Les planchers en bois de palmier recouverts d'une épaisse couche de terre présentent plusieurs brèches d'où l'infiltration d'eau qui participe à détériorer les poutres en bois de palmier. Attaquées par les insectes, ces poutres perdent leur qualité portante et cassent sous le poids de la terre.



ILL. 15 : Etat des lieux de Dar El Wadi avant restauration⁵

¹ FAKHER Karrat, *De la pertinence de la restauration de l'architecture vernaculaire. Cas de Dar El Wadi de Nefta au sud tunisien*, pages 643 à 645, in *Expériences de réhabilitation intégrale en Méditerranée*, téléchargeable du site : www.rehabimed.net/Documents/docs/.../9_experi_rehab_integr_med.pdf

² Architecte installé à Tozeur (Tunisie) depuis 20 ans.

³ Jérid : Palme, utilisé pour appeler la région des oasis du sud ouest tunisien.

⁴ Fanker : Moellon sablonneux et friable

⁵ FAKHER Karrat, *De la pertinence de la restauration de l'architecture vernaculaire*, téléchargeable du site : www.rehabimed.net/Documents/docs/.../9_experi_rehab_integr_med.pdf, Op. Cit.

IV.2.3- Philosophie générale :

Dans cette intervention, l'architecte s'est fixée deux objectifs, à savoir d'abord comment trouver les matériaux traditionnels de construction et les détenteurs des savoirs faire constructifs? et, en deuxième lieu, comment concilier théorie et pratique dans la restauration de cette maison ?. C'est à cette deuxième question que nous nous sommes le plus intéressés car se rapportant directement à notre recherche. Cette intervention s'apparente plus à une conservation/consolidation

IV.2.4- Examen des principes

1- Stratification temporelle :

Ce principe suppose que l'intervention nouvelle se fasse dans la continuité de l'état ancien tout en faisant ressortir les deux touches pour pouvoir faire une lecture aisée du passage du bâtiment à travers le temps.

En ce qui concerne Dar El Wadi, les nouvelles adjonctions se sont limitées aux tirants horizontaux et connecteurs verticaux pour la consolidation de la structure, ainsi que la passerelle et les escaliers de secours métallique.

Le principe de stratification temporelle n'a, à notre avis, pas été appliqué.

2- Intervention minimale:

Il est impératif d'évaluer la proportion de l'intervention. Pour notre cas, l'intervention a consisté en une réhabilitation des façades avec enlèvement des dépôts de Lokaa¹ et, reconstruction d'une portion de façade écroulée.

L'intervention sur la toiture, et après l'évaluation de la tenue des poutres en bois de palmiers Zaïza², a consisté au remplacement de seulement quelques pièces défectueuses suite à l'attaque d'insectes et la réfection de la forme de pente. Pour l'adaptation à la nouvelle fonction d'école, des sanitaires ont été aménagés dans les anciennes cuisines et quelques ouvertures ont été réalisées dans le respect de l'organisation générale de la maison.

Vu que les interventions sont minimales et ont respecté l'organisation de la maison, on peut conclure que le principe du minimum d'intervention a été bien respecté.

¹ Lokaa : Poudre récoltée du Chott ou lac salé pour blanchir les façades lors des fêtes et les rafraîchir pendant l'été.

² Zaïza : Poutre formée par un demi tronc de palmier.

3- Distingabilité:

Ce principe a été respecté surtout dans les consolidations métalliques laissées en vue dans le patio et à l'intérieur des pièces par les tirants modifiables selon les saisons.

Quant à la reprise d'une portion de façade décorée et écroulée, elle a été effectuée à la manière de l'anastylose¹ et n'a pas été montrée clairement. En effet une discussion entre l'architecte et l'équipe tuniso-italienne de maîtrise d'ouvrage a privilégié cette solution pour ne pas altérer la lecture de la façade, par contre l'ensemble des éléments neufs est facilement visible.

Donc la réversibilité de l'intervention a été partiellement appliquée.

4- Contemporanéité de l'intervention :

Bien que les adjonctions ne soient pas importantes, il est à remarquer que l'architecte s'est attelé à les différencier d'avec l'existant pour marquer son intervention, et surtout l'époque où elles ont été réalisées. D'où le choix du type de matériaux rajoutés (métal pour les escaliers et la passerelle ainsi que pour certains éléments de structure, faïence pour les toilettes,...). Quant à la reprise de la façade par la technique de l'anastylose abordée dans le principe précédent, elle n'a pas été montrée clairement².

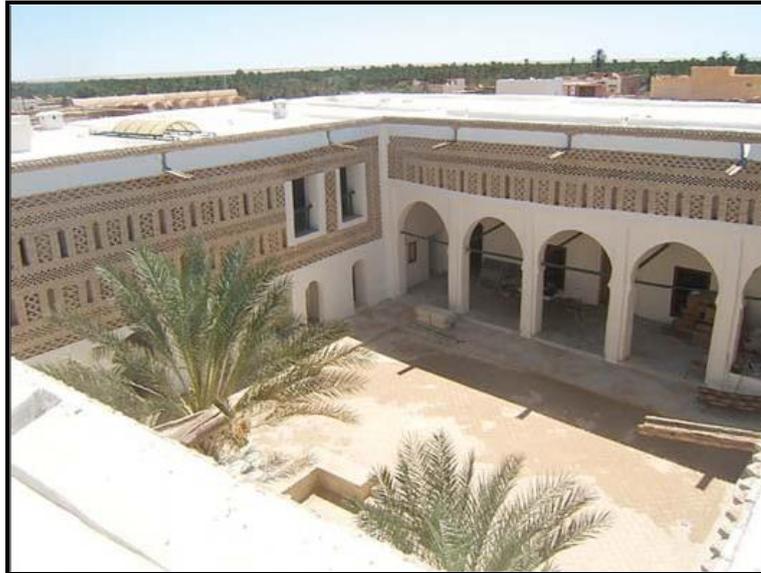
Donc le principe de contemporanéité de l'intervention a été moyennement appliqué.

5- Réversibilité:

Dar el Wadi, qui appartient à l'architecture du sud ouest tunisien, est caractérisée par la réversibilité et la nécessité d'entretien régulier. Pour l'intervention nouvelle, les consolidations faites à l'aide de tirants horizontaux et connecteurs verticaux sont facilement réversibles ainsi que la passerelle et les escaliers de secours métalliques. Donc le principe de réversibilité a été bien appliqué.

¹ Anastylose : selon la charte d'Athènes de 1931, c'est remettre en place les éléments originaux découverts.

² Une discussion entre l'architecte et l'équipe tuniso-italienne de maîtrise d'ouvrage a privilégié cette solution pour ne pas altérer (selon leur point de vue) la lecture de la façade.



ILL. 16 : *Etat de Dar El Wadi après restauration¹*

IV.2.5- Conclusion :

Dans ce projet nous assistons à un cas de conservation/consolidation. L'architecte a voulu rechercher l'« *équilibre entre l'usage du savoir faire traditionnel et les moyens techniques modernes, et entre la théorie et la pratique de la restauration pour la préservation de l'authenticité.* ² ».

Pour connaître le degré d'application des principes d'intervention, et en tirer une évaluation de l'authenticité dans le projet de restauration de Dar El Wadi, nous avons dressé le tableau suivant :

Evaluation de l'authenticité dans le projet de restauration				
N°	Principe d'intervention	Bien appliqué	Moyen. appliqué	Non appliqué
01	Stratification temporelle			•
02	Intervention minimale	•		
03	Distingabilité		•	
04	Contemporanéité de l'intervention		•	
05	Réversibilité	•		

ILL. 17 : *Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas de Dar El Wadi à Nefta*

¹ FAKHER Karrat, *De la pertinence de la restauration de l'architecture vernaculaire*, téléchargeable du site : www.rehabimed.net/Documents/docs/.../9_experi_rehab_integr_med.pdf, ibid.

² FAKHER Kharrat, Op ibid.

Avec deux principes bien appliqués et deux principes moyennement appliqués, « *Le test de l'authenticité* » est concluant dans sa globalité. Seul le principe de stratification temporelle non appliqué vu le type de projet abordé, et le programme dressé, qui ne demandait pas des adjonctions importantes .

IV.3- Conclusion du chapitre IV :

L'application des principes fondamentaux d'intervention même si elle s'avère difficile à respecter dans leur globalité n'est pas impossible.

L'outil d'évaluation de l'authenticité dans le projet d'intervention, par la vérification de l'application des principes d'intervention a été expérimenté dans le passage en revue de deux expériences d'intervention sur un patrimoine ancien. L'une concernant une réhabilitation, où un travail assez important aussi bien sur l'existant que sur les adjonctions a été fait, et l'autre concernant un travail de consolidation et de conservation. Pour élaborer cet outil, nous nous sommes inspirés des travaux des architectes G.Palmério, A.Bruno, et de D.Rouillard. Il consiste en l'évaluation des principes de : *Stratification temporelle, intervention minimale, distingabilité, contemporanéité de l'intervention et, la réversibilité*. Cet outil est certainement perfectible, moyennant une évaluation de son efficience en l'appliquant à un large corpus d'intervention, il pourra une fois amélioré par la critique et validé par l'expérience servir pour prévenir les dérapages possible dans l'intervention sur le patrimoine historique qui conduisent à la défiguration de celui-ci et, de ce fait, à la perte de son authenticité.

CONCLUSION GENERALE DE LA PREMIERE PARTIE :

En fin de compte, nous pouvons dire, à la lumière des idées qui ont été développées dans les différents chapitres que l'authenticité d'un patrimoine dépend d'un ensemble de paramètres combinés qui sont le fruit d'une démarche scientifique documentée ou encore d'un besoin subjectif :

✓ L'évolution du concept de l'authenticité dans le domaine du patrimoine s'est développée en parallèle avec celui-ci ;

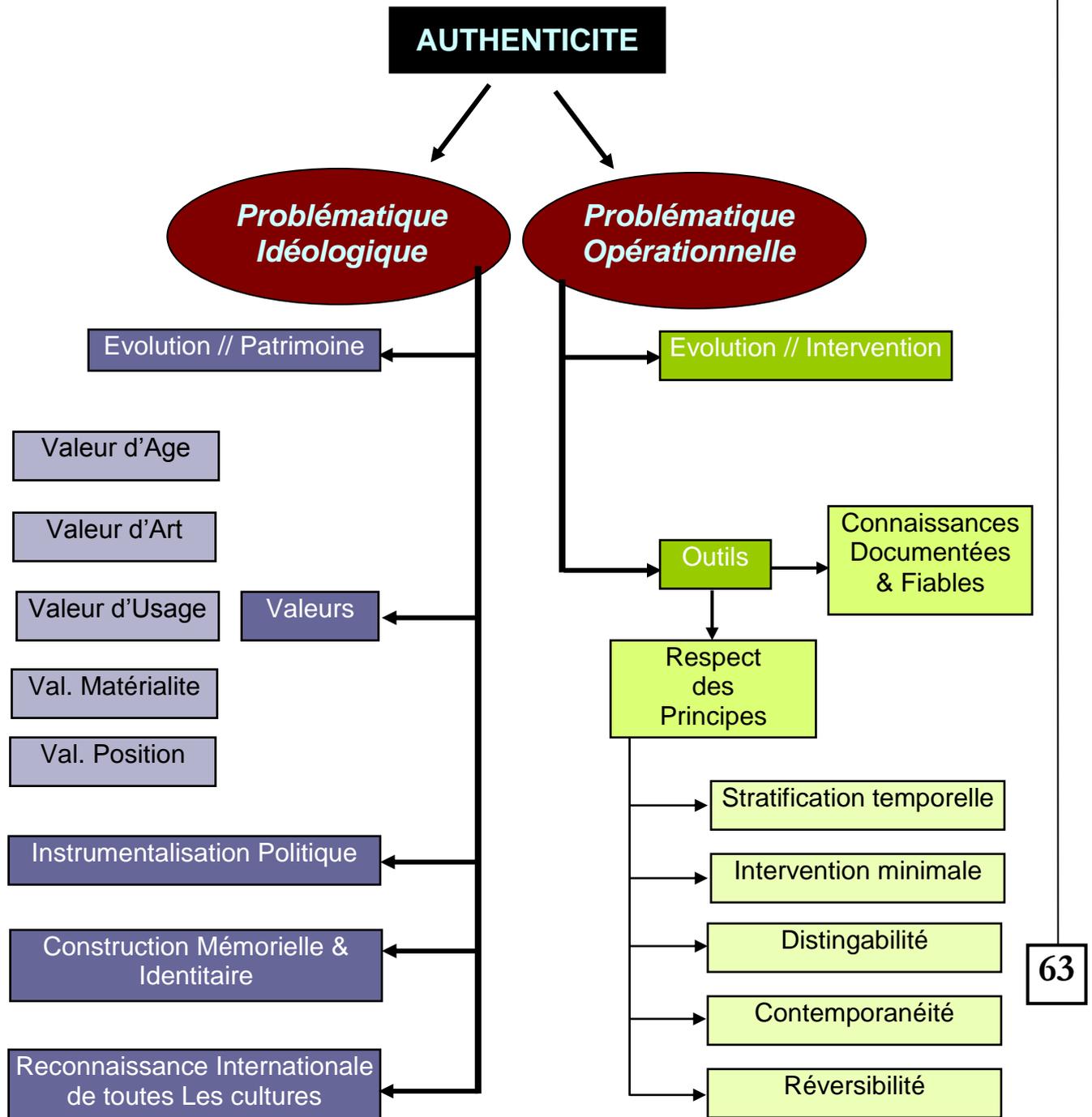
✓ L'authenticité d'un patrimoine est mise en exergue grâce aux valeurs historique et esthétique qu'il possède, lesquelles vont justifier sa consécration patrimoniale ;

✓ L'authenticité est étroitement liée à la stratégie politique engagée dans la sauvegarde du patrimoine culturel d'une nation car elle est le ciment identitaire d'une société ;

✓ Le concept de l'authenticité peut différer d'une culture à une autre. Le constat ainsi dressé au niveau des instances internationales (Cas des temples de Nara au Japon), a permis d'élargir le champ patrimonial pour englober des patrimoines encore jamais reconnus internationalement, favorisant ainsi une reconnaissance plus « *juste* » de tous les legs ;

✓ Enfin, le respect de l'authenticité dans les projets de conservation sur le patrimoine architectural historique demande une réflexion particulière quant au choix conceptuels. Pour cela, nous avons proposé des principes d'interventions qui aideraient l'architecte à faire ces choix tout on ne s'écartant pas du but initial de toute intervention sur ce type de projet, qui est le respect de l'authenticité du bâtiment. En s'aidant d'un tableau d'appréciation des principes d'intervention, nous avons suggéré une méthode d'évaluation de l'authenticité du projet. A travers les exemples bibliographiques, nous avons constaté que cette méthode était pertinente, et pourrait aider à éviter les dérapages pouvant altérer l'authenticité du bâtiment. De plus, nous avons constaté toute la difficulté à respecter les principes dans leur totalité. Ceci nous pousse à conclure que cet outil va nous permettre de faire une évaluation globale du « test de l'authenticité ». En fait, le concept de l'authenticité serait le « *satellite* » autour duquel tourneraient tous les principes d'intervention sur le patrimoine architectural historique, le but étant de l'atteindre ou de s'en rapprocher le plus possible.

Nous pouvons résumer cette Première Partie dans l'organigramme suivant :



ILL. 18 : Organigramme récapitulatif du corpus théorique

Le corpus de connaissance ainsi élaboré va nous permettre, dans la partie suivante, d'aborder la question du concept d'authenticité dans la politique patrimoniale en Algérie, puis nous nous intéresserons à notre cas d'études. Le but étant de vérifier nos hypothèses de recherches.

Deuxième Partie:

Authenticité et patrimoine en Algérie

« (...) car cette région (le Maghreb) a été un véritable creuset culturel dans lequel se sont fondues et combinées de nombreuses influences civilisationnelles. ⁽¹⁾»

⁽¹⁾ YELLES Mourad, *Culture et métissages en Algérie - la racine et la trace*, édition l'Harmattan, Paris, 2005, page 20.

Chapitre V :

L'AUTHENTICITE DANS LE PROCESSUS DE CONSTITUTION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE EN ALGERIE

V.1- Introduction :

Sur la base de ce qui a été développé dans la première partie, nous tenterons d'abord d'étudier de près la prise en charge du patrimoine en Algérie. Ceci constituera pour nous un tremplin vers la compréhension de la façon avec laquelle notre pays a interagit avec le concept d'authenticité. Pour cela, nous avons jugé judicieux de passer en revue l'histoire de la prise en charge du patrimoine, tout en exposant les outils juridiques ayant contribué à sa gestion. De cette démarche découlera une lecture critique qui nous permettra de faire notre propre analyse quant à la perception de l'authenticité en Algérie. Enfin l'étude du complexe palatial du Méchouar constituera le modèle qui nous permettra de mettre en application tous les enseignements tirés du Corpus ainsi formé.

V.2- Rétrospective historique :

V.2.1- Période de colonisation française :

Si la notion de patrimoine est une invention moderne spécifique à la culture occidentale, transposée en Algérie au lendemain de sa conquête en 1830, elle a fait l'objet d'une nouvelle lecture propre au contexte nouveau dans lequel elle a évolué¹. Deux attitudes s'y sont dégagées : La première, militaire, volontairement destructrice pour une volonté de contrôle et de sécurité, a vu, par exemple, la percée et la dénaturation des anciennes villes dites « *médina arabe* ». Quant à la deuxième attitude, résolument conservatrice, menant une politique culturelle et patrimoniale éclairée, fondée sur la reconnaissance « *des arts indigènes*² », avait conscience des enjeux qui se dessinaient, et de l'esprit nouveau qui animait les représentants du Gouvernement Général, voulant concurrencer la métropole parisienne : « *Les intentions du Gouvernement Général, orientées vers l'expression culturelle locale et privilégiant la tradition, témoignent de l'adoption d'une forme de conservation spécifique du patrimoine*³. ».

Ainsi, les premiers travaux des sociétés savantes créées en Algérie au début de la colonisation, s'orientaient vers la valorisation du patrimoine antique dans un souci « d'authentification » dans le sens de légitimation de la présence française en Algérie, vis-à-vis de la population autochtone. L'auteur français L. Renier disait

¹ OULEBSIR Nabila, *L'invention de la tradition en Algérie : Les travaux du comité du vieil Alger (1905-1930)*, in POULOT Dominique (sous la direction), *Patrimoine et modernité*, édition l'Harmattan, Paris 1998, page 211.

² OULEBSIR N., *ibid* page 216.

³ OULEBSIR N., *ibid* page 217.

à ce titre : « *Les monuments romains, surtout les inscriptions sont aux yeux des indigènes notre titre le plus légitime à la possession de l'Algérie.* »¹.

D'autres travaux menés par la suite ont manifesté progressivement un intérêt pour les monuments arabes. L'expédition entreprise en 1872 par Edmond Duthoit, architecte, en est le parfait exemple. Envoyé par l'administration des beaux arts, sa mission était de « *dessiner les monuments d'Algérie « offrant quelques intérêts », reconnaître leur état de conservation et décider des restaurations prioritaires à entreprendre.*² ». La ville de Tlemcen a constitué le site de prédilection pour l'étude des monuments arabes. Cette démarche n'a pas été fortuite. Elle a permis, au début du 20^{ème} siècle, la naissance du style néo mauresque qui s'est largement propagé en Algérie. L'hôtel de la poste d'Alger, la medersa de Tlemcen ou encore la gare d'Oran en sont les exemples les plus édifiants, et attestent de cette volonté de prise en charge de la tradition locale. L'instrumentalisation du patrimoine et surtout du concept d'authenticité a, cette fois, été dirigée vers une reconnaissance de la civilisation arabo – musulmane, ce qui témoigne de l'adoption d'une forme spécifique et surtout enrichissante du patrimoine en Algérie, qui n'était pas en vigueur en métropole: « *Cette volonté de rénovation des arts industriels musulmans avait pour objectif principal d'offrir une image nouvelle de cette cité qui tiendrait davantage compte de la tradition locale, comme pour effacer des esprits les destructions qui avaient caractérisées le 19^{ème} siècle. Elle devait aussi offrir un statut prestigieux à la capitale de cette « nouvelle France » et témoigner de la prospérité de la pensée et des arts.*³ »

V.2.2- Période post - indépendance :

5 juillet 1962 : L'Algérie recouvre son indépendance. De facto, le jeune état algérien hérite, avec ses structures administratives, des valeurs idéologiques de l'ancienne puissance française occupante. A commencer par la notion même de « patrimoine » : « (...) *lorsque les nouvelles autorités algériennes, fortes de leur « légitimité révolutionnaire », prennent les commandes du jeune Etat, le « patrimoine » a déjà derrière lui une histoire vieille de plus d'un siècle (...)* »⁴. La nouvelle direction du pays s'inspira directement des lois, principes et pratiques du régime colonial en matière de protection et de gestion des biens et symboles culturels tout en le combinant avec un *panarabisme militant*.

La nouvelle vision patrimoniale apparaît clairement, notamment dans la 1^{ère} Charte nationale (1976), où on retrouve le triptyque : La langue arabe, la religion musulmane, la nation algérienne. Le programme idéologique de la jeune nation algérienne se place dans l'optique d'une restauration nécessaire et rapide des valeurs de la civilisation arabo–musulmane s'inscrivant ainsi dans la perspective défendue par les idéologues de la Nahda moyen– orientale : « *Cette politique du « patrimoine » se met en place pour l'essentiel entre 1965 et 1975. Elle s'élabore en fait à partir d'une conception de « l'identité nationale » très fortement réactive*

¹ RISLER Camille, *Politique culturelle de la France en Algérie*, édition l'Harmattan, Paris 2004, page 06, in BELABAS Akila, *La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie, cas d'étude : Bordj El Tork (Mostaganem)*, Mémoire de Magistère, juillet/2009, U.S.T.Oran., page 107.

² OULEBSIR N., *ibid* page 214.

³ OULEBSIR N., *ibid* page 217.

⁴ YELLES Mourad, *Culture et métissages en Algérie - la racine et la trace-*, Op Cit page 54.

(par rapport au projet colonial), vigoureusement ancré dans une certaine histoire « arabo-musulmane » (...).¹ ».

Ainsi donc, beaucoup d'aspects de notre culture algérienne en général ont été occultés, voir censurés, jusqu'à ces dernières années, où nous assistons de manière progressive, à une réhabilitation de certaines facettes de notre culture nationale, à l'exemple de la reconnaissance de la langue Amazigh (en 2001), de la mise en avant de l'œuvre spirituelle de l'Islam maghrébin à travers l'hommage officiel aux *Zaouias*, ou encore de la redécouverte d'une partie de l'héritage chrétien à travers par exemple l'organisation de manifestations sur la pensée et la personnalité de Saint Augustin, ou sur des écrivains francophones tel Mohamed Dib, Kateb Yacine, ou encore Albert Camus, Jean Cenac. Cet évolution dans la perception de notre patrimoine culturel en général va, sans aucun doute avoir des répercussions sur le patrimoine architectural, surtout sa gestion.

Afin de percevoir et comprendre cette évolution en ce qui concerne le patrimoine, nous allons étudier de près la législation propre à ce dernier depuis l'indépendance à nos jours.

V.3- Dispositif législatif :

V.3.1- Loi 62-157 du 31 décembre 1962 :

Au lendemain de l'indépendance, dans le but d'assurer une continuation et une stabilité dans la gestion du patrimoine culturel en général, et des monuments historiques en particulier, le jeune Etat algérien, reconduit la législation française par la loi 62-157 du 31 décembre 1962, « (...) *dans ses dispositions non contraires à la souveraineté algérienne (...)* »². Cette mission fut déléguée à la sous direction des beaux arts, monuments et sites, sous l'égide du ministère de l'éducation nationale³. Durant cette période, il s'agissait surtout d'asseoir les bases du nouvel Etat en attendant de mettre au point une politique effective vis-à-vis du patrimoine culturel en général et, en ce qui nous concerne, du patrimoine architectural historique. Ainsi aucun dossier de classement des sites et monuments historiques n'a été instruit durant cette période, ni aucune opération de restauration ou de mise en valeur, le but étant de pérenniser ce qui existait déjà.

V.3.2- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 :

Avec ses 06 titres, ses 138 articles et ses 03 annexes, cette ordonnance relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels constitue la première base d'une véritable législation concernant le patrimoine culturel en Algérie, particulièrement la protection et la mise en valeur des monuments et sites historiques.

¹ YELLES Mourad, Ibid page 61.

² Loi 62-157 du 31 décembre 1962, Joradp.

³ BAGHLI Sid Ahmed, *Aspects de la politique culturelle en Algérie*, UNESCO 1977, Imprimerie des presses universitaires de France, page 19.

Les principales mesures législatives prises en application de cette ordonnance ont été : Le classement de la célèbre vallée du M'zab par l'arrêté du 28 juin 1969, le classement du parc national du Tassili par décret n° 72-168, en 1972, et enfin l'ouverture d'une instance de classement de la Casbah d'Alger, en 1975¹. Ces classements démontrent la volonté d'étendre cette procédure à des ensembles, afin de ne pas rompre leur équilibre social, écologique et culturel².

Quant aux restaurations ponctuelles de monuments classées, elles portèrent, à cette époque, essentiellement sur le patrimoine de l'époque musulmane. Cette politique est apparue clairement notamment dans le cadre du deuxième plan quadriennal, qui a prévu un effort financier appréciable pour la restauration et la mise en valeur des monuments dits nationaux³. Ainsi, le minaret de la Kalâa des Beni Hammed (W. M'sila) datant du XIIe siècle fut restauré en 1973/74. A la même époque (1974), d'importants travaux ont été entrepris pour sauver les monuments de Mansourah et de Sidi Boumédiène (W. Tlemcen), plus particulièrement la Médersa aux riches faïences et aux stucs délicats. Enfin les palais du Dey d'Alger, du Bey de Constantine, les vestiges de l'époque de l'émir Abdelkader, les demeures d'époques turques à Alger, ont bénéficié d'un vaste programme de sauvegarde et de mise en valeur.

V.3.3- Loi n°98-04 du 15 juin 1998 sur la protection du patrimoine culturel:

Pendant plus de trente années, de 1967 à 1998, nous n'avons fait qu'appliquer les règles de protection des monuments et sites archéologiques conformément à l'ordonnance de 1967, qui ne prévoyait comme mesures de protection que l'acte de restauration, pris comme mode d'intervention visant à maintenir en l'état ou à reconstituer à l'état original de manière générale : « *Nous avons plutôt soustrait que restitué le patrimoine à l'intérêt de la société.*⁴ ».

La loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel ne constitue pas un simple document à incidence juridique et réglementaire, mais une nouvelle vision dans la politique régissant le patrimoine culturel en Algérie. En fait, l'Etat a pris conscience du fait qu'il n'était plus concevable d'envisager le patrimoine architectural de façon isolée de son contexte culturel et social, car l'expérience nous a montré les limites de cette démarche pour ne pas dire les répercussions négatives qu'elle a eu sur notre patrimoine en l'isolant et en le figeant, causant souvent son délaissement, et puis sa déperdition: « *Aujourd'hui avec la loi 98-04, s'établit une nouvelle philosophie du patrimoine culturel. (...) Une philosophie qui va dans le sens de la réhabilitation, la restitution, l'intégration et la socialisation de la Mémoire (...)*⁵. » En fait cette volonté de socialisation est due à la prise de conscience de l'Etat de la dimension vivante, du caractère habité, de

¹ BAGHLI Sid Ahmed, *ibid*, page 20.

² Il est utile de savoir que l'Algérie a ratifié en 1973 la convention de Paris de 1972, concernant la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel.

³ BAGHLI Sid Ahmed, *Aspects de la politique culturelle en Algérie*, Op. Cit, page 21.

⁴ Discours de Madame Khalida TOUMI, Ministre de la Communication et de la Culture. Assises du patrimoine culturel -29 décembre 2003-. Bibliothèque Nationale d'Algérie. Source: <http://www.m-culture.gov.dz>

⁵ Idem

notre patrimoine, qui a induit des savoir-faire traditionnels, des compétences, des techniques fondées sur la tradition dans différents domaines... D'où l'introduction, à travers cette loi, de la notion essentielle de *biens culturels immatériels*¹, étant entendu que le patrimoine culturel est un tout, et que les biens culturels immatériels contribueront sans aucun doute à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine en général et du patrimoine architectural en particulier.

Les décrets et arrêtés qui ont apparus suite à cette loi sont :

- Décret exécutif n° 03-322 correspondant au 05/10/2003 : C'est le premier décret d'application de la loi 98/04. Ce décret définit la qualification des architectes des monuments et des sites protégés ainsi que les modalités des missions de maîtrise d'œuvre lors d'études de restauration des biens culturels immobiliers (monuments historiques compris)².

L'architecte « qualifié » des monuments et des sites figure pour la première fois dans un décret portant sur la conservation et la mise en valeur des biens culturels immobiliers³. Ce statut est attribué aux architectes titulaires d'un diplôme de post-graduation universitaire dans le domaine de la préservation et de la mise en valeur des monuments et des sites, ayant une expérience professionnelle.

- Arrêté du 13/04/2005 du journal officiel n°45 : Il s'annonce pour fixer les dispositions spécifiques à l'exécution de la maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.

V.3.4- Apport et manquement du dispositif législatif :

La loi 98-04 a eu le mérite de définir pour la première fois la notion de bien culturel en Algérie⁴, et de monument historique⁵. Elle a formulé de nouveaux entendements concernant la prise en charge des monuments historiques⁶.

De cette loi ont découlé des décrets exécutifs et des arrêtés qui ont permis, pour la première fois, de préciser la mission de maîtrise d'œuvre quant aux études d'intervention et de mise en valeur sur des biens culturels immobiliers, ainsi que le profil de l'architecte intervenant dans les opérations de conservation et de mise en valeur sur des biens culturels protégés.

Ceci reste insuffisant pour défendre convenablement l'**authenticité** de notre patrimoine. En effet, des manquements sont à constater aussi bien dans cette loi que dans les décrets, arrêtés ou les circulaires qui l'ont suivie :

¹ L'Algérie est le premier pays à avoir ratifié la convention pour la sauvegarde du patrimoine culture immatériel, le 23 janvier 2004. Mr Med BEJAOU, chargé par l'UNESCO, a conduit les consultations et dirigé les travaux d'experts intergouvernementaux pour présenter à la 32^{ème} conférence générale des états membres le projet de convention internationale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

² *Article 01*: Décret exécutif n° 03-322 correspondant au 05/10/2003, journal officiel de la république, n°60 du 08/10/2003.

³ *Article 14* : Ibid.

⁴ Les biens culturels comprennent : Les biens culturels immobiliers, les biens culturels mobiliers, et les biens culturels immatériels.

⁵ *Article 17* de la loi 98-04 relatif à la protection du patrimoine culturel.

⁶ *Article 18* : Instance de classement des monuments historiques, Articles 22 à 27 : Consignes générales de protection, Articles 82 à 87 : Aspects financiers, Articles 93 à 99 et l'article 104 : Sanctions.

- Le concept d'authenticité étant le « cheval de bataille » pour toute politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, il est étonnant de constater que le terme **authenticité** ne figure sous aucune forme dans aucune loi concernant le patrimoine en Algérie, de l'indépendance à ce jour ;
- Absence de définition précise des critères de valorisation des biens culturels en général et, en ce qui nous concerne du patrimoine architectural,
- Absence de définition de l'opération d'intervention proprement dite, et des modalités de son exécution.

Ces lacunes représentent sans nul doute les points sine qua non aucune opération de valorisation et/ou d'intervention ne se fera sur des bases rigoureuses, claires, ce qui peut toucher à la substance artistique et/ou historique de l'oeuvre, bref à son authenticité.

En effet, ce flou dans la réglementation va entraîner des interventions sporadiques qui pourraient engendrer des dégâts irréversibles sur l'oeuvre, car opérant loin des fondements qui tracent l'action devenue une profession à part entière.

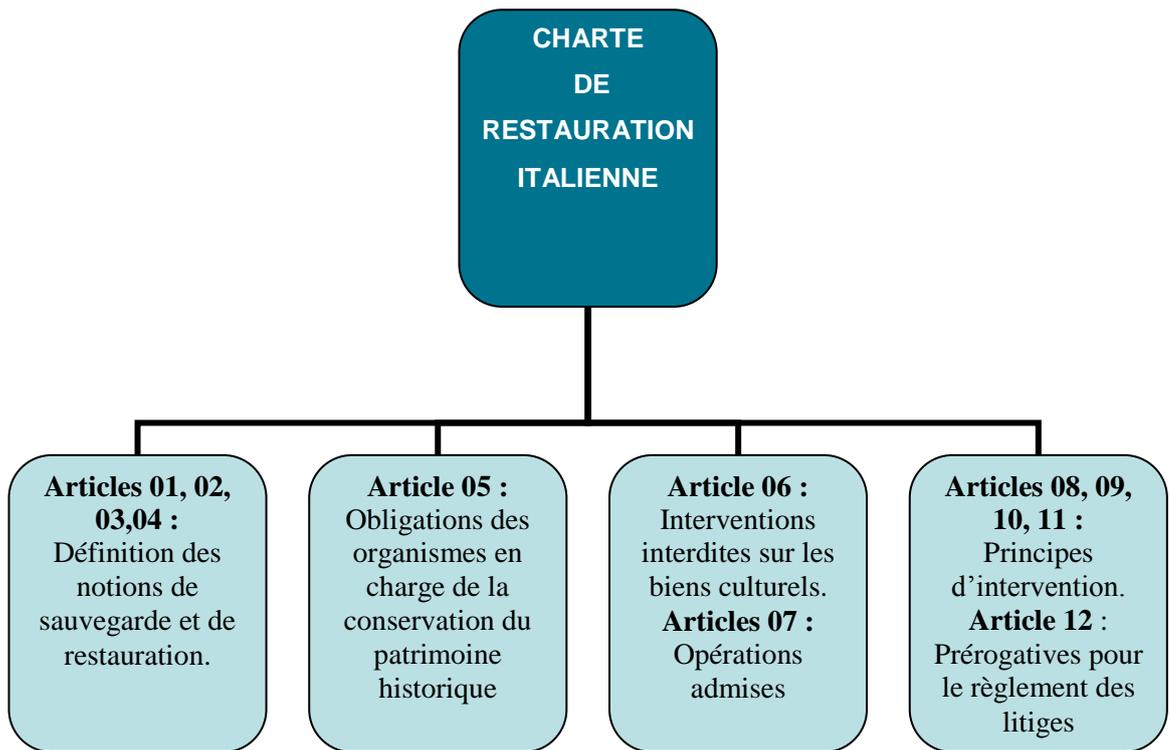
Il serait judicieux de voir comment d'autres pays ont procédé pour faire face à ces manquements. Le cas de l'Italie est très instructif. En effet cette dernière s'est dotée dès les années 70 d'un document normatif.

V.4- Le cas de l'Italie: La charte italienne :

La charte de restauration italienne a été élaborée en 1972 sous forme d'instructions diffusées par le ministère de l'instruction publique italien à travers une circulaire¹. Le contenu est le résultat de « *la théorie la plus parfaitement achevée exprimée par la culture de la restauration critique*² ». Sa rédaction est l'oeuvre de l'historien et critique d'art César Brandi, fondateur de *l'Instituto Centrale Del Restauro* (1938). Avec ces 12 articles, cette « charte » constitue une véritable feuille de route car elle permet de doter les restaurateurs de principes théoriques de références et de critères d'action, formés au cours d'un riche débat culturel auquel de nombreux spécialistes et techniciens ont apporté leur contribution.

¹ Circulaire n°117 du 06 avril 1972 du ministère de l'instruction publique italien, à l'adresse de tous les directeurs et responsables d'établissements autonomes, voir annexe.

² PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Op. Cit., page 27.



ILL.19 : *Organigramme explicatif de la charte de restauration italienne*

V.5- Conclusion du chapitre V:

L'Algérie, cosignataire des différentes conventions et chartes internationales relative à la protection du patrimoine culturel, se doit de se doter d'une réglementation plus adéquate avec la réalité du pays.

Il est donc temps que tous les intervenants dans le patrimoine en Algérie se concertent et coordonnent leurs efforts pour l'élaboration d'un document « *Charte* », rassemblant les critères de valorisations et les méthodes d'intervention dans un souci d'unification des critères et des méthodes, car « *chaque restauration implique une préparation scientifique nécessitant une unité de méthode et de rigueur.*¹ »

¹ BRANDI César, *César Brandi : La restauration, méthodes et études de cas*. Textes choisis par Giuseppe Basile, Introduction et notes de Michèle Cordaro, Institut national du patrimoine 2007, édition Stratis 2007, page 20

Chapitre VI :

L'EXAMEN DE L'AUTHENTICITE A TRAVERS UN CAS D'ETUDE : LE COMPLEXE PALATIAL DU MECHOUAR A TLEMCCEN

« Je suis le Méchouar ! Qui ne sait pas ma gloire ?
Et mon immortel, dans l'immortelle histoire,
Ne redira-t-il pas à la postérité :
Le Méchouar jadis t'eût fait la charité ! ¹ »

VI.1- Introduction : Présentation de la ville de Tlemccen et du Méchouar :

Le complexe palatial d'*El Méchouar* est une citadelle implantée, actuellement, en plein centre de la ville de *Tlemccen*. Cette ville et sa région figurent parmi les premiers regroupements humains de l'Oranie. Tous les atouts devant faire d'un lieu une ville existent dans les caractères du site de Tlemccen. Sa situation géographique, son climat intermédiaire entre les hauteurs de ses montagnes et la douceur de ses plaines, la dotent de la première richesse naturelle, l'eau. Son caractère défensif naturel lui valut le choix d'être occupée successivement par les Berbères (autochtones), les Romains et par ces mêmes autochtones après l'Islam.

Tlemccen eut des appellations différentes mais toutes rappelaient inexorablement les avantages de son site, indépendamment de l'impact du temps et de l'œuvre des hommes : Le nom romain de *Pomaria* évoque la fertilité de la plaine en riches vergers². Les Berbères, par le nom d'*Agadir*, « forteresse », nous décrivent l'aspect du relief, et la protection naturelle que pouvaient offrir les escarpements des côtés est et sud³. Quant au nom de *Tilimccin*, il répond au deux significations que lui attribuent respectivement les deux légendes, arabe et berbère. La première désigne sa situation géographique joignant l'est à l'ouest ou le Tell au Sahara. La seconde évoque la profusion de l'eau de ses montagnes. Le mot berbère *Tilmas* signifiant poche d'eau ou source⁴.

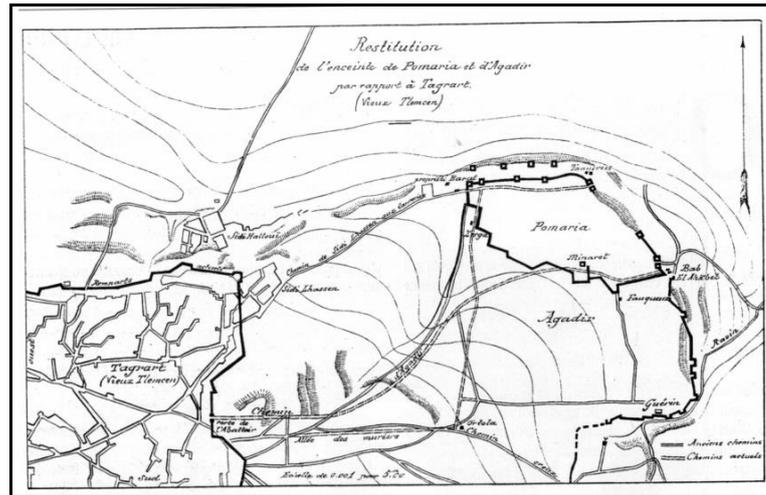
Tlemccen a connu la succession de plusieurs civilisations depuis la période préhistorique. Les *Romains* (201 de notre ère), y construisirent une garnison qui devint ville, « *Pomaria* ». Ils furent succédés par les *Idrissides* (à partir de 765 après J-C), les *Almoravides* (de 1069 à 1143, après J-C), les *Almohades* (de 1143 à 1235, après J-C), et enfin les *Abdelwadides* ou *Zianides* (de 1235 à 1556, après J-C). Les *Idrissides* érigèrent une ville qu'ils appelèrent « *Agadir* ». Les *Almoravides*, une ville attenante à la première, qu'ils appelèrent « *Tagrart* ».

¹ REMEON Pescheux, *La porte du couchant ou Tlemccen l'ombragée*, poème en 12 chants, Paris 1860, page 11 in BABA AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain : Cas de Tlemccen*, Op cit page 249.

² GHOMARI Fouad, *La médina de Tlemccen : l'héritage de l'histoire*, in [http://www.webjournal.unior.it-\(1\)2007](http://www.webjournal.unior.it-(1)2007)

³ EL BEKRI (Abu Ubaïd Abdellah Ibn Abd El Aziz Ibn Mohamed), *Description de l'Afrique septentrionale*, Texte arabe traduit par De Slane : 2^{ème} éd., Alger 1911-1912.

⁴ EL TENESSY (Cheikh Mohamed Abd El Jalil), *Histoire des Béni Zeyan, rois de Tlemccen*, Traduit par J.J.L BARGES (l'Abbé), Paris, Benjamin Duprat 1852.



ILL. 20 : Evolution de la ville durant les périodes Romaine, Idrisside, et Almoravide¹

Quant aux deux derniers, ils contribuèrent au développement urbain de la ville par la construction de nombreux ouvrages, palais, grandes demeures, *Foundouks*, solides remparts... C'est sous les *Abdelwadides* que *Tlemcen* devint capital du *Maghreb Central*. Son autorité s'étendait de *Tlemcen* en passant par les régions d'*Oran*, et la vallée du *Chelif*, jusqu'à *Alger* (cette dernière fut annexée en 1312 (J.C.) et fit partie de ce royaume jusqu'à l'arrivée des Turcs).² Ses limites étaient la mer méditerranée au nord, le *M'zab* au sud-est, le territoire de *Figuig* (au Maroc) au sud-ouest, le *Sahara* au sud et enfin le territoire entre *Béjaïa* et *Dellys* à l'est³.

A l'image de la ville qui l'a vu se développer, le complexe palatial du *Méchouar* n'a pas toujours existé en tant que tel. A sa fondation, il aurait eu plutôt l'importance d'un campement militaire, une station permanente des troupes assurant le contrôle et la défense de la cité par le côté méridional. Ceci à l'époque des *Almoravides* et des *Almohades*⁴.

Il ne devint le siège du pouvoir que sous le règne de la dynastie musulmane des *Zianides*. Ce sont eux qui y introduisirent officiellement la fonction religieuse et même commerciale. Au XVI siècle, quand le déclin est amorcé, la fonction civile disparut la première avec la chute du royaume *Zianide*. Ne subsistera alors que le rôle originel militaire avec l'essentiel de l'activité religieuse laquelle fut effacée à son tour sous la domination coloniale. Ce rôle persista même après l'indépendance.

Le complexe palatial du *Méchouar* sera occupé pendant près de trente années par l'Ecole des cadets de la révolution. Remise à la vie civile à la fin du 20^{ème} siècle, cette citadelle, sera tout d'abord occupée par des administrations. Ce n'est qu'au début de ce millénaire qu'une volonté concrète du pouvoir de la restaurer et de la revaloriser fut précisée et concrétisée.

¹ ABADIE Louis, *Tlemcen au passé retrouvé*, Ed. J. GANDINI, 1994, 143 pages, page 06.

² IBN KHALDOUN Abdrrahman, *Histoire des berbères*, Traduction de De Slane, quatre volumes, Paris, Geuthner, 1982, volume 3, page 436.

³ HAINE AFFANE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 98

⁴ HAINE AFFANE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Ibid pages 69 et 71.

VI.2- Examen de l'authenticité par les valeurs, du Méchouar:

Nous avons, dans la première partie de ce mémoire, fait ressortir les valeurs d'un patrimoine architectural historique. Nous avons vu comment celles-ci contribuent à lui donner toute son authenticité. Nous allons dans ce qui suit faire une lecture du complexe palatial du *Méchouar* afin de vérifier ces valeurs, et prouver ainsi, son droit à la consécration patrimoniale.

VI.2.1- La valeur d'âge :

VI.2.1.1- La valeur d'âge réel (valeur historique) :

La fonction historique d'un objet tient à sa capacité de marquer une époque dont il mesure la distance, la datation réelle. « *L'âge réel d'un bâtiment est une donnée conceptuelle, un outil des spécialistes ; il permet de comparer, de généraliser et d'offrir des assises aux constructions mémorielles.*¹ » Ainsi, la détermination de la valeur d'âge réel du complexe palatial du *Méchouar* suppose un passage en revue de toute l'histoire de cet ensemble basée sur des données qui soient documentées et parfaitement fiables². C'est ce que nous nous proposons de faire dans ce qui suit.

A/ Analyse diachronique du Méchouar :

La construction effective du complexe palatial du *Méchouar* s'est concrétisée à partir de 1235 avec la fondation de la dynastie *Zianide*, et dont *Tlemcen* devint la capitale. Elle fut fondée par *Yaghmoracen Ibn Zayan*, chef de la tribu berbère des *Banu Abdel-Wad*, branche des *Zenatas*. Ce valeureux *cheikh*, initialement nomade, passa à la vie sédentaire grâce à ses qualités de vaillance, de générosité, de bon conseil, de finesse politique et enfin grâce à la cohésion de son groupe. *Yaghmouracen* se haussa à son nouvel emploi, pris des insignes de la royauté, nomma des gouverneurs dans les villes de son domaine. Sa cour se composa de ses parents, anciens chefs nomades comme lui, mais on y trouva également des étrangers, dont les talents pouvaient lui servir³. Ses intentions étaient d'élever sa capitale, *Tlemcen*, à un rang tel qu'elle devienne l'émule des autres capitales de l'occident musulman⁴.

Afin d'asseoir leur pouvoir, les *Zianides*, à l'image de leurs prédécesseurs entreprirent de grand travaux: - Elargissement du tissu urbain vers le sud-est. - Construction des minarets de la grande mosquée de *Tlemcen* et de la mosquée d'*Agadir*. - Intégration du plus grand centre économique et commercial au cœur même de la ville, qui sera appelé place des caravanes (d'or). - Construction de

¹ NIPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, chercheurs au CELAT, *De la production des monuments –Paradigmes et processus de reconnaissance-*, in TURGEON Laurier, LE TOURNEAU Jocelyn, FALL Khadiyatollah (dir. DE), 1997 ; Les Espaces de l'Identité, Saintes Foy, Presses de l'université Laval, pages 23 à 5

² Conformément aux directives de la réunion de Nara sur l'authenticité.

³ El-Tenissy Cheikh Mohamed Abdul Djalil, *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), édition E.Leroux, Paris 1887, pages, 6, 7, 8.

⁴ MARCAIS George, *Ville d'art célèbre : Tlemcen*, Ed. Tell, Déc. 2003, 96 pages, page 35.

Medersas au rayonnement international à l'époque, tel que la *Medersa Tachfiniya* ou encore la *Medersa Yakoubia*. Ils organisèrent les différentes fonctions de gestion du gouvernement telles qu'on en voyait dans les cours les plus brillantes de l'Orient. Aussi, Ils construisirent une nouvelle demeure royale, ou nouveau siège du gouvernement, le complexe palatial d'*El Machouar*¹.

El Mechouar est une forteresse de trois hectares, située au sud de la *médina* de Tlemcen, accolée au rempart sud de la ville.

Ce terme est tiré du mot arabe « *Ech choura* » signifiant « conseil »². De là on peut comprendre et connaître la destinée de cet espace, siège du gouvernement des *Banu Ziane*. Le mot *Méchouar* était usité seulement sous les *Méridiens* de *Fès* et les *Naçrides* d'*Andalousie*.³ Selon l'hypothèse de *George Marçais*, ce serait *Abou Hamou Moussa II* qui désigna par ce vocable le siège de son pouvoir. Il faut savoir que ce roi naquit en *Andalousie*, où le même sens est attribué à une salle dans la citadelle de l'*Alhambra* des *Naçrides*, à *Grenade*.

Erigé par le fondateur de la dynastie, *Yaghmouracen ben Ziane*, le complexe *El Mechouar* comprenait le palais royal ainsi que les demeures des principaux officiers de la cour.

A-a/ Évolution historique du Mechouar pendant la dynastie Zianide

La dynastie des *Zianides* a vu défiler environ 22 rois⁴. Nous focaliserons notre intérêt sur ceux, ayant laissé l'empreinte de leur passage sur le complexe palatial du *Méchouar*.

Le Mechouar apparaît d'abord comme un castellum. Mais les différents rois *Zianides* qui se sont succédés sur le trône se plurent à en varier le caractère suivant les besoins de leur politique ou leurs tendances personnelles :

1/ Période de Abou Yahia Yaghmouracen Ben Ziane (1235-1282)

La fondation du royaume *Zianide* fut une entente entre les suzerains *Almohades* et leurs vassaux. En effet, elle prit la forme d'une récompense suite à la défense farouche qu'opposa le chef des *Béni Zian*, *Abou Yahia Yaghmouracen Ben Zian*, face au *Bani-Ghania*, redoutables ennemis des *Almohades*⁵. *Tlemcen* était déjà florissante au 13^{ème} siècle, et commençait à prendre peu à peu les allures d'une véritable capitale musulmane.

Le règne de *Yaghmouracen* fut le plus long parmi les rois *Zianides*. Durant les premières années de son règne, il n'hésita pas à résider au *Ksar El*

¹ MARCAIS George, Ibid.

² MARCAIS William et George, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris, A. Fontemoing éditeur, 1903, page 129.

³ MARCAIS George, *L'architecture musulmane d'occident, Tunisie, Maroc, Algérie, Sicile et Espagne –Arts et métiers graphique-*, Paris, 1954.

⁴ El-Tenassy (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Op Cit.

⁵ IBN KHALDOUN Abdrrahman, *Histoire des berbères*, Op Cit volume 3, pages 342 à 344.

Bali (Le vieu château) à proximité de la grande mosquée de *Tlemcen*. Il remarqua que son harem était exposé aux regards indiscrets à partir du minaret de la mosquée et décida de transférer le siège de sa demeure. Telle est la tradition qui attribue au fondateur de la dynastie l'adoption du *Méchouar* comme résidence royale. Mais en fait, le désir de se créer une résidence bien à lui était une pratique traditionnelle chez les princes musulmans, afin d'affirmer leur dignité royale. Le siège du pouvoir fut transféré à la périphérie de la ville, comme le fut celui de leurs suzerains *Almohades* à *Marrakech* et *Méknès*. La raison de sécurité semble justifier cet éloignement. Quant au choix par *Yaghmoracen* de l'emplacement même du camp des fondateurs de la ville, *les Almoravides*, symbole de la grandeur militaire et religieuse, il n'était pas vain bien au contraire.

Le déplacement du palais royal et l'implantation du *Méchouar* à la périphérie de la ville, dota cette partie haute d'un nouvel aspect officiel en amorçant une extension urbaine qui ne fut jamais égalée plus tard.¹ A cette époque, *El Méchouar* et ses dépendances, n'étaient pas encore ceints de murailles, selon *El Tenessy*². Seule son organisation intérieure lui permettait d'être relié à l'axe principal de la capitale tout en étant préservé de ses dangers internes et externes.

2/ Période de Abou Hamou Moussa 1^{er} Ben Abou Saïd Othman (1307-1318) :

Abou Hamou Moussa 1^{er} eut à relever sa capitale du long siège *Mérinides* qui dura plus de huit années. La dynastie *Zianide* doit à ce souverain de nombreuses réformes dans l'administration des affaires de l'Etat et dans le protocole royal. *Tlemcen* ne tarda pas à reprendre sa place de grand centre de commerce et connut une prospérité sans précédent.

Période très inspirée de la tradition *Andalouse*. Il faut savoir que pourchassés en Andalousie après la *reconquistas* espagnole, beaucoup d'Andalous sont venus se réfugier, puis s'installèrent à *Tlemcen*. Nombre d'entre eux travaillaient pour la cour, « *la charge de vizir et celle de chambellan jusqu'alors occupées par des berbères apparentés à la lignée régnante, furent confiées à des Andalous de la famille « Mellâh »* »³. Ainsi donc la tradition berbère s'estompa peu à peu.

Durant ce règne *El Mechouar* devint une prison tout à fait atypique. En effet, après une expédition menée contre le *Maghreb* central, *Abou Hamou Moussa 1^{er}* fit établir un nouveau gouverneur à *Médéa* (ville située au centre de l'Algérie). Pour s'entourer de meilleures garanties, il entreprit de rassembler les otages parmi les principales tribus de la région, qu'il installa au *Mechouar*. Ils

¹ BARGES J.J.L. (l'Abbé), *Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom, sa topographie, son histoire, description de ses principaux monuments, anecdotes, légendes et récits divers,-Souvenir d'un voyage-*, Edition B. Duprat et C. Ainé, Paris 1859.

² EL-TENESSY (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Op. Cit., pages 122-123.

³ MARCAIS George, *Les villes d'art célèbres : Tlemcen*, Op. Cit., page 80.

furent libres à l'intérieur de son enceinte, libre de construire leur maison, d'exercer l'activité commerciale et même de se marier.

Sous le règne de *Abou Hamou Moussa 1er*, on fit construire la mosquée du *Mechouar* par ces otages, représentants de toutes les tribus arabes et berbères afin d'asseoir l'autorité des *Zianides*¹.

D'après *Yahia Ibn Khaldoun* : « *L'on trouvait même dans cette enceinte les divers produits de l'industrie en un marché très fréquenté. Ce fut l'une des prisons les plus extraordinaires dont on ait jamais entendu parler*² ».

3/ Période d'Abou Tachfin 1er Ben Hamou Moussa 1er (1318-1336)

Selon *Yahia ben Khaldoun*³, son penchant pour les arts ne réduisit en rien la fermeté et la dignité de ses tâches lors de ses campagnes. Ce roi savait dessiner et possédait des notions d'architecture. De fastueuses constructions furent élevées à son époque ; de magnifiques parcs et jardins furent aménagés, la construction du grand bassin lui est attribuée.

Durant son époque on assista à l'embellissement d'*El Mechouar*, et cela par la réalisation de trois palais autour de celui érigé par *Yaghmouracen Ben Ziane*: Le palais royal (*Dar El Moulouk*), le palais d'*Abou Fihir* (*Dar Abou Fihir*), l'hôtellerie de la joie (*Dar Es Sourour*). Mais à ce jour l'emplacement de ces palais n'a pu être établi, tant les écrits relatifs à leur histoire manquent de précision.

4/ Période d'Abou Hamou Moussa II Ben Youssouf (1359-1389)

En 1359, *Abou Hamou Moussa II* restaura pour la seconde fois le trône de sa dynastie, de la main des *Mérinides*, en succédant à ses oncles.

« *Le règne d'Abou Hamou Moussa II peut se résumer en deux mots : Il fut long et glorieux...* »⁴. Il faut savoir que ce roi, ayant passé une partie de sa jeunesse à la cour des rois de Grenade, y avait reçu une brillante éducation en suivant l'enseignement des hommes de lettres qui florissaient à l'époque dans cette capitale de l'Andalousie. D'où son intérêt pour les sciences et les arts, et pour les hommes qui les dispensaient. De nombreux savants furent protégés sous son règne, parmi lesquels les frères Ibn Khaldoun.⁵

El Mechouar retrouva son faste avec ses véritables maîtres. Il renoua avec ses réceptions diplomatiques, ses audiences publiques hebdomadaires et ses fêtes religieuses⁶.

¹ Et ³ MARCAIS George, Ibid page 82.

³ El-Tenissy (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Op cit page 70.

⁴ El-Tenissy (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Ibid. page 149.

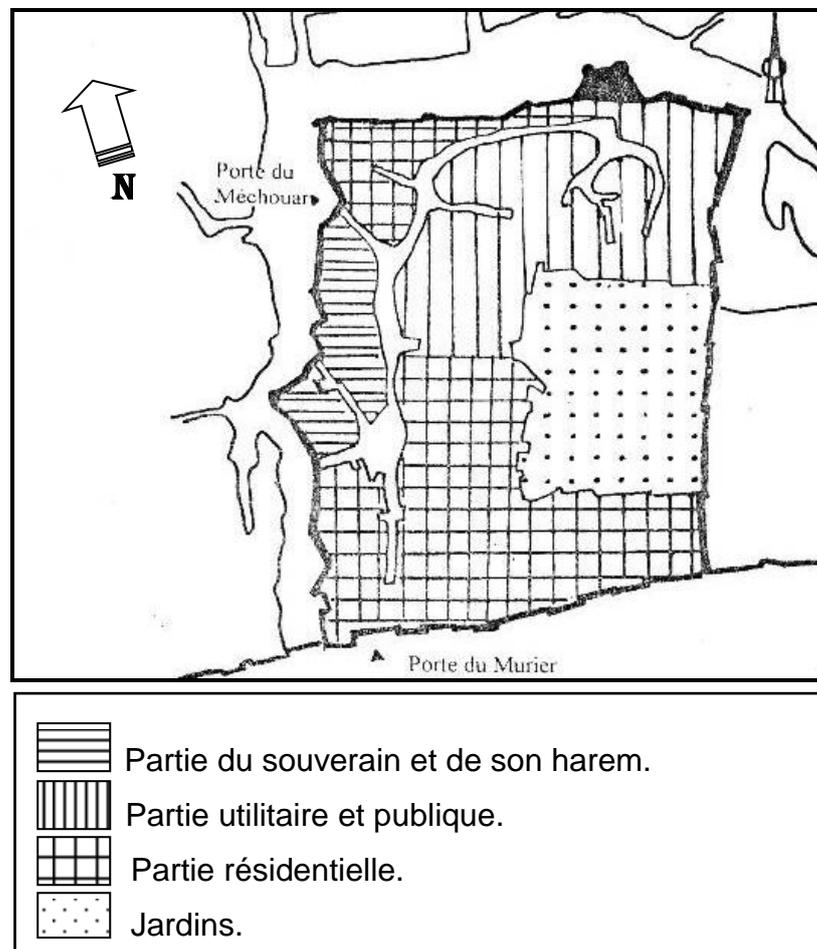
⁵ El-Tenissy (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Ibid page 150.

⁶ Nous en ferons une description un peu plus loin, (voir valeur d'âge apparent ou d'ancienneté).

5/ Période d'Abou El Abbas Ahmed Ben Abou Hamou Moussa II (1431-1462) :

Période tumultueuse caractérisée par des intrigues et des attaques, particulièrement de l'un des neveux du roi, ainsi que les rébellions sans cesse renaissantes de certaines tribus arabes de son royaume durant une période de 32 ans¹. La marche vers la décadence était entamée, bien que la ville continuait à étaler son luxe d'autrefois, et malgré les apparences du protocole de la cour royale. En fait, ces signes extérieurs dissimulaient une grande fragilité aux symptômes latents.

On rapporte qu'en 1446 l'enceinte d'*El Mechouar* fût élevée par crainte de sédition ou de complots. *El Mechouar* devint alors une forteresse. Ceci entraîna la démolition des habitations trop rapprochées².



ILL. 22 : Organisation de la citadelle sous le règne Zianide : Essai de restitution³

¹ El-Tenassy (Cheikh Mohamed Abdul Djalil), Complément de l'histoire des *Béni Zeiyan* - Rois de *Tlemen*-, Ibid page 296.

² MARCAIS George, *Les villes d'art célèbres : Tlemcen*, Op. Cit., page 88.

³ HAINE AFFANE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Méchouar de Tlemcen*, Op. Cit. page 119.

A-b/ Évolution historique du Méchouar pendant la période Mérinide

Les Mérinides tentèrent deux vaines incursions énergiquement repoussées par Yaghmouracen. En 1299, sous le règne de Othman I, fils de Yaghmouracen, on assista au terrible siège de Tlemcen. Ce siège dura plus de huit ans (il dura jusqu'à 1307). C'est l'un des plus longs de l'histoire de l'homme¹. Pendant cette période les Mérinides construisirent *El Mansourah* qui devint le nouveau siège de la capitale du *Maghreb central*. Le Méchouar ne fut plus qu'une retraite pour ses rois sans trône. En 1337, Tlemcen fut de nouveau annexée au royaume Mérinide pour onze années (jusqu'à 1348). A cette période, *El Méchouar* devint une simple retraite de la famille royale, sous le contrôle des garnisons². Durant la dernière prise de la ville par les Mérinides, de 1352 à 1359, Le Méchouar sombra dans l'abandon et ne fut plus qu'une simple retraite royale encombrée par des garnisons.

A chaque incursion des Mérinides, *El Méchouar* était relégué à une fonction de simple résidence des rois déchus de leur trône, après avoir été le siège du pouvoir, comme si la volonté des nouveaux conquérants, par cette action, était d'effacer le règne de leur prédécesseurs³.

A-c/ Évolution historique du Mechouar pendant la période Turc

Au début de cette période, *El Mechouar* n'avait rien perdu de sa magnificence. En effet l'Abbé Bargès rapporte dans son livre une description de Léon L'Africain qui le visita vers 1572 : « Du côté du Midi, est assis le palais royal, ceint de hautes murailles en manière de forteresse, et par dedans embelli de plusieurs édifices et bâtiments avec beaux jardins et fontaines, étant tous somptueusement élevés et d'une magnifique architecture. Il a deux portes dont l'une regarde vers la campagne, et l'autre (là où demeure le capitaine du château) est du côté de la cité. »⁴.

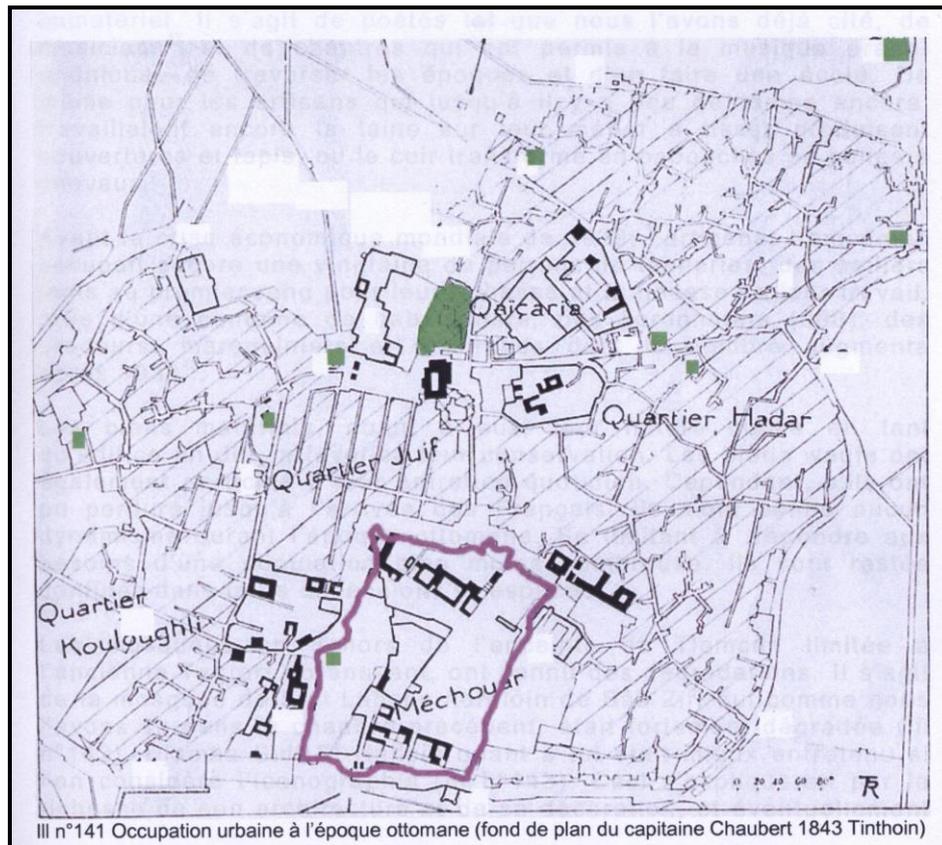
Tlemcen en général décline sous la domination des turcs, à partir du 16ème siècle. Son patrimoine est négligé car devenu simple dépendance du *Beylik d'Oran*.

¹ IBN KHALDOUN Abdrrahman, *Histoire des berbères*, Op Cit volume 3, pages 373 à 376.

² Ibn Khaldoun Abderrahmane, *Ibid* pages 404-408.

³ HAINE AFFANE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, page 129.

⁴ BARGES J.J.L., Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom, Op. Cit., pages 384, 385.



ILL. 23 : Evolution de la ville durant la période Turque¹

Dés l'arrivée des *turcs*, le *Méchouar* va être occupé par la garnison militaire. Après le massacre de cent *Ottomans* à l'intérieur de la mosquée du *Mechouar*, celle-ci va être interdite aux habitants. « (...) *La porte même de la citadelle ne s'ouvrit plus qu'à des heures déterminées aux arabes étrangers(...)* »². Lors de la révolte des *Tlemceniens* contre le *Bey Hassan* en 1670, la plupart des bâtiments érigés au *Mechouar* seront démolis. Il ne subsistera de cet ensemble que l'enceinte et la *mosquée* qu'ils auront remaniées.

81

A-d/ Évolution historique du *Mechouar* pendant la période coloniale

13 janvier 1836: Arrivée des militaires *français* au secours des *Kouloughlis*³ réfugiés dans la citadelle du *Mechouar*. Ces derniers sollicitèrent l'aide des *français* contre L'*Emir Abdelkader*.

Le 06 février 1836: Un plan a été dressé par le génie militaire pour voir l'étendue du *Mechouar*. Il a été remarqué que l'organisation de cette citadelle était similaire à celle de la *médina*, à savoir, occupation fort dense du bâti au

¹ BABA AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonisme entre espaces historique et développement urbain*, Op. Cit. page 309.

² BROSELARD Ch., in *Revue Africaine*, n°22, année 1860, page 248.

³ Kouloughlis: Population vivant à Tlemcen, « ... mélange... entre fils de miliciens, Turcs authentique et femmes du pays, et forma cette population du nom de Kouloughlis ou « fils de soldats ». », in ABADIE Louis, *Tlemcen au passé retrouvé*, Op. Cit. page 31.

nord, au sud et à l'ouest avec liaisons en ruelles étroites et tortueuses. La partie centrale à l'est est aménagée en un vaste jardin.

1837: *El Mechouar* est livré à l'émir *Abdelkader* selon le traité de la *Tafna*. Il s'y installa quatre ans et y ordonne quelques menus travaux de réparation.

1842: C'est l'année de l'occupation définitive de *Tlemcen* par les français. Leur armée fut installée au *Mechouar*. Ils y entreprirent des travaux de confortement. *André Lecoq* décrit ces travaux en ces termes: « *On refait son terre plein et ses parapets. Ses embrasures en maçonnerie sont reconstruites. On remet en état une des tours de la courtine de la nouvelle porte. Du côté sud, le terrain est nivelé en glacis. Dans l'enceinte de la place, au nord, on construit une porte à deux voies avec des trottoirs en pierre. La courtine au milieu de laquelle se trouvait cette porte fut établie sur la moitié de son étendue jusqu'à la hauteur des créneaux. Pour éviter toute surprise et assurer une défense efficace à cette porte, on déblaya et nivela tout le terrain en avant qui était couvert de ruines et deux anciens bâtiments en avant de la porte furent transformés en corps de garde pouvant contenir quarante hommes. On envisageait dès cet époque (1842-1843) d'organiser une enceinte susceptible de résister à une attaque imprévue... Cette fortification ne fut établie que beaucoup plus tard. C'est elle qui existe et dont on peut admirer encore la solidité et la perfection de la maçonnerie... »¹.*

Lecoq reprend, des rapports officiels de l'époque qui nous renseignent sur les aménagements du *Méchouar* et ses environs: « *L'ancienne entrée du nord-ouest a été supprimée et remplacée par un passage voûté praticable aux voitures. (C'est sans doute la Tour de l'Horloge actuelle qui aurait été ainsi aménagée à cette époque). Une porte voûtée à large voie précédée d'un réduit crénelé et d'un corps de garde de quarante hommes a été substituée à l'ancienne poterne sud. A l'entrée du Méchouar on a fait une place sur laquelle se trouvent les entrées des principaux établissements. »* .

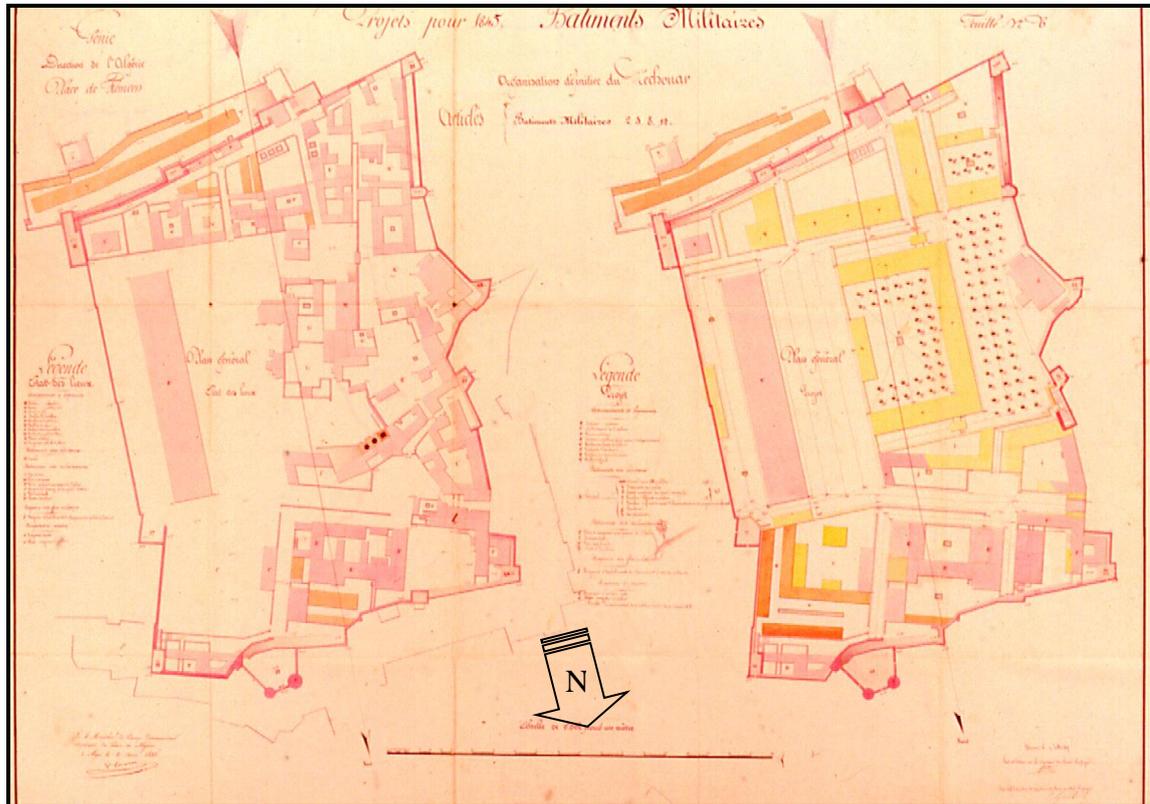
Enfin *A.Lecoq* décrit les moyens déployés par l'administration militaire pour la conservation de denrées alimentaires pour de longs séjours, ce qui dénote l'état d'insécurité qui sévissait encore à l'époque : « *On mit en état au Méchouar quatre anciens silos voûtés pouvant contenir 2500 quintaux de blé et on en construisit deux autres d'une capacité de 1400 quintaux. Au Méchouar encore, on aménagea des locaux pouvant recevoir des vivres pour huit mois... On organisa également dans les fossés sud du Méchouar une sorte d'abattoir pour la troupe... On aménagea un magasin à poudre dans la petite tour à l'entrée du Méchouar qui pouvait contenir un million de cartouches. Enfin on se préoccupa d'installer dans l'intérieur du Méchouar un hôpital militaire. »²*

De même, lors de sa visite dans la ville de *Tlemcen* en 1846, l'Abbé *Bargès* décrit *El Méchouar* en ces termes : « *Le Méchouar est une vaste enceinte de forme rectangulaire entouré d'un mur fort haut et crénelé. Dans la partie occidentale, l'on voit une mosquée ornée d'un minaret, et un corps de bâtiments,*

¹ LECOQ André, *Tlemcen : Ville française (1842-1871)*, Tome 1^{er} : *L'administration militaire*, Edition internationale S.A., Tanger 1940, page 68

² LECOQ A., *Ibid* pages 238, 239.

le tout transformé en un hôpital militaire. A droite et à gauche de la porte voûtée qui donne dans la ville, il y a des maisons occupées par le commandant de la place, l'intendant militaire, et par d'autres officiers. Attachés à l'administration de la localité... Contre le mur qui se confondait ici avec le rempart de la ville, étaient adossées, ainsi que du côté du Nord et de l'ouest de la citadelle, des bâtiments et des pavillons solidement construits, lesquels servaient probablement de demeure aux gens employés à la cour des anciens rois de Tlemcen. »¹



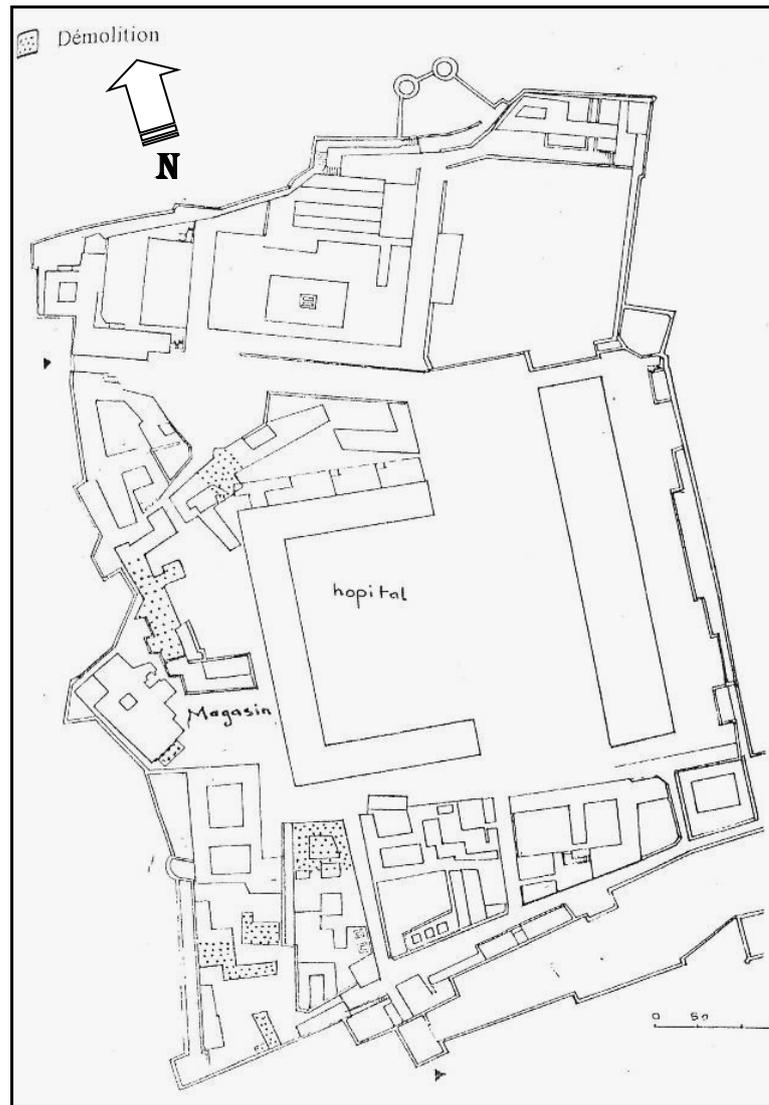
ILL. 24 : Premiers plans d'aménagement du Méchouar par les militaires français en 1845²
(A8S1 C1-185 Tlemcen D970100, Les archives militaires de Vincennes)

Bargès enchaîne avec une description sur les travaux et les aménagements réalisés par les français autour de la citadelle du Méchouar dont voici un extrait : « Depuis que Tlemen a été occupée par les troupes françaises (30 janvier 1842), la plupart des masures qui encombraient l'intérieur du Méchouar ont disparu ;(...); Le rempart qui été endommagé en plusieurs endroits, a été restauré et muni sur toutes ses faces de canons et d'obusiers; de plus on isola la citadelle du reste de la ville, en abattant tout autour du rempart(...) »³

¹ BARGES J.J.L, *Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom*, Op. Cit. pages 358, 359

² BABA-AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonisme entre espaces historique et développement urbain*, Op. Cit. page 248

³ BARGES J.J.L, *Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom*, Op. Cit., page 386.

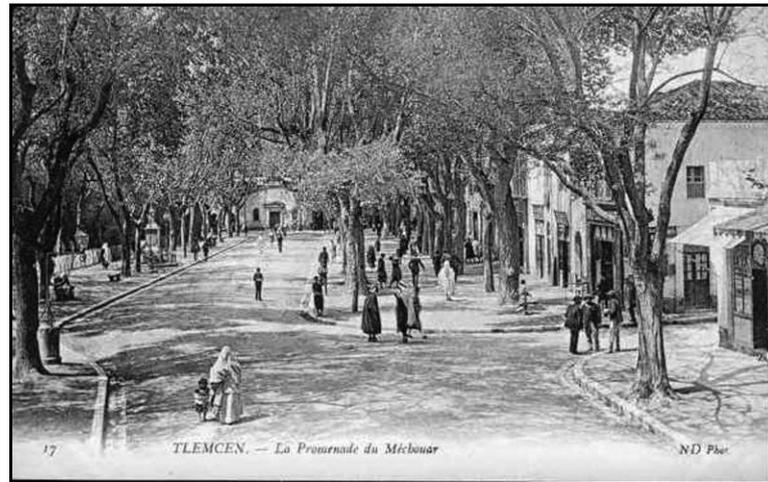


ILL. 25 : Plan du Méchouar de l'année 1855 avec l'emplacement de l'hôpital¹

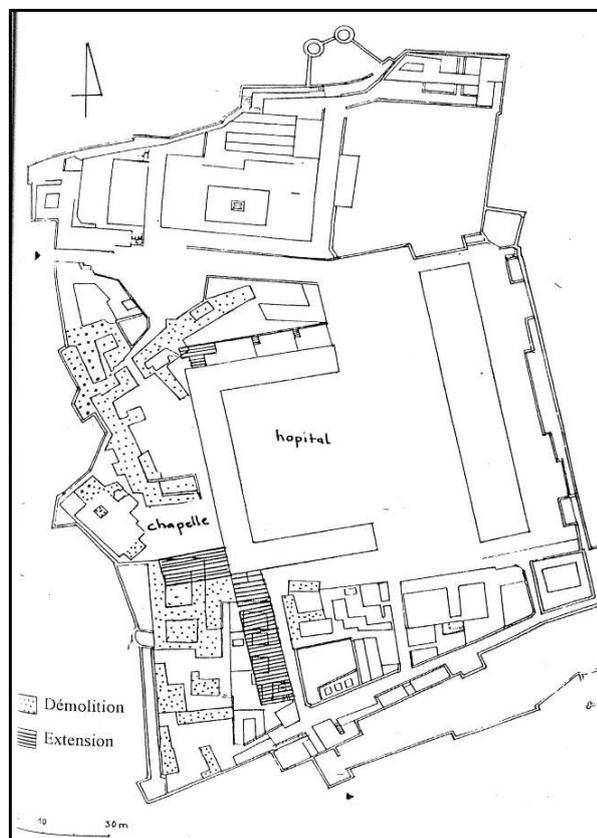
« (...) Au Nord et à l'Ouest, plus de deux cents maisons appartenant aux juifs, et en faisant ainsi disparaître quantité de rues étroites et tortueuses qui masquaient les abords du Méchouar et auraient pu au besoin protéger l'ennemi. C'est sur l'emplacement de ces maisons et de ces rues que s'étend aujourd'hui la belle place dite du Méchouar. Deux rangées de jeunes /trembles y forment une longue allée où se promène dans la soirée la population européenne, (...)»².

¹ HAINE AFFANE Atika, Op. Cit., page 152. Source : l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et des Monuments Historiques (ANAPSMH), Alger.

² BARGES J.J.L, Tlemcen ancienne capitale du royaume de ce nom, Op. Cit., page 386.



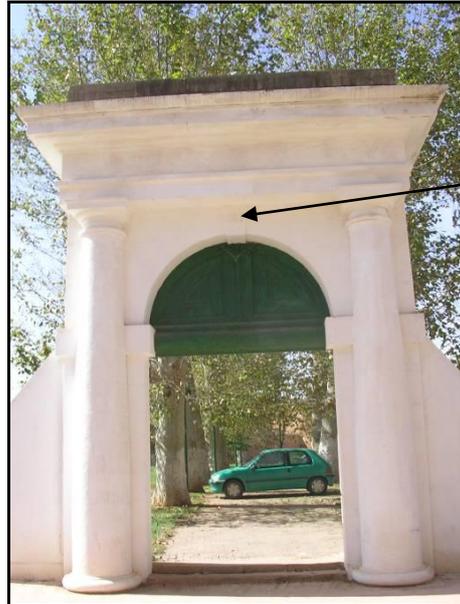
ILL. 26 : L'esplanade du Méchouar (à gauche) durant l'époque coloniale¹



ILL. 27 : Plan du Méchouar de l'année 1860 avec l'emplacement de l'hôpital²

¹ Source : Image internet.

² HAINE AFFANE Atika, Op. Cit., page 154. Source : l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et des Monuments Historiques (ANAPSMH), Alger.

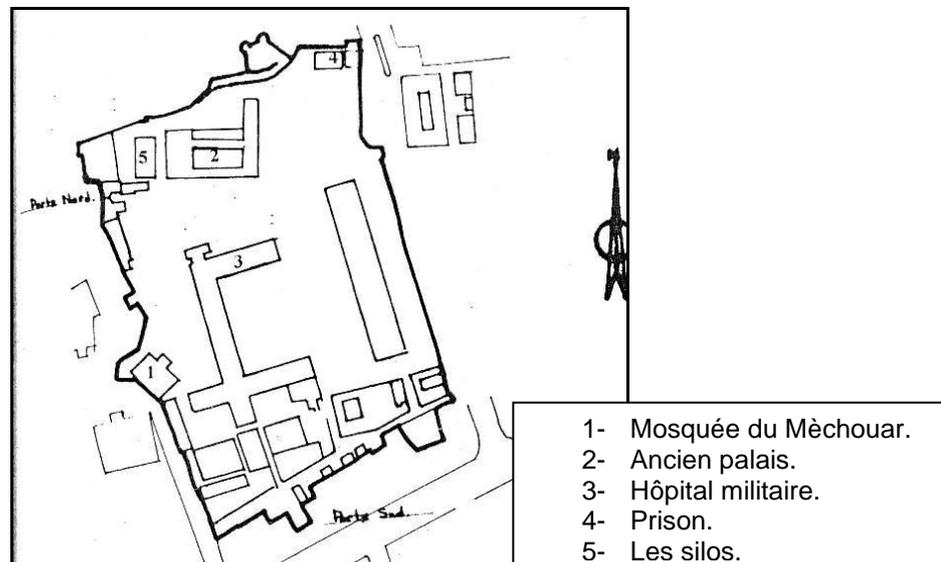


Date : 1856. Probablement celle de la construction de l'hôpital.

ILL. 28 : Porte de l'hôpital militaire du Méchouar -Photo de l'auteur, 18/10/2008-

A-e/ Évolution du Méchouar pendant la période post - coloniale

Le 01 décembre 1962 : Les clés du Méchouar furent remises au représentant du préfet de Tlemcen et du gouvernement algérien par le capitaine Moine du 63ème bataillon du génie français représentant le général *Ennuyeux* qui avait commandé la 12ème division d'infanterie stationnée à Tlemcen¹.



ILL. 29 : Plan du Méchouar de l'année 1962, après l'indépendance²

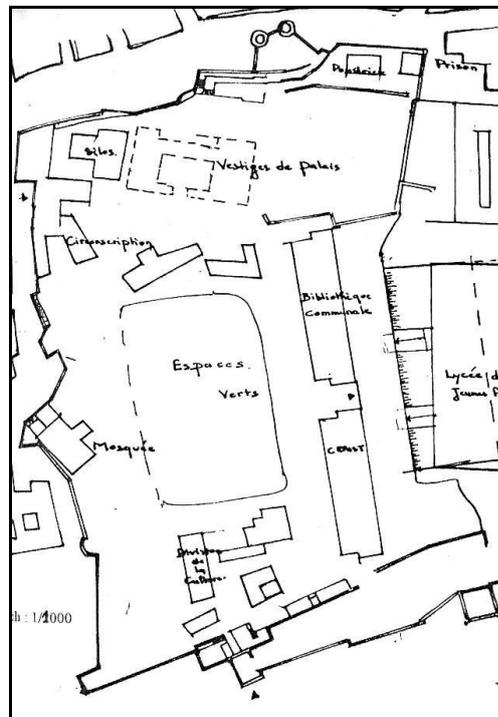
¹ Rapport historique, Restauration du Méchouar, Etude commanditée par la commune de Tlemcen, Bureau d'étude BTM, M. Tabti Ingénieur, 1996.

² HAINE AFFANE Atika *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 155. Source : l'Agence Nationale d'Archéologie de Protection des Sites et Monuments Historiques (ANAPSMH), Alger.

Période de 1962 à 1986 : Les bâtiments de la moitié ouest furent conservés. De même pour les deux portes (Nord et Sud). En outre de grandes transformations furent réalisées dans toute la partie Est. Un grand nombre de constructions érigées par le génie militaire français sur cette partie a été démoli. Toute la muraille Est longeant le quartier Mustapha fut détruite. A leur place l'*A.N.P. (Armée Nationale Populaire)* érigea de nouveaux bâtiments destinés à recevoir l'Ecole des Cadets de la révolution.

Etat du *Mechouar* au 26 avril 1987 ¹: Le côté Sud a été sérieusement endommagé, la partie centrale détruite. *La mosquée* fort remaniée avec son minaret contenant les dernières traces de ce que fut son ornement demeure le seul témoin de la période faste qu'a vécu Le *Mechouar* durant les trois siècles du règne des Zianides.

Au départ de l'armée, en 1986, les bâtiments de la partie Est qui abritaient l'Ecole des Cadets de la Révolution furent légués à l'*I.T.E. (l'Institut Technique de l'Enseignement)*, et par la suite occupée par le lycée *Ben Zerdjeb*.



ILL. 30 : Plan du Méchouar de l'année 1990 après la démolition de l'hôpital²

Etat du *Mechouar* en 1996 ³: Une décision de démolition de bâtiments de l'époque coloniale à l'exception de la *Poudrière* fut arrêtée le 29/09/1988. Cette mission fut confiée en premier lieu à l'*E.I.R.T* qui ne procéda qu'à la récupération

¹ Rapport général : *El Méchouar, Aménagement. Etude commanditée par la wilaya de Tlemcen* au Bureau d'Etudes de l'Habitat de Tlemcen, *BEHT*, 1987 .

² HAINE AFFANE Atika, Op. Cit. page 157. Source : l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et des Monuments Historiques (ANAPSMH), Alger.

³ Rapport, *Restauration d'El Méchouar. Etude commanditée par la commune de Tlemcen* au Bureau d'Etudes de BTM, TABTI Meriem, Ingénieur, 1996.

des matériaux de toiture. La démolition fut ensuite confiée à l'*E.I.T.* (Entreprise Inter communale de Tlemcen), qui l'entama en 1990. Des sondages effectués par les archéologues sous la direction de Mr *CHENOUI B.* ont permis de révéler l'importance du bloc *Foyer-Infirmerie*, supposé édifié sur l'une des anciennes bâtisses médiévale et, de ce fait, ont décidé d'arrêter les travaux de démolition complète de cet édifice. En 1993, un projet d'étude de l'aménagement de l'esplanade, à l'entrée Sud du *Méchouar*, fut confié à un bureau d'études privé (*B.E.C.T.*). Quant à la réalisation, elle fut exécutée par l'*E.M.I.F.O.R* (*Entreprise des Forêt de Tlemcen*).

Etat du *Méchouar* en 2003 : Une opération de restauration a été engagée par la direction de la culture de la wilaya de *Tlemcen* sur l'ensemble du complexe palatial. Un bureau d'études fut engagé pour cela. Il s'agit du bureau d'études *arcade* sous la direction de l'architecte A. *Chiali*

Cette opération a donc touché l'enceinte du *Méchouar* notamment de l'intérieur, la *Mosquée*, les demeures au sud, la Prison, la *Poudrière*, ainsi que l'aménagement de l'esplanade intérieure du *Méchouar* par le revêtement de pavés et par le traitement des espaces verts.

B/ Evaluation de la valeur d'âge réel (valeur historique) :

Le fait que le complexe palatial du *Méchouar* soit reconnu, sans équivoque, en tant que siège du gouvernement de la dynastie *Zianide*, qui a régné pendant environ trois siècles sur le *Maghreb Central*, suffit à conférer à ce lieu une valeur historique indéniable.

Toutefois, les différents remaniements dont il a fait l'objet, les démolitions dont ont été victimes ses palais, le pillage de ses trésors ont un temps soit peu altéré cette *valeur d'âge réelle (historique)*.

Ajoutons à cela les contradictions que nous retrouvons dans certaines étapes de son l'histoire, à l'exemple de la datation exacte de la construction des remparts. *El Tenesse* dans son ouvrage traduit par l'Abbé *Barges* situe leur édification à l'époque du roi *Ziyanide Abou El Abbès* (1431-1462). Ceci paraît étonnant qu'*El Méchouar* compte tenu des troubles qui ont jalonné le règne des *Abdelwadides* tant des *Mérinides* que des différentes tribus berbères, ait attendu tous ce temps (depuis 1235) pour se voir élever des murailles. « *Selon Ibn Khaldoun, Abou Hamou Moussa II le Zianide, (1359-1389), ayant récupéré son trône, se retrouva séquestré par son fils dans une tour du Méchouar [Il monta sur la muraille de la citadelle et cria au secours.] Les murailles étaient donc bien présentes durant les année quatre vingt du 14^{ème} siècle.*¹ ». De plus, durant le règne d'*Abou Hamou Moussa I*, les historiens parlent d'une prison atypique qu'aurait érigée ce roi. Comment pourrait-on parler de prison, alors, sans murailles ?

¹ BABA Ahmed KASSAB Tsouria, *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain –Cas de Tlemcen-*, Op. Cit. page 248.

En fait seules des études approfondies, plus documentées, de ce haut lieu, appuyées par des recherches archéologiques systématiques pourraient répondre à cette question et bien d'autres. *La valeur d'âge réelle (historique)* du Méchouar n'en serait que plus rehaussée.

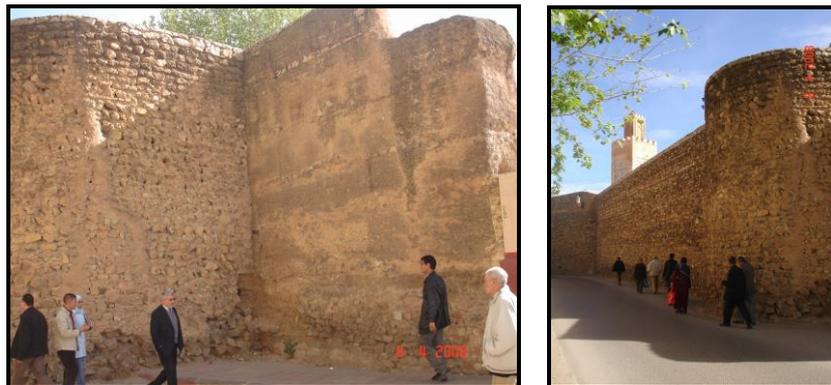
VI.2.1.2- La valeur d'âge apparent (valeur d'ancienneté) :

A/ Analyse :

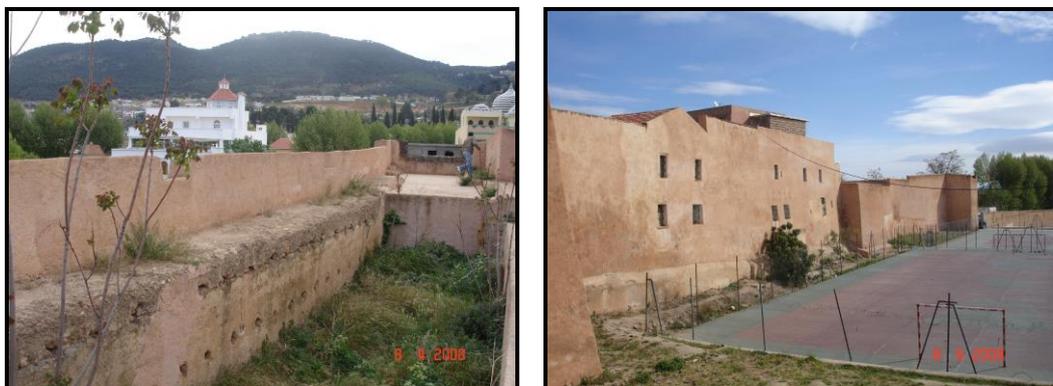
Contrairement à *la valeur d'âge réelle (valeur historique)*, la *valeur d'âge apparent*, met en jeu la sensibilité et l'affectivité véhiculée par les traces du temps passé sur une œuvre.

Ces traces du temps sont nombreuses sur le complexe palatial du *Méchouar* :

- Les remparts, dont tant la mise en œuvre que les traces du temps sont encore apparents aussi bien sur leurs façades intérieures qu'extérieures;



ILL. 31 : Les remparts ouest –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 32 : Les remparts sud –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 33 : Les remparts Est –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 34 : Les remparts Nord du –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-

- Les vestiges se trouvant à l'intérieur du Méchouar et dont certains détails de zellidj, et panneaux de murs témoignent de la période révolue de leurs constructions ;



ILL. 35 : Vestiges à l'intérieur –Photo de l'auteur, le 21/05/2008-



Mise à nu d'un
parterre de Zellidj

*ILL. 36 : Vestiges à l'intérieur du Méchouar : Lors de fouilles archéologique
-Photo de l'auteur, le 18/10/2008-*

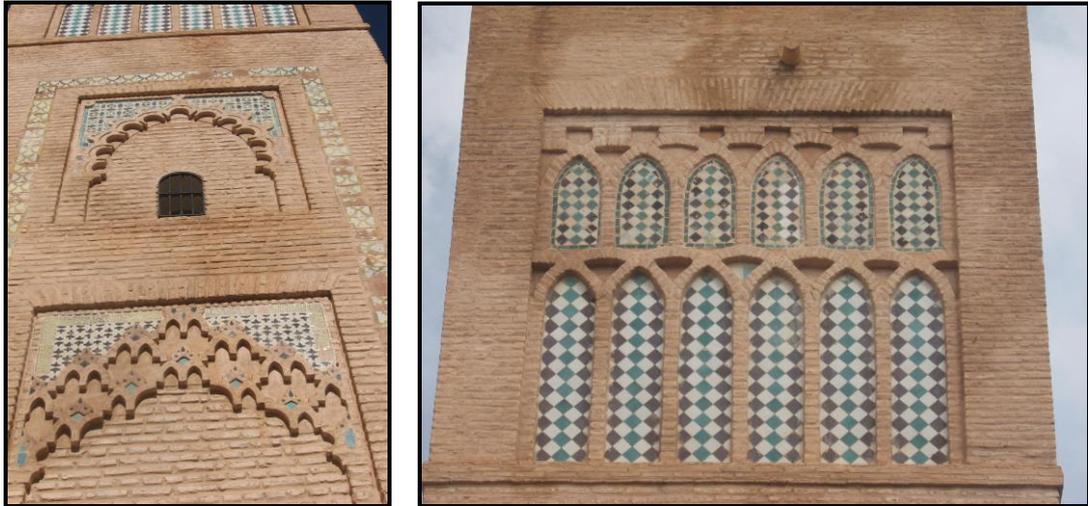


ILL. 37 : Détails de décoration du zellidj sur les Vestiges -Photos de l'auteur, le 02/03/2008-

- Les détails existants sur le minaret du Méchouar et qui attestent de l'ancienneté de ses ornements ;



ILL. 38: Le minaret de la mosquée du Méchouar, -Photos de l'auteur, le 30/04/2008-



*ILL. 39: Détails d'ornementation sur Le minaret de la mosquée du Méchouar
-Photos de l'auteur, le 30/04/2008-*

B/ Evaluation de la valeur d'âge apparent (valeur d'ancienneté) :

L. Noppen et L. K. Morisset expliquent que la *valeur d'âge apparent* n'est pas une qualité en soi, « (...) peu apprécieront l'extrême dégradation d'un vestige qui n'évoquerait rien d'autre que sa propre décadence. Par contre, si l'objet commémore physiquement un événement ou un phénomène historique, (...), sa *valeur d'âge expressive*, donne au monument le potentiel d'évoquer.¹ »

Les remparts, ainsi que les vestiges, et la mosquée du *Méchouar* que nous avons présentés ci avant, et bien d'autres parties, témoignent par leur aspect mais aussi par les traces de remaniements dont ils ont fait l'objet, de l'ancienneté de ce lieu. Cette évocation d'ancienneté que *le Méchouar* dégage vient de deux sensations :

- La sensation du passage du temps : *El Méchouar* n'est pas récent mais appartient à un passé lointain ; les traces du temps sur ses différentes parties et aussi les styles et formes architectoniques, l'attestent.
- Ces traces du temps passé sont associées aux événements qui ont jalonné l'existence de ce patrimoine historique. L'évocation elle-même est alors le fait de la coexistence avec d'autres valeurs, notamment la valeur d'art que nous étudierons par la suite.

Ceci nous permet de doter ce complexe de *la valeur d'âge apparent*, ou *valeur d'ancienneté*.

¹ NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, *De la production des monuments –Paradigmes et processus de reconnaissance-*, in TURGEON Laurier, LE TOURNEAU Jocelyn, FALL Khadiyatollah (dir. DE), 1997 ; Les Espaces de l'Identité, Saintes Foy, Presses de l'université Laval, Op. Cit.

VI.2.2- La valeur d'art:

B/ Analyse :

Cette valeur est celle qui consacre l'œuvre artistique ou architecturale, c'est-à-dire l'objet qui exprime un ensemble de signification par sa configuration et/ou son traitement détaillé¹.

En parcourant le complexe palatial du *Méchouar*, plusieurs vues, détails, perspectives suscitent en nous les sentiments d'admiration, de respect... Ces sentiments qui sont véhiculés par la vue d'*œuvres d'art*, dont voici quelques exemples :

- La volumétrie des remparts ralliant des formes rondes avec des formes rectilignes droite et en pente, démontre une volonté de transcender la nécessité fonctionnelle, pour intégrer la dimension esthétique qui, elle, accentuerait le prestige, la grandeur du Pouvoir de l'époque de leur construction que cela soit par les *Zyanides* ou par les *Français* plus tard.



*ILL. 40 : Les remparts Nord –Photos de l'auteur, le 08/04/2008- :
Harmonie entre les tours et les murs*

¹ NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, *De la production des monuments –Paradigmes et processus de reconnaissance-*, Ibid.



(1)



(2)

ILL. 41 : Les remparts intérieurs, –Photos de l’auteur, le 02/03/2008- :

(1) : Lignes dynamique des rampes menant au chemin de garde du côté nord.

(2) : Contreforts en arcades pour soutenir les remparts ouest : Les ombres portées sur les murs accentuent la rythmique donnant une composition intéressante aussi bien architecturale qu’esthétique.

- La forme de la mosquée avec les proportions de son minaret par rapport à la salle de prière, le contraste de son élancement avec la linéarité des remparts, les ornements dont elle est dotée.



Photo du 30/04/2008

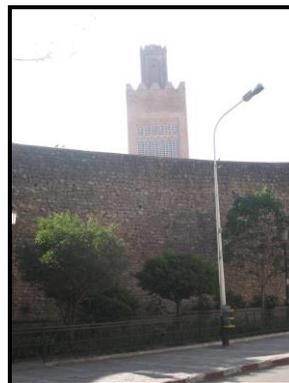


Photo du 08/04/2008

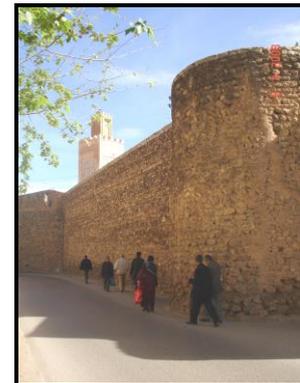


Photo du 08/04/2008

ILL. 42 : Différentes vues de la mosquée et de son minaret -Photos de l’auteur, Avril 2008

De plus, la singularité du complexe palatial du Méchouar réside dans le fait qu’il est doté d’une *valeur d’art* particulière que nous nous proposons d’appeler « *valeur évocatrice d’art* », et ceci en rapport aux faits historiques qui constitue actuellement une valeur mémorielle de la villa de Tlemcen. En effet les historiographes et les chroniqueurs décrivent à merveille le raffinement dans lequel vivaient les rois Zianides, et le goût qu’ils avaient pour les arts qu’ils ont transposé dans leurs constructions palatiales à l’intérieur de leur citadelle. *Yahia Ibn Khaldoun* cité par l’Abbé *Bargès* décrit *El Méchouar* en ces termes : « Les rois de Tlemcen y possèdent un palais où l’on remarque des édifices splendides, des pavillons très élevés, des jardins ornés de berceaux de verdure, et admirables tant par le goût avec lequel les plantes et les fleurs y sont disposées, que par la symétrie et les justes proportions qui y règnent dans leur distribution et

leur plan, si bien que par sa magnificence et sa beauté cette demeure royale nuit à la renommée du Khawarnac, fait pâlir le Roçâfah et oublier le Sédyr¹ »².

En effet, comme les nombreuses cours princières du *Maghreb* et de l'*Espagne*, celle de *Tlemcen* rivalisa à modeler sa culture musulmane sur l'âge d'or du *Califat*. En plus des nombreux palais construits, les jardins aménagés avec goût durant le règne des *Zianides*, -et dont la valeur d'art est indéniable-, cette dynastie berbère s'enorgueillissait d'organiser des cercles poétiques et des joutes oratoires à l'intérieur des murs de son palais, comme le firent les *Califes* de *Damas* et *Baghdad*. La description des soirées du *Mawlid En Nabaoui* ou naissance du prophète *Mohamed* (Q.S.S.S.L) élaborée par *Yahia Ibn Khaldoun* contemporain de *Abou Hamou Moussa II*, exprime la recherche esthétique dont le palais faisait preuve, pour offrir le plus parfait en matière de confort matériel et de jouissance du corps et de l'esprit³ :

Le souverain organisait une grande fête à laquelle prenait part les parents du souverain, membres de la grande famille *Abdalwadide*, les dignitaires de l'Etat et les bourgeois de la ville. De beau tapis couvraient le sol, des divans et des coussins s'alignaient le long des murs ; de hauts candélabres en cuivre doré se dressaient de place en place. Ainsi donc, la cour prenait place sur les divans le long du mur. Le sultan trônait au milieu sur un siège plus élevé et ses sujets tout autour. Des poètes se succédaient pour réciter leurs poèmes vantant les grandes vertus du prophète (QSSSL), et louant le sultan *Abou Hamou II*. Il s'agit de *Et Toghri*, un *tlemcenien* d'origine andalouse, *Et Talsi*, médecin de la cour, et enfin le sultan *Abou Hammou II* en personne. Vers la fin de la nuit, des esclaves faisaient leur entrée portant des tables larges et basses couvertes de fines étoffes et chargées de mets dont chacun se régala à loisir. Les plats vidés étaient remplacés par des fruits et des gâteaux. Cette collation prenait fin au levé du jour. Le sultan se levait alors, et faisait la prière de l'aube avec son peuple.

La cour de *Tlemcen* perpétua tout le long de son règne, la tradition d'accumuler les objets rares, les plus précieux qui composaient la base du trésor royal. En effet lors des fêtes tel celui de la naissance du prophète (Q.S.S.S.L.), les invités pouvaient surtout admirer les trois merveilles du *Méchouar* :

❖ *Le Mashaf*; Exempleire du *Coran* écrit de la propre main du quatrième calife *Othman*, l'un des quatre premiers successeurs du prophète *Mohamed* (QSSSL). Il fût récupéré lors d'une des batailles que livra *Yaghmoracen* contre les *Almoravides*. Sa couverture était incrustée de lamelle d'or, enrichie de perles précieuses, de rubis et d'émeraudes.

❖ Horloge ou *Khezanet El Menjanah*; Apparue pour la première fois en 1359. Selon *George Marçais*, c'est une réplique probable d'un modèle

¹ Khawarnac et Sédyr sont deux château célèbres du temps du roi Nooman (390-418 JC) construit en Iraq. Quant au Roçafah, plusieurs châteaux portaient ce nom en Orient tel que le palais construit par le Khalife abbasside Haroun Errachid à Baghdad.

² BARGES J.J.L., *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, B. Duprat & C. Ainé, Paris 1859, page 362.

³ El-Tenissy (Cheikh Mohamed Abdul Djilil), *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, Traduit par BARGES J. J. L. (l'Abbé), Op. cit.

oriental, cette horloge a été fabriquée pour le prince *Ibn Tachfin* par un célèbre mathématicien *Tlemcénien* nommé *Abou El Hassen Ali Ben Ahmed*, connu plus généralement sous le nom de *Ibn El Fahham*. Parut pour la première fois à la fête du *Mawlid Ennabaoui* de l'an 760 de l'Hégire (1358-9 de J-C), du temps du règne d'*Abou Hamou Moussa II*. *George Marçais* la décrit dans son livre se rapportant aux écrits de l'historiographe *Yahia Ibn Khaldoun* : «*La Mangana était une horloge monumentale enrichie de motifs ciselés dans l'argent. Le coffre qui renfermait le mécanisme, présentait dix petites portes rangées sur une ligne accostée de deux autres portes plus longues et plus larges, sous lesquelles étaient placées deux vasques de métal. Un cintre s'incurvait au dessus. Ce coffre supportait un arbre sur les hautes branches duquel étaient perchés un oiseau et ses petits. Chaque heure déclenchait un mécanisme important et compliqué. Deux aigles sortaient des portes latérales et, ouvrant le bec, laissaient échapper deux poids de cuivre qui tombaient dans les vasques et disparaissaient en retentissant dans les profondeurs du coffre. A l'une des dix portes médianes apparaissait une gracieuse statuette de jeune fille, sa main gauche posée sur la bouche comme pour un salut amical, sa main droite tenant un feuillet sur lequel l'heure était inscrites dans un vers approprié. Un disque simulant la pleine lune se déplaçait le long du cintre. Enfin l'on voyait sortir du sommet du coffre, au pied de l'arbre, un serpent qui montait en s'enroulant autour du tronc et venait mordre un des oisillons, tandis que le grand oiseau faisait entendre un sifflement de détresse pour écarter le monstre de sa couvée* »¹.

La *Menjânah* servit longtemps à *Tlemcen* à orner les fêtes de la cour. Elle a encore figuré à la fête du *Mawlid* en l'an 814 de l'Hégire (1436 de J-C).

❖ L'arbre d'argent; Sur celui-ci une mécanique faisait mouvoir une foule d'oiseaux en leur prêtant des chants harmonieux.

B/ Evaluation de la valeur d'art :

96

Dans le cas du complexe palatial du *Méchouar*, cette valeur est double :

- Nous retrouvons la valeur formelle significative de la qualité architecturale, de l'homogénéité, et de l'harmonie que porte ce lieu ;
- A travers les nombreuses évocations de la vie passée de ce lieu, nous pouvons comprendre que même si ces œuvres, artistique et architecturale, n'existent plus « matériellement », le fait qu'elles soient évoquées dans plusieurs récits d'historiens reconnus confère au complexe palatial du *Méchouar* une « valeur évocatrice d'art ».

Que cela soit la valeur « formelle » ou la valeur « évocatrice d'art », elles sont le témoin d'une culture contextuelle correspondant à un mode

¹ MARCAIS G., *Les villes d'art célèbres : Tlemcen*, Op Cit, page 85

d'organisation sociale¹, et mettent ainsi en relief toute la richesse et le raffinement de cette culture. La valeur d'art est ainsi vérifiée.

VI.2.3- La valeur d'usage :

A/ Analyse :

La vie du *Méchouar* est le reflet de celle de la ville qui l'engendra.

De station permanente de troupes sous les gouverneurs *Almoravides* et *Almohades*, il atteignit le rang de siège du gouvernement et de citadelle quand sa ville passa à celui de capitale du *Maghreb Central*, sous les *Zianides*. Fléchissant sous le harcèlement des troupes *Mérinides*, la citadelle se vit perdre son trône par deux fois jusqu'à ce que son glas fût sonné par les Turcs qui firent d'elle une simple forteresse pour leur garnison. Sa position limitrophe à la ville, et la qualité de ses remparts valut au *Méchouar* d'être la première caserne sous l'occupation française, et de subir les plus grands dégâts lors des nouvelles reconversions.

A l'indépendance (1962), la première fonction attribuée au *Méchouar* fût encore une sorte d'édifice relevant de la tutelle militaire, à savoir l'école des cadets de la révolution. Ce n'est que plus tard, en 1987 qu'il prit d'autres fonctions et fût intégré davantage à la vie publique et sociale de la cité. D'autres organismes y occupèrent les rares édifices ayant pu échapper à la démolition, ou de nouveaux bâtiments malheureusement implanté dans ce site à caractère archéologique :

- Direction de la culture ;
- Annexe de l'école des beaux arts;
- Siège associatif ;
- Annexe du musée de Tlemcen ;
- Parc communal ;
- Direction de l'artisanat ;
- Ecole hôtelière ;
- Restaurant traditionnel ;
- Annexe du centre culturel.

B/ Evaluation de la valeur d'usage :

En partant de la définition de la valeur d'usage que font L. Noppen et L. K. Morisset : « *La valeur d'usage consacre la fonctionnalité du monument, ..., puisque c'est par sa forme essentielle que l'édifice apporte une réponse à un besoin, ..., on comprendra donc ici le lien étroit entre la reconnaissance de cet usage et la valeur d'âge. ²* », et en étudiant les usages dont *El Méchouar* a été dotés, nous remarquons la disparité des activités qui y existent, et surtout l'incohérence entre certaines d'entre elles et sa valeur d'âge, à l'exemple des

¹ BOUDINAR Inès, *De la « Patrimonialisation » de l'espace urbain colonial à Oran*, Mémoire de Magister d'Architecture, Université des sciences et de la Technologie d'Oran, 2007

² NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, *De la production des monuments*, Op. Cit.

administrations communales (Parc communal et direction d'artisanat), ou encore de l'école hôtelière. Ceci contribue à diminuer l'importance de cette valeur d'âge, qui, nous l'avons démontré, représente la valeur la plus significative de ce lieu.

Avec les opérations de restauration dont a bénéficié *El Méchouar* en ce début de millénaire, l'approche de l'évènement prévu en 2011, à savoir la désignation de « *Tlemcen, Capitale de la culture Islamique* », et enfin les recherches archéologiques entreprises actuellement qui ont exhumées des vestiges *Zianides* et, qui contribuent à éclairer certaines facettes de son histoire, le complexe palatial du *Méchouar* prendra une valeur d'usage plus en conformité avec sa valeur d'âge, à savoir un usage commémoratif, et pédagogique.

VI.2.4- La valeur de matérialité:

A/ Analyse:

Pour rappel, la valeur de matérialité qualifie la constitution matérielle de l'objet. En ce qui concerne le complexe palatial du *Méchouar*, les matériaux utilisés étaient forts divers, plus ou moins courants et, ont déterminé les procédés constructifs. Les types de matériaux et de systèmes constructifs dépendaient des ressources disponibles, des traditions locales ou importés par les migrants suivant l'époque de son évolution et des occupants de la citadelle, qu'ils soient *Zianides* ou colons *Français*, par la suite, ou enfin *Algériens*, après l'indépendance.

Sur les vestiges et constructions de l'époque *Zianide*, encore visibles, nous retrouvons différents matériaux qui étaient usités à l'époque au *Maghreb* : de la terre pilonnée, en passant par la pierre, la brique crue, la brique cuite, jusqu'au moellon et enfin le pisé. Ce dernier largement utilisé particulièrement dans les enceintes de ville et de citadelle entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècle (J.C.) : c'est une sorte de béton, très résistant par sa richesse en chaux grasse où la brique pilée est souvent incorporée à la terre et à des cailloutis. Le tout est moulé dans des coffrages en planches maintenues par des boulins donnant l'épaisseur voulue et laissant des traces indélébiles. Les murs sont élevés par assises successives et parfois recouverts d'un enduit de chaux¹. L'origine de ce matériau dans le *Maghreb* serait l'*Andalousie* où, il fut de pratique ancienne pour les ouvrages militaires. Nous comprenons ainsi l'utilisation de ce matériau à l'époque *Zianide*, où, dès le règne d'*Abou Hamou Moussa I* (1307-1318), la présence *Andalouse* au *Méchouar* était importante.

Quant aux constructions d'époque coloniale, elles ont été faites, en général en murs porteurs composés d'un amalgame de matériaux (briques pleines, mur en pisé et pierres irrégulières), planchers en solives et couvertures

¹ IIBN KHALDOUN A., *Les prolégomènes, tome II*, page 972, in HAINE AFFANA A., *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 172.

en charpente de bois¹. Ces matériaux et systèmes constructifs étaient largement utilisés, à l'époque, surtout par les militaires.

Enfin, les constructions post-indépendance ont été bâties suivant les procédés de l'époque de leur édification, c'est-à-dire, en structure poteau poutre en béton armé et maçonnerie en terre cuite.

B/ Evaluation de la valeur de matérialité:

La typologie des matériaux utilisées depuis l'édification et jusqu'au années 90 répondait aux ressources disponibles à chaque époque. Toutefois si les constructions de l'époque française, que cela soit les adjonctions, au niveau des remparts ou bien les nouvelles constructions, à l'exemple de l'annexe de l'école des beaux arts, respectent l'intégrité aussi bien physique que formelle de l'ensemble du complexe palatial, que cela soit dans le choix des matériaux, dans le système constructif ou, dans l'aspect formel. Les constructions post-coloniales, à l'exemple du Parc National se trouvent complètement étrangères.



ILL. 43 : Annexe école des beaux arts, -Photos de l'auteur, le 18/10/2008-



ILL 44. : Direction de l'artisanat et, Parc national de Tlemcen, -Photos de l'auteur, le 18/10/2008-

¹ Rapport Phase II, Diagnostic et travaux d'urgence, Février 1996, Bureau d'études B.T.M, TABTI Meriem Ingénieur.

La valeur de matérialité s'en trouve ainsi altérée, même si dans l'ensemble, la richesse et la diversité de matériaux et procédés usitées dans *le Méchouar* contribuent à le hisser comme modèle, et à lui octroyer ainsi la valeur de matérialité.

VI.2.5- La valeur de position:

A/ Analyse:

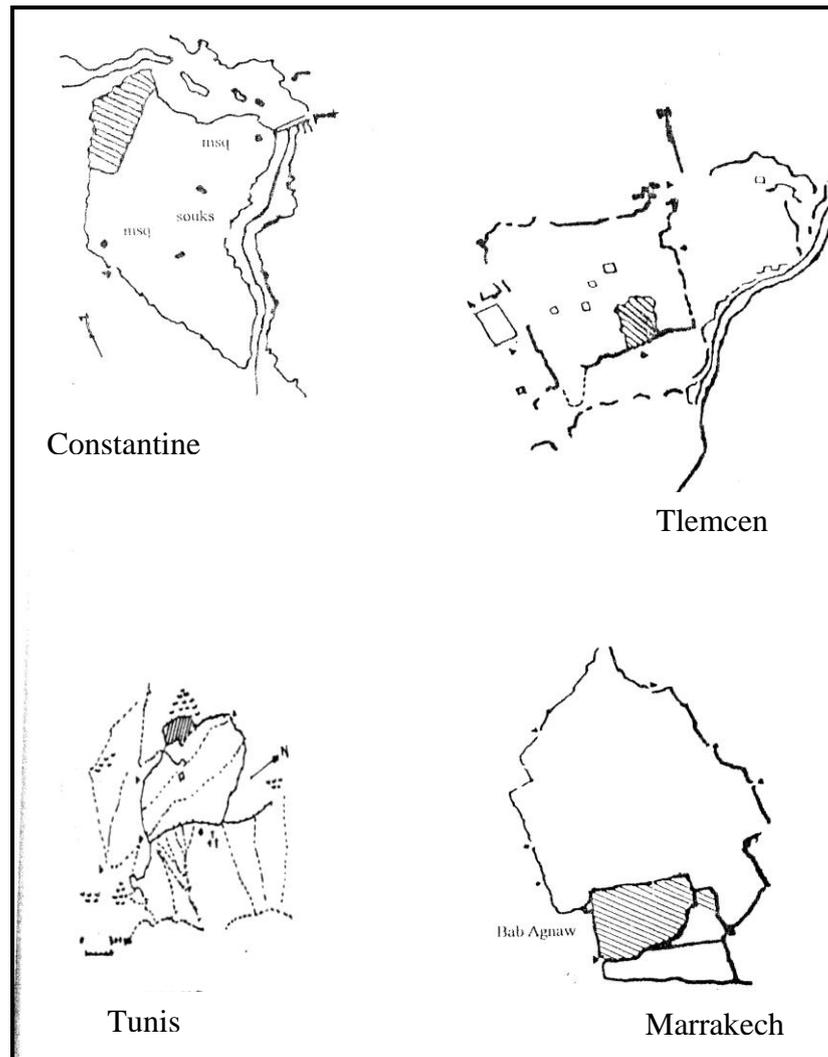
Tel qu'expliqué dans l'analyse diachronique du *Méchouar*, le choix du site d'implantation n'a pas été fortuit. Le pôle gouvernemental que l'Etat *Zianide* avait construit devait répondre à la nouvelle fonction de la ville, celle de capitale du *Maghreb Central*. Ce pôle devait être bien situé pour pouvoir exercer une attraction durable tout en ne s'éloignant pas de la grande mosquée, pôle religieux légué par *les Almoravides*, et dont la symbolique est très importante. Vu la topographie de la région (forte déclivité et replat étroit), le choix s'est porté sur l'espace proche dominant l'*Oued Mechkana*, au sud de la grande mosquée, ancien camp d'*Abou Tachfine*, prince *Almoravide*, et station militaire permanente sous les *Almohades*.



ILL. 45 : El Méchouar dominant l'Oued Metchkana en 1843,
-Gravure de Barbruger-¹

Avec une longueur de 250 m et une largeur d'une centaine de mètre, *le Méchouar* autorise un meilleur agencement des futurs quartiers et une liaison directe à la fois avec les pôles spirituel et commercial de la ville.

¹ NEGGADI Sidi Mohamed et Brahami Nasreddine, *Tilimçan Edhakira*, Alger, édition Thala, 2007.



ILL. 46 : La citadelle par rapport à la ville

La constance de la position des citadelles médiévales, à la périphérie de la ville, comme illustré ci-dessus que cela soit pour les *Hafsides* en *Tunisie*, les *Almohades* à *Marrakech*, les *Ottomans* à *Constantine* aurait une raison défensive et d'éloignement des risques des troubles populaires. Cet aspect est identique malgré la différence des dynasties. Cette caractéristique du lieu du pouvoir naquit en *Orient*.

Avec l'extension de la ville, sous la colonisation française et, plus tard après l'indépendance, et la « délocalisation » du siège du pouvoir, le complexe palatial du *Méchouar* se trouva noyé dans le tissu urbain.

B/ Evaluation de la valeur de position:

Ainsi donc sa valeur de position est double, la première valeur de position obéit à une logique de l'époque médiévale, constitue un témoignage, un modèle de citadelle médiévale. Quant à la deuxième valeur de position, elle réside en sa

situation actuelle, en plein centre urbain de la ville de Tlemcen constituant un contraste entre son architecture et celle des constructions environnantes d'époque coloniale, et fondant, ainsi, sa singularité par rapport aux citadelles *Maghrébines*, et même orientales.

VI.2.6- Evaluation des valeurs:

Notre objectif était de proposer un modèle d'évaluation des valeurs d'un patrimoine historique pouvant déclencher sa consécration monumentale, donc attester de son authenticité.

A travers l'examen des valeurs du complexes palatial du *Méchouar*, nous avons pu tester la fiabilité de ce modèle et, en même temps, nous avons, à travers le passage en revue des qualités de ce lieu tant historique qu'esthétique, matérielle, que de position, pu déceler tous les critères pouvant attester de son authenticité et prouver pleinement son droit à la consécration patrimoniale.

II.3- Examen de l'authenticité du Méchouar par rapport à la valeur universelle exceptionnelle :

La valeur universelle exceptionnelle se base sur des critères qui permettent de hisser le bien en question à l'universalité, à la reconnaissance internationale. Ces critères au nombre de six ont pour but de mettre en exergue toutes les valeurs qui confèreraient au dit patrimoine ce caractère exceptionnel, que cela soit dans sa fondation (critère « i »), dans son évolution (critères « ii, iii, iv », ou dans son rayonnement (critères « v, iv »).¹

En ce qui concerne le complexe palatial du *Méchouar*, nous avons analysé précédemment les différentes valeurs dont il est chargé. Ces derniers nous ont permis de cerner toutes les facettes de son évolution aussi bien historique qu'artistique, de matérialité que d'usage ou encore de position. Nous allons tenter de superposer ces valeurs aux critères pour voir s'il peut prétendre à la valeur universelle exceptionnelle :

¹ La notion de valeur exceptionnelle a été développée dans la première partie du présent mémoire, voir :
II.4- Examen de l'authenticité par rapport à la valeur universelle exceptionnelle.

Valeurs	Critères	Evaluation des critères
Valeur d'âge réel (Valeur historique)	(i) Fondation	L'histoire riche dont est chargé ce lieu depuis sa fondation, particulièrement son statut de siège du gouvernement du <i>Maghreb</i> central, les rois qui s'y sont succédé,...etc., lui confère le caractère de "singularité".
Valeur d'âge apparent (Valeur d'ancienneté)	(ii),(iii),(iv) Evolution	Par les traces laissées et les remaniements réalisés, par la richesse des typologies des matériaux usités, les différentes parties du complexe témoignent de l'ancienneté des lieux, de la richesse des événements, des activités et joutes artistiques. Les descriptions des historiographes et voyageurs contribuent à donner à ce lieu le caractère exceptionnel de son évolution
Valeur d'art		
Valeur de matérialité		
Valeur d'usage		
Valeur de position	(v),(vi) Rayonnement	Le caractère "en boucle" de l'usage de ce complexe, et sa position actuelle contraire à celle du moment de son édification (<i>en plein centre urbain</i>), donne au <i>Méchouar</i> tout son rayonnement.

ILL. 47 : Tableau d'évaluation de l'authenticité par rapport à la valeur universelle exceptionnelle

Evaluation :

Satisfaire à l'examen de l'authenticité revient donc à confirmer, à prouver que ces valeurs sont réelles.¹ En combinant les paramètres de l'authenticité contenu dans le document de Nara et les six critères de la valeur exceptionnelle, l'idée principale qui revient est de vérifier « la crédibilité » et « la véracité » de toutes les informations pouvant fonder un jugement sur l'authenticité du complexe palatial du *Méchouar*.

En ce qui concerne notre travail, toute l'analyse historique, artistique, descriptive que nous avons faite a été le fruit d'investigations, de recherches documentées, de recoupements de plusieurs source d'informations, que nous avons à chaque fois mentionné avec précision. Nous avons même relevé les incohérences constatées dans le déroulement de certains événements, à l'exemple de la datation de la construction des remparts par les Zianides.

Ce travail, même s'il gagnerait à être complété par une documentation supplémentaire apte à éclairer certaines contradictions et facettes encore sombres de l'histoire de ce lieu, constitue néanmoins matière à fonder un premier jugement positif sur l'authenticité de ce haut lieu, dont le caractère « exceptionnel » serait indéniable.

¹ La notion de valeur exceptionnelle a été développée dans la première partie du présent mémoire, voir : II.4- Examen de l'authenticité par rapport à la valeur universelle exceptionnelle.

VI. 4- Examen de l'authenticité dans les projets de restauration du Méchouar:

VI.4.1- Choix des édifices :

Compte tenu de l'étendue du complexe palatial du *Méchouar*, notre choix s'est focalisé sur deux constructions qui présentent un intérêt particulier par rapport à notre objectif qui est d'évaluer l'authenticité des interventions d'opérations de restauration dont a bénéficié ce lieu au début de ce millénaire (2002-2005).

Notre choix s'est arrêté à la mosquée et aux remparts du *Méchouar*. Ce choix a été guidé par le fait que ces deux constructions ont été érigées au début du règne des *Zianides*, fondateurs de la citadelle du *Méchouar* et, qu'ils ont reçu des remaniements tout le long de leur existence. Notre but est d'examiner la méthode d'approche théorique du projet de restauration qu'a suivi l'architecte, et voir, à travers l'outil d'évaluation, proposé dans la première partie, le degré de respect de l'authenticité des édifices, dans son intervention.

VI.4.2- La mosquée du Méchouar:

VI.4.2.1- Présentation du projet :

- Restauration et réutilisation de la mosquée du complexe palatial du *Méchouar*, dans le cadre du projet : Restauration et mise en valeur du complexe historique du *Méchouar*.
- Nouvel usage : Annexe du Musée de Tlemcen
- Lieu : Tlemcen;
- Période : 2002/2005
- Architecte : A. CHIALLI, du bureau d'étude « Arcade », à Tlemcen;

VI.4.2.2- Bref historique et description :

Pour rappel, la mosquée d'*El Mechouar* a été construite durant la période *Zianide* sous le règne d'*Abou Hammou Moussa Ier* (1307-1318), en 1310.

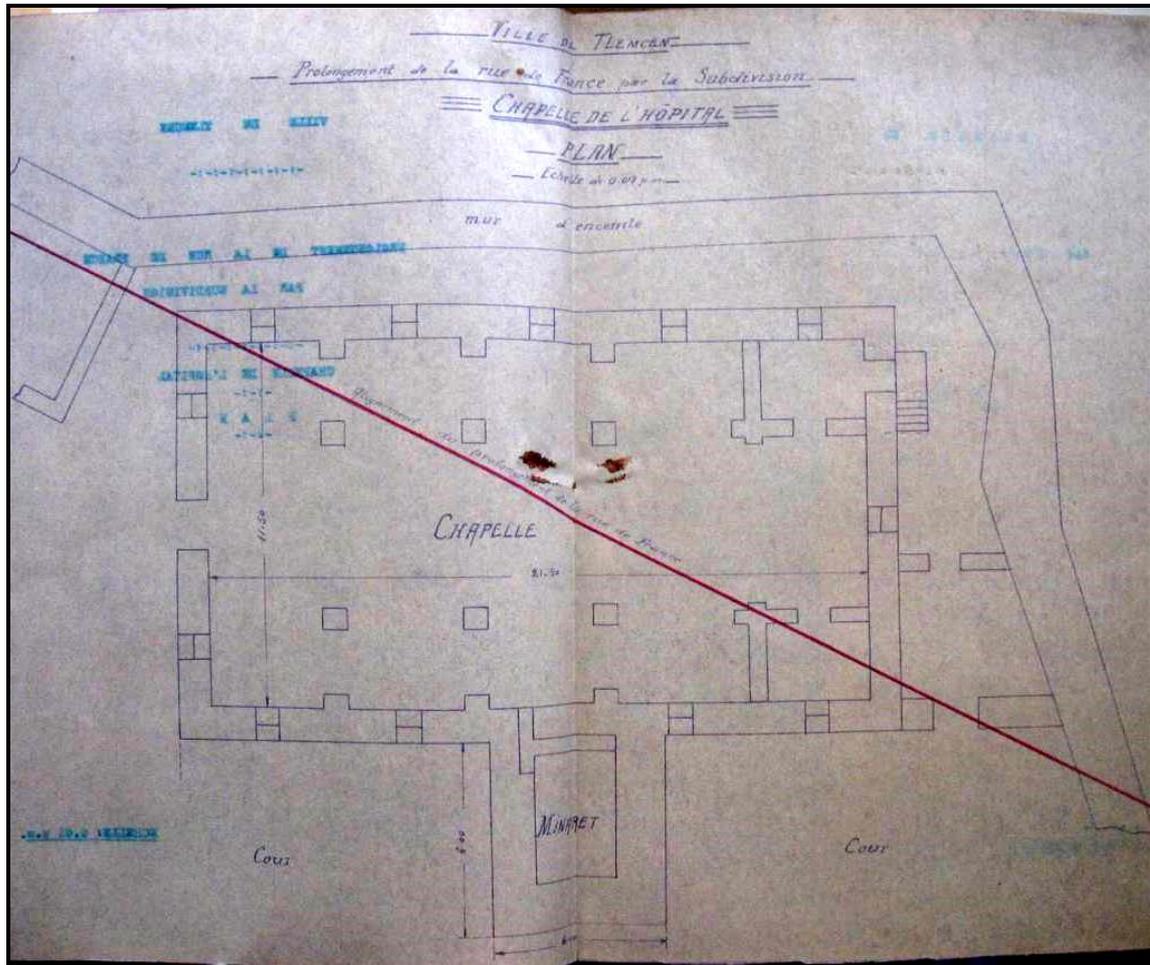
Située à proximité de l'enceinte ouest, elle est constituée de deux parties : La salle de prière et le minaret. Elle a reçue des remaniements à l'époque turque. Transformée en magasin annexe de l'hôpital militaire, puis en chapelle catholique après la conquête *française*¹, elle a retrouvé sa fonction première depuis l'indépendance. De l'époque *Zianide*, elle n'a conservé que son minaret.

A/ Description de la salle de prière

La salle de prière de la mosquée, transformée en chapelle, a été complètement remodelée. Elle s'est vue recouvrir d'une toiture à deux versants,

¹ LECOQ A., *Tlemcen : Ville française (1842-1871), Tome 1^{er} : L'administration militaire*, Op. Cit.

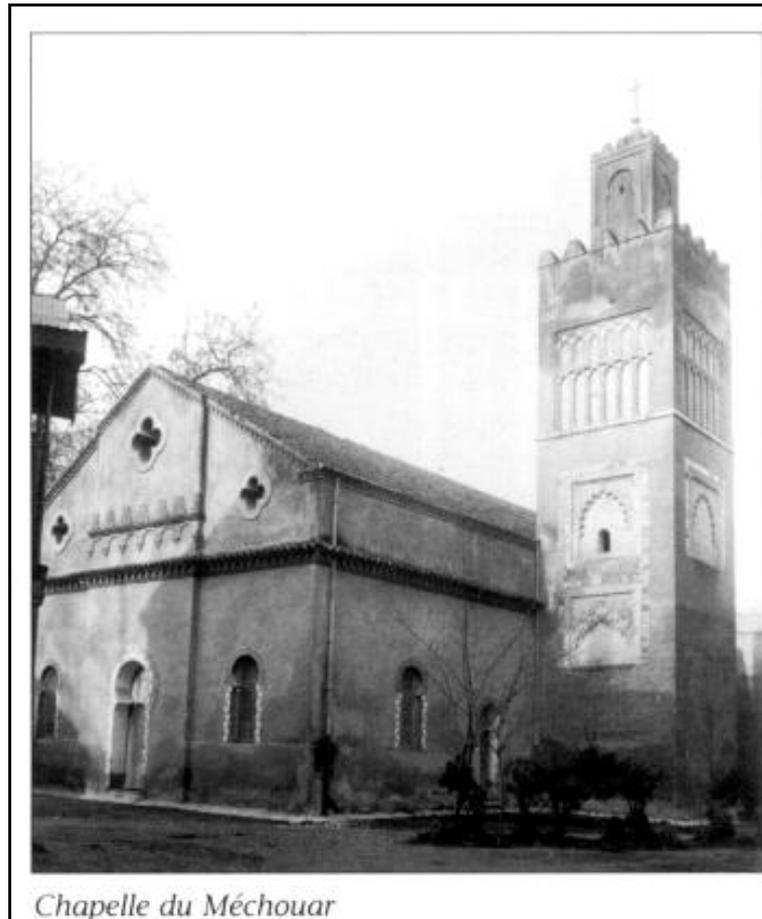
différente de la précédente qui, à l'instar des mosquées qui lui sont contemporaines, obéissait aux nefs qu'elle recouvrait isolément en une morphologie très découpée, différente des couvertures françaises. Des fenêtres ainsi que des oculi à quatre lobes ont été percés sur les façades, notamment la façade ouest. Les fenêtres furent surmontées d'un encadrement circulaire de faïence tel un aura marquant l'ouverture centrale sur la façade sud-est (de la *Qibla*). Le patio fut supprimé et intégré en tant qu'espace de la chapelle.¹



ILL 48 : Plan de la mosquée du Méchouar transformée en chapelle (1929/1930)²

¹ BABA-AHMED KASSAB T., *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain*, Op Cit p. 357.

² Service des Archives de la mairie de Tlemcen, 2008.



Chapelle du Méchouar

ILL. 49 : Chapelle du Méchouar durant l'époque coloniale¹

En 1887, la moquée du *Méchouar*, à l'époque chapelle, fut classée monument historique par les services français.

¹ ABADIE Louis, *Tlemcen au passé retrouvé*, Ed. Jacques GANDINI, 1994, 143 pages, p. 50-

Annexe

Le Ministère de l'Instruction Publique et
des Beaux-Arts.

Annexe

Les monuments de l'Algérie, et après désignés, sont classés parmi les monuments historiques, savoir :

.....

Département d'Oran

.....

Monuments Antiques.

Oran : Mosaiques provenant d'une villa romaine de St-Lou.
Saint-Lou : " deses d'une villa romaine

Monuments Arabes.

Oran : Minaret du campement.

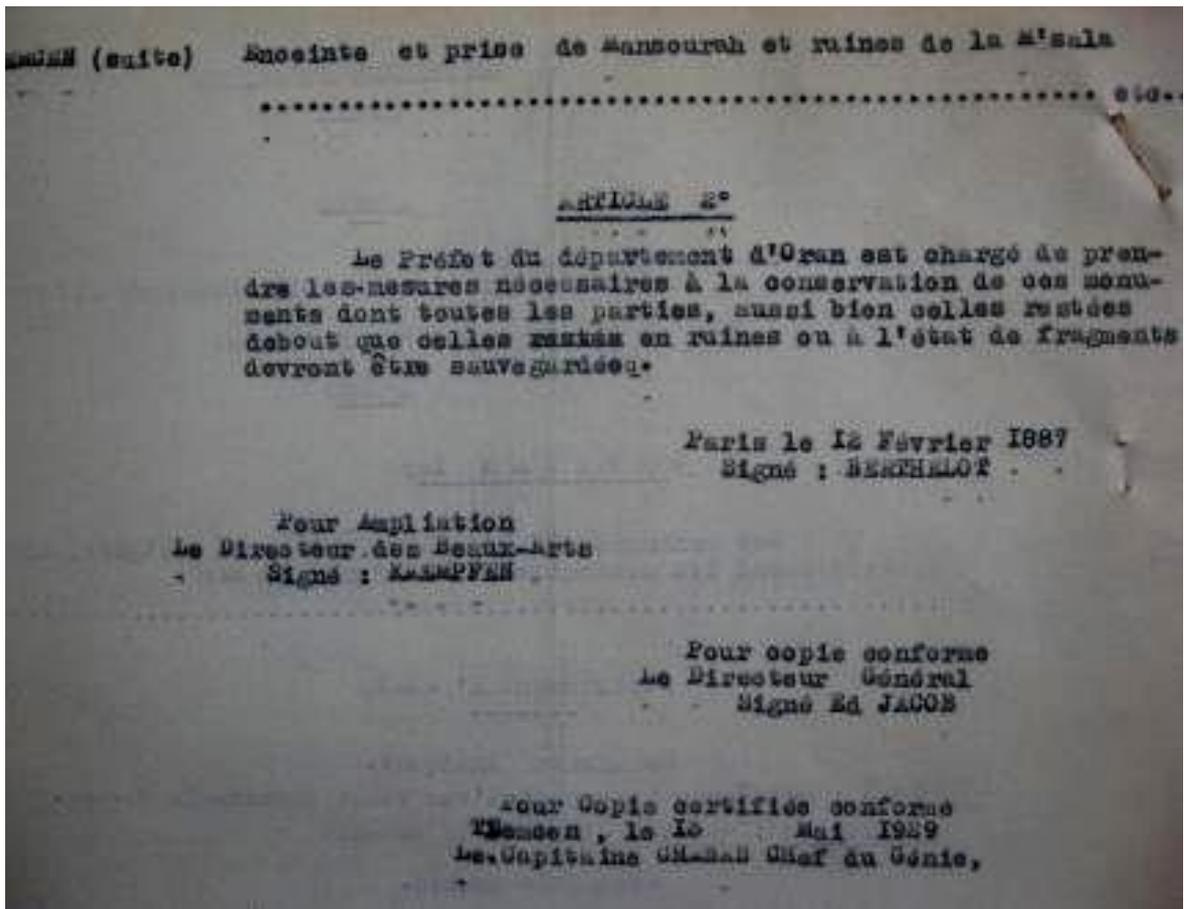
Mostaganem : Grande mosquée et dépendances
Mosquée de Sidi-Abou-Hacen, (école franco-arabe),
Mosquée de Sidi-el-Hadjou et dépendances
Marabout de Sidi-Brahim
Mosquée de Sella-ou-Ley, rue des Almoravides
Mosquée de Sidi-Senouar, rue de Messora
Mosquée du Moulonar (Chapelle de l'Hôpital militaire)
Alger. de la Mosquée de Sidi-Sal-Hôcher
Madrasi, au village nègre
Marabout de Sidi-Mehobe
Bains maures
Madrasi de Sidi-Boussouf
Lechoum dit de la Malienne et Madras dit du Califat, au
château de Sidi-Ismaïl.
Restes de l'enceinte arabe, porte Bab-el-Kay sur le
front N.E.
Tour et ruines de la porte de Sidi-Boussouf, sur le
front Est,
Madrasi et autres ouvrages défendant les fronts, Sud et
Ouest.

Minaret d'Agadir.

Minaret et minaret de la mosquée de Sidi-bou-Ismaïl et
Tour ou minaret de Sidi-Senouar à El-Foukal
Mosquée de Sidi-Boussouf et dépendances, à Alger, Madras
Madrasi publics, bains, maison de l'Oukli et des
palerins.

Petit palais des Sultans à el-Foukal sur l'El
Tour dite Bab-el-Agadir, entre Messora et Messora
Mosquée et minaret de Messouran et dépendances
Restes de fortifications

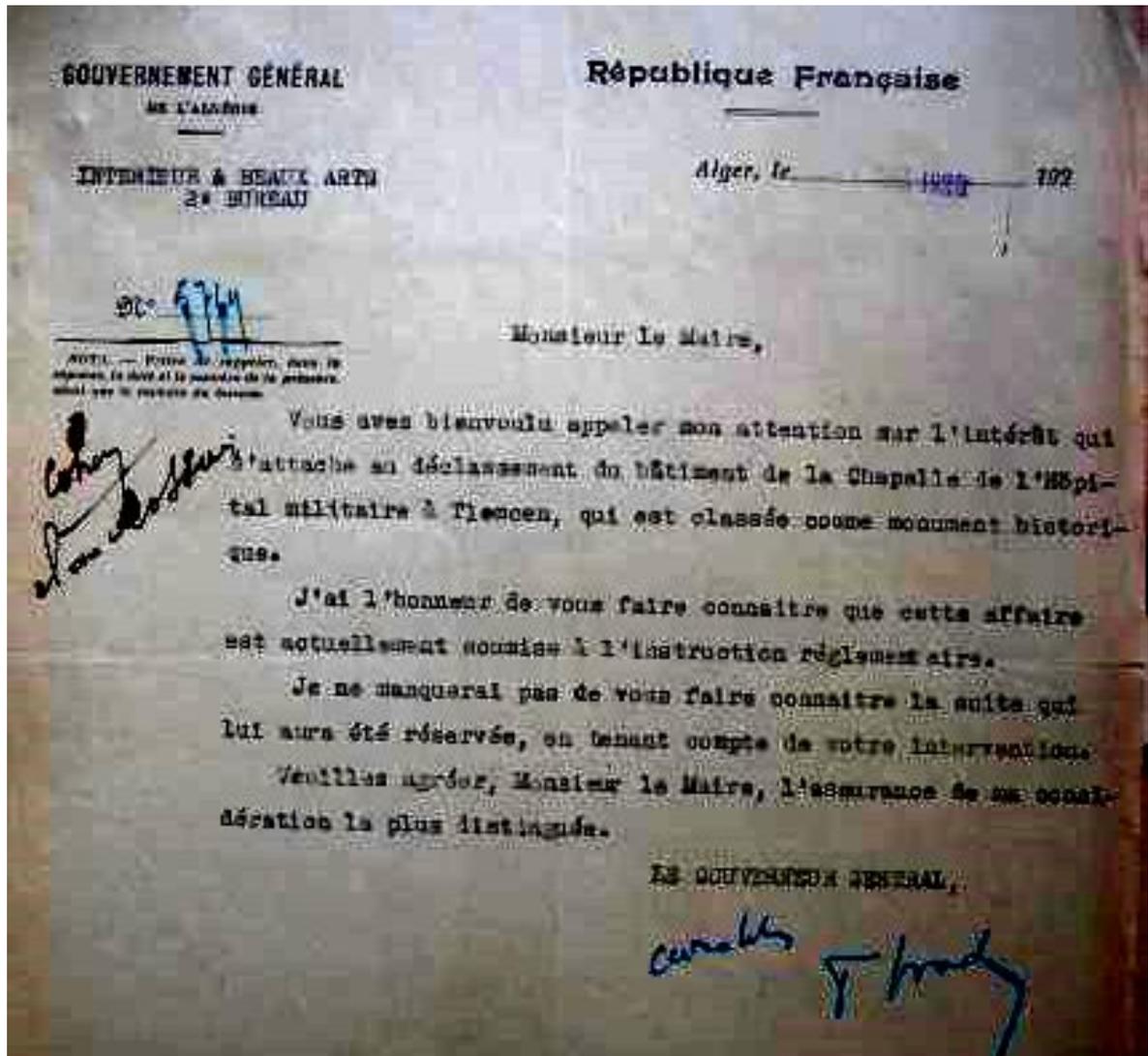
. / ...



ILL. 50 : Décision de classement de monuments en Algérie, entre autre la chapelle du Mechouar (Soulignée en bleu), en 1887, par le Ministère de l'instruction publique et des beaux arts¹.

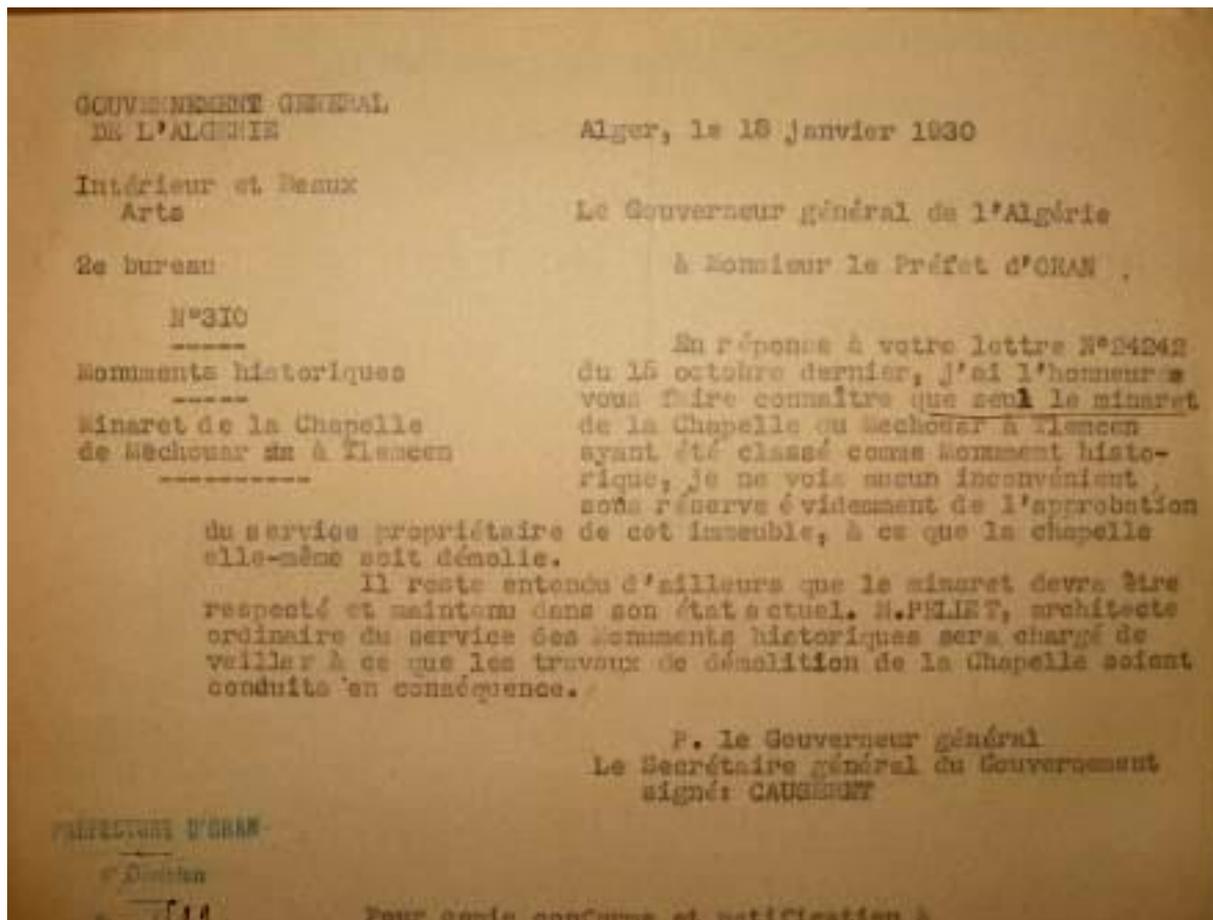
Mais c'est en 1930, à l'occasion de travaux de prolongement de la rue de France qu'une décision de déclassement de la salle de prière fut prise et ce, en vue de sa démolition. Seule le minaret demeurera classé, jusqu'à nos jours.

¹ Service des Archives de la mairie de Tlemcen, 2008.



ILL.51 : Réponse à lettre de demande de déclassement de la chapelle du Mechouar, en 1929,¹

¹ Service des Archives de la mairie de Tlemcen, 2008.



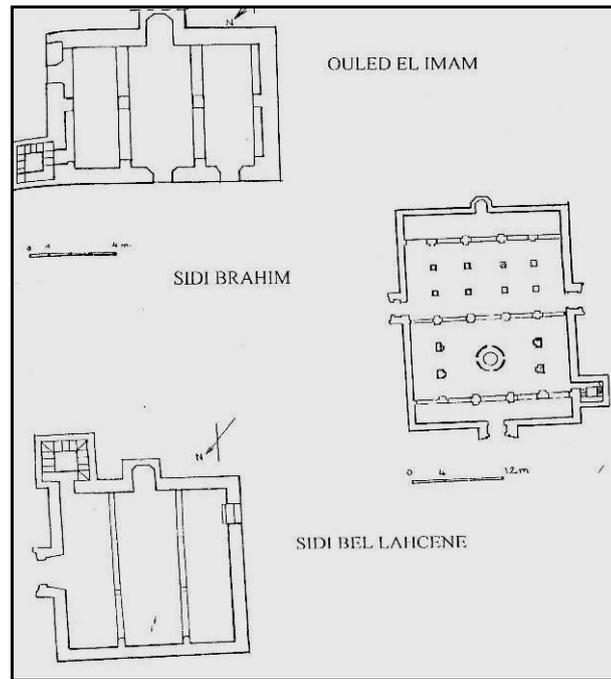
ILL. 52 : Autorisation de démolition accordée en 1930¹.

B/ Le minaret de la mosquée du Méchouar :

La dynastie *Zianide* s'est distinguée par la construction de nombreux minarets. A côté de ceux qui ornent les édifices, tels que : Les mosquées de, *Sidi Bel Lahcène*, *ouled El Imam*, *Sidi Brahim* et enfin *El Méchouar*, les *Abdelwadides* ont pourvu de minaret des mosquées construites antérieurement telles la mosquée d'*Agadir*, la grande mosquée de *Tlemcen*, d'*Alger* ou de *Nédroma*. L'emplacement des minarets se situait à l'angle².

¹ Service des Archives de la mairie de Tlemcen, 2008.

² BOUROUIBA Rachid, *L'art religieux musulman en Algérie*, SNED, Alger 1981, 2^{ème} éd. 1983, 343 page, 186.



ILL. 53 : Plans des différentes mosquées Zianides avec l'emplacement de leurs minarets!

Il se trouve que le minaret du *Méchouar* occupe actuellement le milieu du côté est de la mosquée, ce que nous ne retrouvons dans aucun édifices religieux de cette dynastie. Ceci nous pousse à nous interroger sur les différentes transformations apportées à cette mosquée, particulièrement dans la salle de prière, transformations qui ont peu à peu changé la position du minaret de l'angle, à l'image des mosquées qui lui sont contemporaines, vers le milieu du côté tel que c'est le cas aujourd'hui. Seule une étude approfondie appuyée par des fouilles archéologiques pourra nous donner une réponse.



ILL. 54 : Mosquée du Méchouar -Photo de l'auteur, le 30/04/2008-

¹ BOUROUIBA Rachid, *L'art religieux musulman en Algérie*, Ibid Pages LXIX, LXX, LXXI.

Le minaret de la mosquée du *Méchouar* est de forme quadrangulaire de hauteur moyenne. Il se compose d'une tour et d'un lanternon. C'est donc un minaret à deux étages. Sa tour principale ne va pas en s'amincissant vers le haut, mais garde les mêmes dimensions. De plus, il est décoré sur toutes ses faces. C'est pourquoi, nous pensons que les rois *Abdelwadides* se sont inspirés des minarets *Almohades*. La tour principale est elle-même divisée en deux ou trois parties par une ou deux assises de briques. Il se caractérise aussi par les dimensions réduites de ses ouvertures. Ce sont des fenêtres très étroites, en forme de meurtrières.

La hauteur totale du minaret, couplette non comprise, est de 25,22m, pour un côté de 4,90m. La hauteur de la tour principale est de 19,30m. Quant au lanternon, elle est de 5,92m pour 2,90m de côté.

On accède à la plate forme du minaret moyennant un escalier qui tourne autour d'un noyau central. La dimension de son côté intérieur est de 3,83m, la dimension du côté du noyau central est de 2,06m, le nombre total des marches est de 88 marches. Quant à la largeur des marches, elle est de 0,91m¹.

La partie supérieure de la tour du minaret du *Méchouar* est décorée sur toutes ses faces d'un panneau rectangulaire meublé de deux arcatures superposées de hauteurs différentes, formées de six arcs entrelacés. La partie inférieure du côté sud est garnie d'un panneau rectangulaire où s'inscrit un arc à lobes entrelacés dont les écoinçons sont ornés de faïence. La partie médiane est quant à elle formée d'un panneau composé d'un arc de onze lobes dont les écoinçons sont aussi ornés de faïence. Ces deux panneaux sont entourés d'un cadre rectangulaire de faïences à reflet métallique.

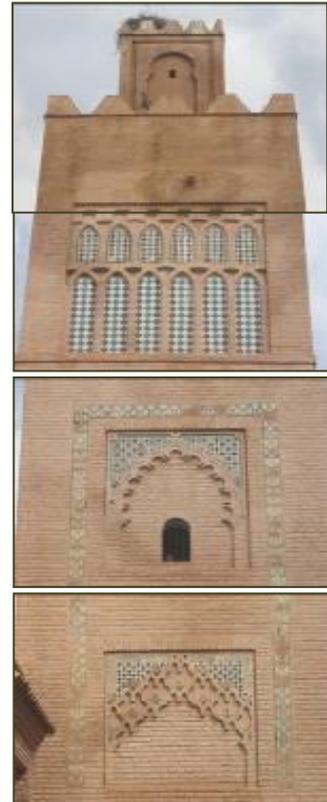
Ce cadre dont le caractère, d'une élégance un peu molle, se détache sur un fond meublé de légers enroulements et de palmes. Ce genre de décor n'est pas rare dans les pièces de Malaga et de Manisès, dont la faïence à reflet métallique constituait une spécialité. Le dessin ainsi que les techniques de fabrication si particulière de ces plaques de revêtement nous incite à les considérer comme des produits des ateliers espagnols et à dater leur importation de la fin du 14^{ème} siècle ou de la première moitié du 15^{ème} siècle².

¹ BOUROUIBA Rachid, *L'art religieux musulman en Algérie*, Op. Cit. page. 186 à 191.

² MARCAIS G., *Les villes d'art célèbres : Tlemcen*, Op Cit page 83.



- Côté nord et est-



- Côté sud-est-

ILL. 55 : Minaret de la mosquée, - Photos de l'auteur, le 02/04/2008-

La plate forme du lanternon est entourée d'une murette de 1.45m de hauteur et de 53 cm d'épaisseur surmontée de 12 merlons ordinaires à cinq degrés d'inclinaison, et de quatre merlons d'angles.



*ILL. 56 : Lanternon de la mosquée
Photo de l'auteur, le 02/04/2008*

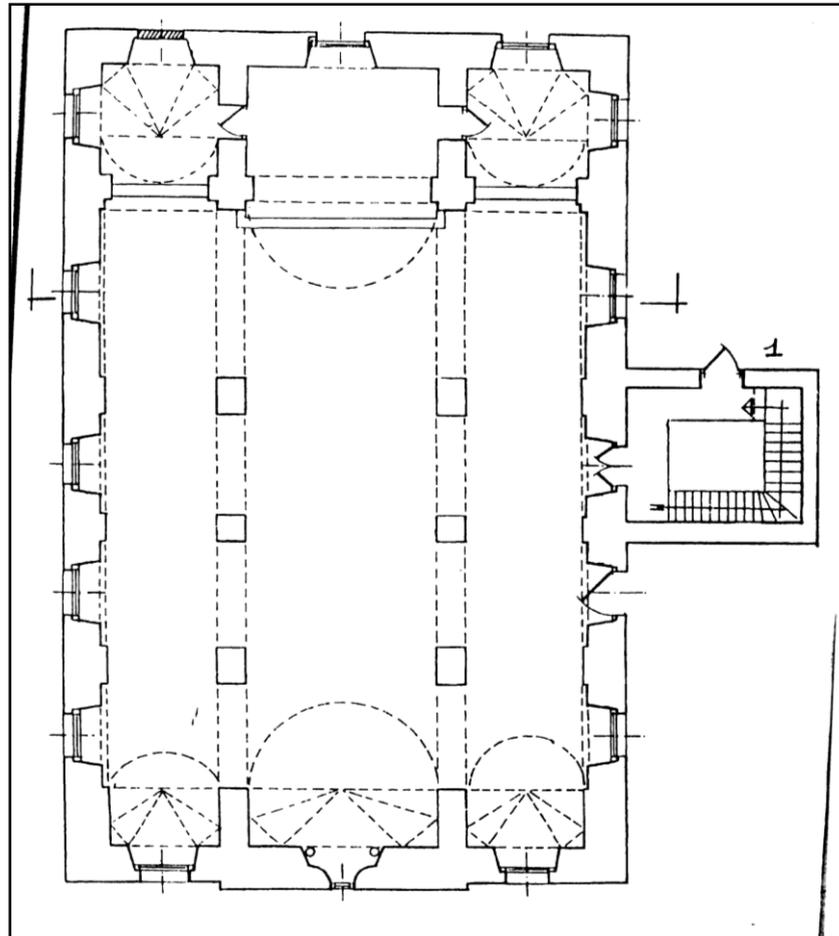
VI.4.2.3- Etat des lieux avant restauration:

A l'indépendance, la mosquée *Zianide* du *Méchouar* retrouva sa fonction originelle. Durant cette époque elle ne bénéficiera d'aucune opération de restauration, à part quelques petits remaniements nécessaires à la pratique du culte musulman. Réaménagée antérieurement sur le plan d'une basilique chrétienne, une nouvelle niche fut défoncée dans le mur sud-est de la Qibla pour le mihrab. La porte sur le mur sud-est fut emmurée. Des badigeons de chaux, régulièrement passés, ont permis l'entretien permanent de la salle de prière. La mosquée fut de nouveau fermée en 1975 pour des raisons de gestion.¹

¹ Source : Les archives de l'Agence Nationale de Préservation et de Sauvegarde des Monuments Historiques, in HAINE A., *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 227.



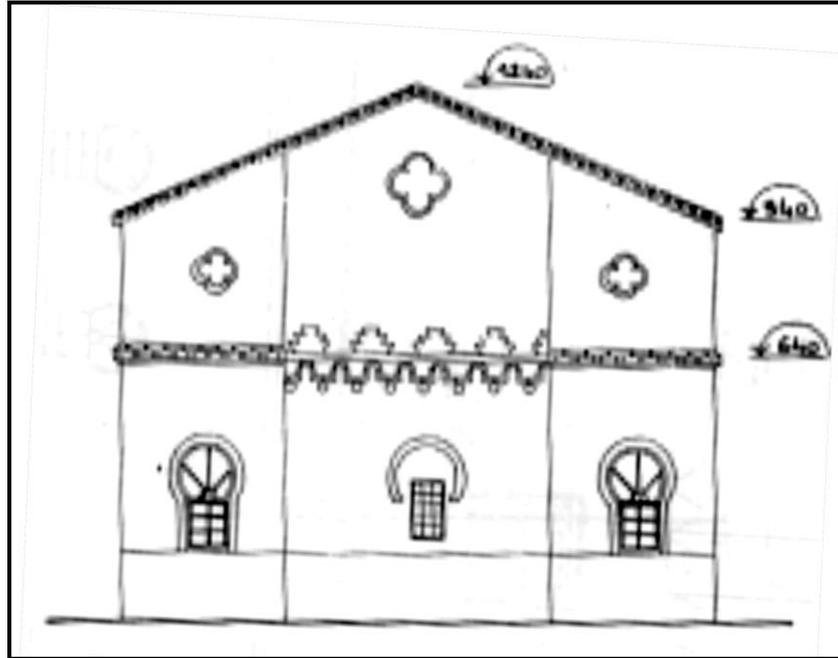
ILL. 57 : Façade sud-est de la mosquée du Méchouar avant restauration¹



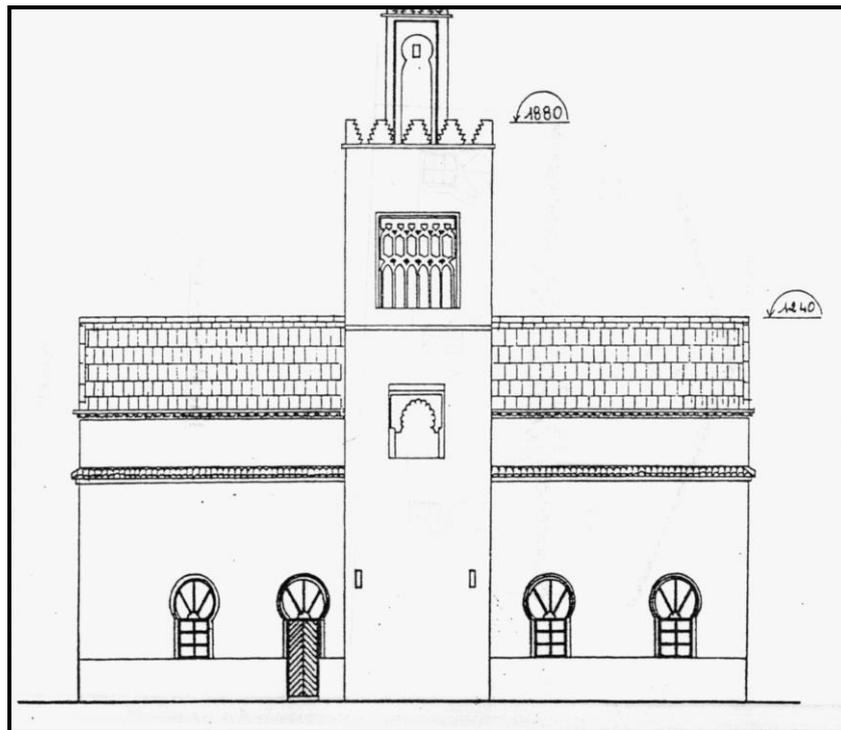
ILL. 58 : Vue en plan de la mosquée du Méchouar avant restauration²

¹ Source : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen. Photos extraites du « rapport photographique », projet de restauration et valorisation de l'ensemble historique du Méchouar, Bureau d'études techniques « Arcade ».

² Agence Nationale de Préservation des Sites et Monuments Historiques, ANAPSMH.



ILL. 59 : *Façade Sud-Est de la mosquée du Méchouar avant restauration¹*



ILL. 60 : *Façade principale de la mosquée du Méchouar avant restauration²*

¹ Agence Nationale de Préservation des Sites et Monuments Historiques, ANAPSMH.

² Agence Nationale de Préservation des Sites et Monuments Historiques, ANAPSMH.

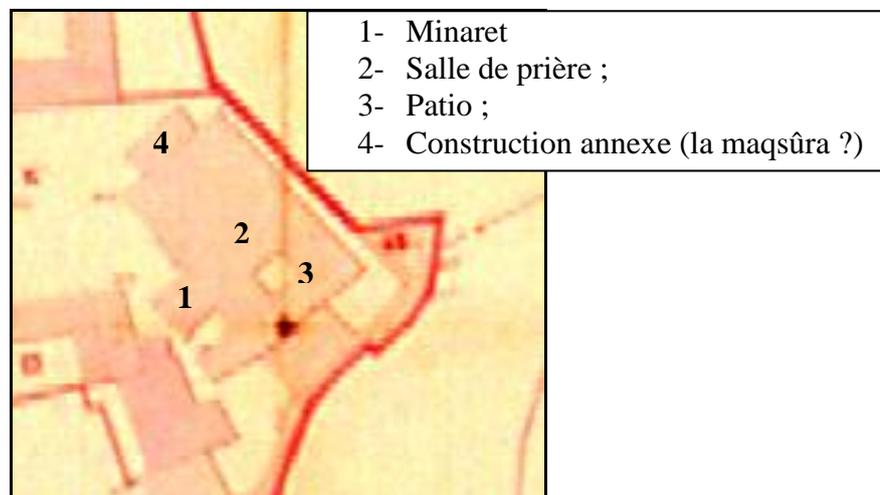
VI.4.2.4- Philosophie générale et description des travaux entrepris :

Dans ce projet, le choix de l'intervention s'est porté sur un travail de « restauration/restitution », c'est-à-dire de réintégration de l'image précoloniale.

Ce choix du maître de l'ouvrage fut dicté par le fait que le *Méchouar* ayant été le siège du premier gouvernement algérien à l'époque de la dynastie *Zianide* qui régna sur le *Maghreb* central, il fut marqué par des aménagements dignes des grandes nations de l'époque : Palais, jardins, mosquée... La mosquée du *Méchouar* étant, avec les remparts, le seul bâtiment existant faisant référence à cette époque, malgré ses multiples remaniements, les pouvoirs politiques associés aux spécialistes restaurateurs virent dans la restitution- restauration, une manière de ressusciter ce bâtiment, témoin de cette époque glorieuse et ce dans un souci historique et pédagogique.

La restitution est, quant à elle, définie comme étant la « *Réfection, en matériaux neufs, de la totalité ou d'une partie d'un monument ou d'un ouvrage tel qu'il existait, d'après des témoins matériels complétés par des déductions logiques.*¹ »

L'architecte se serait basé, dans son travail, sur les documents écrits existants et décrivant le bâtiment, les plans d'aménagement de l'époque, récupérés de France et ayant permis d'avoir la configuration exact de la toiture de la mosquée avant son remaniement à l'époque coloniale. De même des fouilles ont été nécessaires et ce, sous la direction de spécialiste de la circonscription archéologique de la direction de la culture².



ILL. 61 : Mosquée du Méchouar à l'époque précoloniale -Plan établi par les Français en 1845³-

¹ CALSAT Henri-Jean *Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace*, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993. Source: <http://www.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>

² Suivant entretien réalisé le 14/06/2010 avec Mr CHENOUI Brahim, archéologue, responsable de la circonscription archéologique à l'époque des travaux.

³ BABA-AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonisme entre espaces historiques et développement urbain*, Op. Cit. page248.

Description des travaux : Les travaux entrepris ont consisté au :

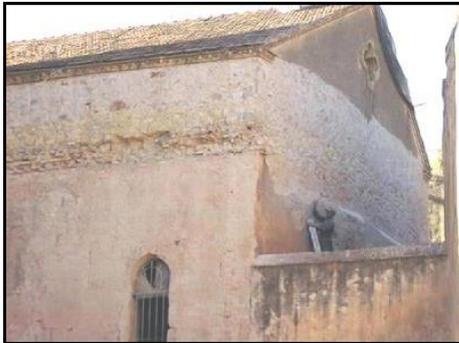
- Décapage et réfection des enduits en général, avec consolidation des fissures ;



1- Façade sud-est



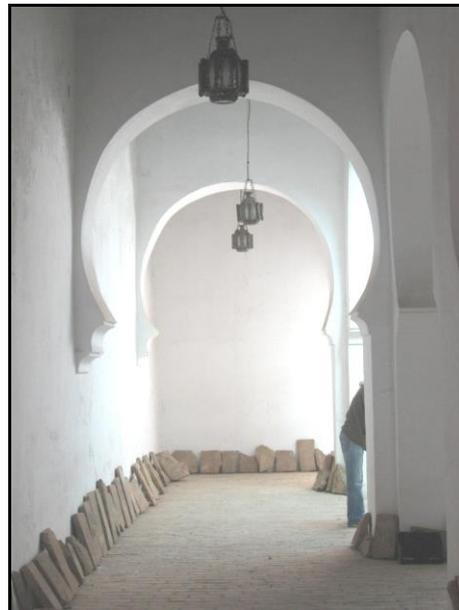
2- Intérieur de la mosquée.



3- Façade Nord



4- Application des enduits à l'intérieur.



5- Vue intérieur après restauration



6- Vue intérieur côté maqsûra.

ILL. 62 : *Travaux de décapage, consolidation et application des enduits*
Photos (1), (2), (3), (4)¹ – Photos (5) et (6) de l'auteur, le 02/03/2008

¹ **Source :** Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen. Op. Cit.

- Essai de restitution de la façade sud-est avec : Rebouchage des oculus à quatre lobes et, condamnation des fenêtres sud-est d'époque coloniale, ainsi que la reconstruction de la « *maqsûra*¹ », dont les dimensions ont été déterminées sur la base des fondations retrouvées lors de fouilles entreprises sous la direction de la circonscription archéologique de la wilaya de Tlemcen²;



1- Rebouchage des oculus lobés.



2- Construction des murs de la *mâqsura*



3- Construction de la couverture.



4- Etat final.

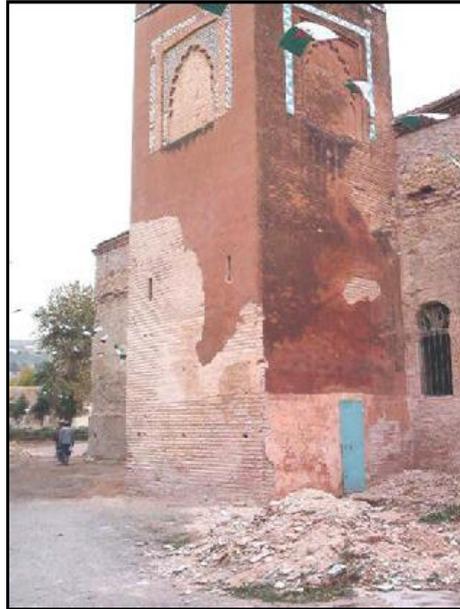
ILL. 63 : Travaux de restitution de la façade sud - est
Photos (1), (2), (3)³ – Photo (4) de l'auteur, le 02/03/2008

¹ *Maqsûra* : Salle de prêche. Nécessaire à la prière du vendredi. Elle est appuyée au mur de la *Qibla* et enveloppe la saillie du *mihrab*. Cette salle est très simple, en appentis et communique avec la mosquée par une petite porte percée à gauche du *Mihrab*. De cette chambre, sort le prédicateur pour l'office solennel du vendredi, prononcé du haut du *minbar*. Cette salle est aussi appelée, à Tlemcen, « *baït el djenaïz* », pour les enterrements ayant lieu le vendredi et les jours de fêtes religieuses. L'imam fait la prière des funérailles sur le décédé dans cette chambre. (MARCAIS G. & W., Les monuments arabes de Tlemcen, Op. Cit. pages 47-50).

² Suivant entretien réalisé le 14/06/2008 avec Mr CHENOUI Brahim, archéologue, responsable de la circonscription archéologique à l'époque des travaux..

³ **Source** : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, Op. Cit.

- Réfection du minaret de la mosquée ;



1- Décapage des enduits.



2- Entretien de la décoration.



3- Etat final façade nord-est.



4- Etat final façade sud-est..

*ILL. 64 : Restauration du minaret de la mosquée du Méchouar
Photos (1), (2)¹ – Photos (3), (4) de l'auteur, le 30/04/2008*

- Dépose de la toiture de l'oratoire existante d'époque coloniale (remarquez les tuiles de Marseille dans la photo (1) ci-dessous), avec abaissement de la hauteur de la mosquée, rehaussée durant l'époque coloniale, reconstruction de la toiture à plusieurs versants, suivant la pratique *zianide*, et restitution du patio de la mosquée conformément à son

¹ **Source** : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, Ibid.

emplacement initial visible dans les plans établis par les français au lendemain de la colonisation¹.



1- Etat des lieux de la toiture.



2- Travaux reconstruction da la toiture.



3- La toiture après reconstruction.



4- Dégagement du patio de la mosquée.



5-6 Détail de revêtement du patio (zelligj et épitaphe) et évacuation du petit bassin

*ILL. 65 : Essai de restitution de la toiture zianide de la mosquée du Méchouar
Photos (1), (2), (3)² – Photos (4), (5), (6) de l'auteur, le 30/04/2008*

VI.4.2.5- Examen des principes

1/ Stratification temporelle :

Procéder à une restauration restitution, suppose revenir à un état antérieur à celui dans lequel le bâtiment se trouve. Dans ce projet, le choix a été de revenir avec cette mosquée à la période *Zianide*, et par la même, faire fi de tous les

¹ Voir plan du Méchouar dressé par le génie militaire français en 1945.

² **Source** : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, Ibid.

remaniements opérés durant la période coloniale. Ce choix s'expliquerait quand on sait que cette mosquée avait été transformée en chapelle durant l'époque française et, le fait de lui redonner l'aspect de sa première fonction a une double symbolique que les pouvoirs publics ont voulu véhiculer :

- Mettre en exergue la période glorieuse de l'époque *zianide* à l'intérieur même du siège de son gouvernement qui était, jusque là, dénué de tout bâtiment faisant référence à cette époque.
- Le retour de la mosquée à sa première fonction, ne serait-ce que par l'aspect, représente un signe fort envoyé par les instances politiques pour démontrer le recouvrement de notre pays de son indépendance, la religion musulmane étant l'un des piliers de cette nation et la mosquée son symbole.

Toutefois ce choix conceptuel, s'il trouve justification sur le plan politique, vient en contradiction avec le principe même de stratification temporelle qui suppose le maintien de tous les remaniements mettant en exergue les différentes époques que le bâtiment a traversées, que ces époques soit glorieuses ou douloureuses. Ceci nous conduit à dire que ce principe n'a pas été respecté.

2/ Intervention minimale:

En décrivant les travaux effectués sur la mosquée du *Méchouar*, nous constatons qu'ils sont relativement minimes, et pas très « lourds », donc n'altérant pas la configuration formelle, fonctionnelle et structurelle existante. Le seul « rajout » opéré est celui de la *Maqsûra* sur la façade sud-est de la *Quibla*¹. La nouvelle toiture a été posée dans le respect de la structure sur les travées existantes. La description ainsi faite des travaux nous montre la volonté de l'architecte non seulement à réparer les éléments endommagés (les murs, le minaret...), mais aussi la réintégration de l'image pré coloniale, l'image *Zianide*. Le principe de l'intervention minimale a donc été bien respecté.

3/ Distingabilité:

Les matériaux utilisés lors de cette intervention sont : la pierre, les enduits à base de chaux hydraulique et/ou ciment blanc, le bois pour la charpente et la menuiserie, la tuile puisée des constructions environnantes². Aucun élément existant ne permet de distinguer les travaux opérés sur l'édifice par rapport à l'état initial, même pas une plaque indicative de l'intervention et de sa date. Sachant que le critère de distingabilité se définit comme la nécessité de mettre en exergue le caractère reconnaissable des parties ajoutées par rapport aux parties d'origine, nous pouvons donc conclure que le principe de distingabilité n'est pas respecté.

¹ Cette *Maqsûra* aurait existé à l'époque zianide. Nous la retrouvons sur le plan général établi par les français en 1845, voir page

² Suivant entretien réalisé le 14/06/2008 avec Mr CHENOUFI Brahim, archéologue, responsable de la circonscription archéologique à l'époque des travaux.

4/ Contemporanéité de l'intervention :

Le choix conceptuel de la « restauration-restitution », donc de positionner cette intervention dans un intervalle historique bien défini (période Zianide) rend le principe de respect du principe de contemporanéité de l'intervention très difficile.

5/ Réversibilité:

La possibilité de revenir à l'état initial d'avant l'intervention est possible eut égard aux travaux opérés pour certains d'entre eux, à l'exemple de la toiture. Par contre les travaux sur les façades et le minaret s'avèrent plus difficiles car pouvant altérer les surfaces déjà fragilisées par les problèmes de fissures et d'infiltration des eaux. La « réversibilité intellectuelle » s'avère plus recommandée. Ceci nous pousse à dire que le principe de réversibilité en général est plus ou moins respecté.

VI.4.2.6- Conclusion :

Pour procéder à une évaluation de l'authenticité du projet de restauration de la mosquée du *Méchouar*, nous avons introduit les constats résultants de l'examen des principes d'intervention dans le tableau ci dessous:

Evaluation de l'authenticité dans le projet de restauration				
N°	Principe d'intervention	Bien appliqué	Moyen. appliqué	Non appliqué
01	Stratification temporelle			•
02	Intervention minimale	•		
03	Distingabilité			•
04	Contemporanéité de l'intervention			•
05	Réversibilité		•	

ILL. 66 : Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas de la mosquée du Méchouar

A la lecture de ce tableau, nous constatons que le taux de principes « non appliqué » est celui le plus élevé. Ceci nous pousse à conclure que l'authenticité n'a pas été respectée.

VI.4.3- Les remparts :

VI.4.3.1- Présentation du projet :

- Restauration des remparts du complexe palatial du *Méchouar*;
- Nouvel usage : /
- Lieu : Tlemcen;
- Période : /
- Architecte : A. *Chiali*, du bureau d'étude « Arcade », à Tlemcen.

VI.4.3.2- Historique et description des remparts du *Méchouar* :

Avec la mosquée et les vestiges du palais, les remparts constituent certainement un des éléments caractéristiques du complexe palatial du *Méchouar*, d'où la nécessité de s'attarder plus longuement dans leur étude.

A/ Bref historique et description:

Les remparts. Appelés aussi fortifications, elles ne doivent pas retenir seulement l'attention de l'histoire militaire, car elles ont trop longtemps influencé l'urbanisme pour qu'on étudie le passé des villes sans faire appel au tracé et à la nature de leurs enceintes. L'apparition de la fortification se confond avec la constitution des premiers groupes humains. Pour défendre leurs demeures, ceux-ci ont aménagé des obstacles naturels à l'entrée des cavernes. La naissance des civilisations de type urbain comporta l'adoption d'une architecture militaire car la cité antique ne pouvait survivre qu'en s'entourant de remparts¹.

L'existence des enceintes reste étroitement liée à celle des citadelles qui constituent un de leurs éléments de fortification, quand la ville est un siège de pouvoir. Comme l'a prouvé l'histoire des forteresses médiévales en général, l'appareil défensif des villes musulmanes était supérieur à celui de l'offensive. Il devait parer au blocus qu'imposaient les tactiques militaires d'alors. Les sièges s'avéraient plus efficaces dans la conquête des nouvelles cités ; leur redoutable prolongement en assurait le succès, tant les assiégés étaient isolés du reste du monde, privés de substance et interdits de secours. Tout souverain portait des soins particuliers à leur implantation et à leur entretien permanent.

L'enceinte avait un rôle physique de délimitation du territoire à urbaniser ultérieurement, un rôle de contrôle des entrées et des sorties aussi bien des personnes que des biens, et enfin un rôle de défense en tant que véritable ouvrage militaire fortifié. Le tracé de cette enceinte devait également déterminer une aire de sécurité intérieure².

¹ *La grande encyclopédie*, Ed. Larousse 1997, pages de 5017 à 5021.

² RICARD P., *Pour comprendre l'art musulman de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Paris 1924.

A.a/ Les enceintes musulmanes du Maghreb¹ :

La majorité des enceintes du *Maghreb* entoure les villes dont les sites seraient presque similaires. Leurs terrains sont souvent inclinés, formés de plateaux ou de pentes, bordés de ravins, dont elles couronnent souvent le rebord². Quand elles sont adossées à une hauteur rocheuse, elles s'y prolongent en faisant un réduit au besoin, et dominent généralement le pays alentour. Le rempart devant les circonscrire suit naturellement les corniches et les crêtes de ces hauteurs. L'épaisseur du mur varie d'une ville à une autre et même d'un mur à un autre de la même ville selon les procédés constructifs de ses bâtisseurs.

Les matériaux usités sont plus ou moins courants. Nous trouvons de la terre pilonnée jusqu'à la pierre, en passant par de la brique crue ou cuite, le moellon brut ou sommairement dégrossi. En fait, ils dépendent des ressources disponibles dans la région et des traditions locales ou importées par les constructeurs immigrants. En général, du 11^{ème} au 13^{ème} siècle (après J.C.), elles sont faites en pisé : C'est une sorte de béton très résistant par sa richesse en chaux grasse où la brique pilée est souvent incorporée à de la terre et à des cailloutis. Il est moulé dans des coffrages en planches maintenues par des boulins donnant l'épaisseur voulue et laissant des traces indélébiles. Les murs sont élevés par assises successives et parfois recouverts d'un enduit composé de chaux, de sable, de tuiles concassées et de charbon de bois. Ils acquièrent une résistance considérable avec le temps. L'origine de ce matériau dans le *Maghreb* serait l'*Andalousie* où il fut de pratique ancienne pour les ouvrages militaires surtout. Ainsi donc, les *Almohades*, en édifiant leurs premières citadelles et les postes fortifiés en pays berbère, usèrent du pisé avec une facture conforme à leur prédécesseur et encore apparente dans leur Qasba. Leur procédé domina à *Fès* et à *Tlemcen*. De plus, ils renforcèrent la base des murs en moellon, jeté ou disposé soigneusement dans les coffrages. Le bois était utilisé dans des pièces de chaînage horizontales qui avaient pour rôle de répartir l'effet des chocs sur les murailles. Ce procédé était courant depuis l'antiquité. L'enceinte de la ville de *Tlemcen* et sa citadelle sont ainsi réalisées³.

A.b/Composition des enceintes⁴:

Comme avancé précédemment, le tracé des enceintes varie avec la topographie des lieux. Tous les artifices de ce tracé devaient permettre à chacune des parties des forteresses médiévales, chrétiennes ou musulmanes de se défendre seule, de près et de loin, et surtout résister le plus longtemps quand les autres parties étaient déjà prises.

Les enceintes étaient composées de :

¹ *Encyclopédie de l'Islam*, Tome I, Paris 1975, éditions G-P Maisonneuve & Larose S.A., pages 1359 à 1362..

² RICARD P., op. cit. pages 220 à 230

³ MARCAIS G., *L'architecture musulmane d'occident, Tunisie, Maroc, Algérie, Sicile et l'Espagne*, Op. Cit. pages 28, 29, 36.

⁴ *La grande encyclopédie*, Ed. Larousse 1997, pages de 5017 à 5021, Op. Cit.

Le flanquement :

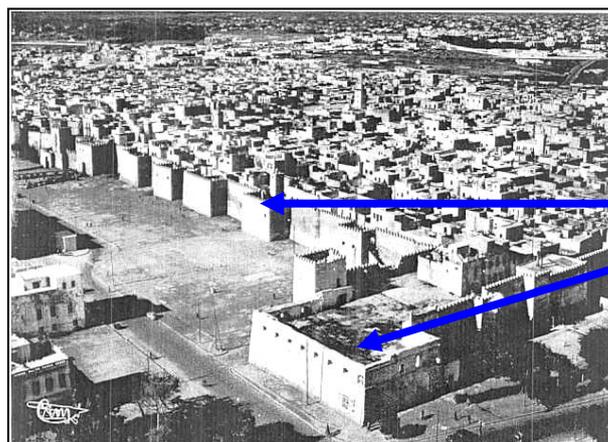


Le bastion

ILL. 67 : Citadelle de Mont Louis (XVIII s.)¹

Obtenu entre autre par les bastions. Les bastions ont pour rôle de croiser perpendiculairement les tirs des archers. Bien répartis et rapprochés, ils parviennent à supprimer les points morts au pied des courtines. Par leur saillie en avant des murs, les bastions contrebutent l'enceinte et surveillent les courtines par leurs surélévations au dessus de ces dernières. Ils sont dressés aux points vulnérables et importants tels que les angles et proches des portes². Leur forme est plus souvent barlongue que carrée. Les semi octogonaux sont plus fréquents au Maroc et en Andalousie.

Les crémaillères:



Les crémaillères

ILL. 68 : Remparts de la médina de Sfax en Tunisie (XVII siècle)³

¹ Source : Site internet, image Mont Saint Louis.

² RICARD P., *Pour comprendre l'art musulman de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Op. Cit., pages 223 et 224.

³Van Der Meersch Michel Ing.-Architect UCL, *La médina de Sfax: enquête préliminaire à sa régénération*, 1971.

Leur ligne de flanc et leur ligne de tir se succèdent par des décrochements perpendiculaires successifs¹.

Les tours ou *bordjs* :

Ce sont les principaux éléments dans le système des fortifications. Faites de pierre, de brique ou en maçonnerie mixte, elles sont plus hautes que les courtines et dominant aussi les chemins de rondes parallèles aux murs². Leurs formes sont dictées par les nécessités de leur fonction. Les tours carrées coupent les courtines rectilignes. Les tours barlongues font un faible relief sur la courtine, quant aux tours à pans coupés ou demi rondes, elles se trouvent surtout aux angles saillants ou à des endroits particulièrement menacés telles que les portes. Par la forme curviligne de leurs parois, elles réduisent les angles morts dans les champs de tirs et s'opposent avec plus de résistances aux chocs des bombardements des catapultes ou « *manjanak* », grâce à la réduction de leur surface d'impact par rapport aux formes de tours à section orthogonales³.

Les portes :

Rompant la continuité des enceintes, les portes constituaient des points faibles dans l'ouvrage militaire et devaient être donc en nombre réduit⁴. Leur localisation dépend des commodités topographiques et de la configuration des lieux, des caractères internes et externes de la ville ou de la citadelle : Quartiers, marchés, sanctuaires dans le faubourg, industries particulières telles que les tanneries, qui s'exercent hors des murs.

Leur situation par rapport à la ville ou à la citadelle entraîne l'orientation et le tracé des artères principales qui se joignent entre elles. Afin de ne pas réduire le rôle défensif des enceintes qui les contiennent, leur nombre est strictement réduit, parfois même au détriment des premières commodités. Souvent ces portes forment des massifs de grande épaisseur et sont flanquées par deux tours ou deux demi tours. Ils constituent des portes droites d'inspiration antique pour les enceintes *Omeyyades* et les portes à couloirs coudés pour celles des dynasties ultérieures. Les portes de la ville de Tlemcen et de sa citadelle sont toutes droites mais étroites⁵.

B/ Description de l'enceinte du *Méchouar* :

D'envergure rectangulaire, d'une longueur de 850 mètres linéaire environ, l'enceinte du *Méchouar* aurait été élevée presque deux siècles après la construction de la demeure royale, de ses dépendances, de la mosquée et de ses annexes, de ses nombreux petits palais, des résidences de grands notables

¹ RICARD P., *Pour comprendre l'art musulman de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Op Cit. page 223.

² *Encyclopédie de l'Islam*, Tome I, Op. Cit. page 1359.

³ HAÏNE née AFFANE A., *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Méchouar de Tlemcen*, Op. Cit. page 175.

⁴ RICARD P., *Pour comprendre l'art musulman de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Op. Cit. page 226.

⁵ HAÏNE née AFFANE A., *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Méchouar de Tlemcen*, Op. Cit. pages 175,176

de la cour, des bains et des souks. Elle serait l'œuvre d'*Abou El Abbès*, entre 1431 et 1461. Ce fut à la suite d'une sédition, la nuit d'une fête religieuse¹.

Sa singularité réside donc dans l'ordre dans lequel fut construite cette enceinte qui serait donc ultérieure à la majorité des bâtiments.

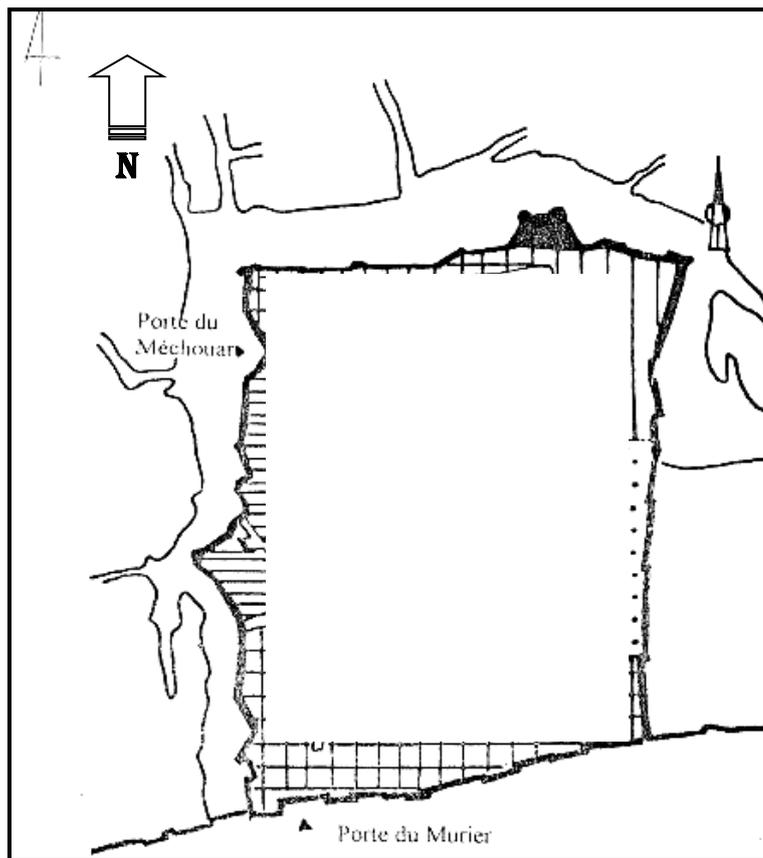
Sa hauteur originelle varie de 7 à 12 mètres ; les rehaussements entrepris aux époques ultérieures lui ont fait atteindre 14 mètres avec le maintien des proportions des tours. Un chemin de rondes circonscrit tout le rempart à son sommet. Sa largeur est de deux mètres.

B.a/ Sa forme :

La postériorité de sa fondation conjuguée aux exigences de sécurité modèlera le contour de la citadelle du *Méchouar*. Les commodités d'accès à la ville positionneront les portes au nombre de deux. Le grand axe de la citadelle engendrera la forme rectangulaire de son enceinte. Cette dernière est délimitée au sud par une portion du rempart de la ville, et au nord par le dernier des palais ou l'aile d'une grande demeure royale. La largeur est bornée par les jardins à l'est et la mosquée et ses dépendances à l'ouest.

Contrairement aux trois autres côtés de l'enceinte, datant de la fin du règne *Zianide*, le côté méridional, inclus dans l'enceinte de la ville, daterait de la fondation de *Tagrar l'almoravides* au IV^{ème} siècle de l'*Hégire*, XI^{ème} siècles après (J.C.).

¹ El TENESSY, *Histoire des Beni Zeyan, rois de Tlemcen*, Traduit par J.J.L.BARGES, Op. Cit. pages 122 et 123



ILL. 69 : Configuration de l'enceinte du Méchouar à l'époque Zianide

La partie orientale est régulière, la grande étendue d'espace vert non bâtie, y aurait été une des raisons principales. Mais, après l'indépendance de l'Algérie, elle fut démolie dans sa majorité. Les profils septentrional et occidental de cette muraille contiennent encore des avant corps et des retraits nécessaires aux impératifs de la défense de la forteresse. Ils sont les seuls à être parvenus jusqu'à notre époque, avec d'importantes stratifications. La muraille nord protégeant de près le palais à son arrière présente un tracé où les flancs formant un angle obtus, s'adossent par rapport à la ligne de feu et se coupent en un centre protégé et agrandi pour donner une courtine joignant deux tours circulaires et permettant à un grand nombre de gardes de repousser l'assaillant.



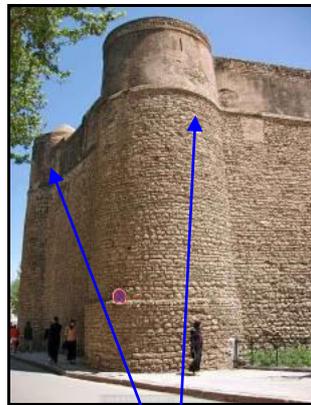
Echauguette côté nord.



Echauguette côté nord ouest.

ILL. 70 : Muraille du Méchouar côté nord –Photos de l'auteur, 08/04/2008-

Les échauguettes, aux angles de ce côté de plus petite longueur, amorcent les avancées en gradation des crémaillères, lesquelles sont protégées dans leur ensemble, par la courtine qui joint les deux tours rondes et pleines.



Deux tours rondes au nord



Accès à la courtine qui joint les 02 tours nord

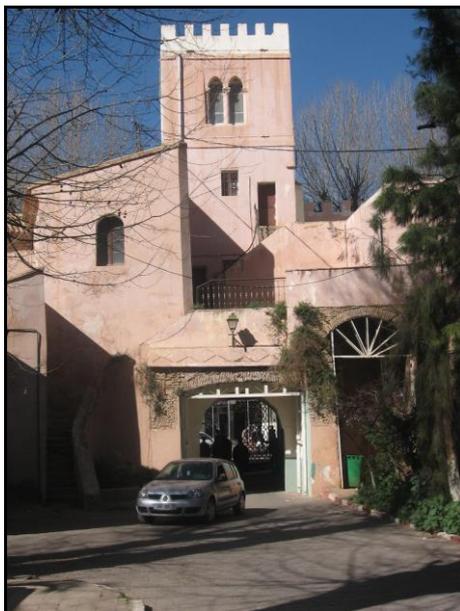
ILL. 71 : Les deux tours côté nord – Photos de l'auteur, 02/03/2008-

Ces *Bordjs*, par leur hauteur et par la courbe de leur pourtour, peuvent assurer la défense de la plate forme sur ses trois directions.



ILL. 72 : Rampe menant aux deux tours nord –Photo de l’auteur, 02/03/2008-

Une large rampe mène à ces tours. Ses matériaux de construction l’attribueraient à l’époque turque et coloniale, étant donné l’usage des armes lourdes à feu, introduites au *Maghreb* au 18^{ème} siècle.



*ILL. 73 : Tour au dessus de la porte principale - Vue intérieur-
Photo de l’auteur, le 02/03/2008*



*ILL. 74 : Tour au dessus de la porte principale - Vue de l’extérieur-
Photo de l’auteur, le 08/04/2008*

La tour qui surmonte la porte principale dite Nord de la citadelle, qui donne sur la ville ne fut bâtie qu’en 1843, lors des premiers travaux de fortification¹. Elle n’est pas de facture *Zianide*, car jamais citée par les différents historiographe qui ont décrit cette citadelle à cette époque. Elle serait donc de facture coloniale, elle faisait office de clocher qui accompagnait la chapelle.

¹ HAINE née AFFANE A., *Forme d’identification d’un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 178.

B.b/ Ses portes :

La disposition des portes de la ville et la situation des principaux édifices publics, a eu un impact déterminant sur l'emplacement des accès intra muros de la citadelle. Les deux accès définissaient une artère qui structurait à son tour les différentes parties de la citadelles séparant celle du souverain avec son harem et ses jardins, de la partie publique, plus proche du côté ouest et sud de la citadelle.

La porte principale dite *nord* (appelée aussi *porte du Méchouar*), citée par *Ibn Khaldoun* et *Léon l'Africain* se trouve plutôt au nord ouest du complexe palatial¹. Elle devait permettre une communication facile et rapide avec *La Grande Mosquée* et *Ksar El Bali (vieux palais)*, noyau original de la capitale *Zianide*, situé au nord et les principaux édifices érigés par ces derniers, à son côté ouest, et formant l'extension de la cité à cette époque. Cette position de l'accès permettait le maintien d'une relation importante entre le siège du pouvoir, et les principaux édifices publics de la ville, quand *El Méchouar* n'était pas encore ceint de murailles. Elle le rattachait à l'axe de structure permanente qui joignait *Bab El Akba (Porte de la montée)*, d'*Agadir* à l'est, à celle de la porte de *Fès* à l'ouest, aménagée par *Yaghmouracen*. Cette porte n'est pas monumentale. Cette forme d'accès met à découvert l'assaillant, en l'exposant à la riposte de la garde. Elle est prise en tenaille entre un bastion et un chemin de ronde.



ILL. 75 : Porte Nord ou porte du Méchouar
- Photo de l'auteur, le 08/04/2008-

La porte *sud* dite du *Mûrier* ou *Bab Et Tuita* appartient à l'enceinte de la ville. Plus exposée aux dangers extérieurs, Elle s'y oppose par un passage étroit et tortueux. Certains historiens y auraient retrouvée une sorte de porte dérobée pour les rois *Zianides*. Cette porte était de moindre importance et ne permettait l'accès qu'aux piétons. C'est une poterne qui assurait à la résidence royale, un

¹ Idem

contact direct avec l'extérieur de la ville, tout en la préservant de ses dangers. Elle fut agrandie à l'époque coloniale¹.

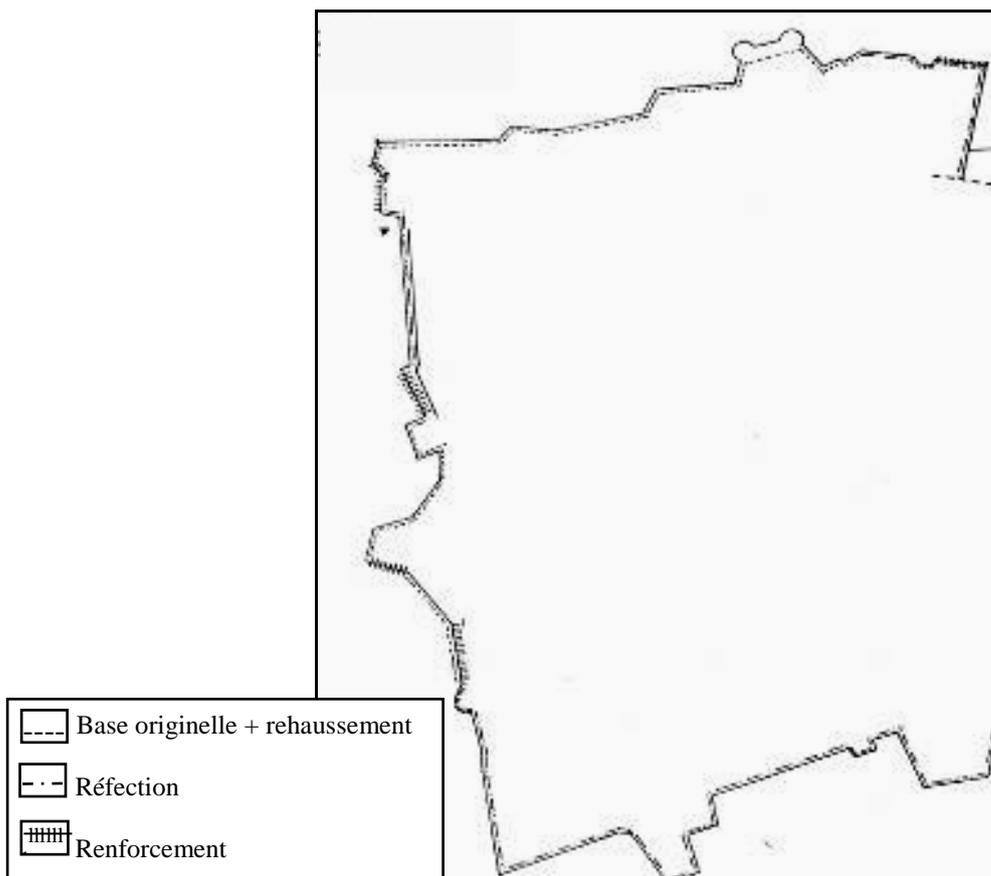
Malgré l'influence de l'art *Almohade* sur celui des *Zianides*, les portes de la ville de Tlemcen et de sa citadelle ne reflètent aucune monumentalité.

B.c/ Ses tours :

La plupart de ces éléments de l'enceinte, sont carrées. Seules deux d'entre elles sont rondes et pleines (sur le côté nord).

C/ Lecture des stratifications :

Malgré l'hétérogénéité de la composition des murs parvenus jusqu'à nous et l'importance des interventions, l'enceinte du *Méchouar* présente encore des parties réalisées en pisé avec des strates aux différents niveaux du mur. Seules les tours demi-rondes, pour des raisons de mise en œuvre, sont faites en briques et en moellons.



ILL. 76 : Différentes strates des murs de l'enceinte du Méchouar

¹ HAINE née AFFANE A., *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 179.

Certains pans de l'enceinte de la ville de Tlemcen et de celle de la citadelle demeurent semblables aux ouvrages militaires maghrébins par leur soubassement de lits de blocage en moellons, séparés par des arases horizontales de briques. Dans certaines parties, nous retrouvons de la brique associée aux moellons par une alternative d'arases horizontales et de disposition en épi ou arrête de poisson.



Photo01 : côté ouest Photo02 : côté nord

Photo 03 : côté ouest

ILL. 77 : Composition des murs de l'enceinte – Photos de l'auteur, le 08/04/2008-

Différents travaux de réfection ont eu lieu notamment :

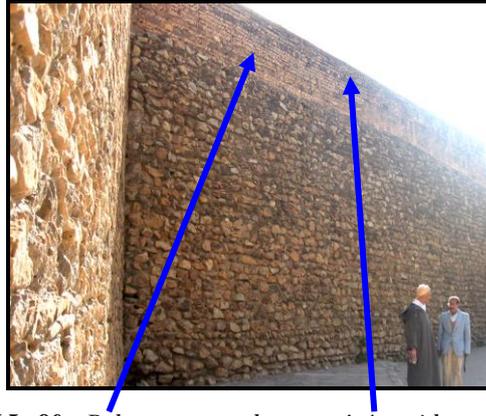
- Intervention de rehaussement, à l'époque coloniale pour l'enceinte côté nord et côté ouest. Au nord, elle est aisément distinguée par une hauteur de maçonnerie enduite, commençant au niveau du chemin des rondes, parallèle au pourtour de la muraille. Les angles des extrémités sont surmontés d'échauguettes. Sur le côté occidental, les parties supérieures du mur ont été réalisées avec de la brique pleine de récupération, à partir du même niveau.



ILL. 78 : Rehaussement du mur côté nord à l'époque coloniale- Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 79 : Travaux de rehaussement et d'échauguette. –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 80 : Rehaussement du mur côté occidental

-Photos de l'auteur, le 08/04/2008-

- Intervention de renforcement : Sur les côtés nord et ouest de l'enceinte, de presque tous les angles des crémaillères et des bastions. Certaines parties des murs nord et ouest ont porté des renforts faits de pierres, de grés appareillées horizontalement entre deux angles consécutifs de la muraille.



ILL. 81 : Enceinte côté nord – photos de l'auteur, le 08/04/2008-



Renfort de pierres
appareillées
horizontalement
entre 2 angles

ILL. 82 : Enceinte côté ouest (intervention coloniale) – photos de l'auteur, le 08/04/2008-

Enfin du côté intérieur de la citadelle, la muraille est soutenue par des contreforts en maçonnerie enduite, datant de l'époque coloniale.



ILL. 83 : Intérieur de la muraille côté ouest – Photo de l’auteur, le 02/03/2008-

- Opération de réfection : Pour des brèches de la muraille où des pans entiers ont été reconstruits, du côté ouest.



ILL. 84 : Construction d’un nouveau mur. Enceinte côté ouest –Photos de l’auteur le 08/04/2008-

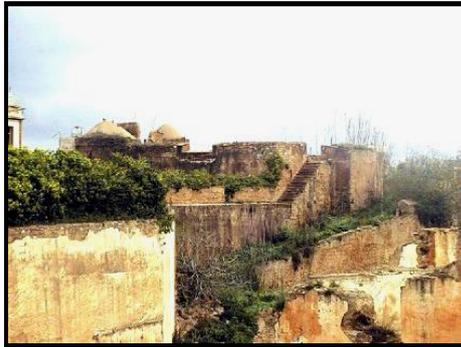
Malgré la réfection totale d’une portion, le côté occidental de l’enceinte conserve plus de parties originelles, particulièrement sur la paroi intérieure. Entre la porte nord ouest (porte du *Méchouar*) et le premier contrefort d’époque coloniale, se dresse toute une portion entièrement d’origine, de la base au chemin de ronde. ¹

VI.4.2.3- Etat des lieux avant restauration:

Les remparts du *Méchouar* étaient dans un état de détérioration avancée avant leur restauration. En effet, outre les débris qui encombraient le site, une forte densité d’arbres et d’herbes sauvages avaient poussées un peu partout sur les murailles endommageant des pans entiers et provoquant parfois leur fissurations et par la même leur déstabilisation.

¹ HAINE née AFFANE A., *Forme d’identification d’un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. pages 181 et 182.

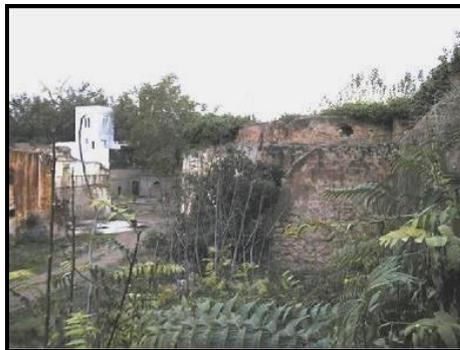
a/ Muraille Nord du Méchouar :



1 : *Vue générale des remparts nord avant restauration.*



2 : *Poussée d'un arbre sauvage à l'intérieur de la parois d'un pan de mur.*



1 : *Etat de la muraille nord avec la menace des plantes arbres adventifs.*



2 : *Etat des sols et poivriers des deux tours nord .*

ILL. 85 : Etat des remparts Nord avant restauration¹

b/ Muraille Ouest du Méchouar :



1 : *Etat de la muraille ouest : Fissurations des murs et délabrement des escaliers.*



2 : *Etat du confortement en arcades pendant la restauration.*

ILL. 86 : Etat des remparts Ouest avant restauration²

¹ Et ² Source : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, *Rapport photographique, Projet de restauration et de valorisation de l'ensemble historique du Méchouar, Op Ct.*

c/ Muraille Sud du Méchouar

- Fissuration profonde d'un pan de muraille et état dégradé de sa fondation.



1 : Délabrement par endroits de la muraille... 2 : ...et état de dégradation d'autres endroits.

ILL. 87 : Etat des remparts Sud du Méchouar avant restauration¹

II.4.2.4- Philosophie générale de l'intervention de restauration:

Le travail qui a été entrepris sur les remparts du *Méchouar* concernait plus la conservation-consolidation/restauration de ses différentes parties, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre (III) de la première partie de ce mémoire. L'intervention pratiquée avait pour but la sauvegarde de l'intégrité matérielle et la garantie du respect de la signification culturelle, historique, esthétique et artistique dont étaient chargés ces remparts².

Il faut savoir que, ces remparts, avec la mosquée, constituent les seules constructions de l'époque de la dynastie *Zianide* parvenues à nous, malgré leurs multiples remaniements. Ils représentent un « signe » fort dans le paysage urbain de la ville de *Tlemcen* car, situés en plein centre ville, ils témoignent d'une histoire riche, d'un savoir faire constructif disparu et d'une typologie traditionnelle perdue, suggérant à fortiori le respect de ceux qui l'ont édifié.

Le choix de l'architecte a été de procéder à une conservation-consolidation/restauration s'inscrivant ainsi dans la philosophie développée ci dessus. La conservation – consolidation concernera les parties nord et ouest des

¹ Source : Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, *Rapport photographique, Projet de restauration et de valorisation de l'ensemble historique du Méchouar, Ibid.*

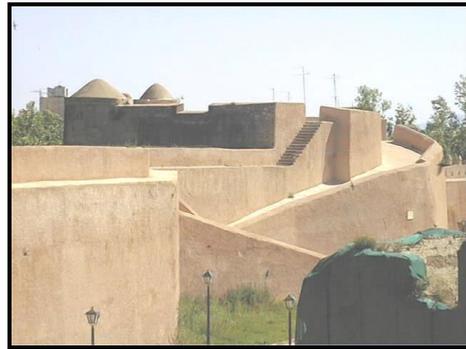
² Conservation – restauration doit être définie comme toute intervention, direct ou indirect, sur un objet ou un monument, pratiquée pour sauvegarder son intégrité matérielle et garantir le respect de sa signification culturelle, historique, esthétique et artistique. **Source :** <http://epi.univ-paris1.fr>. Document du cours de Régis BERTHLON, Ressource Bibliographique : Appel 2001, *Recommandation et lignes directrices pour l'adoption de principes communs sur la conservation - restauration du patrimoine culturel en Europe.*

remparts, quant à la restauration, elle concernera la partie sud, fortement endommagée.

A/ Description des travaux sur les remparts du Méchouar :

A.a/ Description des travaux sur la muraille Nord

✓ Travaux de nettoyage et de désherbage aussi bien sur la muraille qu'à proximité, de l'intérieur comme de l'extérieur.



1 : Travaux de désherbage et nettoyage.

2 : Etat final après restauration.

ILL. 88 : Travaux et résultat de la restauration¹

✓ Renforcement de murs notamment des murs de soutènement des rampes d'accès aux chemins de rondes et, aux deux tours nord.



ILL. 89 : Travaux de construction en pierre lors de la restauration²

¹ Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, *Rapport photographique, Projet de restauration et de valorisation de l'ensemble historique du Méchouar, Op. Cit.*

- ✓ Décapage de la muraille intérieure et revêtement en enduit à base de chaux hydraulique;

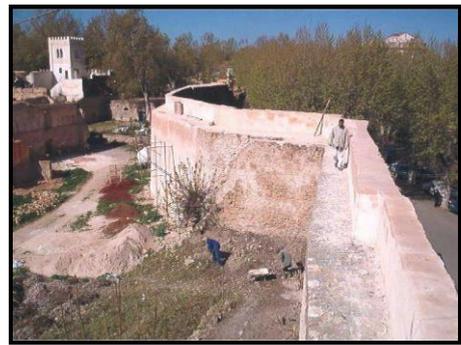


1 : Travaux de décapage et revêtement en enduit à base de chaux hydraulique.

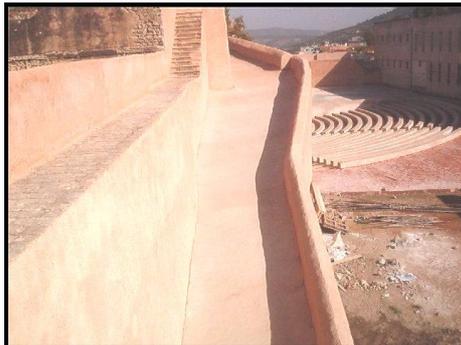
2 : Etat final après revêtement.

ILL. 90 : Travaux de décapage et d'enduit lors de la restauration¹

- ✓ Reconstruction et revêtement des marches et contre marches d'escaliers menant au chemin de ronde et aux deux tours ;



1-2 : Travaux sur les rampes, chemin de ronde et escaliers de la muraille.



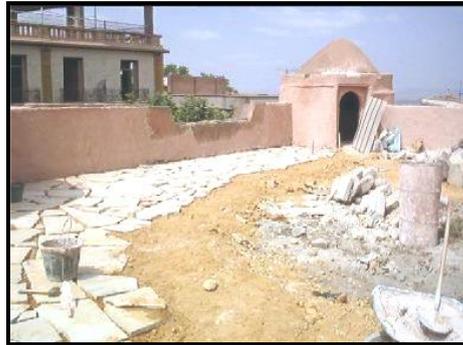
1-2 : Etat final après restauration.

ILL. 91: Restauration des rampes, chemin de ronde et escalier de la muraille Nord²

¹ Idem

² Idem

- ✓ Revêtement du sol du bastion des deux tours.



1 : Travaux.

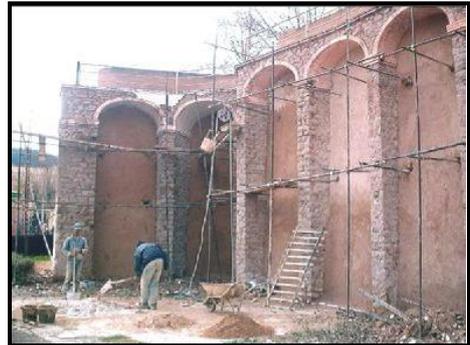
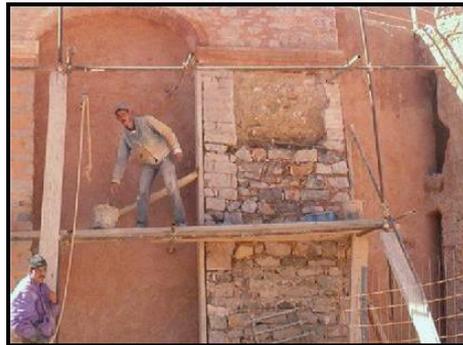


2 : Etat final.

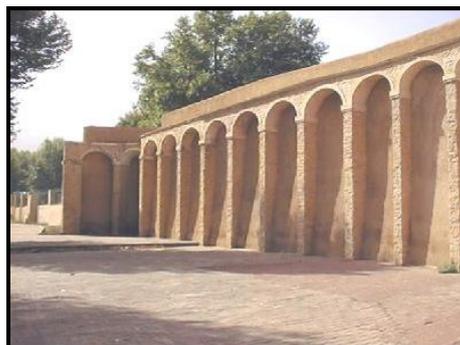
ILL. 92 : Travaux de restauration du bastion des deux tours de la muraille Nord¹

A.b/ Description des travaux sur la muraille Ouest :

- ✓ Renforcement des contreforts existants de l'époque coloniale par la construction de murs en pierre ;



1-2 : Travaux en cours.



3 : Etat final.

ILL. 93 : Travaux de restauration du mur en contrefort de la muraille Ouest²

¹ Idem.

² Idem.

- ✓ Traitement des fissures existantes par le procédé de pose d' « agrafes » métalliques ;



ILL. 94 : *Travaux de traitement des fissures de la muraille Ouest¹*

- ✓ Traitement et revêtement des sols des chemins de ronds et des escaliers, ainsi que des surfaces intérieures de la muraille.



1 : *Travaux sur le chemin de ronde.*

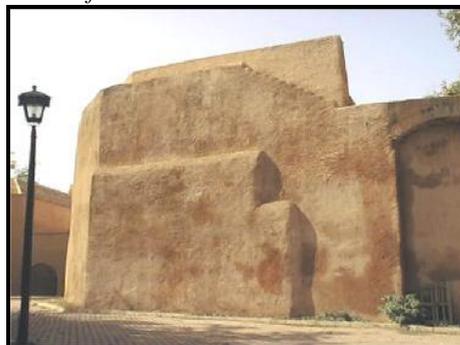
2 : *Travaux sur les escaliers et les parois.*



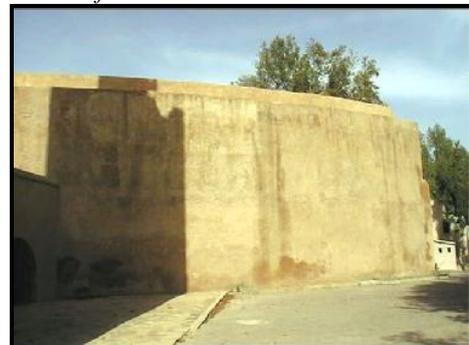
3 : *Etat final du chemin de ronde.*



4 : *Etat final des escaliers..*



5-6 : *Etat final, après enduit des murs.*



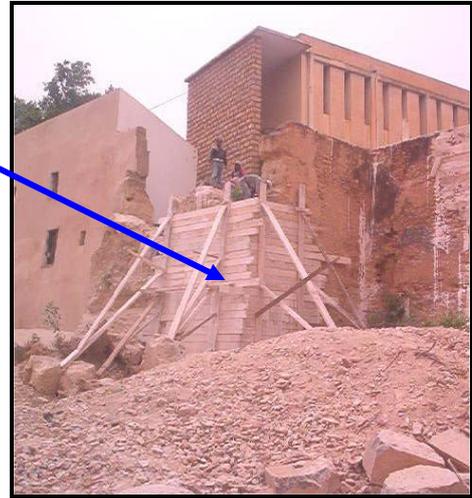
ILL. 95 : *Travaux de revêtement sur la muraille Ouest¹*

¹ Idem.

A.c/ Description des travaux sur la muraille Sud :

- ✓ Nettoyage et désherbage de l'intérieur et de l'extérieur ;
- ✓ Consolidation de pans de murs et, reconstruction de certaines parties complètement démolies ;

Technique de reconstruction de pans de muraille : Utilisation de coffrage étayage et reconstruction en pierre.



1-2 : Consolidation et reconstruction de parties de la muraille Sud



3: Confortement d'un traitement en arcade du mur à côté de la porte du Sud.



4: Confortement d'un pan de la muraille



5: Etat final du mur en contrefort dans la partie intérieure de la muraille.

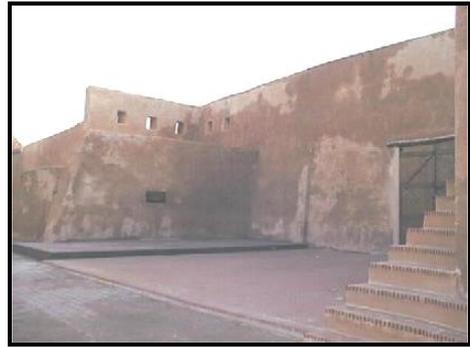


6: Etat final de la muraille Sud côté lycée.

¹ Idem.



7: Travaux sur le chemin de ronde.



8: Travaux sur les escaliers et les parois

ILL. 96 : Restauration de la muraille Sud¹

- ✓ Reconstruction de la porte Sud ;



1: Travaux en cours

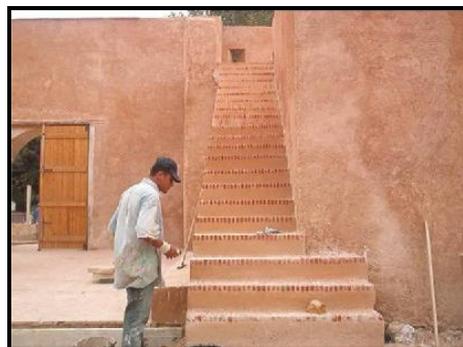


2: Etat final

ILL. 97 : Restauration de la porte Sud²

- ✓ Décapage puis revêtement des surfaces intérieure et extérieure de la muraille avec un enduit à base de chaux hydraulique ;

- ✓ Revêtement de tous les sols (chemin de ronde, escaliers).



1: Travaux en cours



2: Etat final

ILL. 98 : Travaux de revêtement des sols¹

¹ Idem.

² Source : Direction de la culture de la Wilaya de Tlemcen, *Rapport photographique, Projet de restauration et de valorisation de l'ensemble historique du Méchouar, Ibid.*

VI.4.2.5- Examen des principes

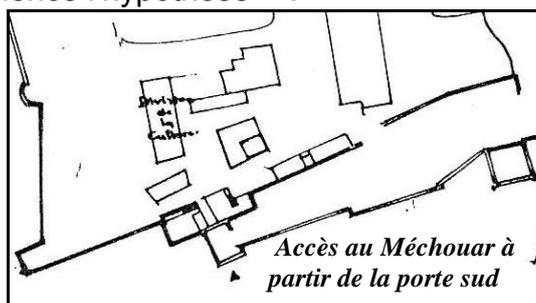
1/ Stratification temporelle :

L'objectif de l'architecte comme du maître de l'ouvrage était la sauvegarde de l'intégrité matérielle historique et esthétique les différentes parties de la muraille du *Méchouar*, en apportant des travaux de confortement, de consolidation, de restauration ou encore d'entretien, selon le cas et les besoins². Les parties remaniées ou rajoutées antérieurement n'ont pas été démolies ou déposées. Le principe de *stratification temporelle* a été respecté.

2/ Intervention minimale:

L'architecte, dans ce projet de conservation-consolidation/restauration, a eu recours à des adjonctions sur la muraille: Confortement par l'ajout de portions de murs, reprise des revêtements tant des murs que des sols, reconstruction de pans entiers de la muraille du côté Sud. L'emploi par l'architecte de matériau, tels la pierre, la brique pleine, les enduits à base de chaux hydraulique ou de ciment blanc³, avait pour but d'assurer une meilleure compatibilité physico chimique entre les matériaux anciens et nouveaux.

L'intervention minimale consiste non seulement à réparer les éléments compromis ou manquants qui constituent le dommage matériel, mais aussi à réintégrer éventuellement des lignes, des silhouettes, des courbes et des volumes dont l'absence représente, sur le plan figuratif, une réduction insupportable de l'image⁴. Ce que l'architecte aurait tenté de faire, notamment du côté de la partie Sud. Toutefois, sur cette muraille sud, l'architecte a opéré des reconstructions-restitutions à l'identique sur certaines parties, comme la muraille, mais pas sur d'autres telle que la porte Sud dont la reconstruction n'est pas conforme aux plans initiaux. Ceci altère et brouille la lecture historique de ladite partie et contredit la maxime qui stipule : « La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse »⁵.



ILL. 99 : Configuration de la porte du Sud en 1990 avant restauration⁶



ILL. 100 : La porte Sud Après la restauration -Photo de l'auteur, le 08/04/2008-

¹ Idem.

² Suivant entretien réalisé le 14/06/2010 avec Mr CHENOUFI Brahim, archéologue, responsable de la circonscription archéologique à l'époque des travaux.

³ Procédés déjà détaillé

⁴ CARBONARA Givani, *La réintégration de l'image, 2- Application*, Edition du Centro Analisi Social Progetti S.r.l, 1993.

⁵ *Charte internationale de Venise*, article 09.

⁶ Image Extraite du plan du Méchouar (1990), l'ANAPSMH. In HAÏne Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval*, Op. Cit. page 157.

A partir de cet exposé, nous pouvons considérer que le principe de l'intervention minimale a été plus ou moins respecté.

3/ Distingabilité:

Ce principe suppose la possibilité pour tout visiteur des remparts du *Méchouar* de distinguer les parties originales des rajouts opérés lors de l'intervention de restauration. Réellement, ceci s'avère difficile compte tenu de l'uniformité des enduits appliqués sur l'ensemble des remparts, aussi bien sur les parties originelles que sur les pans de murs construits lors de l'intervention, à l'exemple des murs de confortement en pierre des côtés Nord et Ouest et, surtout du côté des remparts sud où, des morceaux entiers de muraille ont été reconstruits, sans que l'on puisse faire une lecture des stratifications, car aucun élément distinctif ne permet la datation « visuelle » de l'intervention. Ce principe s'avère donc non respecté.

4/ Contemporanéité de l'intervention :

Lors de l'intervention opérée sur les remparts du *Méchouar*, le choix aussi bien du type d'intervention, des matériaux utilisés que des couleurs et textures appliquées¹ dénote d'une volonté claire de se fondre dans l'existant, de « faire à l'identique », en fait de reproduire le modèle originel.

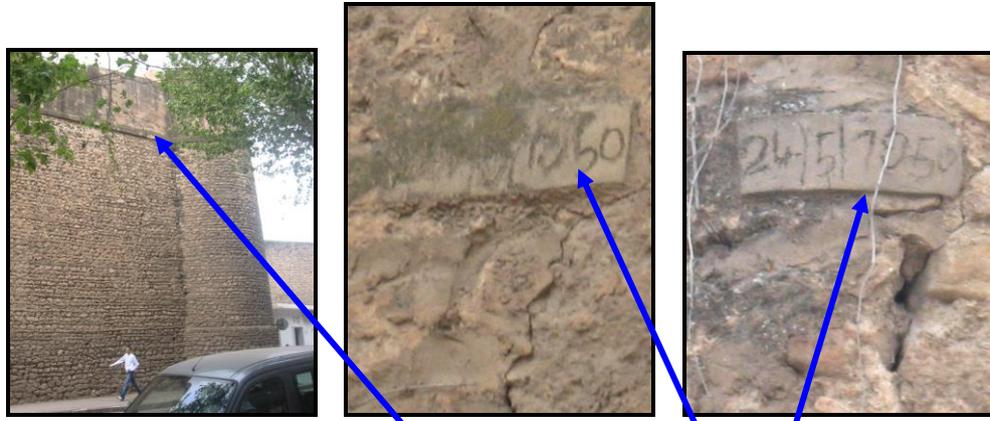
Or, comme nous l'avons largement exposé dans le chapitre (IV) de la Première Partie de ce mémoire, que cela soit pour la construction d'un bâtiment entièrement nouveau ou la restauration d'un bâtiment ancien, patrimoine historique, l'architecte se doit de respecter l'époque dans laquelle est édifiée son œuvre, car en fait, son intervention va constituer à l'avenir une strate supplémentaire qui viendra se rajouter à l'histoire de l'édification du bâtiment. L'exemple de cet argumentaire se trouve sur le site même où, une portion de la muraille ouest démolie durant l'époque coloniale fut reconstruite selon le style de l'époque de son édification.



ILL. 101 : Clôture d'époque coloniale en remplacement d'un pan de la muraille ouest démolie – Photo de l'auteur, le 08/04/2008-

¹ Voir Description de travaux sur les remparts du *Méchouar*.

Quant aux rehaussements de la muraille opérés durant la même époque coloniale, et qui ont été édifiés « à l'identique », nous remarquons une séparation par une corniche entre le nouveau de l'époque et l'ancien. De plus des datations sont sculptées sur les pierres utilisées permettant de faire une lecture des différentes strates.



ILL. 102 : Muraille Nord : Corniche de séparation, et datation des interventions (1950)

- Photos de l'auteur, le 08/04/2008-



ILL. 103 :

Muraille Ouest : datation de l'intervention du Génie français (1942) -Photo du 08/04/2008-

A partir, aussi bien de l'examen de l'intervention faite sur les remparts du *Méchouar*, que du raisonnement fait par la suite, nous pouvons dire que le principe de contemporanéité de l'intervention n'a pas été respecté.

5/ Réversibilité:

Le principe de réversibilité n'a pas été respecté, compte tenu de l'intervention même opérée.

En effet, la construction en pierre jugée en général comme étant « lourde » et qui dans ce cas avait pour but aussi bien le confortement ou la reconstruction de pans de mur tel que pour la muraille sud, ne permet pas de revenir à l'état initial sans risquer de compromettre la stabilité des remparts. De plus les revêtements en enduit opérés sur la totalité des surfaces ne permettent pas de pratiquer la « réversibilité mentale ».

VI.4.2.6- Conclusion :

Pour procéder à une évaluation de l'authenticité du projet de restauration des remparts du *Méchouar*, nous avons introduit les constats résultants de l'examen des principes d'intervention dans le tableau ci dessous:

Evaluation de l'authenticité dans le projet de restauration				
N°	Principe d'intervention	Bien appliqué	Moyen. appliqué	Non appliqué
01	Stratification temporelle	•		
02	Intervention minimale		•	
03	Distingabilité			•
04	Contemporanéité de l'intervention			•
05	Réversibilité			•

ILL. 104 : Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas des remparts du Méchouar

Globalement, nous pouvons dire que l'intervention sur les remparts du *Méchouar* ne s'est pas faite dans le respect de leur authenticité.

VI.5- Conclusion du Chapitre II

L'examen du concept d'authenticité à travers le cas d'étude du complexe palatial du *Méchouar* a été l'occasion de vérifier la pertinence de la typologie de valeurs que nous avons utilisé, aussi bien pour déceler les valeurs permettant la reconnaissance de ce patrimoine en tant que tel, que pour évaluer le degré de respect de l'authenticité du complexe dans l'opération de restauration et de mise en valeur dont il a fait l'objet entre 2002 et 2005.

Dans un premier temps, nous avons fait une lecture de ce lieu afin d'évaluer les valeurs dont il est chargé :

- La valeur d'âge (âge réel et âge apparent), nous a permis de faire une analyse diachronique du *Méchouar*, depuis sa construction en 1235 avec la fondation de la dynastie *Zianide* jusqu'à l'époque de la colonisation *Française*, qui occupa effectivement les lieux en 1842, en passant par les périodes tumultueuses, des incursions *Méridiennes* qui assiégèrent à deux reprises la ville de Tlemcen, ou *Turcs* qui l'annexèrent au *Beylik* d'*Oran*. Cette analyse s'étala jusqu'à la période post coloniale où *le Méchouar* devint Ecole des Cadets de la Révolution, puis occupa des fonctions liées à l'administration locale, avant de bénéficier d'une opération de revalorisation en 2002.

Eu égard aux riches évènements qui ont jalonné le passé du *Méchouar* et que nous avons exposés à travers cette analyse, nous avons pu prouver l'existence d'une *valeur d'âge réel*.

Quant à la sensation du passage du temps que le *Méchouar* dégage par l'aspect des remparts, bâtiments et vestiges dont il est composé et qui attestent de l'ancienneté des lieux et donc des événements qu'il a traversés depuis ces siècles, elle nous pousse à doter ce lieu de *la valeur d'âge apparent*.

- *La valeur d'art* que nous avons fait ressortir du complexe palatial du *Méchouar*, réside dans l'architecture de ses constituants notamment l'aspect imposant et esthétique des remparts, l'élancement du minaret de la mosquée, ou encore l'intégration de ses autres bâtiments. Aussi nous avons conféré une valeur d'art particulière à ce lieu que nous avons proposé d'appeler *valeur évocatrice d'art*, qui n'est autre que l'évocation qu'ont fait les historiographes du raffinement et des merveilles que recélaient le *Méchouar* (les palais royaux, les jardins, les objets rares tel *le Mashaf de Othmane*, *la Mejanah...*).

- De l'usage militaire sous les *Almoravides* et les *Almohades*, à l'usage administratif quand le *Méchouar* est devenu le siège du gouvernement sous les *Zianides*, puis demeure des rois sans trône sous les *Mérinides*, pour revenir à l'usage militaire sous les Turcs, les Français et, les Algériens après l'indépendance durant plus de vingt années, et enfin retrouver l'usage administratif. C'est ce caractère « en boucle » qui fait l'intérêt de la *valeur d'usage* du *Méchouar*. Avec les opérations de restaurations dont il a bénéficié de 2003 à 2005 et même actuellement, et les recherches archéologiques dont il fait l'objet à ce jour, ce lieu est entrain de prendre *une valeur d'usage* plus en conformité avec sa *valeur d'âge*, un usage commémoratif et pédagogique.

- Le passage en revue des différents matériaux utilisés, aussi bien lors de la construction du complexe palatial du *Méchouar* que lors des travaux de remaniements et de constructions durant l'époque coloniale et post-coloniale, ainsi que l'examen des différentes techniques de constructions montre la richesse aussi bien des matériaux qui sont mis côte à côte tel la pierre, le pisé, la brique pleine, la chaux, le bois, le béton, le métal,... ainsi que leur mise en œuvre qui témoigne d'un savoir faire incontestable. Ceci permet de doter ce lieu de *la valeur de matérialité*.

- *La valeur de position* du complexe palatial du *Méchouar* réside d'abord dans le respect de la logique de construction des citadelles médiévales qui se positionnaient à l'époque à la périphérie des villes. Cette caractéristique se trouve aujourd'hui enrichie par la particularité qu'a pris ce lieu avec l'extension de la ville, le projetant en plein centre urbain, constituant ainsi un contraste entre son architecture et celle des constructions environnantes d'époque coloniale et contemporaine, ce qui lui confère une singularité par rapport aux citadelles *Maghrébines* et même *Orientales*.

L'utilisation de cette méthode d'examen de l'authenticité du complexe palatial du *Méchouar* par les valeurs dont il serait chargé, a eu le mérite de nous

permettre de cerner toutes les facettes de ce lieu, tant historique qu'esthétique, de matérialité, que d'usage ou de position. Elle nous a permis aussi d'étudier en détail ses caractéristiques pour en faire ressortir les particularités qui rehausseraient l'image de ce haut lieu, telles que « *la valeur d'évocation d'art* » que nous avons décelée, ou les anomalies qui altéreraient cette image, telles que les contradictions contenues dans certaines étapes de son histoire, à l'exemple de la datation de la construction des remparts, la qualité des nouvelles construction tel que, « *l'édifice abritant actuellement l'Institut National des Techniques Hôtelières et Touristiques qui, bien qu'en bon état sur les plans architectural et esthétique, il est loin de constituer une quelconque référence.*¹ ».



ILL. 104 : Institut des Techniques Hôtelière. –Photo de l'auteur, le 18/10/2008-

Enfin, cette démarche a pour but de démontrer que la discipline de la conservation doit reconnaître que les objets qu'elle conserve, qu'ils soient édifices ou autres n'ont d'importance que dans la mesure où ils sont porteurs de significations et de valeurs : « *En tant que champs de connaissances et de pratiques, la conservation doit favoriser l'affirmation de ces valeurs et leur prise en compte dans les processus de décision et de négociation.* ² »

Dans un deuxième temps nous avons examiné la pertinence de l'outil d'évaluation du respect de l'authenticité que nous avons expérimenté sur les projets de restauration de la mosquée et des remparts du *Méchouar* :

- **La mosquée** : Le choix de procéder à une restauration restitution sur la mosquée avait pour but de mettre en exergue la période glorieuse de l'époque *Zianide* à l'intérieur même du siège de son gouvernement qui était, jusqu'ici, dénué de tout bâtiment faisant référence à cette époque, et ce, à cause des remaniements opérés pendant la période *française*. De même, le retour de la mosquée à sa fonction originelle, ne serait-ce que par l'aspect, représente un

¹ BABA-AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonismes entre espaces historiques et développement urbain : Cas de Tlemcen*, Op. Cit. page 351.

² *La gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle*, Op. Cit. page 34

signe fort démontrant le recouvrement de notre pays de son intégrité territoriale, la religion musulmane étant l'un des piliers de cette nation et, la mosquée son symbole. Ainsi donc, ce choix démontre clairement comment l'instrumentalisation du patrimoine par le pouvoir politique peut influencer sur le choix même du type d'intervention sur un édifice.

Dans cette intervention, la majorité des principes que nous avons utilisés pour l'évaluation de l'authenticité du projet s'en sont trouvés diminués, tels que les principes de distingabilité, de contemporanéité de l'intervention, ou encore de réversibilité, et de ce fait, l'authenticité de l'édifice touchée. Ceci aurait pu et peut toujours être résolu par un simple travail de communication, d'information, comme cela fut proposé par C. Boito en huit principes, particulièrement le septième principe¹. En effet, on sait que la mosquée une fois restaurée a été affectée au musée de la ville comme annexe. De ce fait, il serait intéressant d'exposer en son sein des documents graphiques, écrits, ou photographiques décrivant l'état antérieur à la restauration de ce lieu, ou encore placer des inscriptions indiquant la date de restauration (principe 06 de C. Boito : épigraphe descriptive gravé sur le monument). L'édifice, par cet apport gagnerait en authenticité, et sa transmission aux générations futures se ferait de la manière la plus « juste ».

• **Les remparts** : du complexe palatial du *Méchouar* ont plusieurs particularités :

- Leur construction aurait été antérieure à celle de la fondation dudit lieu tel que nous l'avons vu dans son analyse diachronique ;
- Contrairement aux côtés septentrional, oriental, et occidental qui ont été construits durant l'époque *Zianide*, le côté méridional, inclus dans l'enceinte de la ville daterait de la fondation de *Tagrart l'Almoravides* au IV^{ème} siècle de l'*Hégire* (XI^{ème} siècle après JC) ;
- Leur construction obéit à la logique défensive de l'époque qu'on retrouve ailleurs au *Maghreb musulman* tel chez les *Almohades* à *Marrakech* (suzerain des *Zianides* avant la fondation de la dynastie des *Banou Ziane* à Tlemcen) : Avant corps et retrait nécessaires aux impératifs de défense, bastion, crémaillère, chemins de ronde, tours (*Bordjs*);
- L'emplacement de ses portes (La porte nord appelé *Bab El Méchouar* et, la porte sud appelée *Bab Et Thwitha* aurait été dictée par la disposition des édifices publics de la ville, permettant un lien du pouvoir avec ces édifices. De même la disposition de ces portes aurait eu un impact sur les positionnements des palais de la citadelle et donc de son aménagement en général;
- L'hétérogénéité de la composition des murs des remparts du *Méchouar* dénote de l'importance des remaniements dont ils ont fait l'objet. Toutefois, ils présentent toujours des parties réalisées en pisé. Seules les tours demi-ronde, pour des raisons de mise en œuvre, sont faites en briques et en moellons. Différents travaux de réfection ont eu lieu surtout durant l'époque coloniale : Intervention de rehaussement et de renforcement des côtés nord et ouest, construction de murs de contrefort des côtés ouest et sud, renforcement de la rampe d'accès au bastion du côté nord, construction d'une tour au dessus de la porte Nord (*Bab El Méchouar*),....

¹ *Principe 7* : Description et prise de vue photographiques des différentes phases du travail, consignées à l'intérieur du bâtiment ou dans un lieu proche de celui-ci ou bien publication de cette description.

L'intervention de restauration opérée en 2003 sur les remparts du *Méchour* consistait en un travail de conservation-consolidation-restauration, c'est-à-dire, la sauvegarde de leur intégrité matérielle dans le respect de leur signification culturelle, historique, esthétique et, artistique. Il faut savoir que lors de ces travaux, les remparts présentaient d'importants dommages surtout du côté sud, dus essentiellement au délaissement qui engendra la poussée d'herbes et d'arbres sauvages contribuant fortement à la déstabilisation des murs. Ajoutons à cela tous les débris qui jonchaient les lieux et les problèmes d'étanchéité et donc d'infiltration des eaux qui ont fini par altérer surtout les côtés intérieurs des murs des remparts.

L'essentiel des travaux s'est donc fait sur le côté intérieur de l'enceinte. Ce fut principalement le nettoyage et le désherbage des lieux, le renforcement des murs de soutènement ou de confortement par des murs en pierre, la consolidation de certaines fissures par la pose d'agrafes, la reconstruction de pans de murs des remparts sud et enfin le revêtement des sols des escaliers, rampe, chemin de ronde et courtine, et l'application d'enduit à base de chaux hydraulique ou ciment blanc sur la totalité des murs.

Quant aux principes d'interventions permettant l'évaluation de l'authenticité du projet, elles n'ont pas été respectées dans leur globalité, hormis le principe de stratification temporelle, et de l'intervention minimale qui s'adaptent parfaitement à la philosophie générale de l'intervention de conservation (donc respect des différentes strates). La pose des enduits identiques sur la totalité des surfaces des remparts a altéré le principe de distingabilité, la volonté de se « fondre » dans l'existant notamment du côté sud où des pans entiers de murs « neufs » ont été bâtis a altéré le principe de contemporanéité de l'intervention. Enfin le choix de certains matériaux de construction (pierre), et l'application générale des enduits ne permet d'appliquer ni la réversibilité « physique », ni « la réversibilité mentale ». L'authenticité des remparts s'en trouve ainsi diminuée.

CONCLUSION GENERALE DE LA DEUXIEMME PARTIE

« Toutes ces marques du passé qui ont fait ce que nous sommes, méritent d'être sauvegardées, préservées, exhibées et transmises dans le meilleur état possible, aux génération futures.¹ »

La politique patrimoniale en Algérie n'a été que le reflet de la politique culturelle. Durant l'époque coloniale, les Français se sont intéressés aux vestiges d'époque romaine dans un souci de légitimer leur présence sur notre sol, considérant que les romains étaient leurs ancêtres, Il se sont par la suite tournés vers une expression culturelle locale par la manifestation d'intérêt pour les monuments musulmans, ce qui permit la naissance au début du 20^{ème} siècle du style néo mauresque.

Après l'indépendance, l'Algérie hérita de toute l'assise juridique de l'époque coloniale en matière de gestion, préservation et mise en valeur du patrimoine la considérant comme un « butin de guerre », et la combinant aux valeurs de la civilisation arabo -musulmane. Cette démarche fait écho à la politique culturelle de l'Algérie indépendante de l'époque, qui avait choisi une identité nationale profondément ancrée dans l'histoire arabo – musulmane, idéologie défendue par la *Nahda* moyen orientale. Ainsi beaucoup d'aspects de notre culture en général ont été occultés.

A la fin du vingtième siècle, un regain d'intérêt se manifesta pour le patrimoine culturel en général, aussi bien matériel qu'immatériel, et se concrétisa par la promulgation de la loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, qui fut considérée comme une « feuille de route » pour toute la nouvelle politique patrimoniale. De cette loi ont découlé des décrets exécutifs et arrêtés qui ont permis un temps soit peu de préciser les missions et les responsabilités. Mais cette loi n'a pas empêché nombre d'interventions sporadiques qui ont été jusqu'à toucher l'authenticité même des œuvres. Elle s'avère aujourd'hui insuffisante. Elle se doit, donc, d'être enrichie par d'autres outils qui seraient, eux, plus opérationnels, donc plus aptes à gérer les problèmes concrets des opérations d'intervention sur le patrimoine.

L'élaboration d'« *Une charte de la valorisation et la conservation du patrimoine architectural historique* » constitue aujourd'hui un document nécessaire qui permettra aux intervenants un plus grand respect de l'authenticité du patrimoine.

Pour se faire, elle devra renfermer toutes les recommandations à suivre, en aval, pendant, et en amont de toute intervention :

- En aval :
 - Examen détaillé et documenté et, vérification des valeurs qui fonde l'authenticité du patrimoine et contribuent à sa consécration patrimoniale; Ces valeurs pourraient être celles que nous avons proposées précédemment et dont nous avons vérifié la fiabilité dans le cas d'étude du

¹ Discours de Monsieur le Chef du Gouvernement. Assises du patrimoine culturel -29 décembre 2003-. Bibliothèque Nationale d'Algérie. Source: <http://www.m-culture.gov.dz>

complexe palatial du *Méchouar*, à savoir : *La valeur d'âge (réel ou apparent), la valeur d'art, la valeur d'usage, la valeur de matérialité et, enfin, la valeur de position.*

- Examen préliminaire, diagnostic, et décision du choix de l'intervention;
 - Formulation du projet et son approbation définitive. L'adoption des principes permettant d'assurer l'authenticité du patrimoine après l'intervention constitue, sans aucun doute, un outil intéressant qui permettra d'éviter les dérapages dans les choix et les procédés d'intervention. Nous rappellerons que ces principes sont : *Stratification temporelle, Intervention minimale, Distingabilité, Contemporanéité de l'intervention et, Réversibilité.*
 - Identification des responsabilités respectives de chacun des acteurs.
- Au cours de l'intervention :
 - Contrôle continu et évaluation des interventions.
 - En amont de l'intervention :
 - Entretien et conservation-préventive. Ces étapes, sont essentielles dans les processus de conservation- restauration pour la pérennité de l'ouvrage.
 - Documentation : Cette étape comporte un recueil précis d'images et des textes retraçant l'historique de tous les processus pratiqués et les exposés raisonnés qui sont à leur origine. Il doit être possible de le consulter auprès du propriétaire ou maître de l'ouvrage.

Avec l'élaboration de cette charte, les professionnels de la conservation – restauration se verront dotés d'un document qui permettra l'unification des critères et des méthodes d'intervention, et qui contribuera à faire instaurer une démarche « *authenticiataire* » au sein de la corporation des acteurs du patrimoine.

Conclusion générale : Une synthèse,... des questionnements.

*« Au début des années 60, inquiet de la dissociation qui s'aggravait à vue d'œil entre l'aspiration démocratique des arabes et leur attachement à l'authenticité, je devais comprendre, aux critiques mêmes opposés par beaucoup d'entre eux à la notion d'Açâla, dont je me suis fait le champion, la gravité du dédoublement qui les affecte.... Comment leur dire que l'**authenticité** n'est pas plus un code qu'un lèg, ni même qu'une inspiration –religieuse par exemple-, mais un rapport entre nous et nos bases ; et que, puisqu'il est des bases de différentes sortes – naturelles, cosmologiques, historiques, sociales, etc,...-, il est aussi divers types ou plutôt diverses quêtes d'**authenticité**... »¹*

¹ BERQUE Jacques, l'Islam au défi, édition Gallimard 1980, 311 pages, page 21.

« A l'idée ancienne de civilisation –qui était celle de progrès dans les sentiments, dans les mœurs, dans les coutumes et dans les arts – s'est substituée l'idée nouvelle des cultures, c'est-à-dire l'idée que chaque civilisation particulièrement a créé son propre système de valeurs...¹»

La question de l'**authenticité** d'un patrimoine est, plus que d'autres, centrale. Legs de notre histoire, le patrimoine architectural historique est une des traces laissées par cette quête sans fin de la mémoire des civilisations en devenir. Cette trace n'est pas qu'un vestige figé du passé. Elle se dessine chaque jour et, constitue une expression fondamentale de la richesse, de la diversité, qui fait l'**authenticité** de notre culture.

La première partie de ce mémoire fut consacrée à asseoir les bases d'une réflexion sur la relation du concept de l'**authenticité** avec les notions de patrimoine, de politique patrimoniale, d'identité, de mémoire. Pour cela il fallait d'abord connaître le sens étymologique de ce mot. Dans cette recherche, nous découvrîmes qu' « **authenticité** » était à chaque fois associée à « **véracité** ».

Notre intérêt étant porté sur le patrimoine architectural historique, nous avons préconisé d'en faire un rétrospectif historique en le mettant en parallèle avec le concept de l'**authenticité**. Ceci, nous a permis de mieux comprendre ce concept qui, à priori, lui était souvent associé. Nous découvrîmes que les humanistes du XVe siècle (après J-C) attribuaient plus de crédit donc d'**authenticité** aux textes qu'aux monuments et autres vestiges. Les antiquaires qui vinrent par la suite considéraient, eux, que ce sont les créations matérielles qui fondent l'**authenticité** d'une civilisation. Au XVIIe siècle (après J-C), la notion de patrimoine architectural évolue et avec elle le concept de l'**authenticité** qui est introduit dans la problématique de l'entretien, la conservation, et des nouveaux usages des bâtiments anciens. Enfin, c'est au XVIIIe siècle (après J-C), après la Révolution Française que se précise ce rapport étroit entre concept d'**authenticité** et procédé d'intervention sur le patrimoine architectural historique. Deux grands courants se dégagent à l'époque : La conservation sans intervention, prônée surtout par les anglais (Ruskin, Morris, Scott) dans un souci de respect de l'**authenticité** matérielle de l'édifice, et/ou, la conservation avec reconstruction de parties endommagées ou manquantes, prônée, elle, par les français (Viollet le Duc) pour qui, c'était l'**authenticité** historique qui comptait. Et c'est un italien, C. Boito qui synthétisa les deux approches dans huit principes, dont l'essentiel est que dans un souci de respect de l'**authenticité** d'un bâtiment historique, toutes les strates dont il est composé, aussi bien l'original que les différents rajouts opérés dans le temps, doivent être respectées et maintenues, et que la restauration doit se distinguer des parties originelles pour constituer par la suite une nouvelle strate.

¹Malraux André, *Conférence à la Sorbonne le 04 novembre 1946*, in *Ethique de la conservation et de l'enrichissement du patrimoine culturel*, Rapport à M. Renaud DONNEDIEU de VABRES, ministre de la culture et de la communication, juillet 2005, Source :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/Collinet/ethique.pdf>

L'authenticité a constamment été un concept dynamique car à chaque fois redéfini, enrichi dans le processus d'évolution de la notion de patrimoine architectural historique.

Mais, pour être déclaré en tant que tel, et donc bénéficier de reconnaissance, le patrimoine architectural historique doit porter des valeurs qui feraient consensus et qui justifieraient sa patrimonialisation :

«*De fait, on reconnaît aujourd'hui que les différents sites (...) qui composent le corpus patrimonial ne sont pas donnés à priori, mais résultent au contraire d'une convention : Ils ne peuvent légitimement acquérir leur qualité de sites patrimoniaux que comme suite à un processus conscient de sélection exclusive, processus fondé sur la base de jugements de valeurs particuliers à des groupes donnés.¹*». En fait, ces valeurs donneraient toute son **authenticité** au patrimoine. Elles permettraient de mettre en exergue les potentialités de celui-ci afin qu'il soit en mesure de signifier quelque chose à la société pour qui il est destiné. Plusieurs typologies de valeurs existent. En ce qui nous concerne, nous nous sommes intéressés à deux en particuliers : Celle d'Aloïs Riegl, car il fut le premier, en 1903, à organiser ces valeurs et à les classer, et celle de Luc Noppen et L. K. Morisset (1997), pour des raisons de disponibilité de matière. Ces valeurs sont : La valeur d'âge (réel et apparent), la valeur d'art, la valeur d'usage, la valeur de matérialité et enfin, la valeur de position. Nous les avons analysé et avons constaté l'importance de leur rôle dans la compréhension de l'objet patrimonial et, leur capacité à mettre en avant les potentialités qui fonderaient l'**authenticité** et justifieraient la consécration patrimoniale.

Le complexe patrimoine-authenticité, va constituer « la mixtion » que les politiciens vont présenter pour justifier certains choix politiques de patrimonialisation, ou même certains choix du type d'intervention sur le patrimoine, l'objectif étant d'établir un lien entre le passé du territoire et la dynamique du projet afin d'y tracer une cohérence, une continuité, une mémoire et légitimer ainsi leur présence. Nous avons vu, par exemple, comment les français ont légalisé leur présence en Algérie en authentifiant, au début de leur colonisation le lèg antique des romains, byzantins et autres phéniciens qu'ils considèrent comme leurs ancêtres.

Le concept d'**authenticité**, appliqué au patrimoine architectural historique, en continue évolution associe de plus en plus plusieurs disciplines, telles que l'architecture, l'histoire, la philosophie ou particulièrement les sciences sociales. Les institutions internationales en charge du patrimoine s'en sont rendues compte. Son importance a été consacrée en 1972 par la Convention du Patrimoine Mondial de l'Unesco, qui fait de l'**authenticité** des biens culturels et naturels la condition de validation des autres valeurs (valeur historique, d'art,...) pour leur inscription sur la liste du patrimoine mondial. De même, ils se sont rendus compte au fil du temps que la question de l'**authenticité** est très sensible. Elle ne permet pas de rendre compte, de la même manière, du patrimoine d'aires culturelles aussi différentes que l'Europe Occidentale, l'Asie (nous avons vu le cas de la reconstruction du temple de Nara au Japon), ou encore en Afrique. L'**authenticité** prend donc des sens très variables selon l'aire culturelle où l'on se

¹ MASON R., AVRAMI E., TORRE M., JENSEN U., in *La gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle*, Op. Cit. page 04.

trouve. De ce fait, l'intégration de nouveaux objets dans la liste du Patrimoine Mondial, impose ainsi une souplesse toujours plus grande des critères. Nous sommes tentés de croire aujourd'hui que, ces critères sont toujours à inventer, à enrichir, selon la situation ou la culture dans lesquelles se trouve l'objet patrimonial, si nous voulons être plus crédibles, plus respectueux de la diversité culturelle, et de l'**authenticité** ainsi redéfinie à chaque fois selon les cas.

L'exploration du champ théorique du concept de l'**authenticité** que nous avons exposé ci-dessus fait écho à **la problématique idéologique, que nous avons posée au début de ce mémoire.**

Le deuxième volet auquel nous nous sommes intéressés par la suite est celui le plus concret, le plus proche du terrain, à savoir le volet opérationnel de cette problématique ou, comment gérer le concept de l'**authenticité** dans un projet d'intervention de conservation sur le patrimoine architectural historique ? Pour cela, une brève lecture de l'évolution de cette pratique s'est avérée nécessaire.

Se basant sur les travaux de G. Carbonara et G. Palmério, nous avons subdivisé les projets d'intervention sur le patrimoine architectural historique en deux types : Les projets de Restauration, et les projets de Conservation et/ou Consolidation. Par la suite, nous nous sommes intéressés à la première phase que chaque architecte aborde dans un projet, à savoir l'approche théorique qui va constituer le fondement de tous ces choix de conception. A partir des travaux de G. Palmerio, B. Andrea et D. Rouillard, tous sensibles à la question de l'**authenticité** dans la phase de réflexion, que nous avons nommé « philosophie du projet », nous avons dégagé cinq principes opérationnels et qui sont : Stratification temporelle, Intervention minimale, Distingabilité, Contemporanéité de l'intervention et enfin, Réversibilité (intellectuelle ou matérielle). Ces principes découlent l'un de l'autre, se valorisant mutuellement et ont le même dessein : **Protéger l'authenticité du patrimoine.** Ils constituent, à notre sens un outil adéquat qui permettra à l'ensemble des architectes quelques soient leurs tendances d'avoir des « gardes fous » pour éviter les dérapages préjudiciables à l'**authenticité** de l'édifice. Par ailleurs, ils seront un véritable outil au service des maîtres de l'ouvrage pour l'évaluation du respect du concept d'**authenticité**. Pour cela nous avons proposé un tableau d'évaluation de l'**authenticité** en dotant chaque principe d'une évaluation : Bien appliqué, moyennement appliqué et, non appliqué. Ceci nous a permis d'essayer d'évaluer le degré de respect de l'**authenticité** dans les projets de conservation.

L'étude d'exemples d'interventions sur le patrimoine architectural historique, que nous avons présenté à la suite, que cela soit pour le projet de restauration ou pour le projet de conservation/consolidation, a contribué à corroborer ces affirmations, et à démontrer la pertinence de ce type d'outil qui, bien entendu, reste à améliorer et à approfondir. Il contribuerait, sans aucun doute, à éviter la défiguration puis la perte de l'**authenticité** de notre patrimoine architectural historique. De plus, ces exemples nous ont montré toute la difficulté que rencontre l'architecte afin de respecter ces principes dans leur totalité, et comment par moment il se trouve dans l'obligation de faire un choix mettant en avant une période par rapport à une autre, le but étant de réussir « le test de

l'**authenticité** » par le respect des principes d'intervention dans leur globalité et non pas dans leur totalité.

Dans la deuxième partie, nous avons concentré notre recherche, une fois le corpus théorique sur le concept de l'**authenticité** élaboré, sur la vérification des savoirs récoltés à travers le modèle algérien. Dans un premier temps nous avons constaté que la politique patrimoniale engagée par l'Algérie au lendemain de l'indépendance a été le reflet de la politique culturelle, fortement réactionnaire à tout ce qui avait trait à l'époque coloniale, et profondément ancrée dans la civilisation Arabo - musulmane, allant jusqu'à occulter certaines facettes de notre culture autochtone. Ce n'est que vers la fin du vingtième siècle, conscient des bouleversements qui agitaient notre société, particulièrement dans les franges des cultures marginalisées, que l'Etat, de manière progressive, commença à réhabiliter certains aspects de notre culture nationale, telle que la reconnaissance de la langue Amazigh (2001), ou de certains grands écrivains francophones..., enfin la prise en charge de tout notre patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel. La contribution décisive du Ministère de la Culture et de la Communication, qui a traduit clairement cette volonté politique, fut la promulgation de la loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cette loi eut le mérite de définir globalement tous les biens culturels, aussi bien les biens immobiliers que mobiliers ou encore les biens immatériels. En ce qui concerne le patrimoine architectural historique, cette loi a introduit pour la première dans le dispositif législatif de notre pays en matière de gestion du patrimoine, la définition du monument historique et a formulé de nouveaux entendements concernant sa prise en charge. Cette loi reste, malheureusement, insuffisante, et de même pour les décrets et arrêtés qui en ont découlée. En effet, ce qui est étonnant quand on les parcourt, c'est qu'ils ne contiennent pas le mot « **authenticité** », alors même que ce concept est à la base de toute définition devant avoir trait au patrimoine en général. De plus, ils ne contiennent pas de définitions précises, ni des critères de valorisation des biens culturels en général et du patrimoine architectural historique, ni de l'opération d'intervention de conservation sur ce dernier. Ceci contribue à laisser libre cours à tous les dépassements, au manque de rigueur quant à certains choix le concernant. L'étude du cas de l'Italie qui s'est dotée d'une « charte de la restauration » a été très instructive et nous a poussé à réfléchir, quant aux instruments normatifs dont l'Algérie devrait se doter pour mieux gérer ses biens culturels, particulièrement le patrimoine architectural historique.

L'examen du concept de l'**authenticité** à travers le cas d'étude qui est le complexe palatial du *Méchouar* de *Tlemcen* a été l'occasion pour nous de mettre en application l'ensemble des connaissances acquises, aussi bien pour la consécration patrimoniale en étudiant les valeurs dudit patrimoine, que par la vérification des principes d'intervention qui vont nous permettre de faire une évaluation quant au respect de cette **authenticité** dans le projet de restauration. Le choix porté sur le complexe palatial du *Méchouar*, a été mu par certaines de ses caractéristiques : Sa situation singulière (en plein centre urbain), son histoire pleine de rebondissements, sa richesse typologique (remparts, bâtiment religieux (la mosquée), bâtiment militaire, vestiges,...), ses multiples remaniements à travers le temps et, enfin, parce qu'il a fait l'objet de projet de restauration.

Résultats:

Nous avons relevé tout le long de ce travail toute la complexité à cerner le concept de l'**authenticité** associé au patrimoine architectural historique, car faisant appel à plusieurs disciplines: La philosophie, les sciences sociales, les technologies des matériaux, l'histoire... Cette complexité dénote de toute l'importance de ce concept car touchant au fondement même d'un peuple : Son identité, sa mémoire.

Nous avons constaté que, pour déclarer un patrimoine architectural historique comme étant **authentique**, il faudrait qu'il réponde à certains critères, qu'il ait une valeur, ou plutôt un ensemble de valeurs. Pour systématiser cette procédure, nous avons choisi une typologie des valeurs que nous avons appliquée à notre objet d'étude, le complexe palatial du *Méchouar*. Cette démarche nous a permis d'abord de cerner l'objet patrimonial dans sa globalité, aussi bien d'un point de vue historique, artistique, physique, que fonctionnelle. Ceci bien sûr a été fait sur la base d'une recherche documentée rigoureuse et parfaitement fiable, fondant ainsi l'**authenticité** de ce lieu, et par la suite, sa consécration patrimoniale. Cette approche a démontré que le concept d'**authenticité** ne peut être effectif que s'il est associé à d'autres valeurs. Cette quête de valeurs constitue une méthode destinée à recueillir, à analyser puis à interpréter les informations nécessaires à la prise de décision quant à l'**authenticité** d'un patrimoine architectural historique.

Nous avons vu comment l'Etat Algérien a, durant une certaine époque, occulté certains aspects de sa mémoire. Le patrimoine ainsi formaté a été vidé de son essence, ce qui a conduit non seulement à son délaissement, mais aussi, à l'égarément de toute la société en mal de repères, de point d'ancrage. Au contraire, conscient de l'enjeu du concept de l'**authenticité**, l'Etat, en ce début de millénaire, a vite fait de reconnaître toutes les « richesses » que recèle la culture de notre pays, qui, au fil des années, voir des siècles, s'est fortement développée, remaniée, a évolué. Le patrimoine architectural historique, l'une des branches de cette culture se doit de suivre cette direction: « (...) *L'exclusion de l'acception patrimoniale des formes de ces corpus ou répertoires qui semblent nouvelles, métissées ou empruntées aux cultures exogènes ne réussirait qu'à restreindre le patrimoine à un ensemble de répertoires violemment momifiés car privés de leur dynamique propre qui les a de tout temps nourris et projetés dans l'avenir. S'il est vieux et riche, ce patrimoine l'est de son évolution incessante, de sa curiosité, du nouveau de l'autre, de ses mutations consécutives, de son enrichissement de tout instant (...)*¹ ».

La phase décisive de réflexion sur les choix conceptuels dans les projets de conservation du patrimoine architectural historique étant souvent négligée, ceci conduisait à des erreurs et des atteintes à l'**authenticité** des édifices au moment de leur restauration. Nous avons tenté de proposer un outil d'évaluation de l'**authenticité** des interventions par la vérification du degré d'application de

¹ ABDELKAFI Hend, *Mémoire et Patrimoine*, in MILIANI Hadj et OBADIA Lionel (s/direction), *Art et transculturalité au Madhreb : Incidences et résistances*, édition Archives contemporains, Paris 2007, page 62.

principes que nous avons déduit de l'étude des différentes approches d'intervention. Nous avons expérimenté cet outil dans deux projets de restauration au complexe palatial du *Méchouar*, la mosquée et les remparts, ce qui nous a permis de constater que globalement les principes d'intervention n'étaient pas respectés et que c'est ce non-respect qui induit des atteintes à l'**authenticité** des édifices en question. Cet outil, tout en étant perfectible, constitue néanmoins une démarche assez rigoureuse si elle était enrichie. Elle pourrait ainsi devenir un moyen fiable aidant les architectes à concevoir leur projet de conservation munis des directives suffisantes leur permettant d'éviter les atteintes à l'**authenticité** de l'édifice, à la mémoire du lieu, et ceci tout en conservant une liberté de conception. De même il permettra aux experts des administrations de gestion des biens culturels d'instruire des dossiers de conservation en ayant un moyen d'évaluation du degré de respect du concept de l'**authenticité**.

Qu'il s'agisse de la loi 1962, 1967 ou encore la dernière loi de 1998 sur le patrimoine que nous avons développé, le concept d'**authenticité**, pourtant essentiel, n'a pas trouvé sa place dans cet arsenal juridique. Nous pensons qu'il a été élaboré pour constituer un document « cadre », devant par la suite être enrichi par d'autres dispositifs qui encadreraient de manière plus « concrète » la prise en charge du patrimoine architectural historique, englobant aussi bien l'élaboration de documents régissant la pratique de la conservation, à l'exemple de la « charte italienne de restauration », que la mise au point d'une formation spécialisée de haut niveau universitaire dans le domaine du patrimoine (gestion ou administration, conservation, mise en valeur) qui apporte la connaissance et la maîtrise, et enfin, la formation d'entreprises qualifiées dans les métiers de la restauration, et l'encouragement de celles déjà existantes sur terrain.

En fait, c'est la synergie de tous les efforts que seul l'Etat, à travers ses structures, ses moyens et sa politique patrimoniale, peut enclencher pour garantir le respect de l'**authenticité** de notre patrimoine architectural historique.

Pour conclure, nous dirons que le concept de l'**authenticité** reste une idée assez récente, même dans les pays occidentaux, qui ont une tradition bien ancrée dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural historique, ou même dans les institutions internationales en charge de ce dossier¹. Le perpétuel décryptage dont fait l'objet ce concept dénote de sa complexité à être cerné, car dépendant de facteurs en perpétuel mouvement que sont les sociétés et les cultures.

¹ On n'a pas fini de traiter la question de l'authenticité dans les institutions internationales de sauvegarde du patrimoine. L'une des dernières réunions traitant de ce sujet mais cette fois en Afrique date de l'année 2000, ce qui est relativement récent.

Recommandations et perspectives de recherche :

« (...) Nous sentons bien, à l'orée de ce troisième millénaire, que l'heure est venue, dans cette partie de notre vieille Méditerranée où se joue aussi le sort de notre planète, de commencer à évoquer les bonnes questions (...)»¹ ».

Nous assistons, aujourd'hui en Algérie, à un engouement renaissant pour le patrimoine architectural historique. Projets de restauration, de mise en valeur, conférences, séminaires sur le sujet, coopération internationale... tout porte à croire que notre pays a une réelle volonté de réinvestir son patrimoine, conscient qu'il est de l'enjeu que cela représente. Toutefois, il faudrait faire attention à « ne pas tout mélanger », en essayant d'aller trop vite, de favoriser des décisions à effet « sensationnel », mais qui à long terme montreraient leurs limites. « Commençons par prendre le taureau par les cornes! ». Nous pensons que le concept d'**authenticité** représente un bon point de départ pour aborder le patrimoine architectural historique du fait des nombreuses facettes qu'il englobe :

- L'exemple du modèle de gestion par les valeurs que nous avons proposé suppose une révision des façons de faire habituelles et des « à priori ». Il encourage l'enrichissement de ces valeurs par d'autres qui feraient la spécificité de notre patrimoine. (Dans le cas du *Méchouar* à titre d'exemple, nous avons décelé une valeur d'art qui lui était propre et qui est *la valeur d'évocation d'art*), ou encore l'introduction de la valeur économique (par exemple dans les pays où le tourisme culturel représente une manne non négligeable). Ce type de modèle représente un des garants de l'**authenticité** de notre patrimoine, ce qui engagerait donc des recherches précises à mener sur chaque objet patrimonial ;
- Le développement d'outils d'évaluation de l'**authenticité** dans les projets de conservation permettra de prédire l'impact de ces pratiques sur celui-ci et ainsi d'éviter les dérapages. Il permettra aussi de proposer au gestionnaire du patrimoine divers scénarios permettant de répondre à divers types de situations conflictuelles qui gagneraient également à faire l'objet de recherche, seul outil de dénouement des conflits ;
- Enfin l'archivage, le classement, devenus profession (pour ne pas dire science) à part entière représentent les gages de respect de l'**authenticité** à condition qu'ils soient institués et mis à dispositions.

¹ YELLES Mourad, *Culture et métissage en Algérie, -La racine et la trace-*, Op. Cit. page 19.

Bibliographie:

Ouvrages d'ordre général :

1. AMBRIERE Madeleine (sous la direction), *Dictionnaire du XIX siècle européen*, édition PUF 1997.
2. BAGHLI Sid Ahmed, *Aspects de la politique culturelle en Algérie*, UNESCO 1977, Imprimerie des presses universitaires de France.
3. BERQUE Jacques, *L'Islam au défi*, édition Gallimard 1980.
4. BOUROUBA Rachid, *L'art religieux musulman en Algérie*, SNED, Alger 1981, 2^{ème} éd. 1983.
5. BRANDI César, in CORDARO Michèle, *CESAR BRANDI, La restauration : Méthode et étude de cas*, Institut national du patrimoine, édition Stratis 2007.
6. CARBONARA Giovanni, *La réintégration de l'image, 1-Théorie*, Collection de formation universitaire pour la post-graduation de l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, édition du Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l. Rome 1993.
7. CHOAY Françoise, *Allégorie du patrimoine*, édition le Seuil, Paris 1999.
8. *Encyclopédie de l'Islam, Tome I*, Paris 1975, éditions G-P Maisonneuve & Larose S.A.
9. *GRAND LAROUSSE en cinq volumes*. Edition originale 1987, Présente édition 1994.
10. *La grande encyclopédie*, Ed. Larousse 1997.
11. *Le petit Larousse illustré*, édition Paris 2007.
12. MALEK Rédha, *Tradition et Révolution – Le véritable enjeu -*, édition Bouchène Alger 1991.
13. MERLIN Pierre & CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, édition PUF, Paris 1988.
14. MOHEN Pierre, *LES SCIENCES DU PATRIMOINE - Identifier, Conserver, Restaurer-*, Paris, Edition Odile JACOB, 1999, 371 pages.
15. PALMERIO Giancarlo, *Cours de restauration*, Collection de restauration pour la Post-Graduation de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger, Rome 1993, édition du Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l.
16. RICARD P., *Pour comprendre l'art musulman de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, Paris 1924.
17. REY Alain dir. , *Dictionnaire historique de la langue française*, Edition le Robert, Paris, 1992
18. RIEGL Aloïs, *Le culte moderne du patrimoine -Son essence et sa genèse -*, Traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek, Paris, Edition su Seuil, 1984.
19. ROUILLARD Dominique, *Architectures contemporaines et monuments historiques – Guide des réalisations en France depuis 1980-*, Edition Le Moniteur, Paris 2006.
20. YELLES Mourad, *Culture et métissage en Algérie - la racine et la trace-*, Edition l'Harmattan, Paris, 2005

Ouvrages se rapportant à la ville de Tlemcen :

1. ABADIE Louis, *Tlemcen au passé retrouvé*, Ed. J. GANDINI, 1994.
2. EL BEKRI (Abu Ubaïd Abdellah Ibn Abd El Aziz Ibn Mohamed), *Description de l'Afrique septentrionale*, Texte arabe traduit par De Slane : 2^{ème} éd., Alger 1911-1912.
3. EL TENESSY (Mohamed Abd El Jalil), *Histoire des Béni Zeyan, rois de Tlemcen*, Traduit par J.J.L BARGES, Paris, Benjamin Duprat 1852.
4. EL-TENESSY Cheikh Mohamed Abdul Djalil, *Complément de l'histoire des Béni Zeiyan - Rois de Tlemen-*, par BARGES J. J. L. (l'Abbé), édition E.Leroux, Paris 1887,

5. IBN KHALDOUN Abdrrahman, *Histoire des berbères*, Traduction de De Slane,, Paris, Geuthner, 1982.
6. LECOQ André, *Tlemcen: Ville française (1842-1871), Tome 1^{er} : L'administration militaire*, Edition internationale S.A., Tanger 1940.
7. MARCAIS George, *Villes d'art célèbre: Tlemcen*, Ed. Tell, Déc. 2003.
8. MARCAIS William et George, *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris, A. Fontemoing éditeur, 1903.
9. MARCAIS George, *L'architecture musulmane d'occident, Tunisie, Maroc, Algérie, Sicile et Espagne –Arts et métiers graphique-*, Paris, 1954.
10. NEGGADI Sidi Mohamed et BRAHAMI Nasreddine, *Tilimçan Edhakira*, Alger, édition Thala, 2007.
11. SARI Djilali, *TLEMEN : La cité-patrimoine à sauvegarder*, Anep, 2006.

Thèses et mémoires :

1. BABA AHMED KASSAB Tsouria, *Antagonismes entre espaces historiques et développement urbain –cas de Tlemcen-*, Thèse de Doctorat d'état, Décembre 2007, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.
2. BELABAS Akila, *La restauration des monuments historiques entre théorie et application en Algérie, cas d'étude : Bordj El Tork (Fort de l'est) de Mostaganem*, Mémoire de Magistère, juillet/2009, U.S.T.M.B.Oran..
3. HAINE AFFANE Atika, *Forme d'identification d'un complexe palatial médiéval : Le Méchouar de Tlemcen*, Mémoire de Magister en préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques, Ecole Polytechnique d'architecture et d'urbanisme EPAU, Décembre 2000.
4. BOUDINAR Inès, *De la « patrimonialisation » de l'espace urbain colonial à Oran*, Mémoire de Magister, octobre/2007, U.S.T.M.B.Oran..

Articles, Revues, Journaux :

1. ABDELKAFI Hend, Mémoire et Patrimoine, in MILIANI Hadj et OBADIA Lionel (s/direction), *Art et transculturalité au Madhreb : Incidences et résistances*, édition Archives contemporains, Paris 2007
2. BROSELARD Ch., in *Revue Africaine*, n°22, année 1860.
3. GRAVARI-BARBAS Maria, *Le sang et le sol. Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain*, *Géographie et Cultures* n° 20, CNRS / L'Harmattan, 1996.
4. GRAVARI-BARBAS Maria, *La construction des patrimoines africains-américains à Baltimore*, Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui (la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action), Rennes, 21 et 22 octobre 2004.
5. GRAVARI-BARBAS Maria et GUICHARD-ANGUIS Sylvie (sous la direction de), *Regard croisé sur le patrimoine dans la monde à l'aube du XXI siècle*, Asie et Géographie, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, Paris 2003.
6. NOPPEN Luc, et MORISSET Lucie K, chercheurs au CELAT, *De la production des monuments –Paradigmes et processus de reconnaissance-*, in TURGEON Laurier, LE TOURNEAU Jocelyn, FALL Khadiyatollah (dir. DE), 1997 ; LES ESPACES DE L'IDENTITE, Saintes Foy, Presses de l'université Laval.
7. OULEBSIR Nabila, *L'invention de la tradition en Algérie : Les travaux du comité du vieil Alger (1905-1930)*, in POULOT Dominique (sous la direction), Patrimoine et modernité, édition l'Harmattan, Paris 1998.

8. POULOT Dominique, « Introduction générale », *L'esprit des lieux, Le PATRIMOINE ET LA CITE*, Daniel J. Grange et Dominique Poulot dir., Presses universitaires de Grenoble, 1997.
9. POULOT Dominique, *Le patrimoine et les aventures de la modernité*, in *Patrimoine et Modernité*, sous la direction de Dominique Poulot, édition l'Harmattan, Paris 1998.
10. POULOT Dominique, *Le sens du patrimoine : Hier et aujourd'hui*, in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 06, novembre 1993.
11. PRESSOUYRE Léon, *Le patrimoine culturel de la convention 1972*, in *Le patrimoine culturel africain et la convention du Patrimoine Mondial*, 2^{ème} réunion de Stratégie globale, Adis Abeba, 1997.
12. YERASIMOS Stéphane, *Patrimoine et identité culturelle*, texte présenté à la journée d'étude Adp (Association de professionnels - Développement urbain et coopération) du 08/09/2000, publié dans les actes : *Développement urbain et patrimoine*, édition par l'ISTED, 2001.

Documents d'archives :

- *Plan d'aménagement du Méchouar* (2003), Bureau d'étude Arcade, A. CHIALI Architecte.
- Rapport général : El Méchouar, Aménagement. Etude commanditée par la wilaya de Tlemcen au Bureau d'Etudes de l'Habitat de Tlemcen, *BEHT*, 1987.
- Rapport, *Restauration d'El Méchouar*. Etude commanditée par la commune de Tlemcen au Bureau d'Etudes de BTM, TABTI Meriem, Ingénieur, 1996.
- Service des Archives de la mairie de Tlemcen, 2008.
- Direction de la culture de la wilaya de Tlemcen. *Photos extraites du « rapport photographique », projet de restauration et valorisation de l'ensemble historique du Méchouar*, Bureau d'études techniques « Arcade ».
- *Etat des lieux de la mosquée du Méchouar*, Agence Nationale de Préservation des Sites et Monuments Historique, ANAPSMH.

Textes législatifs et rapports algériens :

- Loi 62-157 du 31 décembre 1962, Joradp.
- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967.
- Discours de Madame Khalida TOUMI, Ministre de la Communication et de la Culture. Assises du patrimoine culturel -29 décembre 2003-. Bibliothèque Nationale d'Algérie. Source: <http://www.m-culture.gov.dz>
- Loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel:
- Décret exécutif n° 03-322 correspondant au 05/10/2003, journal officiel de la république, n°60 du 08/10/2003.
- Arrêté du 13/04/2005 du journal officiel n°45.
- Discours de Monsieur le Chef du Gouvernement. Assises du patrimoine culturel -29 décembre 2003-. Bibliothèque Nationale d'Algérie. Source: <http://www.m-culture.gov.dz>

Publication en ligne :

- BOSREDON Pauline, *Alep – HARAR – Zanzibar : Une étude comparative des processus de construction patrimoniale et de classement au patrimoine mondial des centres historiques de 03 villes du sud*, Mémoire de Master 2. http://www.ur029.ird.fr/equipe/etudiants_archives/Pauline_Bosredon/Master2_PBosredon.pdf.
- CALSAT Henri-Jean *Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace*, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993. Source: <http://www.archi.fr/SIRCHAL/glossair/glosdeff.htm>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Rivoli
- *Ile Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques*, Venise, 1964, adopté par Icomos en 1965. <http://www.inp.rnrt.tn/Convention/Html/icomos%20cartes%20.html>
- *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, téléchargeable sur le site : <http://www.portal.unesco.org/fr>
- Document du cours de Régis BERTHLON, Ressource Bibliographique : *Appel 2001, Recommandation et lignes directrices pour l'adoption de principes communs sur la conservation - restauration du patrimoine culturel en Europe*. <http://epi.univ-paris1.fr>
- FAKHER Karrat, *De la pertinence de la restauration de l'architecture vernaculaire. Cas de Dar El Wadi de Nefta au sud tunisien*, pages 643 à 645, in *Expériences de réhabilitation intégrale en Méditerranée*, téléchargeable du site : www.rehabimed.net/Documents/docs/.../9_experi_rehab_integr_med.pdf
- *La gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle*, Une publication de la commission des biens culturels du Québec, Juin 2004, pages 04 et 06, téléchargeable sur le site : www.cbcq.gouv.qc.ca/rapports/VA%20rapport%20final.pdf.
- GHOMARI Fouad, *La médina de Tlemcen : l'héritage de l'histoire*, in www.webjournal.unior.it-(1)2007
- LEVI-STRAUSS Laurent, *Le patrimoine culturel africain et l'application du concept d'Authenticité dans la convention de 1972*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain*, Réunion d'experts, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, édition Galia Saouma-Forero, pages 65-69.
- JOKILEHTO Jukka & KING Joseph, *L'authenticité et l'intégrité*, in *Authenticité et Intégrité dans un contexte africain*, Réunion d'experts, Grand ZIMBABWE, 26/29 mai 2000, édition Galia Saouma-Forero, pages 30-32.
- JOKILEHTO J., in *Authenticité et théorie de Brandi, fiche information : Authenticité – Définitions*, Document du cours de Régis BARTHOLON, téléchargeable sur : <http://epi.univ-paris1.fr>.
- Malraux André, Conférence à la Sorbonne le 04 novembre 1946, in *Ethique de la conservation et de l'enrichissement du patrimoine culturel*, Rapport à M. Renaud DONNEDIEU de VABRES, ministre de la culture et de la communication, juillet 2005, Source : www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/Collinet/ethique.pdf
- Moray Benjamin, Exposé : *Andrea BRUNO : Entre hier et demain, en continuité*, téléchargeable sur http://www2.academieroyale.be/academie/documents/Moray_Bruno1996.pdf
- *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial*, UNESCO, - Centre du Patrimoine Mondial, 2005, II. D. \$78, p. 23.
- *Réunion de Nara sur l'Authenticité*, tenue par des experts (ICOMOS, ICCROM et le Centre du patrimoine mondial), Nara (Japon) du 1^{er} au 6 novembre 1994. Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

(l'UNESCO), Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Comité du patrimoine mondial à sa 18^e session.
<http://www.inp.rnrt.tn/Convention/Html/icomos%20cartes%20.html>

- *Site officiel de l'UNESCO*, rubrique liste *patrimoine mondial de l'humanité*.
- *Site officiel du Centre du Patrimoine Mondial*.
- Van Der Meerschen Michel Ing.-Architect UCL « *La médina de Sfax: enquête préliminaire à sa régénération* », 1971.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

	<u>Page</u>
<u>Introduction Générale:</u>	
<i>ILL. 1</i> <i>Présentation de la problématique</i>	4
<u>Première Partie:</u>	
<i>ILL. 2</i> <i>Principales typologies de valeurs développées à ce jours</i>	17
<i>ILL. 3</i> <i>Présentation des valeurs de remémoration selon A. RIEGL</i>	18
<i>ILL. 4</i> <i>Présentation des valeurs de contemporanéité selon A. RIEGL</i>	18
<i>ILL. 5</i> <i>Présentation des valeurs d'un patrimoine selon L.NOPPEN et L.MORISSET</i>	20
<i>ILL. 6</i> <i>Temples d'Ise et de Nara</i>	30
<i>ILL. 8</i> <i>Vue générale du château de Rivoli</i>	45
<i>ILL. 9</i> <i>Vue d'ensemble du château de Rivoli.- Prise de photo : 2008</i>	46
<i>ILL. 10</i> <i>Inscription ausol d'une salle d'une aile de bâtiment projetée par Juvarra</i>	48
<i>ILL. 11</i> <i>Façade de Juvarra conservée même après restauration -Photo 2005-</i>	48
<i>ILL. 12</i> <i>Rajout contemporain sur la Manica Lunga, - Prise de photo : 2005 -</i>	49
<i>ILL. 13</i> <i>L'entrée et les escaliers de la Manica Lunga, - Prise de photo : 2005-</i>	50
<i>ILL. 14</i> <i>Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas du château de Rivoli</i>	51
<i>ILL. 15</i> <i>Etat des lieux de Dar El Wadi avant restauration</i>	52
<i>ILL. 16</i> <i>Etat de Dar El Wadi après restauration</i>	55
<i>ILL. 17</i> <i>Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas de Dar El Wadi à Nefta</i>	55
<i>ILL. 18</i> <i>Organigramme récapitulatif du corpus théorique</i>	58
<u>Deuxième Partie:</u>	
<i>ILL. 19</i> <i>Organigramme explicatif de la charte de restauration italienne</i>	66
<i>ILL. 20</i> <i>Evolution de la ville durant les périodes romaines, idrissides, et almoravides</i>	68
<i>ILL. 21</i> <i>Le complexe palatial du Méchouar, actuellement</i>	69
<i>ILL. 22</i> <i>Organisation de la citadelle sous le règne Zianide : Essai de restitution</i>	74
<i>ILL. 23</i> <i>Evolution de la ville durant la période Turque</i>	76
<i>ILL. 24</i> <i>Premiers plans d'aménagement du Méchouar par les français en 1845</i>	78
<i>ILL. 25</i> <i>Plan du Méchouar de l'année 1855 avec l'emplacement de l'hôpital</i>	79
<i>ILL. 26</i> <i>L'esplanade du Méchouar (à gauche) durant l'époque coloniale</i>	80
<i>ILL. 27</i> <i>Plan du Méchouar de l'année 1860 avec l'emplacement de l'hôpital</i>	80
<i>ILL. 28</i> <i>Porte de l'hôpital militaire du Méchouar. Photo de l'auteur, le 18/10/2008</i>	81
<i>ILL. 29</i> <i>Plan du Méchouar de l'année 1962, après l'indépendance</i>	81
<i>ILL. 30</i> <i>Plan du Méchouar de l'année 1990 après la démolition de l'hôpital</i>	82
<i>ILL. 31</i> <i>Les remparts ouest du Méchouar –Photos de l'auteur du 08/04/2008-</i>	84
<i>ILL. 32</i> <i>Les remparts sud du Méchouar –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-</i>	84
<i>ILL. 33</i> <i>Les remparts est du Méchouar –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-</i>	85
<i>ILL. 34</i> <i>Les remparts nord du Méchouar –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-</i>	85
<i>ILL. 35</i> <i>Vestiges à l'intérieur du Méchouar –Photo de l'auteur, le 21/05/2008-</i>	85
<i>ILL. 36</i> <i>Vestiges à l'intérieur du Méchouar : Lors de fouilles archéologique</i>	86
<i>ILL. 37</i> <i>Détails de décoration du zellidj, -Photos de l'auteur, le 02/03/2008-</i>	86

ILL. 38	<i>Le minaret de la mosquée du Méchouar, Photos de l'auteur, le 30/04/2008</i>	86
ILL. 39	<i>Détails d'ornementation sur Le minaret de la mosquée du Méchouar</i>	87
ILL. 40	<i>Les remparts nord du Méchouar –Photos de l'auteur, le 08/04/2008-</i>	88
ILL. 41	<i>Les remparts intérieurs du Méchouar –Photos de l'auteur, le 02/03/2008-</i>	89
ILL. 42	<i>Différentes vues de la mosquée du Méchouar et de son minaret</i>	89
ILL. 43	<i>Annexe école des beaux arts, -Photos de l'auteur, le 18/10/2008</i>	94
ILL. 44	<i>Direction de l'artisanat et Parc national de Tlemcen, photos 18/10/2008</i>	94
ILL. 45	<i>El Méchouar dominant l'Oued Metchkana en 1843, Gravure de Barbruger</i>	95
ILL. 46	<i>La citadelle par rapport à la ville</i>	96
ILL. 47	<i>Tableau d'évaluation de l'authenticité par rapport à la valeur exceptionnelle</i>	98
ILL. 48	<i>Plan de la mosquée du Méchouar transformée en chapelle (1929/1930)</i>	100
ILL. 49	<i>Chapelle du Méchouar durant l'époque coloniale</i>	101
ILL. 50	<i>Décision de classement de monuments en Algérie, et chapelle du Mechouar en 1887, par le Ministère de l'instruction publique et des beaux arts</i>	102 103
ILL. 51	<i>Réponse à lettre de demande de déclassement de la chapelle du Mechouar en 1929 et, autorisation de démolition accordée en 1930</i>	104
ILL. 52	<i>Autorisation de démolition accordée en 1930</i>	105
ILL. 53	<i>Plans de mosquées Zianides avec l'emplacement de leurs minarets</i>	106
ILL. 54	<i>Mosquée du Méchouar actuellement, Photo de l'auteur, le 30/04/2008</i>	106
ILL. 55	<i>Minaret de la mosquée du Mechouar, Photos de l'auteur, le 02/04/2008</i>	108
ILL. 56	<i>Lanternon de la mosquée du Mechouar, Photo de l'auteur, le 02/04/2008</i>	108
ILL. 57	<i>Façade sud-est de la mosquée du Méchouar avant restauration</i>	109
ILL. 58	<i>Vue en plan de la mosquée du Méchouar avant restauration</i>	109
ILL. 59	<i>Façade Sud-Est de la mosquée du Méchouar avant restauration</i>	110
ILL. 60	<i>Façade principale de la mosquée du Méchouar avant restauration</i>	110
ILL. 61	<i>Mosquée du Méchouar à l'époque précoloniale. Plan établi par les Français en 1845</i>	111
ILL. 62	<i>Travaux de décapage, consolidation et application des enduits</i>	112
ILL. 63	<i>Travaux de restitution de la façade sud - est</i>	113
ILL. 64	<i>Restauration du minaret de la mosquée du Méchouar</i>	114
ILL. 65	<i>Essai de restitution de la toiture zianide de la mosquée du Méchouar</i>	115
ILL. 66	<i>Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas de la mosquée du Méchouar</i>	117
ILL. 67	<i>Citadelle de Mont Louis (XVIII s)</i>	120
ILL. 68	<i>Remparts de la médina de Sfax en Tunisie (XVII siècle)</i>	120
ILL. 69	<i>Configuration de l'enceinte du Méchouar à l'époque Zianide</i>	123
ILL. 70	<i>Muraille du Méchouar côté nord, photos de l'auteur, Avril/2008</i>	124
ILL. 71	<i>Les deux tours côté nord, photos de l'auteur, Mars/2008</i>	124
ILL. 72	<i>Rampe menant aux deux tours du nord, Photo de l'auteur, Mars- 2008</i>	125
ILL. 73	<i>Tour au dessus de la porte Nord du Méchouar –Vue de l'intérieur- Photo de l'auteur, le 02/03/2008</i>	125
ILL. 74	<i>Tour au dessus de la porte Nord du Méchouar –Vue de l'extérieur- Photo de l'auteur, le 08/04/2008</i>	125
ILL. 75	<i>Porte Nord du Méchouar, photo de l'auteur, le 08/04/2008</i>	126
ILL. 76	<i>Différentes strates des murs l'enceinte du Méchouar</i>	127
ILL. 77	<i>Composition des murs de l'enceinte, photos de l'auteur, le 08/04/2008</i>	128
ILL. 78	<i>Rehaussement du mur côté nord à l'époque coloniale</i>	165

	<i>Photos de l'auteur, le 08/04/2008</i>	128
ILL. 79	<i>Travaux de rehaussement et d'échauguette, photos de l'auteur, 08/04/2008</i>	128
ILL. 80	<i>Rehaussement du mur côté occidental, photos de l'auteur, le 08/04/2008</i>	129
ILL. 81	<i>Enceinte côté nord, photos de l'auteur, le 08/04/2008</i>	129
ILL. 82	<i>Enceinte côté ouest (intervention coloniale), photos de l'auteur, 08/04/2008-</i>	129
ILL. 83	<i>Intérieur de la muraille côté ouest, photo de l'auteur, le 02/03/2008-</i>	130
ILL. 84	<i>Construction d'un nouveau mur. Enceinte côté ouest Photos de l'auteur le 08/04/2008</i>	130
ILL. 85	<i>Etat des remparts Nord du Méchouar avant restauration</i>	131
ILL. 86	<i>Etat des remparts Ouest du Méchouar avant restauration</i>	131
ILL. 87	<i>Etat des remparts Sud du Méchouar avant restauration</i>	132
ILL. 88	<i>Travaux et résultat de la restauration</i>	133
ILL. 89	<i>Travaux de construction en pierre lors de la restauration</i>	133
ILL. 90	<i>Travaux de décapage et d'enduit lors de la restauration</i>	134
ILL. 91	<i>Restauration des rampes, chemin de ronde et escalier de la muraille Nord</i>	134
ILL. 92	<i>Travaux de restauration du bastion des deux tours de la muraille Nord</i>	134
ILL. 93	<i>Travaux de restauration du mur en contrefort de la muraille Ouest</i>	135
ILL. 94	<i>Travaux de traitement des fissures de la muraille Ouest</i>	136
ILL. 95	<i>Travaux de revêtement sur la muraille Ouest</i>	136
ILL. 96	<i>Restauration de la muraille Sud</i>	138
ILL. 97	<i>Restauration de la porte Sud</i>	138
ILL. 98	<i>Travaux de revêtement des sols</i>	138
ILL. 99	<i>Configuration de la porte du Sud en 1990 avant restauration</i>	139
ILL. 100	<i>La porte Sud après la restauration, photo de l'auteur, le 08/04/2008</i>	139
ILL. 101	<i>Clôture d'époque coloniale en remplacement d'un pan de la muraille ouest démolie, photo de l'auteur, le 08/04/2008</i>	140
ILL. 102	<i>Muraille Nord : Corniche de séparation, et datation des interventions</i>	141
ILL. 103	<i>Muraille Ouest : datation de l'intervention du Génie français (1942), photo du 08/04/2008.</i>	141
ILL. 104	<i>Tableau d'évaluation de l'authenticité : Cas des remparts du Méchouar</i>	141
ILL. 105	<i>Institut des techniques hotelières, Photo de l'auteur, le 18/10/2008</i>	144